

LUDWIG ENG. CO.

2-163  
e37

C370  
2-1679

ANNUAIRE

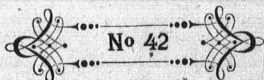
DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1898-99



QUÉBEC  
IMPRIMERIE LEGER BROUSSEAU

1898



# CALENDRIER POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1898-99

## 1898

### Août

- 29 Lundi.—*Examen pour le B. de Arts et l'Inscription.*  
 30 Mardi.  
 31 Mercredi.

### Septembre

- 1 Jeudi.  
 2 Vendredi.—*Retrêce du Grand et du Petit Séminaire.*  
 3 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*  
 4 DIMANCHE.  
 5 Lundi.  
 6 Mardi.  
 7 Mercredi.  
 8 Jeudi.  
 9 Vendredi.  
 10 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*  
 11 DIMANCHE.  
 12 Lundi.—*Cartier arrive à Québec, 1535.*  
 13 Mardi.  
 14 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*  
 15 Jeudi.  
 16 Vendredi.  
 17 Samedi.—*Prix du Prince de Galles, fondé en 1800.*  
 18 DIMANCHE.—*Fête de Mgr le RECTEUR.*  
 19 Lundi.  
 20 Mardi.  
 21 Mercredi.—*Quatre-Temps.*  
 22 Jeudi.  
 23 Vendredi.—*Quatre-Temps.*  
 24 Samedi.—*Quatre-Temps.*  
 25 DIMANCHE.  
 26 Lundi.  
 27 Mardi.  
 28 Mercredi.  
 29 Jeudi.  
 30 Vendredi.

### Octobre

- 1 Samedi.—*Second incendie du S'minaire, 1705.—Erection du Siège épiscopal de Québec, 1674.—Entrée des Facultés de Droit et de Médecine.*  
 2 DIMANCHE.  
 3 Lundi.  
 4 Mardi.  
 5 Mercredi.  
 6 Jeudi.  
 7 Vendredi.  
 8 Samedi.  
 9 DIMANCHE.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*  
 10 Lundi.  
 11 Mardi.  
 12 Mercredi.  
 13 Jeudi.  
 14 Vendredi.  
 15 Samedi.  
 16 DIMANCHE.  
 17 Lundi.  
 18 Mardi.  
 19 Mercredi.  
 20 Jeudi.  
 21 Vendredi.  
 22 Samedi.  
 23 DIMANCHE.  
 24 Lundi.  
 25 Mardi.  
 26 Mercredi.  
 27 Jeudi.  
 28 Vendredi.—*Consécration de Mgr Bégin, 1886.*  
 29 Samedi.  
 30 DIMANCHE.  
 31 Lundi.—*Jeûne.*

### Novembre

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Mardi.—TOUSSAINT.
- 2 Mercredi.— Commémoration des morts.—Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.
- 3 Jeudi.—Service funèbre pour les BIENFAITEURS à la chapelle du Séminaire.
- 4 Vendredi.
- 5 Samedi.
- 6 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de St CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 7 Lundi.
- 8 Mardi.
- 9 Mercredi.
- 10 Jeudi.
- 11 Vendredi.
- 12 Samedi.
- 13 DIMANCHE.
- 14 Lundi.
- 15 Mardi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
- 16 Mercredi.
- 17 Jeudi.
- 18 Vendredi.
- 19 Samedi.
- 20 DIMANCHE.
- 21 Lundi.
- 22 Mardi.
- 23 Mercredi.
- 24 Jeudi.
- 25 Vendredi.
- 26 Samedi.
- 27 DIMANCHE.—1er de l'Avent.
- 28 Lundi.
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.—Jeûne.

### Décembre

- 1 Jeudi.
- 2 Vendredi.—Jeûne.
- 3 Samedi.
- 4 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
- 7 Mercredi.—Jeûne.
- 8 Jeudi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria 1, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Vendredi.—Jeûne.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.—Quatre-Temps—Jeûne.
- 17 Samedi.—Quatre-Temps—Jeûne.
- 18 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
- 19 Lundi. Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.—Jeûne.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.—Jeûne.
- 24 Samedi.—Jeûne.
- 25 DIMANCHE.—NOËL—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
- 26 Lundi.—Vacances de Noël.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

1899

Janvier

- 1 DIMANCHE.—CIRCONCISION.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
- 2 Lundi.
- 3 Mardi.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.—EPIPHANIE.
- 7 Samedi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.—Commencement du second terme.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.—SEPTUAGÈSIME.—*Indulgence plénière de la ST-FRANÇOIS DE SALES à la chapelle du Séminaire.*
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.

Février

- 1 Mercredi.
- 2 Jeudi.—PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
- 3 Vendredi.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.—LES CENDRES.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.—Election de Léon XIII, 1878.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.

**Mars**

- 1 Mercredi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
- 2 Jeu i.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
- 3 Vendredi.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeu ii.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.—Incendie du Grand Séminaire, 1865. — ANNONCIATION : obligations d'entendre la messe.— Exomens dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 26 DIMANCHE.—LES RAMEAUX.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.

**Avril**

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.]
- 1 Samedi.—Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.
  - 2 DIMANCHE.—PAQUES.
  - 3 Lundi.—Vacances de Pâques.
  - 4 Mardi.
  - 5 Mercredi.
  - 6 Jeudi.
  - 7 Vendredi.
  - 8 Samedi.
  - 9 DIMANCHE.—QUASIMODO.
  - 10 Lundi.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.
  - 11 Mardi.—Publication des thèses pour l'examen de la licence en Théologie.—Commencement du troisième terme.
  - 12 Mercredi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
  - 13 Jeudi.
  - 14 Vendredi.
  - 15 Samedi.
  - 16 DIMANCHE.—Solemnité de la SAINTE-FAMILLE au Séminaire de Québec.—Fête patronale du Séminaire. Indulgence plénière à la chapelle.
  - 17 Lundi.
  - 18 Mardi.
  - 19 Mercredi.
  - 20 Jeudi.
  - 21 Vendredi.
  - 22 Samedi.
  - 23 DIMANCHE.
  - 24 Lundi.
  - 25 Mardi.
  - 26 Mercredi.
  - 27 Jeudi.
  - 28 Vendredi.
  - 29 Samedi.
  - 30 DIMANCHE.—Naissance de Mgr de Laval, 1623.—Congé.

### Mai

- 1 Lundi.
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.
- 6 Samedi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au R-cteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire* ]
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.
- 9 Mardi.
- 10 Mer.redi.
- 11 Jeudi.—ASCENSION.
- 12 Vendredi.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.—Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.
- 20 Samedi.—Jésus.
- 21 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1876.
- 24 Mercredi.—FÊTE DE LA REINE—Congé—Quatre-Temps.
- 25 Jeudi.
- 26 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 27 Samedi.—Quatre-Temps.
- 28 DIMANCHE.—TRINITÉ.
- 29 Lundi.
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.

### Juin

- [*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*]
- 1 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—*Obligation d'entendre la messe.*
  - 2 Vendredi.
  - 3 Samedi.
  - 4 DIMANCHE.
  - 5 Lundi.
  - 6 Mardi.
  - 7 Mercredi.—Mgr E.-A. Taschereau, premier cardinal canadien, 1886.
  - 8 Jeudi.
  - 9 Vendredi.
  - 10 Samedi.
  - 11 DIMANCHE.
  - 12 Lundi.—*Fête patronale de Mgr Dégin, Vicaire et Chancelier Apostolique de l'Université. — Cougé.*
  - 13 Mardi.
  - 14 Mercredi.
  - 15 Jeudi.
  - 16 Vendredi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts.*
  - 17 Samedi.—*Servi e funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
  - 18 DIMANCHE.
  - 19 Lundi.
  - 20 Mardi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—*Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.*
  - 21 Mercredi.
  - 22 Jeudi.
  - 23 Vendredi.
  - 24 Samedi.—*St JEAN-BAPTISTE.*
  - 25 DIMANCHE.—*Première messe dite à Québec, 1615.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
  - 26 Lundi.
  - 27 Mardi.
  - 28 Mercredi.
  - 29 Jeudi.—*SS. PIERRE ET PAUL.—Obligation d'entendre la messe.*
  - 30 Vendredi.



Juillet

- 1 Samedi.—Inauguration de la Paissance du Canada, 1867.—Jeûne.
- 2 DIMANCHE.
- 3 Lundi.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
- 4 Mardi.
- 5 Mercredi.
- 6 Jeudi.
- 7 Vendredi.
- 8 Samedi.
- 9 DIMANCHE.
- 10 Lundi.
- 11 Mardi.
- 12 Mercredi.
- 13 Jeudi.
- 14 Vendredi.
- 15 Samedi.
- 16 DIMANCHE.
- 17 Lundi.
- 18 Mardi.
- 19 Mercredi.
- 20 Jeudi.
- 21 Vendredi.
- 22 Samedi.
- 23 DIMANCHE.
- 24 Lundi.
- 25 Mardi.
- 26 Mercredi.
- 27 Jeudi.
- 28 Vendredi.
- 29 Samedi.
- 30 DIMANCHE.
- 31 Lundi.

Août

- 1 Mardi.
- 2 Mercredi.
- 3 Jeudi.
- 4 Vendredi.
- 5 Samedi.
- 6 DIMANCHE.
- 7 Lundi.
- 8 Mardi.
- 9 Mercredi.
- 10 Jeudi.
- 11 Vendredi.
- 12 Samedi.
- 13 DIMANCHE.
- 14 Lundi.
- 15 Mardi.—ASSOMPTION.
- 16 Mercredi.
- 17 Jeudi.
- 18 Vendredi.
- 19 Samedi.—Jeûne.
- 20 DIMANCHE.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
- 21 Lundi.
- 22 Mardi.
- 23 Mercredi.
- 24 Jeudi.
- 25 Vendredi.
- 26 Samedi.
- 27 DIMANCHE.
- 28 Lundi.—Examen pour l'Inscription et le Bacc. ès Arts.
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.
- 31 Jeudi.

*N. B.*—1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat des Arts commencera le 28 août 1899.—Les élèves pensionnaires du Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 1er septembre.—C'est le 2 septembre que commencent les cours de la Faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu le 2 octobre 1899.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Vicaire de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste.

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le mercredi des Cendres (15 février), il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

# UNIVERSITE LAVAL

---

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

MIECISLAS LEDOCHOWSKI

CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

DU TITRE DE SAINTE-MARIE DE L'ARA CELI,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉ CONGRÉGATION DE  
LA PROPAGANDE

---

CONSEIL SUPERIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE "INTER VARIAS SOLLICITUDINES" POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE  
LA PROVINCE DE QUBÉEC



# PERSONNEL DE L'UNIVERSITE

ANNÉE 1898-99.

---

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,  
Archevêque de Québec.

---

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR PAUL-LOUIS-NAPOLÉON  
BRUCHÉSI, Archevêque de Montréal.

---

RÉCTEUR

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, Supérieur du Séminaire de  
Québec.

---

VICE-RECTEUR À MONTRÉAL

M. Z. RACICOT, Chanoine, Vicair Général de l'Ar-  
chidiocèse de Montréal.

---

MEMBRES DU CONSEIL

M. L. CATELLIER, Professeur à la Faculté de Méde-  
cine.

- Sir J.-Adolphe CHAPLEAU, Professeur à la Faculté de  
Droit.  
L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, Professeur à  
la Faculté de Droit.  
M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire de  
Québec.  
Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, Directeur du Sé-  
minaire.  
L'honorable CHARLES - FRANCOIS - STANISLAS  
LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.  
M. CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Profes-  
seur à la Faculté de Médecine.  
M. L.-ARTHUR MARCHAND, Directeur du Séminaire.  
M. OLIVIER.-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.  
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.  
M. L.-ADOLPHE PAQUET, Professeur à la Faculté de  
Théologie.  
M. EDMOND PARADIS, Directeur du Séminaire.  
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.  
M. LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Pro-  
fesseur à la Faculté de Médecine.

---

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

M. L.-A. MARCHAND

---

SECRÉTAIRE A MONTRÉAL

M. GUSTAVE BOURASSA

---

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL

# FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A QUÉBEC

DOYEN

Mgr BENJAMIN PAQUET

SECRÉTAIRE

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET

PROFESSEURS

- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique et Consultant de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.
- M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. ERNEST NADEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon, Professeur de Théologie morale.
- M. JOSEPH GIGNAC, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Lettres, Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit Canon.
- M. ROBERT LAGUEUX, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. OMER CLOUTIER, *Professeur agrégé*, Bachelier des Arts, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

A MONTRÉAL

—  
f  
DOYEN

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S.

SECRETAIRE

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, P. S. S.

PROFESSEURS

- M. HYACINTHE FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et de Liturgie sacrée.
- M. ADRIEN SERIEYS, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.
- M. JEAN-ANTOINE DORVAUX, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. FIRMIN-ANTOINE DUCHEIN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. JOSEPH-ALFRED BASTIEN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.

- M. ROMEO NEPVEU, P. S. S., *Professeur titulaire*,  
Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie  
dogmatique.
- M. GEORGE GAUTHIER, *Professeur titulaire*, Doc-  
teur en Droit canonique ; Professeur de Droit cano-  
nique et d'Histoire ecclésiastique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

- SA GRANDEUR Mgr L.-N. BEGIN, Archevêque de Québec,  
Membre de la Société Royale du Canada, ancien  
professeur à la Faculté de Théologie.
- SA GRANDEUR Mgr A.-A. BLAIS, Evêque de Saint-  
Germain de Rimouski, ancien professeur à la Faculté  
de Théologie.
- SA GRANDEUR Mgr M.-T. LABRECQUE, Evêque de  
Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de Théo-  
logie.



# FACULTE DE DROIT

---

A QUÉBEC

---

DOYEN

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-S. LANGELIER

SECRÉTAIRE

L.-P. SIROIS, Ecuyer

PROFESSEURS

L'honorable CHARLES - FRANÇOIS - STANISLAS  
LANGELIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit  
et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil.—  
Résidence, Grande Allée, 217.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur  
titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ;  
Professeur de Droit Romain.— Résidence, rue  
Hamel, 15.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titu-  
laire*, Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la  
Cour Supérieure, Grand' Croix de l'ordre de S.-Gré-  
goire, Membre de la Société Royale du Canada ;  
Professeur de Droit international.—Résidence, rue  
Saint-Louis, 83.

L'honorable THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Professeur  
titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ;  
Professeur de Droit Criminel.—Résidence, Montréal,

- ALPHONSE POULIOT, Ecuyer, *Professeur titulaire*.  
Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.—  
Résidence, rue Haldimand, 12.
- LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Ecuyer, Notaire, *Professeur*  
*titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit  
administratif.—Résidence, rue Couillard, 19-21.
- JOSEPH.-T. FRÉMONT, Ecuyer, *Professeur titulaire*,  
Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil.—Résidence,  
rue Remparts, 37.
- LS.-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Ecuyer, *Professeur*  
*titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit  
Commercial et Maritime.—Résidence, Lévis.
- L'honorable ALEXANDRE CHAUVEAU, *Professeur*  
*titulaire*, Docteur en Droit et Juge des Sessions ;  
Professeur de Droit criminel.—Résidence, rue Saint-  
Louis, 70.

AGRÉGÉS

- EUSÈBE BELLEAU, Ecuyer, Docteur en Droit.—  
Résidence, Lévis.
- CHARLES-EDOUARD DORION, Ecuyer, Docteur en  
Droit.—Résidence, 6 rue St-Amable.
-

A MONTREAL

DOYEN

L'honorable MICHEL MATHIEU

SECRETARE

EUGÈNE LAFONTAINE, Ecuyer

PROFESSEURS

SIR J.-A. DOLPHE CHAPLEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur de Droit international.— Résidence, Hôtel Windsor, Montréal.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; Professeur de Droit civil.—Résidence, Spencer-Wood, Québec.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, rue Sherbrooke, 575, Montréal.

Sir ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-George ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, rue Saint-Hubert, 71, Montréal.

- L'honorable CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER,  
*Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la  
Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel.—  
Résidence, rue Saint-Denis, 582, Montréal.
- L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire*,  
Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ;  
Professeur de Droit civil.—Résidence, rue Dubord,  
71, Montréal.
- L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER AR-  
CHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en  
Droit ; Professeur de Droit commercial et maritime.  
—Résidence, rue Lagachetière, 372, Montréal.
- EUGÈNE LAFONTAINE, *Ecuyer, Professeur titulaire*,  
Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—  
Résidence, rue Saint-Denis, 1221, Côteau St.Louis,  
Montréal.
- FRÉDÉRIK-DEBARTZCH MONK, *Ecuyer, Profes-  
seur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit  
constitutionnel et administratif.—Résidence, 820,  
rue Sherbrooke, Montréal.

AGRÉGÉS

- LOUIS-PHILIPPE DEMERS, *Ecuyer*, Docteur en  
Droit ; chargé du cours de Droit international.—  
Résidence, rue Saint-Denis, 689, Montréal.
- HONORÉ GERVAIS, *Ecuyer*, Docteur en Droit ; chargé  
du cours de Procédure civile.—Résidence, rue Berri,  
181, Montréal.
- ROBOLPHE LEMIEUX, *Ecuyer*, Docteur en Droit ;  
chargé du cours de l'Histoire du Droit.—Résidence,  
rue Dubord, 75, Montréal.
- L'honorable NARCISSE PÉRODEAU, *Ecuyer* ; chargé  
du cours de Procédure notariale.— Résidence, rue  
Dubord, 57, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, Docteur en Droit,  
Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire ; ancien  
Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

---

FACULTE DE MEDECINE

A QUÉBEC

DOYEN

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, *Écuyer*

SECRETAIRE

ALBERT MAROIS, *Écuyer*

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, rue Sainte-Ursule, 24.*

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine ; Professeur de Physiologie et de Pathologie générale, du cours spécial des maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire et à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, rue Saint-Louis, 46.*

LAURENT CATELLIER, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, rue Dauphine, 31.*

ARTHUR VALLÉE, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine, Membre de la Société Psycholo-*

gique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Maladies mentales, d'Histoire de la Médecine et de Déontologie médicale, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, rue Sainte-Anne, 22.

MICHEL-JOSEPH AHERN, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine Opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, rue Desjardins, 24.

EDWIN TURCOT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale et de Pharmacie pratique, de Thérapeutique générale et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, rue Sainte-Anne, 111.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Pédiatrie, de Maladies nerveuses et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu.—Résidence, rue Saint-Jean, 63.

AUGUSTE-C. HAMEL, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.—Résidence, rue Sainte-Anne, 128.

ALBERT MAROIS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie et de Médecine légale.—Résidence, rue Saint-Louis, 51.

SIMÉON GRONDIN, Ecuyer, Docteur en Médecine, Professeur de Gynécologie.—Résidence, rue du Parloir, 8½.

AGRÉGÉS

E.-T.-ARTHUR SIMARD, Ecuyer, Docteur en Méde-

- cine, chargé du cours d'Anatomie pratique.—Résidence, rue du Parloir, 10.
- P. COOTE, Ecuyer, Docteur en Médecine, chargé du cours de Rhino-Laryngologie.—Résidence, rue Sainte-Anne, 73.
- E.-RENÉ FORTIER, Ecuyer, Docteur en Médecine, chargé du cours de Pédiatrie et d'Hygiène.—Résidence, coin des rues Sainte-Anne et Sainte-Ursule.
- ARTHUR ROUSSEAU, Ecuyer, Docteur en Médecine, Directeur du Laboratoire de Bactériologie.—Résidence, rue Sainte-Anne.

#### A MONTRÉAL

##### PROFESSEURS \*

- JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, Sainte-Catherine, 1658, Montréal.
- ADOLPHE LAMARCHE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Saint-Denis, 8, Montréal.
- ALFRED-T. BROSSÉAU, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Saint-Denis, 138, Montréal.
- NORBERT FAFARD, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Sherbrooke, 206, Montréal.
- SÉVERIN LACHAPELLE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Notre-Dame, 3530, Ville Saint-Henri.

\* Ces professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de Médecine.



- HUGUES-E. DESROSIERS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre associé étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York.
- SALLUSTE DUVAL, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.
- A.-A. FOUCHER, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophthalmologie.—Résidence, rue Saint-Denis, 96, Montréal.
- ° Sir W.-H. HINGSTON, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Compagnon du Bain, Membre de l'Académie de Léopold, Membre de la Société Pollichia de Bavière, Membre honoraire de la Société Gynécologique de Boston, etc.—Résidence, rue Sherbrooke, 882, Montréal.
- L.-D. DESJARDINS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Ste-Catherine, 2089, Montréal.
- J.-D. MIGNAULT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Bleury, 155, Montréal.
- J.-P. CHARTRAND, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Saint-Denis, 648, Montréal.
- L.-A. DEMERS, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine. Résidence, rue Berri, 139, Montréal.
- J.-J. GUERIN, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, rue Dorchester, 909, Montréal.
-

PROFESSEUR HONORAIRE

EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPPELLE, Ecuyer,  
Docteur en Médecine ; ancien professeur de Physiologie à l'Université Laval.—Résidence, rue Sherbrooke, Montréal.

---

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE  
MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

---

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

# FACULTE DES ARTS

---

A QUÉBEC

---

DOYEN

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Protonotaire Apostolique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

Mgr JOSEPH-CLOVIS K.-LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique, Membre de la Société Géologique de France, de la Société Géologique d'Amérique, de la Société Française de Physique et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie et chargé du cours de Botanique.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, en Philosophie et en Saint-Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

- M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire.
- M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.
- M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.
- Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Prêlat Domestique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie.—Résidence, Ottawa.
- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie et Protonotaire Apostolique ; Professeur de Droit naturel.
- M. LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- L'hon. CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Economie politique.
- M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Apologétique chrétienne.
- M. ALFRED-S. LORTIE, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.
- M. ALBERT DION, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Littérature latine.
- M. AMÉDÉE GOSSELIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Lettres ; Professeur d'Histoire du Canada.
- M. FRANÇOIS PELLETIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.
- M. HENRI SIMARD, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie ; Professeur d'Astronomie.

M. C. ROY, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Philosophie ; Professeur de Littérature française.

M. A. RIVARD, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Bachelier en Droit ; Professeur d'élocution.

*Curateur du Musée Numismatique*

M. A. RHEAUME, Bachelier ès Arts et Licencié en Théologie.

*Curateur du Musée Zoologique*

M. CHS E. DIONNE

A MONTREAL

DOYEN

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S.

SECRÉTAIRE

M. GUSTAVE BOURASSA

PROFESSEURS

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. H.-A. VERREAU, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'histoire du Canada.

- M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire*,  
Professeur d'Histoire universelle.
- M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire*,  
Docteur en Théologie ; Professeur d'Elo-  
quence.
- M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire*,  
Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.
- M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*,  
Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur  
de Droit naturel.
- M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire*, Che-  
valier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Aca-  
démie ; Professeur d'Economie industrielle.—Rési-  
dence, rue Sainte-Catherine, 1999, Montréal.
- M. E. BALETTE, *Professeur titulaire*, Officier de la Légion  
d'Honneur ; Professeur de Mathématiques.—Rési-  
dence, rue Saint-Hubert, 257, Montréal.
- M. C.-A. PEISTER, *Professeur titulaire* ; Professeur de  
Chimie.—Résidence, rue Mignonne, 1205, Montréal.
- M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* ; Professeur  
d'Histoire moderne.—Résidence à St-Lin.
- M. ZOTIQUE RACICOT, *Professeur titulaire* ; Profes-  
seur d'Histoire ecclésiastique.—Résidence, Arche-  
vêché de Montréal.
- M. PHILIPPE CHOQUETTE, *Professeur titulaire*,  
Maître ès Arts, Directeur du Laboratoire de la Pro-  
vince de Québec, Membre fondateur de la Société  
Internationale des Electriciens ; Professeur de Phy-  
sique.—Résidence, Séminaire de St-Hyacinthe.
- M. GUSTAVE BOURASSA, *Professeur titulaire*, Doc-  
teur en Droit Canon, Licencié en Théologie ; Pro-  
fesseur de Littérature française.—Résidence, 498,  
rue Sherbrooke.
- L'honorable LOUIS.-A. JETTÉ, *Professeur agrégé*, Doc-  
teur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Pro-

fesseur d'Economie politique.—Résidence, Spencer-Wood.

M. PAUL WIALARD, *Professeur agrégé* ; Professeur d'Elocution.—Résidence, 704, rue Sherbrooke.

M. ELIE AUCLAIR, *Professeur agrégé* ; Bachelier ès Arts. Docteur en Théologie et en Droit canon ; Professeur de Philosophie.—Résidence, 113, rue Rachel.

---

### PROFESSEURS ÉMÉRITES

SA GRANDEUR MGR P.-L.-N. BRUCHËSI, Archevêque de Montréal, ancien professeur à la Faculté des Arts.

SA GRANDEUR MGR J.-M. EMARD, Evêque de Ste-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la Faculté des Arts.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

*Annexée à la Faculté des Arts*

PRINCIPAL

M. U.-E. ARCHAMBAULT

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. EMILE BALÈTE

PROFESSEURS

- M. EMILE BALÈTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal à l'Ecole.—Résidence, rue Saint-Hubert, 257.
- M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, de Physique industrielle et de Chimie analytique à l'Ecole.—Résidence, rue Craig, 344.
- M. JOSEPH HAYNES, Professeur d'Architecture et de Construction, Construction de Machines, Travaux publics, chemins de fer et Dessin.—Résidence, Avenue de l'Hôtel-de-Ville, 237.
- M. FRÉDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques élémentaires.—Résidence, rue Saint-Hubert, 321.
- M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale et appliquée.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier.
- M. ALEXANDRE BONIN, Professeur de Physique, Chimie, Géométrie descriptive ; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur.—Résidence, rue Saint-Denis, 94.



# Élèves et autres Étudiants admis à suivre les cours à Québec

ANNÉE 1897-98

## 1<sup>o</sup> FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1)

MM. Adams, P.-F., *St-Georges, Terre-neuve*, (2).

Aubert, Albert, *Québec*.

Auger, Charles, *Québec*.

Blanchet, Frs, *Québec*.

Brunet, Eugène, *Québec*.

Bureau, Joseph, *Québec*.

Cahill, Richard, *Burlington*, (2).

Cayouette, Fénelon, *Québec*.

Caron, Ivanhoé, *Québec*.

Caron, Nazaire, *Québec*.

Castonguay, Esdras, *Québec*.

Cloutier, Emile, *Trois-Rivières*.

Conway, William, *Chatam*.

Cormier, Henri, *St-Jean, N. B.*

Côté, Frs-Xavier, *Québec*.

Coyne, Henry, *Springfield*, (2).

Denoncourt, Eugène, *Trois-Rivières*.

Dupont, Alfred, *Québec*.

Filteau, Albert, *Québec*.

Freeman, Robert, *Springfield*, (2).

Gagnon, Adélar, *Québec*.

Gagnon, Ernest, *Rimouski*, (2).

Galerneau, Isaië, *Québec*, (2).

Garneau, Adolphe, *Québec*, (2).

Gélinas, Arthur, *Trois-Rivières*.

Gelley, Thomas, *Québec*.

Gillen, Richard, *Nouvelle-Orléans*.

Giroux, Emile, *Québec*.

Gosselin, Joseph, *Québec*.

Gosselin, Odilon, *Québec*.

Guimont, Odilon, *Québec*.

Guimont, Roméo, *Québec*.

Huot, Antonio, *Québec*.

Labrecque, Joseph, *Québec*.

Lafrance, Napoléon, *Québec*.

Lalonde, W.-Nap., *Burlington*.

Lambert, Zoël, *Québec*.

Lamontagne, François, *Québec*.

Lamontagne, Raymond, *Québec*.

(1) Les noms de lieux, dans la Faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

(2) Ordonné prêtre pendant l'année.

- MM. Lapointe, Arthur, *Québec*.  
Larue, Luc, *Québec*.  
Lavoie, Edouard, *Québec*.  
Lebon, Wilfrid, *Québec*.  
Lemay, Léonidas, *Québec*.  
Lessard, Auguste, *Québec*.  
Lessard, Emile, *Trois-Rivières*.  
Martin, Eloi, *Chatam*.  
Martin, P.-Emile, *Québec*.  
Maurais, Eugène, *Québec*.  
McDermott, Th.-E., *Montréal*, (2).  
Mercier, Edmond, *Rimouski*.  
Montreuil, Ernest, *Québec*, (2).  
Murphy, Michael, *St-Jean, N. B.*  
Noël, Léonidas, *Rimouski*.  
O'Malley, Edward, *Springfield*.  
Paradis, Joseph, *Québec*, (2).  
Pelletier, Georges, *Québec*.  
Pelletier, Jos.-R., *Québec*.  
Perron, Ulric, *Québec*, (2).  
Plamondon, Charles, *Québec*.  
Poirier, Albert, *St-Jean, N. B.*  
Provencher, Arthur, *Québec*.  
Rochette, Charles, *Québec*.  
Roy, Alexandre, *Québec*.  
Roy, Joseph, *Québec*.  
Roy, Stanislas, *Rimouski*.  
Roy, Wilfrid, *Québec*.  
Schweigmann, J.-Carl., *Vincennes*.  
Servais, Arthur, *Portland, Orég.*, (2).  
Simard, Abel, *Chicoutimi*.  
Tessier, Charles, *Québec*.  
Vallée, Thomas, *Québec*.  
Vézina, Albert, *Burlington*.  
Voyer, Elzéar, *Québec*, (2).  
Whelan, Stephen, *Havre-de-Grâce, T. N.*

2<sup>o</sup> FACULTÉ DE DROIT

- MM. Barrette, A., *St-Barthélemi*.  
Bélanger, E., *L'Avenir*.  
Bergeron, R., *Lévis*.  
Bourque, T., *St-Grégoire*.  
Bolduc, A., *St-Victor de Tring.*  
Bégin, E., *Sherbrooke*.  
Cabana, C., *Sherbrooke*.  
Cannon, A., *Québec*.  
Carbray, T., *Québec*.  
Chauveau, A., *Québec*.  
Chauveau, C., *Québec*.  
Chapleau, E., *Hedleyville*.  
Couillard, A., *Rimouski*.

(2) Ordonné prêtre pendant l'année.

- MM.** Darveau, V., *Lévis*.  
Delâge, H., *Québec*.  
Delisle, A., *Cap Santé*.  
Dion, A., *Rimouski*.  
Drouin, O., *Québec*.  
Dufour, A., *Baie St-Paul*.  
Dugal, F., *Fraserville*.  
East, O., *St-Augustin*.  
Fortier, G., *Québec*.  
Fortier, H., *Ste-Marie, Beauce*.  
Gadoury, E., *Ste-Elizabeth*.  
Gagnon, E., *Baie St-Paul*.  
Gagnon, P., *Port Daniel*.  
Galipeau, A., *Maskinongé*.  
Grandbois, A., *St-Casimir*.  
Guay, E., *Québec*.  
Guilbault, R., *Québec*.  
Huard, A., *Québec*.  
Hudon, F., *St-Romuald*.  
Lacombe, G.-A., *Montréal*.  
Lagueux, J., *St-Romuald*.  
Laliberté, N., *Warwick*.  
Langlois, P.-W., *Québec*.  
Lancôt, J.-A., *Québec*.  
Lapointe, E., *Trois-Pistoles*.  
Lapointe, S., *Malbaie*.  
Larue, R., *Québec*.  
Lavoie, J.-J., *St-Philippe de Néri*.  
Mackenzie, M., *St-Gervais*.  
McClintock, L., *Québec*.  
O'Sullivan, J., *Québec*.  
Paradis, L., *St-Malachie*.  
Perrault, G., *Malbaie*.  
Perrault, J.-E., *Malbaie*.  
Pouliot, A., *Ste-Croix*.  
Roy, A., *Lévis*.  
Roy, E., *Québec*.  
Roy, Eug., *Lévis*.  
Rioux, V.-E., *Sherbrooke*.  
Vachon, O., *St-François, Montmagny*.

3<sup>e</sup> FACULTÉ DE MÉDECINE

- MM.** Beaudet, Esdras, *St-Jean Deschaillons*.  
Beaudet, Eugène, *St-Jean Deschaillons*.  
Beaumier, Z., *New-Market, N. H.*  
Bégin, W., *St-George de Windsor*.  
Belisle, L., *Deschambault*.  
Bergeron, R., *St-Antoine de Tilly*.  
Bernard, L., *Québec*.  
Bibault, F.-E., *Maskinongé*.  
Blais, A., *Berthier, (en bas)*.

- MM. Blondin, A., *Stormont*.  
Boisly, E., *Chicoutimi*.  
Bolduc, E., *St-Valier*.  
Bolduc, E., *Québec*.  
Boulanger, T., *Québec*.  
Boutin, F.-A., *Ste-Marguerite*.  
Brunelle, L., *St-Etienne des Grès*.  
Brunet, M., *Québec*.  
Caron, A., *Sandy-Bay*.  
Chabot, N., *Ste-Claire*.  
Chambers, E., *Québec*.  
Chauveau, P., *Québec*.  
Chrétien, T., *Ste-Marguerite*.  
Cloutier, Léon, *Québec*.  
Cloutier, Saül, *St-Prosper, Champlain*.  
Comtois, Z., *St-Barthélemi*.  
Dagneau, C., *Québec*.  
Delany, W., *Québec*.  
Degagné, Z., *Eboulements*.  
Désilets, E., *Ste-Gertrude*.  
Descareau, E., *St-Basile*.  
Deschênes, L., *Ste-Flavie*.  
Desrochers, Jules, *Lotbinière*.  
Desrosiers, V., *Sandy-Bay*.  
DeVarennes, Joseph, *Québec*.  
Dion, A., *L'Islet*.  
Dionne, E., *Cucouna*.  
Doucet, N., *Maskinongé*.  
Drouin, Alfred, *Chicago*.  
Drouin, Odilon, *St-Joseph, Beauce*.  
Dugal, A., *Québec*.  
Enright, W., *Port-Daniel*.  
Fiset, E., *Rimouski*.  
Fillion, E., *St-Romuald*.  
Flood, W., *Québec*.  
Fortier, S.-C., *Lévis*.  
Gagnon, T.-L.-P., *St-Pacôme*.  
Gauthier, L., *Québec*.  
Gauthier, L.-P., *Ste-Anne des Monts*.  
Garon, J., *Trois-Pistoles*.  
Garant, J.-H., *Sherbrooke*.  
Gélinas, J., *Shawenegan*.  
Giguère, E., *Québec*.  
Gilbert, Emile, *St-Arsène*.  
Gilbert, Joseph, *St-Augustin*.  
Giroux, A., *Charlesbourg*.  
Gosselin, J., *Québec*.  
Grenier, Edouard, *St-Maurice*.  
Grenier, Emile, *Québec*.  
Hamel, A., *Québec*.  
Houle, P., *St-Robert*.  
Kane, D., *Malbaie*.  
Lacerte, E., *Lévis*.

Larue, Henri, *St-Augustin*.  
Larue, Robert, *Québec*.  
Lavoie, E., *Trois-Pistoles*.  
Leclerc, L., *Charlesbourg*.  
Lemieux, D., *Québec*.  
Marcotte, J.-B., *St-George de Windsor*.  
Martin, V., *Carleton*.  
Mas-on, J., *Grosse-Isle*.  
Mayrand, R., *Pointe-aux-Trembles*.  
Michaud, Edouard, *St-André*.  
Michaud, Joseph, *Québec*.  
Michaud, Thomas, *St-Philippe de Néri*.  
Mélançon, A., *St-Guillaume d'Upton*.  
Milette, P., *St-Etienne des Grès*.  
Montreuil, L., *Lévis*.  
Morneau, P., *St-Romuald*.  
Paradis, David, *Charlesbourg*.  
Paradis, Philippe, *St-Alphonse, Chicoutim*.  
Pelletier, A., *Matane*.  
Pepin, George, *Warwick*.  
Pepin, Rodolphe, *Nicolet*.  
Pinault, L.-G., *Rimouski*.  
Poirier, J., *St-Félix de Valois*.  
Poliquin, E., *Portneuf*.  
Roger, O., *St-Antoine de Tilly*.  
Roy, J.-B.-T., *Québec*.  
Samsen, J., *Québec*.  
Taschereau, G., *St-Joseph, Beauce*.  
Thibaudcau, E., *Québec*.  
Toussignant, H., *Chicoutimi*.  
Vachon, J.-L., *St-Joseph, Beauce*.  
Vaillancourt, A., *St-Sylvestre*.  
Verret, Bernard, *Québec*.  
Verret, Joseph, *St-Ambroise*.  
Warren, D., *Chicoutimi*.

PHARMACIE

**MM.** Flamondon, G., *St-Raymond*.  
Roy, A., *Québec*.

4<sup>o</sup> FACULTÉ DES ARTS

**MM.** Boivin, H., *Québec*.  
Bussièrès, L., *Québec*.  
Gauvreau, F., *Québec*.  
Languedoc, E., *Québec*.  
O'Sullivan, H., *St-Ambroise*.  
Parent, E., *Québec*.  
Saucier, T., *Québec*.  
Turgeon, F.-X., *Québec*.

## Grands Séminaires affiliés

---

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Evêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.—*Sainte-Anne de la Pocatière.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.—*Rimouski.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL.— Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.—*Chicoutimi.*

---

## Collèges affiliés

---

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

- LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.—Supérieur, Mgr J.-C. K.-Lafamme, Protonotaire Apostolique.
- LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.— Supérieur, Révérend J.-A.-Ir-Douville.
- LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne de la Pocatière*.— Supérieur, Révérend Dom. Pelletier.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blainville*.—Supérieur, Révérend M. H. Cousineau.
- LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Trois-Rivières*. — Supérieur, Révérend M. J. Baril, Chanoine.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.— Supérieur, Révérend M. L.-J. Langis, V. G., Chanoine.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.—Supérieur, Révérend M. V. Huart.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.—Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy,
- LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.—Supérieur, Révérend M. C.-Ed. Carrier.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE, *Saint-Hyacinthe*.—Supérieur, Révérend M. A. Duménil, Chanoine.
- LE PETIT SÉMINAIRE DE MONNOIR, *Sainte-Marie de Monnoir*.—Supérieur, Révérend M. J.-A. Lemieux.
- LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, *L'Assomption*.—Supérieur, Révérend M. M. Légaré.
- LE COLLÈGE DE JOLIETTE, *Joliette*. — Supérieur, Révérend P.-C. Beaudry, C. S. V., V. F.
- LE COLLÈGE SAINT-LAURENT, *Saint-Laurent*, près de Montréal.— Supérieur, Révérend Père McGarry, C. S. C.
- LE COLLÈGE BOURGET, *Rigaud*.—Supérieur, Révérend Père J. Charlebois, C. S. V.
- LE COLLÈGE DE MONTRÉAL, *Montréal*.—(Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S., 1181, rue Sherbrooke ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S., 1197, rue Sherbrooke.)
- LE COLLÈGE DE VALLEYFIELD, *Valleyfield*.— Directeur, M. l'abbé F.-C. Allard.

## Collège agrégé

---

L'agrégation à l'Université Laval est accordée aux collèges situés en dehors des limites de la Province de Québec. Pour être agrégés, les collèges s'engagent 1<sup>o</sup> à enseigner toutes les matières exigées pour les épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2<sup>o</sup> à faire subir à leurs élèves, pour l'obtention des titres universitaires, des examens absolument semblables à ceux des collèges affiliés.

LE COLLÈGE DE SAINT-DUNSTAN, *Charlottetown, I. P. E.*— Recteur,  
Révérend Peter Curran.

---



# GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À JUILLET 1897. (1)

## BACHELIERS

### 1<sup>o</sup> BACHELIERS ÈS SCIENCES

#### MESSIEURS

- 1856—Jean Delège.  
Hammond Gowen.  
1859—Hubert Beaudet.  
Charles-A. Delège.  
Narcisse Fortier.  
François Gagné.  
1861—Auguste Laverdière.  
Hilaire Marceau.  
Raphaël Danis.  
1862—Honoré Constantin.  
O.-C. Godin.  
1863—Wilfred Couture.  
Louis-David Larocé.  
Conrad Gill  
1864—Zéphirin Lorrain.  
1865—Pierre Boity.  
Paul Larocque  
Antoine Ouellet.  
1866—Ernest Audette.  
Elzéar Couture.  
Philéas Lessard.  
Herméégilde Dubé.  
J.-O. Dubois.  
Arthur Duval.  
1867—Etienne Grondin.  
William Sheehy.  
François Cinq-Mars.  
Joseph Marquis.  
1868—Réal Guénard.  
Nazaire Pâquet.  
1869—Zéol Lambert.  
1870—Eutrope Dionne.  
James Bal'antyne.  
Joseph Dumas.  
Louis Hébert.  
Zéphiria Caron.  
Pierre Genest.  
Honoré Julien.  
Napoléon Lemoine.

#### MESSIEURS

- 1871—Ari'a Cherrier.  
Arthur Desjardins.  
Charles-Phil. Richard.  
Lionel Lindsay.  
Frédéric Tétreault.  
Pierre Ruel.  
Arsène Piché.  
Arthur St-Louis.  
Ferdinand Gauvreau.  
1872—Raymond Caisse.  
Antoine Lemay.  
Ernest Duguay.  
Philippe-Joseph Brady.  
Edmond Duchesnay.  
1873—Edouard Lamontagne, Q.  
Alphonse Beaudet, Q.  
Gabriel Cloutier, S.-A.  
Jean-Baptiste Bérubé, Q.  
Charles Lespérance, Q.  
Joseph Bouliane, S.-A.  
Joseph Drapeau, S.-A.  
Jean Pelletier, S.-A.  
1874—Norbert Proulx, N.  
Olivier Beauchesne, N.  
Olivier Mathieu, Q.  
Edouard Pagé, Q.  
Jules Quesnel, S.-T.  
Adolphe Blondin N.  
Anthime Carrières, S.-T.  
1875—Joseph Brousseau, Q.  
Stephen Proulx, N.  
Alfred Pâquet, Q.  
Félix Pinault, R.  
1876—Philippe Hébert, N.  
Edouard Belleau, Q.  
Louis Tremblay, S.-A.  
Anatole Camiré, N.  
Charles Tessier, N.  
Zotique Legris, N.

(1) Voir plus loin les gradués de 1897-98.

MESSIEURS

- 1877—Edmond Paradis, Q.  
Philippe Dechêne, S.-A.  
Herménégilde Bouffard, Q.  
Etienne Gosselin, S.-A.  
Louis Lessard, S.-A.
- 1878—Louis Gagnon, Q.  
George Bellerive, Q.  
Achille Thibault, R.  
Stanislas Doucet, N.  
Charles Gouin, Q.  
George Paquin, Q.  
Maxime Fillion, Q.  
Charles Leclerc, S.-A.  
Arthur Gouin, Q.
- 1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.  
Rodrigue Laberge, S.-T.  
Alfred Perron, R.  
Achille Rousseau, Q.
- 1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.  
L.-E. Pelletier, Q.  
Luc Hébert, N.  
Lucien Lavallée, N.  
Théophile Paré, N.
- 1881—Louis Coulombe, Q.  
Louis Lepage, R.  
Joseph Sirois, R.  
Olympe Joly, J.
- 1882—Jules Eug.-Aurélien Angers, Q.  
Joseph Octave Langlois, Q.  
Louis-Adolphe Grenier, Q.  
Joseph Elzéar Galarneau, Q.  
Louis Rousseau, S.-A.  
David Gagnon, S.-A.  
Philippe Delisle, S.-A.  
Abel Tremblay, C.  
Edmond Joncas, Q.  
Alfred Manseau, Jol.  
Thomas Marcoux, Q.  
Telephore Simard, Q.  
Jos. - Adélar - Alf. Caston-  
guay, Q.  
François-Joseph Langlais, Q.
- 1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.  
Jos.-Ulric East, Q.  
Honoré Garneau, T.-R.  
Antoine Langs, R.
- 1884—André Michaud, Q.  
C.-Olivier Lafèche, N.
- 1885—C. Rossire Paquin, Q.  
M.-J.-Napoléon Picher, Q.  
Robert Brady, N.
- 1886—C.-Etienne Cloutier, Q.  
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
- 1887—O. de Larouche, C.  
Charles Guilbault, Jol.
- 1888—Félix Dugal, Q.  
Michel-T.-P. Lambert, Q.  
Ernest Sylvestre, Jol.  
Wilfrid Laurendeau, Jol.

MESSIEURS

- 1888—Arthur Asselin, Jol.  
Placide Desrosiers, Jol.  
Zénon Fontaine, Jol.  
Pierre Pichette, Jol.  
Albert Forget, Jol.
- 1889—Pierre Leclerc, Q.  
Adélar Riverin, Q.  
Albert-Alphonse Jobin, Q.  
Rom. Fiset. Rim.  
Benjamin Morin. Nic.  
Camillo Houle, Jol.  
J. O. -Alexandre Champoux, Jol.  
J.-Urgel Sévigny, Jol.  
J.-H.-Ozias Archambeault, Jol.  
J.-Alfred Pelletier, Jol.  
Joseph Beaulieu, Jés.
- 1890—T. Fortin, Chic.  
N. Legault, Bour.  
A. Lessard, Q.  
G. Racette, Jol.  
U. Verreau, Rim.  
F. Beaudry, Jés.  
E. Lavigne, Jés.
- 1891—J. Bergeron, T.-Riv.  
Z. Malo, Monn.  
G. Pion. Monn.  
J.-T. Lachance.  
F.-A. -A. Labelle, Bour.  
J. Boivin, Monn.  
N. Lambert.  
E. Vézina, Ste-A.  
O. Lapointe, Bour.  
H. Pelletier, Ste-A.  
J. Demers, Jés.  
J. Lapierre, Jés.  
J.-F.-B.-M. Deschênes, Q.  
A. Turcot, Q.  
A. de Beaulieu Pelletier, Q.  
G. Gosselin, Q.
- 1892—L. Pricce le Boef, Ste-T.  
A. Dubreuil, St-H.  
H. Jssmin, St-H.  
A. Lavimodière, St-II.  
Z. Cordeau, St-H.  
P. Morissette, St-H.  
L.-O. Deslandes, Mon.  
I.-L. Perron, Mon.  
C.-B. Rouleau, Rim.  
G.-A. Côté, Sher.  
A. Tessier, Chic.  
P.-E. Rouleau, Ste-A.  
J.-A. Lortie, Q.  
E. Dubeau, Jés.  
P. Ostiguy, Jés.  
H. Boisvert, Q.  
F. Vincent, Q.  
R. Guay, Q.  
E. Darvenu, Q.  
A. Morisset, Q.

MESSIEURS

- 1892—A. Comeau, T.-Riv.  
 G. Normand, T.-Riv.  
 G. Bourgeois, T.-Riv.  
 A.-E.-F. Godéau, Ass.  
 J.-M. Boucher, Jol.  
 L.-A.-A. Rivet, Jol.  
 J.-A. Moreau, Jol.  
 J.-A.-A. Dostaler, Jol.  
 P.-Z. Bernier, Jol.  
 J.-A. Sylvestre, Jol.  
 L. deG. Belzile, Rim.  
 L. Chalifoux, St-Hya.  
 O. Ledoux, St-Hya.  
 J.-A.-G. Ducharme, Jol.
- 1893—J. Lamarche, Ass  
 A. Archambault, Ass.  
 H. Dubreuil, St-Hya.  
 J.-E. Bernier, L.  
 J. Larivière, Mon.  
 T. Bruneau, Jés  
 A. Claveau, Chic.  
 C.-L.-V. Gaudet, Ste T.  
 J.-O. Caron, Ste-A.  
 E. Desjardins, Jés.  
 J. Mercier, Q.  
 F.-X. Duplessis, Q.  
 D.-B. Brunel, Jol.  
 E. Desrochers, Jol.  
 A. Noisieux, Jol.  
 O. Grégoire, Jol.  
 Frs Borduas, Mon.  
 A. Fontaine, Mon.
- 1894—H. Lafleur, Bour.  
 W. Lamy, Sher.  
 J. Lesage, Jé.  
 A. Ouellet, Rim.  
 J.-B. Dupuis, Ass.  
 E. Rousseau, Nic.  
 J. Roy, Rim.  
 J.-E.-A. Primeau, M.  
 J.-D.-A. Mercier, Q.  
 G.-A. Taschereau, Jés.  
 G. Touchette, M.  
 K. Fontaine, Nic.  
 L.-E.-A. Parrot, Q.  
 H. LaRue, Q.  
 J.-F. Daniel, Jol.  
 J.-J. Pageau, Ste-A.  
 J.-G.-E. Cartier, Nic.  
 J. Poissant, M.  
 J.-T. Loranger, Jés.  
 A. Bélanger, Jés.  
 C. Amiot, Jés.  
 A. Garneau, Q.  
 V. Martin, Q.  
 G. Poliquin, Q.
- 1895—Jos Alard, T.-Riv.  
 J.-D. Warren, Chic.  
 A.-C.-A. Langlois, Q.

MESSIEURS

- 1895—J.-P.-C. Lemieux, Q.  
 R. Laurier, Ass.  
 E. Guertin, Nic.  
 J. Bernard, T.-Riv.  
 E. Garceau, T.-Riv.  
 A. Robert, St-II.  
 C. Cabana, Sher.  
 Wilf. Bégin, Sher.  
 J.-E.-H. Garand, Sher.  
 J.-R. Chrétien, Lévis.  
 A. Hétu, Jol.  
 A. Poirier, Jol.  
 A. Grenier, Jol.  
 A. Bourque, Jol.  
 A. Lévêque, St-II.  
 E.-H. Bégin, Sherb.  
 A. Archambault, St-II.  
 J.-A. Bourque, Nic.  
 Ern. Lavoie, Rim.  
 J. Lacharité, Nic.  
 Ant. Couillard, Rim.  
 J. Pilon, Ste-T.  
 L. M.-P. St-Martin, Ste T.  
 E.-A. Blais, Q.  
 F.-P. Lamontagne, Q.  
 C. Brodeur, Jés.  
 Th. Lefrenière, Jol.  
 E. Goyet, Jol.  
 F.-X. Forest, Jol.  
 N.-A. Millette, Jol.  
 A. Derome, Jol.  
 M. Pominville, Bour.  
 P.-A. Séguin, M.  
 F. Leclere, Ass.  
 Z. Aumon, Ass.  
 A. Sylvestre, Ass.  
 P.-A.-N. Gagné, Chic.  
 J.-A. Savignac, Ste-T.  
 A. Ducharme, Nic.  
 H. Montambeault, Nie.  
 G.-E. Pepin, Nic.
- 1896—J. Alfred, Drouin, Q.  
 Joseph-A. Labrecque, Q.  
 Jos.-E. Rochette, Q.  
 Bern.-D. Verret, Q.  
 N. Morin, Mon.  
 H. Choquette, Mon.  
 T. Fontaine, Mon.  
 L.-N.-P. St-Martin, St-II.  
 J.-E.-C. Auger, Q.  
 J.-A. Dubeau, Jol.  
 Robert, Larue, O.  
 J.-E. Dion, Ste-T.  
 M.-E. Désilets, Nic.  
 A. Allard, Ass.  
 A. Trahan, Nic.  
 J. Gladu, Bour.  
 J. Lebeau, St-II.  
 A. Goyette, St-II.

MESSIEURS

- 1891—C. Bélanger, St-H.  
 J. Cormier, St-H.  
 C.-V. Darveau, St-D.  
 1897—J. Michaud, Q.  
 J. Garceau, T.-R.  
 J. A. Ouellet, Chic.  
 O. Maynard, Mont.  
 A. Drapeau, Rim.  
 J.-N. Roy, Rim.  
 L. Cordeau, St-H.  
 E. Labrèche, Ass.  
 J.-B. Martineau, Ass.  
 R. Guilbault, Ass.  
 L.-A. Lamarche, Ass.  
 F. Théoret, Bour.  
 A. Champagne, Jol.  
 J.-A.-N. Rvet, Ass.  
 L.-J. Dugal, Q.  
 S.-E. Levesque, Chic.

MESSIEURS

- 1897—P.-C. Dagneau, Q.  
 J.-L. Lemay, Q.  
 J.-P.-E. Pouquin, Q.  
 C.-B. Rochette, Q.  
 J.-O. Ea-t, Q.  
 J.-A. Faucher, Sher.  
 E. Rioux, Sher.  
 C.-D. Paradis, Ste-A.  
 L.-J. Archambault, Bour.  
 J. Thauvette, Bour.  
 O. Hébert, Nic.  
 A. Béliveau, Nic.  
 J.-A. Godbout, Jés.  
 A. Haymond, Jés.  
 E. Dion, St-H.  
 A. Delage, St-H.  
 J.-P. Gendron, St-H.  
 E. Lalortune, Ass.

2° BACHELIERS ES LETTRES

MESSIEURS

- 1856—Richard Alleyn.  
 Charles Dallaire.  
 Isale Jodoin.  
 1857—Joseph Nadeau.  
 1859—Mathias Huot.  
 1861—Pierre MacKay.  
 Marcel Chabot.  
 Patrick Doherty.  
 Napoléon Laliberté.  
 Henri-Thomas Taschereau.  
 1864—Henri Paquet.  
 1865—Théodore Jobin.  
 1866—Crawford Lindsay.  
 Philippe Sylvain.  
 1867—Henri Delagrave.  
 1868—Isidore-Noël Belleau.  
 Basile Desrochers.  
 Anselme Déziel.  
 Edouard Labrecque.  
 Allyre Collet.  
 Charles Darveau.  
 1869—Henri Tétu.  
 Apollinaire Gingras.  
 Narcisse Proulx.  
 Onéiphore Turgeon.  
 Théodule Delagrave.  
 Adjutor Turcotte.  
 Frédéric Gauthier.  
 1870—J.-B. Honoré Chouinard.  
 Charles Clément.  
 Ernest Delisle.  
 Félix Gendron.  
 1871—Théophile Gonthier.  
 Adalbert Blanchet.

MESSIEURS

- 1871—Cléophas Gagnon.  
 Antoine Gobeil.  
 Lawrence Cannon.  
 1872—Narcisse Parant.  
 Napoléon Bernier.  
 Peter O'Leary  
 1874—Adjutor Samson.  
 1875—Jean Gosselin, Un.  
 David Pampalon, Q.  
 Emile Lionne, Un.  
 Arthur Poliquin, Un.  
 Charles Couture, Un.  
 Eudore Poirier, S.-T.  
 1876—Thomas Chapaie, Un.  
 Lt.-Jos. Bourassa, S.-A.  
 Frs.-Xav. Gosselin, Et. pr.  
 René Labbé, S.-A.  
 Joseph Bergeron, Q.  
 Abraham Paradis, Q.  
 Olivier Moisan, Q.  
 1877—Joseph Turcotte, Q.  
 Victor Charland, Q.  
 Joseph-Edmond Roy, Un.  
 George Lemay, Q.  
 Eugène Belleau, Q.  
 1878—Edouard Bouffard, Q.  
 Pierre Langlois, S.-T.  
 Joseph-E. Desrochers, Q.  
 Le-Elie d'Anjou, R.  
 1879—A.-Philippe-E. Panet Et. pr.  
 Siméon Tomigny, N.  
 Arthur Delisle, Q.  
 1880—Osiac Gagnon, Sh.  
 Eusèbe Belleau, L.

MESSIEURS

- 1880—Chs-Edouard Dorion, Q.  
Joseph Fortin, Q.
- 1881—Alfred Létourneau, Q.  
Joseph Lavoie, S.-A.  
Chs-Eugène D'Amour, R.  
Edmond Lachapelle, As.
- 1882—Edouard Letendre, Q.  
Ls-Albert-Renvoyé Rousseau, Q.  
Hor.-Ernest Choquette, St-II.  
Vilfrid Laros\*, As.  
Auguste Rocher, As.  
Edmond Perrault, Jol.
- 1883—Emeric Legault, S.-L.  
Henri-E. Vanier, St-L.  
Joseph Ferland, Jol.
- 1884—Ludovic Brunet, Q.  
Sérapin Mshu, Q.  
Victor Lessard, Q.  
Henri-Arthur Lachance, Q.  
Omer Beaubien, Q.
- 1885—Zeus Boucher, N.  
Jules Constantin, Q.
- 1886—Ephraïm Bédard, Q.  
A. Gosselin, Q.  
C.-Arthur Pettigrew, Q.  
Charles Verge, Q.  
Oscar Brodeur, Sher.  
H. Préfontaine, Sher.  
Alexandre Lippé Sher.  
Joseph McKinnon, S.-L.  
Godefroi Langlois, S.-L.  
Jean-Bte Papillon, Nic.  
Jules-E. Côté, Et. pr.
- 1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.  
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.  
Noé Prud'homme, Jol.  
A.-E. Aubry, S.-T.
- 1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.  
G.-A. Coderre, Sher.
- 1889—Julien Chabot, Q.  
Henri Hébert, Nic.  
Jules Dorion, Q.  
Michel-L. Lamarre, Jés.  
Pierre Barr tte, Jés.
- 1890—B. Benoit, S.-T.  
H. Joannet, S.-T.  
J. Boissonnault, S.-T.  
M. de la Bruère, S.-H.  
A. St-Amour, S.-H.  
R. Beaudoin, Ass.  
V. Larose, Ass.  
A. Marsan, Tr.-Riv.  
O. Bellemare, Tr.-Riv.  
T.-M. Préville, Jol.  
J.-A. Berioier, Jol.  
H. Fréchet, Jol.  
J.-E. Bolduc, Q.  
A. Pepin dit Lachance, Q.  
J. Décarrie, Jés.

MESSIEURS

- 1890—J. Guérin, J's.
- 1891—M.-L.-I. Eersment, Ass.  
E. Meunier, Jol.  
J.-A. Guilbault, Jol.  
F.-X. Guay, Chic.  
A. Fortier, Jés.  
H.-B. Bellerose, Jol.  
V. Collette, Monn.  
I. B' langer.  
J. Chauveau, Rim.  
H. Joanne'te.  
D. Hoberge, Mont.  
A. Roivin, Mont.  
A. Trudeau, Mont.  
V. Vachon, St-H.  
W.-A.-E. Flynn, Rim.  
J. Gadoury.  
J. Chevalier.  
L. Racicot.  
J.-B. Ménard, S.-L.  
J.-W. Lavergne, St-L.  
T. Vanasse, Nic.  
J.-H. Riopelle.  
F.-A. Grondin,  
E. Dessert,  
E. Martin, Rim.  
P. Lamontagne, Q.  
C.-F. Delage, Q.
- 1892—J.-A.-S. La Vallée, Jol.  
D.-L. Richard, Jol.  
C. Lamothe, T.-Riv.  
J. Richard, T.-Riv.  
T. Beaudoin, T.-Riv.  
L.-A. Dumenuil, St-H.  
C. Vermet, St-L.  
E. Hébert, St-L.  
J.-U. Viau, St-L.  
A. Hudon, St-L.  
J. McCarby, S.-L.  
J. McGee, St-L.  
A. Mondor, St-L.  
J.-A. Clapperton, Rim.  
E. Joseph, Jés.  
E. Peltier, Jés.  
A. Valois, Jés.  
L. Sicotte, Jés.  
O. Savard, Q.  
E. Lelaïdier, T.-Riv.  
E.-D. Tetreau, St-Hya.  
A.-E. Côté, St-Hya.  
J.-B. Archambault, St-Hya.
- 1893—E. O'Leary, Jés.  
A. Laramée, Jés.  
J. Fortier, Jés.  
P. Audot, Q.  
J.-C. Donaldson, Q.  
A. Lachapelle, Ass.  
O. Paré, Ass.  
J.-A. Désilets, T.-R.

MESSIEURS

- 1894—H. Deschambeault, Ste-T.  
 L. Derome, M.  
 J. Foley, Ass.  
 J.-A.-C. Ethier, M.  
 J.-A. Beaulieu, Ste-T.  
 P.-G.-H. Beaudry, St-II.  
 E. Groulx, Ste-T.  
 O. Paré, Ass.  
 J. Delorme, St-L.  
 J. Leclerc, M.  
 C.-E. Deguise, Bour.  
 A. Simard, Chic.  
 M. Trudeau, M.  
 R. Tremblay, Jés.  
 A. Richard, Jés.  
 W. Kiernan, Jés.  
 K. Raby, Jés.  
 D. Scers, Jés.  
 A. Bélanger, Bour.  
 C. Amiot, Bour.  
 E. Fiset, Rim.  
 J. Mousseau, Rim.  
 E. Beaudet, Q.  
 A. Godbout, Q.
- 1895—R. de Lorimier, Jés.  
 V. Lefebvre, Jés.  
 A. Chauveau, Jés.  
 E. Darche, St-Hyac.  
 D. Caron, St-Hyac.  
 J.-V. Lenoir, M.  
 O. Lapiere, Ass.  
 J.-N.-R. Lagueux, Lévis.  
 J.-A. Grandbois, Nic.  
 G. Rochon, M.  
 R. Leduc, St-Laur.  
 A.-E. Prud'homme, St-L.  
 L.-P. Gauthier, Lévis.  
 J.-C.-H. Dussault, Sher.  
 Tim. LeBel, Rim.  
 E. Tremblay, Chic.  
 J. O'Brien, St-Dunst.  
 J. Archambault, St-L.  
 J.-A. Geoffrion, Ste-T.  
 V. Léonard, Ste-T.  
 J.-O. Lacroix, Ste-T.  
 J.-H. Dampousse, Jol.  
 D.-A. Beaudry, St-Hyac.  
 L.-N. Blanchet, St-Hyac.  
 J.-A. Tremblay, St-Hyac.  
 J.-A.-H. Hebert, M.  
 G. Kent, Bourg.  
 E. Lauzon, Ste-T.  
 Ed. Cooke, T.-R.  
 H.-J. Gaudet, Sher.  
 E. Archambault, M.  
 A. Paré, Ass.  
 A. Nantel, Ste-T.  
 J.-A. Deguire, Jés.  
 E.-E.-J.-B. Gauvreau, Rim.

MESSIEURS

- 1895—E. de Sales Laterrière, Q.  
 J.-J. Desrochers, Q.  
 J.-E. Giguère, Q.  
 J.-N.-E. Lacerte, Lévis.  
 N. Fournier, Jés.  
 H. Sempier, Jés.  
 E. Désaulniers, Jés.  
 C. Fafard, Jés.  
 H. Guérin, Jés.  
 J. Loranger, Jés.
- 1896—J.-A. Hudon, Q.  
 Jos. Gilbert, Lévis.  
 Art. Brière, M.  
 C.-F. Beaulieu, Ste-A.  
 Cl. Domingue, M.  
 G. Comte, Jés.  
 R. Masson, Jés.  
 V.-D. Dérochers, Rim.  
 H. Labrosse, M.  
 Omer Lorrain, Ste-T.  
 J.-A. Kelly, Jol.  
 A. Deschamps, Jés.  
 P.-C.-L. Testard de Montigny, J.  
 Henry Baby, Jés.  
 H. LeBlanc, Ass.  
 A. Barrette, Ass.  
 H. Déquoy, Ass.  
 Z. Forest, Nic.  
 N. Desaulniers, Nic.  
 H. Dufresne, Nic.  
 Le-N. Gill, Nic.  
 E. Blondin, Nic.  
 Elz. Dufort, M.  
 Lud. Fontaine, M.  
 V. Joannette, M.  
 A. Roy, Rim.  
 Ern. Paquin, T.-Riv.  
 O. Casault, T.-riv.  
 L.-L.-L. Brunelle, T.-Riv.  
 G. Desmarais, Mon.  
 Jos.-L.-P. Gagnon, Ste-A.  
 Ad. Hurteau, M.  
 R. Bergeron, L.  
 Alf. Cinq-Mars, M.  
 A. Fortier, St-Th.  
 A. Blondin, Sher.  
 W. Larue, Ste-T.  
 C. Chauveau, Jés.  
 Jos.-Eug. Chap'au, L.  
 Ed. Goubury, Ste-T.  
 Ad. Chamdt, Jés.  
 Jos. Mercier, Jés.  
 V.-A. Huart, C.
- 1897—J.-F.-X. Guilbert, St-II.  
 S.-J. Blondin, St-H.  
 C. Ducharme, St-H.  
 J.-F.-C. Cloutier, Chic.  
 O. Tremblay, Chic.  
 A. Brosseau, Ste-T.

MESSIEURS

- 1897—F. Grenier, Bour.  
F.—X. Dufour, Ste-A.  
A. Taitlefer, Mont.  
A. Gendron, Sher.  
S. Mignault, St-L.  
E.—A. Roy, Q.  
H. Fortier, Sher.  
T.—J. Latourelle, T.—R.  
V. Chapedelaine, T.—R.

MESSIEURS

- 1897—S. Thivierge, Bour.  
R. Lavallee, Ass.  
Z. Rivard, Nic.  
A. Boucher, Nic.  
T. Jodoin, Jés.  
G. Mayrand, Jés.  
V. Marreault, St-H.  
J. Belleville, Ass.  
L.—E.—A. Beauchène, St-L.

3° BACHELIERS ÈS ARTS

MESSIEURS

- 1854—Benjamin Pâquet.  
Pierre Roussel.  
1855—Thomas—Aimé Chandonnet.  
John O'Brien.  
1856—Pierre Audet.  
George Dorner.  
Honoré Lecours.  
Jean Matte.  
Côme Morisset.  
Hugh—Gates Murray.  
1857—Napoléon Maingui.  
George Desharats.  
1858—Gaspard Bourdages.  
Régis Gosselin.  
Charles—Narcisse Hamel.  
Charles Lindsay.  
Eugène Renault.  
Charles—François—Stanislas  
Langelier.  
Basile Routhier.  
1859—Laurent Catellier.  
Louis—Honoré Pâquet.  
Alexis Pelletier.  
Antonin Nantel.  
1860—Napoléon Cinq—Mars.  
1861—François Thérien.  
1862—Louis—Nazaire Bégin, avec prix  
du Prince de Galles.  
1863—Auguste Gosselin, avec prix du  
Prince de Galles.  
Cyrus Pelletier.  
1864—François Audet.  
Joseph Bédardi.  
Louis Gauthier.  
1865—Jos.—Eudore Cauchon.  
Louis Langis, avec prix du Prince  
de Galles.  
Léon Vidal.  
Jamer—George Colston.  
Jos.—Herménégilde Lecourt.  
1866—George Côté.  
François—Xavier Gosselin.  
Philippe Landry.

MESSIEURS

- 1866—Adrien Papineau, avec prix du  
Prince de Galles.  
Louis Sanfaçon.  
Félix Kavanagh.  
Ed. Leclere.  
1868—Elzéar Bellemare.  
Edouard Ling.  
Joseph Dumont.  
J.—Clovis—K. Lafamme.  
Malcolm Guay.  
Philéas Fortier.  
1869—Charles Bourque.  
Edmond Marcoux.  
1870—Benjamin Demers, avec prix du  
Prince de Galles.  
Cyrille—Alfred Marois.  
Phidime Giguère.  
John O'Farrell.  
Anastase Bernard.  
Thomas Bérubé.  
Nérée Beauchemin.  
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du  
Prince de Galles.  
Arrelme Rhéaume.  
Salluste Duval.  
Louis Asselin.  
Philéas Boulet.  
1872—Ernest Nadeau.  
Victor Huart.  
Auguste Bourbonnais.  
Michel—Thomas Labrecqde.  
1873—Lindor E'hier, N., avec prix du  
Prince de Galles.  
Placide Roy, Q.  
Médéric Roy, N.  
Télesphore Lafèche, N.  
Delphis Brochu, Q.  
Arthur Belleau, Q.  
Charles Fitzpatrick, Q.  
Jean Gosselin, S.—A.  
1874—Victor Livernois, Q.  
Zéphyrin Lebaye, N.  
Hippolyte Sirois, Q.

MESSIEURS

- 1874—Alfred de la Chevrotière, Q.  
Louis Savard, Q.  
Jean Chaisson, Q.  
Alfred Pouliot, Q.
- 1875—Henri Cimôn, Q.  
Cyrille Noël, Q.  
Grégoire Auclair, Q.  
Médéric Tremblay, Q.  
François Fagny, Q.
- 1876—Chs.-Eugène Pouliot, Q.  
Félix Landry, Q.  
Paul Chénard, S.-A.  
Louis Pelletier, S.-A.  
Evariste Prince, N.  
Joseph Girard.  
Edouard Pilon, S.-T.  
Joseph Lemaitre, N.  
Joseph Feuilteault, Q.  
Pierre Jutras, N.  
Alphonse Pelletier, S.-A.  
William Verge, Q.  
Israël Hamei, N.  
Joseph Roy, Q.
- 1877—Alphonse Lemieux, Q.  
Henri Gouin, Q.  
Athanasie Biron, N.  
Louis St.-Pierre, S.-A.  
Joseph de Champlain, R.  
Arthur Chamberland, R.  
Louis-A. Lavoie, R.  
Gilbert Lemieux, Q.  
Adolphe Michaud, S.-A.  
Philéas Laberge, Un.  
Joseph Savard, Q.  
Eugène Gauvreau, Q.  
Félix Blanchet, S.-A.  
George Pelletier, S.-A.
- 1878—Louis-A. Paquet, Q.  
Arthur Scott, Q.  
Alphonse Corriveau, N.  
Elzéar Da'amare, Q.  
Joseph Beaudouin, Q.  
Arthur Marchand, Q.  
Ferdinand Bélard, N.  
Herman Brunault, N.  
Alfred Tremblay, S.-A.  
Alphonse Bélanger, R.  
Paul Blouin, Q.  
Alphonse Tétu, S.-A.  
Edmond Bernier, Q.  
Chs.-Edouard Brunault, N.  
Charles Boulay, Q.  
Louis Paradis, Q.  
Alphonse Garneau, Q.  
Onil Milot, N.  
Pierre d'Autouil, Q.  
Damien Gratton, St.-T.  
Alexandre Lafrance, Q.

MESSIEURS

- 1878—Jules Gratton, St.-T.  
Arthur Hébert, Q.  
Eizébert Roy, Q.  
James Prendergast, Q.  
Honoré Fréchette, Q.  
Adalbert Fontaine, Q.  
C.-Octave Gagnon, Q.
- 1879—Gilbert-Miville Dechéao, S.-A.  
Philippe Bérabé, R.  
Daniel Hennessey, S.-T.  
Aria Bourbonnais, S.-T.  
Fernand Dupuis, S.-A.  
Alfred Richard, S.-A.  
F.-X. Gosselin, Q.  
Valère Gosselin, Q.
- 1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.  
Edouard Baril, N.  
Emile Tardivel, Q.  
Hubert Lessard, Q.  
Ernest Chouinard, Q.  
G. Brousseau, Q.  
Clément Leclerc, Q.  
J.-A. Dionne, Q.  
H.-A. Dionne, Q.  
J.-O.-Edu. Verret, Q.  
Chs Prince, N.  
J.-Miville Dechéao, S.-A.  
R.-A. Drapeau, R.  
Alphonse Bernier, Q.  
Alexandre Jodoin, Q.
- 1881—Edmond Paré, Q.  
Jules Bauset, P.  
Napoléon Angers, Q.  
Philéas Corriveau, Q.  
Philéas Théberge, Q.  
Eugène Roy, Q.  
Augustin Gagnon, R.  
Philippe Pinault, R.  
Ovide Côté, R.  
Ch.-A. Gauvreau, R.  
Elio Morris, R.  
Joseph Rioux, R.  
Alexandre Maltais, C.  
Jos.-Etienne Gagnon, L.  
Napoléon Préville, J.  
Alecibiade Durand, J.  
Ls.-Elzéar Pelletier, Q.
- 1882—R.-P.-Arhur-Bory O'Neil,  
(*Collège Memramcook*).  
Théodule Blais, Q.  
Eugène Lapointe, Q.  
Joseph-Oliva Guimont, Q.  
Louis-Amateur Olivier, Q.  
George Payette, S.-T.  
William Early, S.-T.  
Fortunat Fournier, R.  
Médard Belzile, R.  
Joseph Roy, C.



MESSIEURS

- 1882—Joseph Marchand, A.s.  
Alfred Marsolais, Ar.  
William-J. Kelly, S.-L.  
Alfred Crevier, S.-L.
- 1883—Rosario Morissette, Q.  
Nazaire Ollivier, Q.  
Jos.-Clovis Arsenault, Q.  
Patrick Durkin, Q.  
Joseph LeVasseur, S.-A.  
L. nis Bacon, S.-A.  
Lucien Gauvreau, S.-A.  
Pierre Marchildon, T.-R.  
François Boulay, T.-R.  
Dorotheé Fourrier, R.  
Elphèg -L. Guertin, S.-L.  
Fidéric Tessier, S.-L.  
David-R. Murphy, S.-L.  
Eugène Murphy, S.-L.  
Ls-Jos-Octave Sirois, H.  
Jean-Bap. Ruest, R.  
Ls-Philippe Demers, S.-H.  
J.-B. Alphonse Bélanger, As.  
Stanislas Desherres, Monn.  
Jean-Bap. Bélanger, R.  
J. Dauth, S.-H.
- 1884—Édouard Plamondon, Q.  
Abraham Vaillancourt, Q.  
Auguste Beaudry, Q.  
Joseph Simard, Q.  
Frs-Xavier Feuiltaut, Q.  
Alber<sup>e</sup> Dion, Q.  
Théodore Trépanier, Q.  
L. uis Fortier, Q.  
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.  
Ernest Devoy, N.  
Arthur-O. Papillon, N.  
Joh-J. Leuchan, S.-L.  
John-J.-E. Finen, S.-L.  
Thomas-J. Daley, S.-L.  
Arthur Thévoet, S.-L.  
George-W. Brown, S.-L.  
Patrick-Henry Brown, S.-H.  
Léon Arcand, T.-R.
- 1885—Ludger Alain, C.  
Claude Wheeler, Q.  
Alphonse Belzile, Q.  
Thoms Lefebvre, Q.  
J.-Flori-n Lavoie, Q.  
Joseph-G. Boucher, Q.  
Camille Ponliot, Q.  
J.-Abel Rochette, Q.  
Pierre-V. Faucher, Q.  
Siméon Bernard, Q.  
Joseph Richard, Jol.  
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.  
Zéphirin Migneron, S.-L.  
Louis Guertin, S.-L.  
Eugène Gélinas, N.  
P.-O. Lucasse.

MESSIEURS

- 1886—John Hayes, Sher.  
Alfred Leblanc, Sher.  
John Mullen, S.-L.  
Gaudiose Laguerre, Nic.  
Philippe Lajoie, Nic.  
Hector Desaulniers, Nic.  
J.-B. Bissonnette, S.-H.  
J. Cardin, J.  
René Fortier, Q.  
Arthur Simard, Q.  
Gustave Rémillard, Q.  
François Pelletier, Q.  
Alexandre Taschereau, Univ.  
J.-Cléophas Simard, Q.  
Alfred Morisset, Q.  
Joseph Guérard, Q.  
Arthur Larivée, Q.  
Télesphore Souzy, Q.  
F. Rouleau, Rim.  
J.-D. Lebel, Rim.  
R. Lagueux, L.  
O. Cloutier, Ste-T.
- 1887—Albert Constantinault, Bourg.  
Gédéon de la Durantaye, As.  
Joseph-R. Leerte, Q.  
G.-Adjutor Rivard, Q.  
Arthur Vincent, Q.  
L.-Henri-L. Simard, Q.  
Désiré-H. Girouard, Un.  
J.-B. Chouinard, Rim.  
G. Leclerc, Rim.  
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.  
Adalbert Guillot, Q.  
Joseph-P. McGrath, Un.  
Moses O'Brandy, Sher.  
Nap. Ferland, Jol.  
Alfred Laliberté, Jol.  
George Gariépy, T.-R.  
Achille Daigle, T.-R.  
Arène Prévost, Bourg.  
Horm'sdas Hameth, Sher.  
O. Dubois, Sher.
- 1888—N. Gariépy Q.  
J.-T.-P. Hébert, Q.  
Eugène Piquet, Q.  
Pierre Bouffard, Q.  
A. Carrier, Sher.  
G. Colclough, Rim.  
K. Colclough, Rim.  
Frélicé Gélions, Nic.  
George Desilets, Nic.  
F.-X. Polland, Jol.  
Michel Roberge, Jol.  
Henri Marte, Jol.  
Anthime Jolicoeur, Jol.  
Gédéon Deshayes, Jol.
- 1889—J.-Athanasé Blais, S.-H.  
Arthur Côté, Rim.  
L.-H.-Joseph Morin, Jol.

MESSIEURS

- 1890—J.—Avila Beauchamp, Jol.  
 J.—A.—Omer Valois, Jol.  
 J.—P.—Léon Ducharme, Jol.  
 Philéas Fillion, Q.  
 P.—Alphons Garneau, Q  
 Joseph Veilleux, Q.  
 Omer Plante, Q.  
 Alfred-Jos.—Vilbon Paré, Q.  
 P. Leclerc, Q.  
 Alfred Lortie, Q.  
 Jos.—Elzéar Lamoureux, Sher.  
 Henri-Anclet Simard, Sher.  
 Pierre Larose, S.—H.  
 Téléspore Paiziaux, Jés.  
 Joseph de Boucheville, Jés.  
 Médéric Martinneau, Jés.  
 1890—J.—A.—D'Amour, Rim.  
 J.—E.—Lamoureux, Sher.  
 H. Béland, T.—Riv.  
 A. Tourigny, T. Riv.  
 C.—G.—Raucourt, Lévis.  
 V.—N.—Tremblay, Chic.  
 A. Bazin, S.—H.  
 A. Lafond, S.—H.  
 C. Roy, Q.  
 R. Dumouchel, Jés.  
 O. Gladu, Jés.  
 J. Lamarre, Jés.  
 L. L'angeur, Jés.  
 A. Mercier, Jés.  
 F. Peletier, Jés.  
 P. Trudel, Jés.  
 C. Brisset, Jés.  
 F. Haarth, Jés.  
 J. F. isy, Jés  
 1891—H. Paré, Nic.  
 J.—E. Dubé, Jol.  
 P. Boulanger, Q.  
 J.—E. Hamelin, Ste.—A.  
 J.—B. Marotto.  
 J. Guibault, Ass.  
 Z. Desmarais, Ass.  
 H. Ricard, T.—Riv.  
 W.—H. Cox, Jes.  
 H. David, Jés.  
 J. Devlin, Jés.  
 A. Lagacé, Jés.  
 J.—B. Lagacé, Jés.  
 E. Léonard, Jés.  
 J. Marleau, Jés.  
 A. Versailles, Jés.  
 J. Walsh, Jés.  
 J. Whelan, Jés.  
 C.—A.—R. y, Q.  
 J.—M.—A. Rousseau, Q.  
 J.—E. Frenette, Q.  
 J.—F.—X. Bossé, Q.  
 J.—O. Veilleux, Q.  
 G. Fortier, Q.

MESSIEURS

- 1892—J.—C. Magnan, Jol.  
 C.—Z. Lapointe, Jol.  
 J.—C.—Les Meunier, Jol.  
 J.—W.—D. Denis, Jol.  
 J. Richard, T.—Riv.  
 J. Bourgeois, T.—Riv.  
 E. Gélinas, T.—Riv.  
 E. Provancher, T.—Riv.  
 A. Dorais, N.c.  
 O. Dorais, Nic.  
 J.—S.—H. Brancau, Nic.  
 A. Marcotte, Ste.—T.  
 A. Wilson, Ste.—T.  
 J. Monette, Ste.—T.  
 D. Danis, Bour.  
 C. Campeau, Bour.  
 L. Perron, Moun.  
 A. Lane, Ass.  
 R. de Salaberry, Ass.  
 S. Sénécal, Ass.  
 D. Gauthier, Ass.  
 A. Rivet, Ass.  
 D. Hughes, St.—L.  
 M. Hart, St.—L.  
 J. Mullen, St.—L.  
 T.—E.—Hefferman, St.—L.  
 N. Garsau, St.—L.  
 J. Brazeau, St.—L.  
 A.—P.—Simard, Rim.  
 E. Cyr, Rim.  
 D. Lécavallier, St.—L.  
 J.—M.—A. Bourbonnau M.  
 W.—J.—A. Derome, M.  
 J.—R. Barrière dit Langevin.  
 J.—E. Lamoureux.  
 L.—J.—D.—H. Michaud, Lévis.  
 D. Gillies, Q.  
 E. Devlin, Jés.  
 A. Décarv, Jés.  
 H. Cinq, Jés.  
 J. Brisset, Jés.  
 P. Côté, Jés.  
 P. Trudel, Jés.  
 J. Morin, Jés.  
 J. Poulin, Q.  
 C. St.—Amant, Q.  
 Elzéar Roy, St.—L.  
 Alfred Verlon, St.—L.  
 J.—A.—P. St.—Germain, M.  
 E. St.—Jacques, St.—Hyac.  
 J. Cournoyer, Jol.  
 C.—H. Lavallée, Jol.  
 L. Léger, Jol.  
 A. Robillard, Bour.  
 H. Girouard, Ste.—Th.  
 A.—L. Gosselin, Sher.  
 E. Auclair, St.—T.  
 1893—P.—A. Dumont, Nic.  
 C.—J.—G. Doulay, Q.

MESSIEURS

- 1893—J.-A. Lorrain, M.  
 J.-E. Langlais, M.  
 E. Bourgeois, Q.  
 A. Ricard, T.-R.  
 A. Gosselin, Sher.  
 J.-E. Savard, Chic.  
 E. Colciough, Rim.  
 A. Bernier, Jés.  
 J. Aumont, Jés.  
 A.-W. Rossignol, Nic.  
 W. McKenna, St-D.  
 F.-M. Murphy, St-D.  
 T. Campbell, St-D.  
 E. Surveyer, Jés.  
 A. Favreau, Jés.  
 A. Lapalme, Jés.  
 V.-F. Roy, Q.  
 J.-A.-B. Michaud, Q.  
 L.-J. Casimir Dessaulles, St-H.  
 Ls Boyer, M.  
 A. Primeau, M.  
 Y. Lemontagne, M.  
 O. Tourigny, T-R.  
 A. Durauleau, Mon.  
 R. Menty, Non.
- 1894—M.-A. Bernard, St-T.  
 J.-O. Mousseau, Bour.  
 P. Constantineau.  
 A. Gosselia, Jés.  
 A. Papillon, Nic  
 J.-A.-P. McCabe, Sher.  
 A.-J. Boisvert, T-R.  
 A. Comtois, Sher.  
 A.-E. Paquette, Sher.  
 L.-J. Kœnig, Lévis.  
 V.-H. Chevrette, St-H.  
 O. Desautels, Mont.  
 Z. Nepveu, Ste-T.  
 J.-A. Poirier, M.  
 S. Gendreau, M.  
 H. Lennon, M.  
 F.-X. Masicotte, M.  
 F.-H. Pelletier, Ste-A.  
 H.-F. Paradis, Lévis.  
 J. Laverty, Jés.  
 Ed. Brossard, Jés.  
 A. Gagnon, Jés.  
 P. Lacoste, Jés.  
 J. Brisson, Jés.  
 A. Brodeur, Jés.  
 J. Ferron, Jés.  
 J. Sincennes, Jés.  
 J. Paradis, Q.  
 F.-E. Coulombe, Q.  
 J.-L.-K. Laflamme, Q.  
 J.-A.-S. Lapointe, Q.  
 J.-A. Dion, Q.  
 J.-L. Leclerc, Q.  
 J.-A. Trudel, Q.

MESSIEURS

- 1894—J.-M. Reardon, Q.  
 J.-I. Gélinas, T.-R.  
 T. Giroux, T. R.  
 I.-O. Ayoite, T.-R.  
 A. Genier, Bour.  
 A. Bourque, Bour.
- 1895—J.-E. Perrault, Q.  
 J.-M.-A. Poulot, Q.  
 J.-E. Roy, Q.  
 C. Champoux, Jés.  
 J. Décarie, Jés.  
 W. Hington, Jés.  
 A. Laramée, Jés.  
 R. Pelletier, Jés.  
 A. McConville, Jol.  
 J. Landry, Jol.  
 H. Chatriand, Bour.  
 L. Mousseau, Bour.  
 W. Lalonde, Bour.  
 C.-F. Roy, M.  
 J.-P.-C. Trudeau, M.  
 J.-M.-E. Co in, M.  
 R. Ro her, Ass.
- 1895—A. Piché, Ass.  
 L. Bertrand, Ass.  
 E. Gadoury, Ass.  
 A. Vanier, St-Laur.  
 A. Gauthier-Larouche, St-Laur.  
 A. Vaillancourt, Lévis.  
 F.-E. Boutin, Lévis.  
 C.-E. Caron, T.-Riv.  
 N. Douc t, T.-Riv.  
 A. Camirand, Nic.  
 M. Trépanier, M.  
 I. Gagnon, Rim.  
 J.-B.-T. Caron, M.  
 E. Virolle, Jés.  
 A. Lamarche, Ass.  
 A. Descoteaux, Nic.  
 H. Grandbois, Nic.  
 B. Rainville, Nic.  
 A. Gaudet, Nic  
 H. St-Germain, Nic.  
 A. Clément, St-Laur.  
 H. Gohier, St-Laur.  
 A. Champagne, St-Laur.  
 J.-A. Lamoureux, M.  
 G. Beaudoin, M.  
 E. Brassard, Ass.  
 P.-P. Geoffrion, Ass.  
 J.-A. Desrosiers, Jol.  
 H. St-Aubin, Jol.  
 J.-E.-A. Bissonnet, St-H.  
 P.-A. Mes-ier, St-H.  
 L. Brunelle, St-H.  
 A. Archambault, St-H.  
 P.-D. MacGnigan, St-Dunst.  
 E.-G. Quesnel, M.  
 F. Paré, Nic.

MESSIEURS

- 1890—N. Dupras, M.  
 C.-R. Gaimont, Q.  
 J.-R. Bergeron, Q.  
 L.-G.-A. Desjardins, Q.  
 A. Giroux, Q.  
 J.-A. Huot, Q.  
 J.-E. Masson, Q.  
 1896—A.-Alb. Aubert, O.  
 L.-Art. Cancon, Q.  
 Ths.-J.-M. Carbray, Q.  
 J.-W. Ivanhoë Caron, Q.  
 Jos.-G. Gauthier de Varennes, Q.  
 J.-Od. Gosselin, Q.  
 Gust.-S. Perrault, Q.  
 Chs.-P.-G. Plamondon, Q.  
 Jos.-F. Roy, Q.  
 Alf. Simard, Q.  
 Henri-E. Langis, Lévis.  
 M.-F.-E. Gilbert, Lévis.  
 J.-Edm. Dulic, Lévis.  
 J.-Od. Drouin, Lévis.  
 Elz. Beauregard, Mon.  
 A.-S. Pelletier Mon.  
 C.-E. Marchand, M.  
 Nap. Laliberté, Q.  
 P. Houle, Mon.  
 H. Dupré, Mon.  
 L.-P. Dupré, Mon.  
 L.-J. Bilsau, Ste T.  
 J.-B. Pranght, St-Duns.  
 A.-L. Fraser, St Duns.  
 A.-A. Macdonald, St-Duns.  
 Alex. Chauveau, Jés.  
 W. Degoisis, M.  
 J.-E.-E. Laliberté, Q.  
 Alex. Bourdon, M.  
 Hect. Tousignant, Chic.  
 C.-F. C. Myre.  
 Gilbert, Gaulet, St-Duns.  
 E.-P. Gagnon, Lévis.  
 L.-E. Martel, Lévis,  
 W. Chicoine, M.  
 F. Bourboisnière, M.  
 D. Lalanne, M.  
 E. Guidon, M.  
 A. Gravel, Jés.  
 Ed. Drolet, Jés.  
 Th. Walsh Jés.  
 Nap. Pruneau, Jés.  
 Ls Bertrand, Jés.  
 Ar. Grenier, Jés.  
 Lorenzo Hamel, Jés.  
 D. Gray, Jés.  
 E. Bélanger, M.  
 C. Robitaille, Ass.  
 E. Choquet, Ass.  
 J. Beaudoin, M.

MESSEURS

- 1896—J.-N.-F. Descaries, M.  
 E. Patenaude, M.  
 1897—E. Choquette, Ass.  
 A.-J. Donnelly, Mont.  
 Z. Graton, Ste-T.  
 D.-A. McCarthy, Mont.  
 E. Nadeau, L.  
 A. Beauchêne, Nic.  
 N. Trambly, Chic.  
 A. Dion, Rim.  
 J.-P. T. éllé Delisle, Ass.  
 J.-W. Lévesque, Ste-A.  
 R. Mayrand, Q.  
 A. Pelletier, Jol.  
 A. Galipeault, Jol.  
 O. Bellehumeur, Jol.  
 B. Broussau, Jol.  
 J. Poirier, Jol.  
 T.-W. Michaud, Ste-A.  
 J.-E. Michaud, Ste-A.  
 J.-A. Dambourges Jacques, T.-R.  
 J.-A. St-Pierre, T.-R.  
 J.-M. Paquin, T.-R.  
 J.-M. Phœneuf, Bour.  
 N. Paquin, Bour.  
 A. Maynard, St-II.  
 J.-N. L'Heureux, S.-H.  
 W. Lapointe, Ass.  
 J. Comtois, Ass.  
 J. Amireault, Ass.  
 M.-C.-E. Rivest, Ass.  
 A. Pigeon, Ass.  
 A. Martin, Nic.  
 A. Mélançon, Nic.  
 J. Hule, Nic.  
 E. Grenier, Nic.  
 O. Papillon, Nic.  
 E. Biron, Jés.  
 J. Bourgouin, J's.  
 E. Bourque, Jés.  
 J. Brisson, Jés.  
 R. Calder, Jés.  
 E. Décairy, J's.  
 D. Desbois, Jés.  
 L. Desjardins, Jés.  
 D. Hingston, Jés.  
 C. de Lamirande, Jés.  
 I. Masson, J's.  
 J. Melançon, Jés.  
 T. Rinfret, Jés.  
 L. Robert, Jés.  
 H. Trihey, Jés.  
 T. Viau, J's.  
 J. Lemay, St-II.  
 H. Murin, St-H.  
 C. Chauveau, Jés.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1857—Magloire Turcot.  
B. Goulet.
- 1858—Romuald Gariepy.  
Elzéar Desjardins.  
John Fitzpatrick.
- 1859—Louis-J.-Alfred Simard.
- 1860—Alfred Lachaine.
- 1861—Apollinaire-E. Grenier.
- 1862—Laurent Catellier.  
Charles-Antoine Delage.  
Napoleon Dion.  
Charles Vorge.
- 1863—Éric Arcand.
- 1864—Olivier-Alphonse Hébert.
- 1865—Conrad Gill.  
Damase Archambault.  
Edmond Héroux.  
Charles Lesage.
- 1870—W.-Solfrid Larue.  
Henri-Josué Martin.
- 1867—Jean-Baptiste Bolduc.  
Romuald Fiset.  
Paul-Etienne Granbois.  
Jules-Guënon Lussier.  
George Matte.  
Albert Phillon.
- 1868—L.-J. Lactance Archambault  
Louis-Élie Beauchamp.  
Charles Gingras.
- 1869—Ferdinand Doherty.  
Gustave Turcotte.  
Pierre-Arc.-Anaëlet Collet.  
Michael Coote.
- 1870—Wilbrod Mayrand.  
Malcolm Guay.  
Basile Desrochers.  
Benjamin Blouin.  
Émile Dubé.  
Adolphe Lemire.
- 1871—Evangé Rochette.  
Cyrille Émile Vaillancourt.  
Ernest Delisle.  
Zéphirin Gravel.  
Michel Fiset.  
Arthur Vallée.  
Louis Gauvreau.
- 1872—Narcisse-Eutrope Dionne.  
Moïse Rheault.  
Joseph-Philippe Ladière.  
Louis-Napoleon Fortin.  
Richard-Philip Alley.  
Richard-Tancrède Fortin.  
Joseph-Odilon Lauriault.  
William Maguire.  
Edwin Turcot.  
Joseph Phidime Giguère.

MESSEURS

- 1872—Honoré Labrecque.  
Pierre Lemieux.  
Louis-Ephrem Ollivier.  
Louis Verner.  
Samuel Pouliot.  
Damase Rossignol.  
Auguste Ross.  
Amédée-Arthur Tousignant.
- 1873—Nérée Beauchemin.  
Charles Clément.  
Philéas Boulet.  
Arthur Desjardins.  
Thomas Tremblay.  
Cléophas Choquette.  
Eusèbe Beaudry.  
Josué Pinault.  
Edouard Sallou.  
Onésime Mazurette.  
Wenceslas Lacombe.  
Joseph-Eugène Turcot.  
Edmond Brun.  
Théodore Talbot.
- 1874—Odilon Desjardins.  
Hugues-E. Desrosiers.  
Joseph-Côme Maranda.  
Patrick-G. Jennings.  
L.-J.-Amable Dostalart.  
David Lepage.  
Auguste Bourbonnais.  
J.-Fr.-Régis Latraverse.  
Tancrède Lamoureux.  
Joseph-Robert Alexander.  
Arthur-L. Smith.  
Alfred Dion.  
George Bolduc.  
Louis-Frémont Furocher.  
C. Horace-Miville Dechenne.  
Gabriel Lachance.  
G.-Philibert Tahguay.  
Thomas Laliberté.  
George-D.-B. Watters.
- 1875—Michel-D. Iphis Brochu.  
Charles-Vivian O'Connor.  
Joseph H.-A. Matte.  
Joseph-Paradis Lavoie.  
J.-G. Charles Lévesque.  
George-Stanislas Grégoire.  
Antoine-Emm. Boileau.  
Louis Crépeault.  
Charles-Alphonse Dubé.  
Arçenc-Alf.-Mathias Falourdau.  
Joseph Godbout.  
Joseph-Adhémar Jeannotte.  
L.-N.-Émile Lacoursière.  
Abraham Laroche.  
Arthur-Frédéric Poulin.

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1875—Alphonse Lotellier de St-Just.  
George Fréchette.
- 1876—Peter Conroy.  
Edouard Morin.  
Gasp.-Hya. Turcot.  
Pierre Blanchet.  
Pétrick-Peter Delaney.  
Léon-Achille Gauvreau.  
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.  
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.  
Jos.-Adjudor Samson.  
Israël Jones.  
Henri Trudel.  
Arthur-Alfred Watters.  
James-Henry Ward.
- 1877—Eugène Bédard.  
Fr.-X. Gosselin.  
Simon Grenier.  
L.-U. Aurèle Noël.  
Hippolyte Sirois.  
J.-D.-Ernest Girard.  
Charles-E.-A. Côté.  
L.-Arthur Poliquin.  
L.-O.-Maxime Bellemare.  
Jos.-A. Langlois.  
H.-Philippe Rouleau.
- 1878—J.-F.lix Landry.  
William-A. Verge.  
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.  
M.-T.-Edouard Belleau.  
Pierre-H. Brassard.  
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.  
Joseph-H.-Edm. Veilleux.  
E.-Odina Clouier.  
Abraham Paradis.  
Narise-E. Roy.  
Lé-Ant. Généreux.  
Victor-C. Sansfaçon.  
Aloy-P. Henneker.  
Chs-Narcisse Gauvreau.
- 1879—Damase Carrières.  
Samuel-J. Kelly.  
L.-Clovis Mayrand.  
Joseph-Alphonse Marcoux.  
Joseph-A. Pelletier.  
Auguste-C. Hamel.  
Emile Poirier.  
William H. Bngdon.  
Edmond-H. Provost.  
Aimé Trudel.  
Zéphirin-Stanilas Giasson.  
Joseph-Eusèbe Bergeron.  
Charles-Noël Barry.  
George-Théophile Moreau.  
L.-G.-Philéas Dubois.
- 1880—Joseph-Valère Côté.  
Joseph Cherrier, M.  
Aimé Gaboury, M.  
Isaïe-Cormier, M.
- 1881—Hubert-Alfred Pinault.  
Louis-Charles-Alex. de Léry.  
Charles-Eusèbe Lemieux.  
Charles-Salluste Roy.  
John-Colombus Howe.  
Francis-E. Devlin.  
Arthur-Alphonse DeBlois.  
Thomas Duhig.  
Gustave Adolphe Casgrain.  
Ephrem Lessard.  
George-William Jolicœur.  
Félix-Gustave Lafontaine, M.  
Joseph Chaffers, M.  
Joseph Leroux, M.  
Albert Thibaudeau, M.  
Louis-Eugène Nap. Matte, M.  
Joseph-Wilfrid Prévost, M.  
Arthur Joyal, M.
- 1882—Louis-Elzéar Pelletier.  
Louis-Michel Moreau.  
Joseph-Pierre DeBlois.  
Patrick Cote.  
George Matte.  
Alfred Morin.  
Joseph-Henri Sinclair.  
Joseph Desjardins, M.  
Michael-Thomas Brennan, M.  
Joseph Surprenant, M.  
Paul-Arthur David, M.  
Rodrigue Mignault, M.  
Emile Sylvain, M.
- 1883—Etienne Gosselin.  
Sifroi Dumont.  
Frédéric-Stanilas Caron.  
Ls-François Lepage.  
Pierre Monat.  
J.-B.-Octave-Léon Noël.  
Michael-Henry Brophy.  
Alphonse Lamothe.
- 1884—Alfred-Edouard Richard, Q.  
Jules Paradis, Q.  
Louis-Auguste Gagné, Q.  
Alfred Létourneau, Q.  
Louis-Philippe Normand, Q.  
Amédée-Anaclel Bernard, Q.  
Eugène Larue, Q.  
Siméon-Eugène Grondin, Q.  
Charles Colet, Q.  
Alexandre Boucher, Q.  
Oscar Cloutier, Q.  
Louis-Victor Benoit, Q.  
Horace-Ernest Choquette, Q.  
J.-O. Lambert, M.  
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
- 1885—Chs-F.-Xav. Prévost, Q.  
Jos.-François Langlais, Q.  
Nazaire Gingras, Q.  
Adjudor Couturier, Q.  
Louis-Philippe Picard, Q.

MESSIEURS

- 1885—Joseph Cinq-Mars, Q.  
 C.-E.-Albert de Villers, Q.  
 Jean-Baptiste Richard, M.  
 Charles Marcell, M.  
 N.-Gédéon Chabot, M.  
 Arthur Delisle, M.  
 L.-N. Delorme, M.  
 S. Filiatrault, M.  
 Ch.-Ov. Ostiguy, M.  
 L.-J.-Hercule Roy, M.
- 1886—J.-Damase Pagé, Q.  
 J.-P.-Thomas Savary, Q.  
 F.-X. Feuiltaut, Q.  
 Henri Beique, Q.  
 Egide Gingras, Q.  
 Joseph Poliquin, Q.  
 Arthur Lavoie, Q.  
 Fosthène Lefrançois, Q.  
 Jos.-Zéphirin Triganne, Q.  
 P.-Uldéric Gagneau, Q.  
 Alf.-Antoine Duhamel, M.  
 Jos.-A.-Théode Mayrand, Q.  
 J.-Arthur Riard, M.  
 L.-Edouard Schiller, M.  
 Jos.-Arthur Daignault, M.  
 Eiphège-R. de Cotret, M.  
 Horace Thériault, M.  
 Chs-Edouard Raserni, M.  
 John-N.-P. Mount, M.
- 1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.  
 Antoine Brassard, Q.  
 L.-P. Legendre, Q.  
 J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.  
 Posaire Paquin, Q.  
 J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.  
 Damase Larue, Q.  
 Philippe Lord, Q.  
 Pierre-V. Faucher, Q.  
 J.-O. Sirois, Q.  
 Pierre Trudel, Q.  
 Edmond Savard, Q.  
 Arthur Potvin, Q.  
 J.-Edouard Laberge, M.  
 J.-B.-Emue Ostiguy, M.  
 J.-Stanislas De-jardins, M.  
 George Villeneuve, M.  
 J.-T.-D. de Pontbriant, M.  
 Is.-J.-B. Pelletier, Q.
- 1888—J.-A. Loucher, Q.  
 C.-E. Côté, Q.  
 C.-A.-E. Costolow, Q.  
 J. Guérard, Q.  
 G.-Alb. Giroux, Q.  
 John Hayes, Q.  
 J.-L.-Aldore Noël, Q.  
 E.-T.-Arthur Simard, Q.  
 C.-Herm. Plante, Q.  
 J.-Armand-M. Bédard, Q.  
 D.-Euclide Rainville, Q.

MESSIEURS

- 1888—J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.  
 P.-E.-A'phonse Villeneuve, Q.  
 Charles Verge, Q.  
 L.-Victor Vézina, Q.  
 Edouard Provengal, Q.  
 J.-Narcisse Létourneau, M.  
 J.-Rodolphe Boulet, M.  
 Oscar-F. Mercier, M.  
 S.-Simon Poirier, M.  
 L. de Lotbinière Harwood, M.  
 J.-E. Lesage, M.  
 Ad.-Len oyne de Martigny, M.  
 Oswald-Réné de Cotret, M.
- 1889—L.-P.-Napoléon Ledue, M.  
 Jean-Guillaume Bourke, M.  
 J.-B. Rivard Dufresne, C.  
 Ed.-Albert Label, Q.  
 Joseph-Albert Lucerte, Q.  
 Germain Laberge, Q.  
 Pierre J.-B. Boisseau, Q.  
 R.-Auguste Paradis, Q.  
 Philippe Roy, Q.  
 Henri Masson Duhamel, M.  
 E. Laurin, M.  
 Ls-Joseph Désy, M.  
 Gustave Bacon, Q.  
 Ls-Alfred Cotelier, Q.  
 Walter-A. Strapp, Q.  
 E.-Télesphore Caron, Q.  
 Léon Côté, Q.
- 1890—A.-E. Aubry, Q.  
 R. Beaudry, M.  
 A.-E. Bédard, Q.  
 O.-A. Bissonnette, M.  
 J.-A. Blain, Q.  
 C.-E. Boisvert, Q.  
 P.-P. Boulanger, Q.  
 J.-O. Bourget, Q.  
 J.-A. Brien, M.  
 J.-P.-P. Chagnon, M.  
 E. Chicoine, Q.  
 C.-A. Coderre, Q.  
 J.-U. Goderre, Q.  
 C. Deblois, Q.  
 J.-B. Delisle, Q.  
 T. Dion, Q.  
 F.-X.-P. Dolbec, Q.  
 T. Dubord, Q.  
 R. Fortier, Q.  
 S.-J. Girouard, Q.  
 R. Hébert, M.  
 W. Lacroix, Q.  
 G.-A. Lapierre, Q.  
 E.-G. Leclerc, Q.  
 A.-E. Marcotte, Q.  
 E.-G. Martineau, Q.  
 P.-P. McCormick, Q.  
 T.-T. Nestler, Q.  
 E. Pâquet, Q.

18

1893

J.

MESSIEURS

- 1890—H. Préfontaine, M.  
 F. Synnot, Q.  
 G.—G Turcot, Q.  
 L.—V. Vézina, Q.
- 1891—Ls.—A. Charlebois, M.  
 R.—A. Paradis, Q.  
 N.—y. Cantin, Q.  
 J.—E.—L. Miller, Q.  
 F.—X.—J. Dorion, Q.  
 M.—F. Blais, Q.  
 J.—D. Brousseau, Q.  
 R.—L. Paradis, Q.  
 A.—A. Jobin, Q.  
 J.—E. Mathieu, Q.  
 Ls.—A. Fréchette, Q.  
 C.—G. Rancourt, Q.  
 J. Leclerc, Q.  
 E.—E. Brindamour, Q.
- 1892—O. Chênevert, M.  
 J.—D. Lemay, M.  
 J.—A. Champagne, M.  
 C.—H. Godin, M.  
 L.—A.—H. Dufresne, M.  
 A. Duhamel, M.  
 J.—E. Blondin, Q.  
 F. Boulanger, Q.  
 Ls.—A. Lessard, Q.  
 J. Dussault, Q.  
 L.—Z.—N. Fiset, Q.  
 J.—C. Marquis, Q.  
 R.—L.—O. Poliquin, Q.  
 V.—A. Vézina, Q.  
 G. Gagnon, Q.  
 Emery St-Germain, Q.  
 J.—P. Sirois, Q.  
 V.—J. Bourdeau, M.
- 1893—N. Landry, M.  
 L.—A. Montpelet, M.  
 A. Labrecque, Q.  
 J. Bachand, M.  
 J. Beauchamp, M.  
 A. Lefebvre, M.  
 L. Lupien, M.  
 A.—E. Gendron, M.  
 L.—A. Desrosiers, M.  
 J.—G.—E.—A. Clark, Q.  
 Jos.—Alexis Dufresne, Q.  
 Jos.—Frs.—Bernard Miville Des-  
 chènes, Q.  
 Joseph-Henri Richard, Q.  
 P.—Evariste Gélinas, Q.  
 Alphonse-Joseph Lessard, Q.  
 Jos.—Méd.—Wenceslas Dionne, Q.  
 J.—M.—Arthur Rousseau, Q.  
 A.—V. Roy, Q.  
 P.—T. Crispo, Q.  
 M.—E.—E. Morin, Q.  
 P.—F. L. Fiset, Q.  
 Jos.—Olivier—Hector Fiset, Q.

MESSIEURS

- 1894—D. Bernier, Q.  
 P.—D. Turdif, Q.  
 C.—M. Pomerat, M.  
 J.—B. Richard, M.  
 T.—C.—O. Charon, M.  
 J.—E. Robillard, M.  
 E. de B. Bergeron, M.  
 A. Lucier, Q.  
 J.—W.—Legris Lavergne, M.  
 J.—P. Pinault dit Deschatelets, M.  
 A. Girard, M.  
 A. Lebel, M.  
 J.—F.—E. Roy, Q.  
 J.—G.—U. Archambault, Q.  
 L.—E.—A. Claveau, Q.  
 J.—J. Pinault, Q.  
 L.—O. Gauthier, Q.  
 C.—O. Samson, Q.  
 J.—L.—H. Bédard, Q.  
 M.—A. Morisset, Q.  
 A. Hurtubise, M.
- 1895—L.—N. Albert, M.  
 J. Charbonneau, M.  
 A.—O. Bonlay, M.  
 W.—J. Labelle, M.  
 J.—F.—X. Bossé, Q.  
 J.—N. Roy, M.  
 J.—A. Gélinas, M.  
 S.—L. D'Argy, Q.  
 A. Pecteau, M.  
 A.—J. Chevigny, M.  
 J.—F. Demers, M.  
 E.—L.—M. Désaulniers, M.  
 J.—O. Caron, Q.  
 L.—E. Parrot, Q.  
 J.—I. Pageau, Q.  
 J.—A. Boisvert, Q.  
 J.—A. Simard, Q.  
 C.—O. Guimout, Q.  
 J.—T. St-Pierre, Q.  
 L.—D.—O. Jacques, Q.  
 J.—H. Tremblay, Q.
- 1896—J.—A.—Noé Chabot, Q.  
 Wilfrid Bégin, Q.  
 J.—Louis Leclerc, Q.  
 J.—Rémi Chrétien, Q.  
 Théop.—D. Boulanger, Q.  
 Joseph—C. Gélinas, Q.  
 M.—J.—Eug. Fiset, Q.  
 Gust.—A. Tascereau, Q.  
 J.—B.—Art. Roy, Q.  
 J.—T.—Ern. Lavoie, Q.  
 H.—Alph. Hamel, Q.  
 J.—Alph. Dion, Q.  
 E.—V. Déry, M.  
 S.—A. Daudelin, M.  
 Paul Ostiguy, M.  
 Ephrem Poutré, M.  
 H.—Alex. McCoy, M.



MESSIEURS

- 1897—L.-P. Caisse, M.  
 J.-H. Lemoine, M.  
 G. Roy, M.  
 J.-P. Décarie, M.  
 J.-J.-P. Desrochers, Q.  
 W.-J. Enright, Q.  
 M. Brunet, Q.  
 J.-R. Bergeron, Q.  
 H. Toussignant, Q.

MESSIEURS

- 1897—S.-S.-V. Martin, Q.  
 F.-E. Boutin, Q.  
 A. Vaillancourt, Q.  
 J.-E. Poliquin, Q.  
 W. Delaney, Q.  
 J.-O. Roger, Q.  
 J.-N.-B. Lacrofte, Q.  
 L.-A. Lemieux, Q.  
 J.-P. Paradis, Q.

MÉDECINE VÉTÉRAIRE

BACHELIERS

MESSIEURS

- 1892—J. Doré, M.  
 A. Dufresne, M.  
 G. Boyer, M.  
 L. Pelisle, M.  
 G. Brault, M.  
 A. Cyr, M.  
 A. Caza, M.  
 T. Prud'homme, M.  
 T. Laurin, M.  
 E. Laurin, M.  
 C. Gouin, M.  
 A. Gaudry, M.  
 C.-A. Descary, M.  
 E. Janelle, M.  
 L.-G. Tassé, M.  
 H. Guy, M.  
 1893—G. Allard, M.  
 A. Janelle, M.  
 E. Lahaye, M.  
 J. Rabiot de Mesté, M.

MESSIEURS

- 1893—H. Guy, M.  
 G. Boyer, M.  
 E.-N. Lecours, M.  
 1894—Nap.-W. Reid.  
 Ern.-Pierre Marcil.  
 P.-E. Maurice.  
 A. Lauria.  
 Aug. Dionne.  
 J.-A.-A. Lefebvre.  
 P. Corbeil.  
 J.-A. Lalande.  
 1895—J.-O. Mauflète.  
 A. Duval.  
 A. Fortin.  
 1897—J. Elliot.  
 A.-A. L'Espérance.  
 E. Dufresne.  
 N. Vignault.  
 L.-P. Splvestre.  
 C.-A. Denis.

5° BACHELIERS EN DROIT

MESSIEURS

- 1856—Robert Alleyn.  
 Charles-Etienne Dallaire.  
 Hammond Gow n.  
 1857—George Desbaras.  
 1858—Côme Morisset.  
 Alexandre Fraser.  
 Guillaume Bossé.  
 Arthur Casgrain.  
 Pantaléon Pelletier.  
 1859—Jean-Baptiste Hébert.  
 1860—A. Blais  
 Garpard Bourdages.  
 Jean-Baptiste Delage.  
 Chs.-Fr.-St. Langelier.  
 A.-Basile Routhier.

MESSIEURS

- 1861—L.-A. Seers.  
 Charles-Narcisse Hamél.  
 F.-Régis Gosselin.  
 Charles-P. Lindsay.  
 Félix Rainville.  
 1862—Henri-Thomas Taschereau.  
 Joseph Etu.  
 Jean Blanchet.  
 Edouard Gauthier.  
 René Casgrain.  
 1863—Ludger Hould.  
 Marcel-Hubert Chabot.  
 1864—Pierre Mackay.  
 Ivan-Tolkien Wotherspooa.  
 Zéphirin Mayrand.

MESSIERS

- 186.—Jamer-George Colston.  
Raphaël Danis.  
Louis-Honoré Huot.  
Cyrias Pelletier.  
Alfred Prendergast.  
Ju es-Ernest Larue.
- 1870.—François-Xavier Audet.  
Jea -Alf ed Charlebois.  
Trefflé Ouimet.  
Lucien-Amédée Turcot.
- 1867.—Joseph Bédard.  
Charles-Ignace Gill.  
Guillaume Languedoc.  
Léon Vidal.
- 1868.—Joseph-Eudore Cauchon.  
Elzéar-A. Déry.  
James-N. Humphrey.  
Théodore Jobin.  
Gaspard LeMoine.  
Crawford-W. Lindsay.  
Ferdinand Roy.
- 1869.—Hector Marchildon.  
Frs-Eug—Alfred Evanturel.
- 1870.—Henri Delagrave.  
Stanislas Perrault.  
Réné Dupont.  
Thomas Malony.  
François-Fortunat Rouleau.
- 1871.—Wilbrod Miller.  
Isidore-Noël Belleau.  
Godefroi Gourdeau.  
1872.—Théodore Pâquet.  
Joseph Maltais.  
François-Xavier Lemieux.  
J. s ph-Alphonse Rouleau.  
Charles Chartré.  
Achille Larue.  
Linière Taschereau.
- 1873.—Jean-Narcisse Proulx.  
Honoré-J.-B. Chouinard.  
Thomas Nesbitt.  
Taschereau Fortier.  
Tancred Grondin.  
Edouard Bégin.
- 1874.—Albart-Joseph Taché-Bender.  
David Rouleau-Harry.  
C.-E.-Léonidas Dionne.  
Arthur Légaré.  
Ju'es Tessier.  
Robert-St-Barbe Young.
- 1875.—Jules-Alexandre LeMoine.  
Olivier-Eugène Rouillard.  
Owe-Bernard Devlin.  
Jean-Charles-L.-T. Chapais.  
Pierre-Paul-Ernest Smith.  
Edward-Graves Meredith.  
Joseph Alaire.  
Henry-Sébastien O'Connor.  
Edouard Philibert.

MESSIERES

- 1876.—Fob-Peel-W. Campbell.  
Charles Fitzpatrick.  
Auguste Tessier.  
Thomas-Connelly Aylwin.
- 1877.—Joseph-G. Couture.  
A.-Gustave Dionne.  
Charles-Panet Angers.  
Onésiphore-D. Labrie.  
Arène Piché.
- 1875.—J.-Lease Javery.  
Jo-seph-Edouard Bolly.  
J.-Eugène Drolet.  
Edouard Larue Burroughs.  
Edmund Roche All-yn.  
John-C. O'Donnell.  
James Langlois Bell.
- 1870.—Cusack-P. Roney.  
L.-Félix-M. Pinault.  
Charles-Eugène Pouliot.  
François-Xavier Gosselin.  
Joseph-Evariste Prince.  
Archibald Cook.  
Eugène Simard, M.
- 1880.—L.-Charles-A. Angers.  
Joseph-Edmond Roy.  
J.-Boutin Bourassa.  
Phil.-Michel Laberge.  
Louis-Joseph Riopel.  
Alexandre-Ignace Gauvreau.  
Louis-Frémont Burroughs.  
Philippe-Auguste Choquette.  
Joseph Savard.  
J.-E-Alfred St-George.  
William-Noble Campbell.  
L.-Nap.-Guindon, M.  
Joseph-Edouard Paradis, M.
- 1881.—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.  
Jean-Pierr-Honoré Chassé.  
Guillaume-George Bellerive.  
Joseph-Alfred Kinfret, M.  
Louis-George-Auguste Cressé, M.  
Joseph-Stanislas Doucet, M.  
Auguste-Etienne Mackay, M.  
Louis-Edouard Turgeon.  
Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.  
Marie-Hidall Simard.  
James-Pierre Prendergast.  
Paul-Jean-Baptiste Blouin.  
Emeric-Philippe Bertrand, M.  
S. Lelièvre, Q.  
Roussaint-Thop. Brousseau, M.  
Joseph-Dominique Leduc, M.  
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
- 1882.—Arthur-Cyril-Albert Malouin.  
Thomas Blanchet.  
J.-Edmond Fortin.  
Jacques Bureau.  
Auguste-Théodore Chalifour.  
Joseph Grenier.

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1882—Joseph-Alfred-Émile Chouinard, 1881—Joseph-Charles St-Amant, Q.  
 Eliz.—Robert-Adolphe Tschereau. Charles-Adélaïde Gosselin, Q.  
 Théod.—Alphée-A. Marquis. Louis-David Morin, Q.  
 Jean-Georges LeBouthillier. Charles-Salomon Roy, M.  
 Achille Carrier. François-Raymond Marceau, M.  
 Edmond-Gustave Joly. Charles Eusèbe Gratton, M.  
 Valère Gosselin. Jean-Lomer Gouin, M.  
 Jean-Baptiste-Hercule Dorion. Victor Allard, M.  
 Charles Grenier. Edouard Bauset, M.  
 Alfred Moroney. George Laurendeau, M.  
 Joseph-Philippe Martel, M. Arthur-Hughes Chambers, M.  
 Maurice Baillargé, M. Edouard-Jean Bédard, M.  
 Joseph Baulne, M. Jean-George Godefroy Goffin, M.  
 George-Elzéar Fortin, M. Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.  
 M.-L.-Amédée Bissonnette, M. Joseph-Ot.-Charles Ollivier, M.  
 Jos.—Eugène-Ed. Marion, M. Louis-Philippe Brodeur, M.  
 Amédée Dugas, M. Louis Délangier, M.  
 Eusèbe Laliberté, M. Ernest-Louis Desaulniers, M.  
 Edouard-Utric Lafontaine, M. 1885—Jos.—Albert Hébert, M.  
 Pierre-Uldéric Renaud, M. Charles Lanctot, M.  
 Pierre-Elzéar Drouin, M. Jos.—Odilon Marceau, M.  
 William-G. Morgan, M. Joseph-A. Brunet, M.  
 Cornelius McCully, M. Louis-Philippe Tremblay, M.  
 Pierre-T. Poirier, M. Ernest-S. Mathieu, M.  
 Henri Arthur Cholette, M. Philéas Corriveau, Q.  
 Le-Napoléon Champagne, M. George Lemay, Q.  
 1883—Charles-Isaïe Labrie. Robert-Ernest Bouchette, Q.  
 Edm.—Stanislas Garneau. Joseph-Félix Dumontier, Q.  
 Louis-Rodolphe Roy. Philémon de Varennes, Q.  
 Joseph-David Plamondon. G.—Emile Larue, Q.  
 Charles-François Roy. Cyrille-Hector Champagne, M.  
 Adolphe-Alfred Drapeau. Théop.—Apollinaire Corriveau, Q.  
 Pierre-Anonim Bidégaré. James-Secretan Dunbar, Q.  
 Amédée-Jos. Chenest Deaubien. George-E.—A. Jones, Q.  
 Edmond Lortie. Achille-Auguste Rhéaume, Q.  
 Firmin Campbell. Stanislas-Antolphe Germain, M.  
 Louis-Arsène Lavallée, M. Albert-E. De Lorimier, M.  
 Daniel-Jean Hennessey, M. Léon Gérin, M.  
 Jos.—Arthur Lynch, M. Jos.—Antoine Villias, M.  
 Jos.—Stanislas Lecloux, M. 1886—Pierre-Émile Bélanger, Q.  
 Joseph Métaçon, M. Joseph Létonneau, Q.  
 Jos.—George-Evariste Héroux, M. Jos.—Edouard Chabot, Q.  
 Geo.—Robert-Arthur Prieur, M. J.—Théophile Lemieux, Q.  
 Le-Joseph Papineau, M. Félix Larue, Q.  
 Tancrède-Toussaint Moreau, M. F.—X.—Arthur Tremblay, Q.  
 David-Arthur Lafortune, M. François-Xav. Lemieux, Q.  
 Raoul Dandurand, M. Blaise Letellier, Q.  
 Jos.—Pierre Roy, M. Charles D'Amour, Q.  
 Cuthbert-Alph. Chênevert, M. Louis de G. Prévost, M.  
 Romulus-H. Laurendeau, M. E. Hénault, M.  
 Charles-Horace St-Louis, M. M.—J.—Alf. Lemire Marsolais, M.  
 Chs.—Edouard Genon, M. L.—Adélaïde Brien, M.  
 1884—Jos.—Alphonse Boissoneault, Q. L.—J.—Ovide Hétu, M.  
 Alfred Dionne, Q. Arch. Chausegros de Léry Mac-  
 Damasc.—Elesippe-Er. Larue, Q. donald, M.  
 Léonce-Auguste Rinfret, M. Ls.—Wilfrid Sicotte, M.  
 Jean Bouffard, Q. L.—Philippe Demers, M.  
 Edmond-George Tardé, Q. L.—A.—Aimé Gendron, M.  
 Héracléogile-Jos.—Oct. Roy, Q. R.—Stanislas Lecoassière, M.

188

188

1888

1889

1890

J  
 J  
 F  
 C  
 E  
 A  
 A  
 J  
 J  
 E

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1886—David-E. Murphy, M.  
 Jos.-F.-Philéas Forget, M.  
 Is-Amédée Gaboury, M.  
 Auguste Rocher, M.  
 Hector Chauvin, M.  
 Charles-M. Ducharme, M.  
 Jos.-Edmond Perrault, M.  
 1887—Jos.-H. Bourget, Q.  
 G. Cyrias Roy, Q.  
 Louis-Omer Beaubien, Q.  
 Lou-s-G. Belley, Q.  
 J.-Edouard Pimondon, Q.  
 Philippe-Jos. Jelicœur, Q.  
 Ludger Alain, Q.  
 Chs-Auguste Edge, Q.  
 J.-P.-Alphonse Bégin, Q.  
 A. Huard Turgeon, Q.  
 Wilfrid Larose, M.  
 L.-P.-H. Viau, M.  
 F.-E. Meredith, M.  
 H.-H.-A. Gervais, M.  
 A.-A.-A. Bruceau, M.  
 J.-B. Robitaille, Q.  
 A. Rémillaud, Q.  
 E. Bourgeois, M.  
 A. Légaré, M.  
 F. Cormier, M.  
 1888—Cyr. Renaud, Q.  
 Vict. Lessard, Q.  
 T.-M.-W. Pampalon, Q.  
 L.-O. Audet, Q.  
 J.-A. Théoret, M.  
 J.-B.-M.-V. Morin, M.  
 A. Crépeau, M.  
 A. Beaudoin, M.  
 J. Boyce Allen, M.  
 P.-O. L'vallee, M.  
 Eug.-Hon. Godin, M.  
 Er.-Ubalde Plourde, M.  
 Eug. Gélinas, M.  
 Hubert Sanche, M.  
 1889—Adjutor Boulane, M.  
 Phil.-Romuald Merizzi, M.  
 Jules-Kvariste Côté, Q.  
 P.-Ferdinand-H. Audet, Q.  
 A.-W.-A. Beaumont Joubert, M.  
 H.-G. Carroll, Q.  
 1890—J.-B.-E. Audet, Q.  
 P.-A. Chauveau, M.  
 J.-N. Colpron, M.  
 F.-G. Crépeau, M.  
 C. DeGuise, Q.  
 E.-F.-E. de Varennes, Q.  
 A. Fiset, M.  
 E.-L. Fiset, Q.  
 A. Giroux, M.  
 J.-W. Jocks, M.  
 J.-M.-V. Laberge, Q.  
 E.-A.-B. Ladouceur, M.  
 1890—N.-K. Laflamme, Q.  
 L.-J.-P. Lamoiche, M.  
 C.-A. Lafrance, Q.  
 C.-A. Lippé, M.  
 J.-H. Meunier, M.  
 E.-A. Rinfret, M.  
 G.-A.-B. Rivard, Q.  
 F.-X. Roy, M.  
 H.-F. Schistagne, M.  
 A.-J.-A. St-Denis, M.  
 F.-E. Villeneuve, M.  
 1891—A. Bouchard, M.  
 E.-A.-B. Ladouceur, M.  
 R. de Lorimier, M.  
 J.-N.-A. Chagnon, M.  
 J.-C. de Martigny, Q.  
 H. Lepage, Q.  
 C.-H. Cimon, Q.  
 C.-E. Taschereau, Q.  
 A. Laurie, Q.  
 A.-H. Faucher, Q.  
 C.-H. Archer, Q.  
 F.-E. Roy, Q.  
 1892—J. Lussier, M.  
 G.-A. Fourdeau, M.  
 P.-C. Lacasse, M.  
 P.-P. Fiset, Q.  
 H.-T. Pageot, Q.  
 L.-A.-E. Germain, M.  
 W.-J. Proulx, M.  
 M.-O. Routhier, M.  
 J.-M. Bourgeois, M.  
 L.-A. Hénault, M.  
 J.-N. Prud'homme, Q.  
 C.-F. Delâge, Q.  
 E. Gelly, Q.  
 D. McAvoy, Q.  
 J.-G. de la Durantaye, M.  
 G.-U. Laurendeau, M.  
 L.-E. Bernard, M.  
 V. Martineau, M.  
 L. Masson, M.  
 A. Marchildon, Q.  
 L. Coderre, M.  
 E. Primeau, M.  
 M. O'Breaddy, M.  
 J.-O. Fournier, M.  
 1893—C.-E.-A. Brault, M.  
 L.-P.-H. Grenier, Q.  
 Z. Fontaine, M.  
 J.-A. L. belle, M.  
 G.-A. Gécéreux, M.  
 J. Gendron, Q.  
 A.-W.-P. Buchanan, M.  
 J.-Alfred-A. Mackay, M.  
 Chs-Ernest Brodeur, Q.  
 Ls-G. Demers, Q.  
 Ar. Pepin dit Lachance, Q.  
 1894—Nap. Garceau, M.

MESSIEURS

1894—J. Ouimet, M.  
 A. Rousseau, M.  
 A. Archambault, M.  
 R.-T. Beaudoin, M.  
 J. Chevalier, M.  
 J.-M.-A. Deneault, M.  
 R. Dumouché, M.  
 A. Vanier, M.  
 J.-R.-F. Beaudry, M.  
 J.-A. Foisy, M.  
 A. Bonin, M.  
 G.-A. Marsan, M.  
 M.-H.-A. Plante, M.  
 J.-A. Lamarche, M.  
 Tanc. Pagnuelo, M.  
 Ls Loranger, M.  
 W. Mount, M.  
 J.-A. Drozin, M.  
 P.-V. Chaloult, Q.  
 O.-P. Beaubien, M.  
 J.-B.-B. Prévost, M.  
 P. Trudel, M.  
 B. Benot, M.  
 H.-F. Smith, Q.  
 C.-E. Gosselin, Q.  
 Hector Verret, Q.  
 E. Merizzi, M.  
 J.-O. Vermeir, M.  
 J. Lesage, M.  
 O.-A. Goyette, M.  
 Jos. Sylvestre, M.  
 Ern. Vézina, Q.  
 C. Lavothe, M.  
 A. Bazin, M.  
 A. Tourigny, M.  
 J.-L. Décarie, M.  
 M.-J. Morrison, Q.  
 C.-A. Paricault, Q.  
 D.-L.-E. Rousseau, Q.  
 1895—C. Paquet, M.  
 L.-P.-E. Crépeau, Q.  
 C.-L. Goyette, M.  
 A. Lavimodière, M.  
 J.-H. David, M.  
 V. Vachon, Q.  
 O. Sénécal, M.  
 R. Guilbault, M.  
 Jos. Demers, M.  
 J.-L. Perron, M.  
 G. Boissonnault, M.  
 J.-M.-A. Bourbeau, M.  
 A. Desjardins, M.  
 Jules Richard, Q.  
 J.-H.-H. Garneau, M.  
 L. de G. Belzile, M.  
 J.-A.-A. Mondou, M.  
 H.-L. Jasmin, M.  
 A. Dubreuil, M.  
 S.-W. Jacobs, M.

MESSIEURS

1895—W.-E. Mount, M.  
 J.-E. Mill, Q.  
 C.-Z. Laporte, M.  
 W.-A. Baker, M.  
 S. Léourneau, M.  
 E.-Z. Massicotte, M.  
 J.-T. Lamarre, M.  
 J.-E.-E. Léonard, M.  
 Aug. Eortin, M.  
 C.-A. Wilson, M.  
 L.-J.-A. Brossard, M.  
 C. Perrault, M.  
 D. Gauthier, M.  
 Fiz. Roy, M.  
 J.-S. Lamarche, M.  
 E.-M.-J. Lamoureux, M.  
 L. Sicotte, M.  
 Ad. Rivet, M.  
 J.-B. Archambault, M.  
 L. Chailfou, M.  
 Em. Joseph, M.  
 V. Lurose, M.  
 P. St-Germain, M.  
 A. Décarie, M.  
 E. Gourre, M.  
 P. Beulac, M.  
 G.-F. Gibsons, Q.  
 A.-W.-E. Tallot, Q.  
 A. de Beaulieu Pelletier, Q.  
 Henri Boisvert, Q.  
 M.-E. Chouinard, Q.  
 Pierre Cantin, Q.  
 E.-H. Cimon, Q.  
 1896—J.-L. Gérin, M.  
 J.-A. Comeau, M.  
 L.-J.-S. Morin, M.  
 Ald. Robillard, M.  
 N.-Z. Cordeau, M.  
 Ern. Tétreau, M.  
 N. Archambault, M.  
 De Ligny Mathieu, M.  
 R. de Salaberry, M.  
 E.-J. Lschapelle, M.  
 Ph.-A. Bégin, M.  
 Chs-t. Lavallée, M.  
 A.-L. Gosselin, M.  
 Chs Smith, Q.  
 Rod. Guay, Q.  
 A. Désilets, M.  
 O. Paré, M.  
 J. Leclair, M.  
 J. Lamontagne, M.  
 1897—J.-R. Mainville, M.  
 E. Rousseau, M.  
 J.-T. David, M.  
 J. Foisy, M.  
 G. Verrier, M.  
 L. Derome, M.  
 G. Touchette, M.

MESSIEURS

- 1807—V. Gaud-t, M.  
R. Monty, M.  
N. Tessier, M.  
E. Meunier, M.  
J.-A. Papillon, M.  
J.-U.-A. Geoffrion, M.  
J.-O. Mousseau, M.

MESSIEURS

- 1807—J.-F. Ferron, M.  
J.-A. Lamirche, M.  
L.-G.-A. Duperron-Baby, M.  
L.-P. Geoffrion, M.  
H. Gohier, M.  
J.-B. Sincennes, M.  
J.-O. Lacroix, M.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

- 1870—George-Pierre Côté.  
Adrien Papineau.  
1871—Joseph-Clovis K.-Lafamme.  
David Gosselin.  
Réné Casgrain.  
1872—Henri Tétu.  
J.-Edmond Marcoux.  
Zoel Lambert.  
Benjamin Demers.  
Thomas Bérubé.  
Honoré Leclerc.  
Daniel McIntosh.  
Cyrille-Alfred Marois.  
1873—Anselme Rhéaume.  
1874—Adalbert Blanchet, Q.  
T.-Michel Labrecque, Q.  
Edouard Carrier, Q.  
Paul Dubé, S.-A.  
Zéphirin Caron, S.-A.  
Fortunat Pelletier, S.-A.  
Narcisse Proulx, S.-A.  
Octave Pelletier, S.-A.  
John O'Farrell, S.-A.  
Patrick Towhay, S.-A.  
Joseph Livery, S.-A.  
Frs-Xavier Garneau, S.-A.  
Charles Richard, S. A.  
1875—Lionel Lindsay, Q.  
Céophas Gagnon, Q.  
Eric Audette, Q.  
Frs-Henri Bélanger, Q.  
Ernest Nadeau, Q.  
Jacques Gauthier, Q.  
Joseph-Alph.-V. Huart, Q.  
John Hogan, Q.  
Edward Walker, Q.  
Peter-M. O'Leary, S.-A.  
Alphonse Carbonneau, R.  
1876—Michael McKenzie, Q.  
William-E. McDonald, Q.  
Arthur Caron, Q.  
Placide Roy, Q.  
Jean Chaisson, Q.  
Olivier Mathieu, Q.  
Louis Guérin, Q.  
Gabriel Cloutier, S.-A.

MESSIEURS

- 1876—Jean-B. Gosselin, S.-A.  
Arthur Belleau, Q.  
1877—Frs-Xavier Bélanger, Q.  
Laughlin McDonald, Q.  
Joseph Quinan, Q.  
William Hamilton, Q.  
1878—George Me. rea, Q.  
Alfred Paquet, Q.  
1879—John-Lawson McDonald, Q.  
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.  
William Grant, Q.  
John Seubert, Q.  
Emile Dionne, S.-A.  
George Pelletier, S.-A.  
Louis St-Pierre, S.-A.  
Louis Lessard, S.-A.  
A.-Percy Philipps, R.  
1880—Henri-Arthur Scott, Q.  
A.-Eustache Maguire, Q.  
John Connolly, S.-A.  
Jos.-Cajetan Bérubé, R.  
Joseph de Champlain, R.  
Louis Savoie, R.  
Emile Pouliot, R.  
Henry-Charles Becker, M.  
Dennis McMahon, M.  
Albert-John McKeon, M.  
Henri Gouin, Q.  
Olivier Moisan Q.  
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.  
Joseph-D. Beaudouin, Q.  
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.  
William O'Leary, Q.  
1881—Herménégilde Bouffard, Q.  
Daniel-Webster Moriarty, Q.  
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.  
Arthur Marchand, Q.  
Charles Boulay, Q.  
Albert Rouleau, Q.  
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.  
1883—Jean-Casimir Drolet, Q.  
Robert Hughes, Q.  
Laughlin McPherson, Q.  
Patrick Earsfield O'Ryan, Q.  
Jean-Baptiste Bélanger, R.  
Achille Thibeau, R.

MESSIEURS

- 1887—Jos.-Marie-Alphonse Genet, Q.  
 1881—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.  
 Alfred-Edward Burke, Q.  
 John-A. McDonald, Q.  
 Arthur J. Timon, Q.  
 Gédéon-Stanislas Hamel, Q.  
 Thomas-S. Gibsons, M.  
 1885—Angus-Chisholm, Q.  
 Pierre Plante, Q.  
 Joseph L.berge, Q.  
 Rosario Merrisette, Q.  
 S.-L.-J. Sirois, Rim.  
 J.-O. Rioux Rim.  
 Thomas Marcoux, Q.  
 1836—Chs-Fran. Kane, M.  
 Frs-In. Butler, M.  
 J.-B. Levasseur, Q.  
 Albert Côté, Q.  
 1887—Joseph Gignac, Q.  
 Alfred Bastien, M.  
 1888—P.-A.-R. Lagueux, Q.

MESSIEURS

- 1888—J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.  
 J.-E.-L. Poirier, Q.  
 J.-T.-P.-O. Clouïier, Q.  
 Donald-J. Summers, Q.  
 1889—J.-F. Grace, M.  
 Henri Simard, Q.  
 1890—N. O'Reilly, M.  
 1891—S.-A. Lortie, Q.  
 G.-N. Gariépy, Q.  
 1892—E. Auclair, M.  
 E.-P. MacPherson, Q.  
 1893—J.-E. Roy, M.  
 J.-B. P. radis, Q.  
 J.-A.-H. Blaquière, Q.  
 1894—G.-L. Gauthier, M.  
 1896—H.-W. McCauley, M.  
 A.-C. Walter, M.  
 M.-B. Sullivan, M.  
 1897—J. Barry, M.  
 J.-P. Carroll, M.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

- 1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.  
 Jean Hébert, Q.  
 John Seubert, Q.  
 1880—Jos.-D. Beaudoin, Q.  
 J.-L.-H. Fréchet, Q.  
 A.-Eustache Maguire, Q.  
 William O'Leary, Q.  
 G.-Benjamin Dionne, Q.  
 1881—Herménég. Ide Bouffard, Q.  
 Arthur Scott, Q.  
 Albert Rouleau, Q.  
 1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.

MESSIEURS

- 1882—Jean-Casimir Drolet, Q.  
 Hubert Lessard, Q.  
 Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.  
 1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.  
 John Bradley, Q.  
 Alfred-Edward Burke, Q.  
 John-A. Macdonald, Q.  
 Arthur-J. Timon, Q.  
 Th.-Marcoux, Q.  
 1892—E.-A. Simard, Q.  
 1893—J. Gignac, Q.

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

- 1889—Pietro Persiani.  
 Ettore Germini.  
 Le chevalier Giuseppe Moneti.  
 Sifroy-Joseph Fortin.  
 Urgel-Pierre Boucher.  
 1890—O. Areand, avec la plus grande distinction.  
 E.-F. Fusey, avec grande distinction.  
 J.-L. Spénard, avec grande distinction.  
 H.-J. Lefebvre, avec distinction.  
 H.-L.-M. Auclair, avec distinction.

MESSIEURS

- 1891—J.-N. Giroux.  
 E.-R. Faribault, avec distinction.  
 C.-O. Sénécal.  
 A. Bonin.  
 1892—J.-O. Delisle, avec grande distinction.  
 P.-A. Faribault, avec distinction.  
 P.-E. Parent, avec distinction.  
 1893—J.-T. Lemire, avec grande distinction.  
 J.-A. Marion, avec grande distinction.  
 J.-P.-M.-S. Picher, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1893—J.-E. Canuel, avec grande distinction.  
F.-C. Laberge, avec la plus grande distinction.  
A.-J. Pinet.  
S. Duval.  
1894—A. Roy.  
J.-A.-Z. Desmarais.

MESSIEURS

- H.-J.-A. Pelletier, avec grande distinction.  
J.-P. Héroux.  
L.-V.-E. Fournier.  
A.-J.-H. Amos, avec grande distinction.  
A.-M.-Aug. Boyer, avec grande distinction.

DÉPARTEMENT VÉTÉRIINAIRE

1er DEGRÉ

MESSIEURS

- 1839—Ch. Chamilly de Lorimier.  
George-Henry Mount.  
Achille Joly.  
Guillaume Alarie.  
Frédéric-Albert Duclos.  
Louis Pouliot.  
Joseph-Avila-George Mount.  
Albert Dauth.  
J.-D. Marius Grothé.  
Thos. Edm. Leclerc.  
Chs-Pacifique Dumas.  
Ls-Alfred d'Amour.  
Chs-Aug. Sénécal.  
Wolfred Neilson.

MESSIEURS

- 1889—Léopold-Adolphe Girard.  
Albert-Aimé Etienne.  
Victor-Théodule d'Aubigny.  
1890—Z. Dufresne.  
E. Auclair.  
E. Milot.  
J. Brunet.  
A. Moffette.  
C.-Z. Lepage.  
L. Lypointe.  
D. Généreux.  
A. Guertin.  
C. Bricault.

2<sup>e</sup> DEGRÉ

MESSIEURS

- 1880—Timothée Mignault.  
David-Arthur Piette.  
Joseph-A. Tellier.  
W.-B. Desmarteau.  
W.-D. Durocher.  
C.-L. Leduc.  
N. Messon.  
R.-A. Reid.  
Albert Dauth.  
V.-Théodule Daubigny.  
Jos.-Albert Letiecq.  
Chs-Chamilly de Lorimier.  
Louis Pouliot.

MESSIEURS

- 1889—Joseph-Avila Guy.  
1890—M. Grothé.  
C.-P. Dumas.  
T.-E. Leclair.  
A.-A. Etienne.  
W. Neilson.  
Ls-A. D'Amour.  
G.-H. Mount.  
L.-A. Girard.  
F.-A. Duclos.  
G. Alarie.  
A. Joly.  
J.-A. Simard.



MÉDECIN VÉTÉRIINAIRE

1891—W.-P. Neilson.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉ ES SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

2° MAITRES ÈS ARTS

MESSIEURS

- 1857—Thor.-E. Hamel, *ad eundem*.  
Cyrille-E. Légaré, *ad eundem*.  
1858—Louis Beaudet, *ad eundem*.  
1859—Edouard-Michel Méthot.  
Charles-Honoré Laverdrière.  
1863—François Desautniers.  
Louis Dagenais.  
Pierre Lagacé.  
François Ignace Paradis.  
Antoine-Narcisse Bellemare.  
Octave Audet.  
1866—André Pelletier.  
Irénee Douville.  
1867—Antonin Nantel.  
François-A.-Hubert LaRue.  
1868—J.-Elie Panneton.  
Isaac Gélinas.  
Bruno Leclere.  
Achille Vallée.  
1871—Charles Bacon.  
1874—Thomas Moreau.  
1876—Charles Baillairgé.  
Elzéar Couture.  
1870—Emmanuel Guilbert.  
Pierre Girard.  
1890—François-X. Cloutier.  
Napoléon Caron.  
J.-C. Carrier, C. S. C.  
Jos. Séguin, C. S. V.  
Mugloire Légaré.  
Joseph-Delphis Meunier.  
François-Xavier Hackett.  
M.-Thomas Labrecque.  
Charles-Phillips Richard.  
1881—Joseph Giguère.  
Alphonse Bérard.  
François-X.-Eugène Ecrément.  
R. P. Auguste Dion, C. S. C.  
R. P. Moïse McGarry, C. S. C.  
R. P. Godfrey Robert, C. S. C.

MESSIEURS

- 1881—R. P. Charles Jolly, C. S. C.  
1882—R. P. Théophile Barré, C. S. C.  
R. P. Auguste Louage, C. S. C.  
R. P. Amédée Guy, C. S. C.  
R. P. Alfred Roy, C. S. C.  
R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois,  
C. S. C.  
Cléophas Gagnon.  
1883—Louis Richard.  
Raymond Caisse.  
Thésphore Laflèche.  
1884—Jos.-Clovis K.-Laflamme.  
Jos.-Edmond Marcoux.  
1885—Victor Huard.  
Eugène Roy, *ad eundem*.  
1889—J.-A.-P. Lefebvre.  
Athanasie Biron.  
Olivier-E. Mathieu.  
Edmond Paradis.  
Joseph Roy.  
P.-J. Peemans, C. S. V.  
C.-Philéas Choquette.  
Alexandre Vaillant.  
1890—R. P. J.-E. Foucher, C. S. V.  
E. Lapointe.  
1891—M. Beizile, Rim.  
P. de Foville, P. S. S.  
J. Moyen, P. S. S.  
P. Rousseau, P. S. S.  
P. Schickling, P. S. S.  
E. Roinard, P. S. S.  
A. Orban, P. S. S.  
J. Charlebois, C. S. V.  
1892—J. Caron, Man.  
A.-O. Papillon, Nic.  
Z. Lahaye, Nic.  
1893—J. Tremblay, Chic.  
1895—M. Marleau, Bour.  
F. Laliberté, P. S. S.  
L. Lindsay, Q.

MESSIEURS

- 1895—F.-X. de la Durantaye, Ass.  
E. Hébert, Ass.  
1896—Th.-G. Rouleau, Q.  
Ed. Pagé Q.  
Alfred Morisset, Q.  
H. Cimon, Chic.

MESSIEURS

- 1896—N. Degagné, Chic.  
Tél. Luchance, Lévis.  
I. Lecours, Lévis.  
J.-B.-A. Bélanger, Rim.  
J.-Art. Larrivé, Rim.  
H. Gates, Ass.

3° LICENCIÉS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1856—François-A.-Hubert Larue, avec *grande distinction*.  
Napoléon Lavoie, avec *distinction*.  
1860—Romuald Gariépy, avec *distinction*.  
Louis-J.-Alfred Simard, avec *grande distinction*.  
1861—Alfred Lachaise, avec *distinction*.  
1863—Charles-Antoine Delâge, avec *distinction*.  
Napoléon Dion, avec *distinction*.  
Charles Verge, avec *distinction*.  
Léurent Catellier.  
1865—Damase Archambault.  
Charles-Alexandre Lesage, avec *distinction*.  
1867—F.-X. Edmond Héroux, avec *distinction*.  
Camille Lafontaine.  
Thomas-Godfrey McGrath, avec *distinction*.  
Lucien Morault.  
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.  
Romuald Fiset, avec *distinction*.  
Michel Ahern, avec *distinction*.  
Henri-Josue Martin.  
J.-Edouard Badeaux, avec *distinction*.  
1869—Jules-Guernon Lussier, avec *distinction*.  
A.-George Matte, avec *distinction*.  
Paul-Etienne Grandbois, avec *grande distinction*.  
Cyrille Lacombe, avec *distinction*.  
J.-Bte Bolduc, avec *distinction*.  
A.-Albert Phillon, avec *distinction*.  
B.-Gérin Lafontaine, avec *distinction*.  
Zotique Rousseau.  
Hubert Neilson.  
1870—Elmond Gauvreau.  
Charles Gingras.  
L.-J.-Luctance Archambault, avec *grande distinction*.

MESSIEURS

- 1870—Alfred-Miville Dechêne, avec *grande distinction*.  
Chs Delagrave, avec *distinction*.  
Edouard Rouleau, avec *distinction*.  
Wilbrod Mayrand.  
Louis-Elle Beauchamp.  
Napoléon Fiset.  
Antoine Larue.  
Edmond de Sales Laterrière.  
George Garon.  
Horace Crépault.  
1871—Michael Coote.  
Adolphe L-mira.  
Cyrille-Émile Vaillancourt.  
1872—Joseph-Eusèbe Gronlin.  
Basile Desrochers.  
Gustave Turcotte.  
Moïse Rheault.  
Joseph-Edouard Ladrière.  
Joseph-Benjamin Blouin.  
Evans Rochette, avec *distinction*.  
1873—William Maguire.  
1874—Edwin Turcot, avec *distinction*.  
Ephraim Olivier, avec *distinction*.  
Philippe Charest, avec *distinction*.  
Honore L-troque.  
Charles Clément.  
Odilon Lauriault.  
Charles-Nérée Beauchemin.  
Théodore-A. Talbot.  
Thomas Tromblay.  
Richard-Ph. Alleyne.  
Charles A. Casgrain.  
M.-R.-A.-Tancredi Fortin.  
Louis-Napoléon Fortin, avec *distinction*.  
Jules-Nelson Fraser.  
Pierre-B. Lemieux.  
Auguste Ross.  
1875—Fl.-Ch.-Tancredi Lamoureux.  
Eusèbe Beaudry.  
Joseph-Eugène Turcot.  
George Bolduc.  
Léandre Hamelin.  
Narcisse-Arthur Desjardis.

MESSIEURS,

MESSIEURS

- 1875—Louis-Joseph Dostaler.  
George-D.-B. Watters.
- 1876—Auguste Bourbonnais, avec distinction.  
Mat.—Alf.—Arsène Falardeau.  
Alfred Paquin.  
G.—Al.—Philibert Tanguay.  
André-David Lepage.  
Chs.—Alphonse Dubé.
- 1877—Louis Crépault.
- 1878—George Fréche te.  
Joseph Godbout.  
Adhémar Jeannotte.  
Charles L'espérance.  
Alphonse Lete lier de St-Just.  
Arthur-F. Poulin.  
George-S. Grégoire.  
Abraham Larochele.  
Patrick Peter Delaney.  
Gaspard-H. Turcot, avec distinction.  
J.-A.tjutor Samson.  
Henri Trudel, avec distinction.  
L.-U.-J. - M. - Aurèle Noël, avec distinction.  
Charles-F. Couture.  
L.—Oct.—Maxime Bellemare.  
Jos.—E Bolduc.  
Henri-Philippe Rouleau.  
Arthur-E -Z. Viocelette.  
Léon-Achil e Gauvreau.  
Édouard Morin.
- 1879—Chs-Narcisse Gauvreau, avec distinction.  
A.—Israël Joncas, avec distinction.  
François-Xavier Gosselin, avec distinction.  
Joseph-A. Langlais, avec distinction.  
Eugène Bédard.  
Pierre-H. Brassard.  
Simon Granier.  
Charles-E.-A. Côté.
- 1880—Joseph-Hubert Joannette, avec grande distinction, M.  
Jos.—Arthur Cardinal, avec grande distinction, M.  
Victor Sanfaçon, avec distinction.  
Le-Stanislas-Zéphirin Giasson.  
Narcisse—Emile Roy.
- 1881—William-Herménégilde Blagdon.  
Le-Chs-Alexandre Chaussegros del Léry.  
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.  
George-Henri Olivier, M.  
Alfred Savard, M.
- 1882—Joseph-Alphonse Marcoux.  
Joseph-Valère Côté.  
Isaie Cormier, M.  
Gustave Demers, M.  
L.—Eugène-Napoléon Matte, M.  
Rodolphe-Garpard Janson, M.
- 1883 Chs-Eusèbe Lemieux, avec distinction.  
Emile Sirois.  
George - Wm Lachaine-Jolicœur, avec distinction.  
Edmond Boulanger.  
Edmond Perion.  
Edmond Bastien, M.  
Félix-Gustave Lafontaine, M.  
Jos.-Wilfrid Prévost, M.  
Jos.-Henri Sinclair, Q.  
Etienne Gosselin, Q.
- 1884—Frédéric Stanislas Caron, Q.  
Eugène Lurue, Q.  
Jos.—Eucide Tremblay, M.
- 1885—Chs-Frs-Xavier Prévost, Q.  
Albert de Villers, Q.  
Alphonse Lamothe, Q.  
Gaudios Paradis, Q.  
P.—Arthur David, avec distinction, M.
- 1886—N.—Gédéon Chabot, avec distinction, M.  
L.—G.—Arthur Delisle, M.  
Wilbrod-Ant. Henault, M.  
Arsène Lavallée, M.  
J.-C. Howe, Q.  
William Delaney, Q.
- 1887—Damase Pagé, Q.  
Joseph Cinq-Mars, avec distinction, Q.  
Joseph Edge, Q.  
Adjuter Couturier, Q.  
Paul-Léon Pelletier, Q.  
George Tremblay-Bélangier, Q.  
Paul Brière, Q.  
Louis-Roch Perreault, M.  
Jos.—A.—Théode Mayrand, M.  
Naz. Gingras, Q.
- 1888—Joseph Poliquin, Q.  
Arthur Lavoie, Q.  
P.-V.—Sosthènes Lefrançois, Q.  
Le-Edouard Schiller, M.  
J.-H. Thériault, M.  
Ferdinand Bélangier, M.
- 1889—Arthur Potvin, Q.  
Eugène Mackay, M.  
Pierre Trudel, avec distinction, Q.  
James-Meredith Foy, M.  
Michel-Gaudios Giroux, Q.  
Jos.—A.—Philippe Lord, Q.
- 1891—Gustave-Adolphe Casgrain.

4° LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1860—Côme-A. Morisset, avec distinction.  
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, avec grande distinction.  
1862—Charles - Narcisse Hamel, avec distinction.  
1865—James-George Colston, avec grande distinction.  
1868—Joseph Bédard, avec distinction.  
Lacien Turcotte, avec grande distinction.  
1871—Charles Darveau.  
Ernest Cimon.  
1872—Hubert - Edouard - Ajustor Turcotte.  
1873—Edmund-James Flynn, avec distinction.  
1874—Louis Asselin, avec distinction.  
Lawrence Cannon.  
1875—Louis-Ph. Sirois, avec distinction.  
Charles Langelier.  
1876—Alphonse Pouliot.  
1877—Thomas Chasé-Casgrain, avec grande distinction.  
Victor-A. - E - Benoit Livernois, avec distinction.  
P. - V. - Amédée Robitaille, avec distinction.  
Philippe-A. Malouin.  
J. - B. - Alfred Cloutier.  
Urbain Lapointe.  
Lawrence Stafford.  
1878—R. - Maurice St - Jacques, avec grande distinction.  
Jules - Joseph - T Frémont, avec grande distinction.  
Horace-F - X. A chambault, avec grande distinction.  
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, avec grande distinction  
Thomas Chapais, avec distinction.  
Bruno Nantel, avec distinction, M.  
Charles-Alphonse Léveillé, M.  
Joseph-Adolphe Chauré, M.  
Joseph-Adélar Desbarres, M.  
Jules-André St-Julien, M.  
1880—L.-Ph. Pelletier, avec grande distinction.  
Richard-Tuson Henneker, M.  
Onéime Boisvert, avec grande distinction, M.  
Achille Dorion, avec grande distinction, M.  
Alexandre Lamirande, M.  
1881—Simon - Napoléon Parent, avec distinction.
- 1881—Adalbert Fontaine.  
Elzébert-Edouard Roy.  
Charles-Lemoine de Martigny, avec grande distinction, M.  
Joseph-Octave Drouin, avec grande distinction, M.  
Joseph Emard, avec distinction, M.  
Henri-Gérin Lajoie, avec distinction, M.  
Arthur David, M.  
1882—Albert Lemay, avec distinction.  
Henry Aylen, avec distinction.  
François-Siméon Tourigny.  
Charles-McPherson Hoit, M.  
Thomas Fortin, avec grande distinction, M.  
Jos. - Henri - Napoléon Richard, avec grande distinction, M.  
Napoléon-Antoine Beicourt, avec grande distinction, M.  
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.  
1883—Gilbert - Miville Dechesne, avec grande distinction.  
Ernest Chouinard, avec distinction.  
Arthur Ernest Mountain.  
Adolphe Dionne.  
Alphonse Bernier.  
Fusée Belleau.  
Alexandre Jodoin, M.  
1884—Jos. - Mathias Tellier, avec grande distinction, Q.  
Edouard Dorion, avec distinction, Q.  
François-Xavier Gosselin, Q.  
Charles-Sandwich Campbell, avec grande distinction.  
James - Secretan Dunbar, avec grande distinction, Q.  
George-E. - A. Jones, avec distinction, Q.  
Jos - Edouard Taschereau, avec distinction, Q.  
Nazaire Ollivier, avec distinction, Q.  
Gustave-Faribault Hamel, Q.  
Paul-Vilmond Savard, Q.  
L - Philippe Demers, avec grande distinction, M.  
1887—II. - H. - Achille Gervais, avec grande distinction.  
Fred-Ed. Meredith, avec distinction, M.  
Auguste Beaudry, avec distinction, Q.

MESSIEURS

MESSIEURS

- |  |  |
|--|--|
| 1887—Lé-Ph.-H. Viau, avec grande distinction, M. | 1896—P. Beauzry, M.                        |
| É.-P. Bézard, M.                                 | C. Dossaulles, M.                          |
| Ludovic-E. Brunet, Q.                            | E. Surveyer, M.                            |
| Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.                  | P. Cousineau, M.                           |
| Jean-Bte Bélanger, Q.                            | C. Rodier, M.                              |
| G.-Mm. Rioux, Q.                                 | A. Lachapelle, avec grande distinction, M. |
| 1888—J.-Ald. Rochette, avec distinction, Q.      | 1387—J.-P.-V. Martin, Q.                   |
| J.-Camille Pouliot, Q.                           | L.-A. Bédard, M.                           |
| 1889—Alexandre Taschereau, Q.                    | J. de Boucherville, M.                     |
| 1890—G.-E. Mathieu, M.                           | P. Lacoste, M.                             |
| 1891—Louis Loranger, M.                          | E. Brosseau, M.                            |
| J.-A. Lamarche, M.                               | J.-A.-H. Hébert, M.                        |
| 1894—A. Lane, avec grande distinction.           | G. Beaudoin, M.                            |
| 1896—H. Meunier, M.                              | J.-O. Morneau, M.                          |
| Lds. Diross, M.                                  | A. Duranleau, M.                           |
| R.-A.-P. Taschereau, M.                          | P.-G. Langlois, avec distinction, Q.       |
| W. Cusson, avec grande distinction, M.           | E. de Sales Laterrière, Q.                 |
| Geo.-Farar Gibsons, Q.                           | V. Bourbonneau Rivinville, Q.              |
| V.-Ferd. Roy, Q.                                 | R.-M. Harper, Q.                           |
| J.-A.-Benj. Michaud, Q.                          | A. Mercier, Q.                             |
|  | A. Gaudet, Q.                              |

5° LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

MESSIEURS

MESSIEURS

- |  |   |
|--|---|
| 1882—G. Mathieu, Q.                            | 1894—P. Beaudry, avec distinction, St-Hyac.   |
| 1893—E. Baril, Nic.                            | J.-F. Grandbois, avec grande distinction, Q.  |
| F. Murphy, St-D.                               |   |
| W. McKenna, St-D.                              |   |
| 1894—D.-F. Morrison, avec distinction, Q.      | 1896—J.-Ant. Huet, avec distinction, Q.       |
| E.-C.-K. Laflamme, avec grande distinction, Q. | C.-Roméo Guinont, avec grande distinction, Q. |

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

MESSIEURS

- |   |   |
|---|---|
| 1870—Rémé Faure, avec grande distinction, M.            | 1378—Joseph Quinan, avec grande distinction.            |
| 1871—Louis Gauthier, avec grande distinction, M.        | 1879—Joseph Feuil'aull, avec grande distinction.        |
| 1872—Adrien Papineau, avec distinction.                 | Henry-Chs Becker, avec distinction.                     |
| J.-Clovis K.-Laflamus, avec grande distinction.         | Albert-John McKeon.                                     |
| 1873—Thomas Bérubé, avec grande distinction.            | Dennis McMahon.   |
| Cyrille-Alfred Marois, avec distinction.                | 1880—William - Henry Grant, avec grande distinction.    |
| 1875—Anselme-Napoléon Rhéaume, avec grande distinction. | 1881—Joseph Claver Bessette, avec distinction.          |
| 1876—Edward Walker, avec distinction.                   | Arthur Scott, avec grande distinction.                  |
| 1877—Jean Chaisson, avec distinction.                   | 1882—Patrick Sarsfield C'Ryan, avec grande distinction. |
| Olivier Mathieu, avec grande distinction.               |   |

MESSIEURS

MESSIEURS

- |  |  |
|--|--|
| 1833—Laughlan McPherson, avec distinction.     | 1890—Henri Simard, avec grande distinction.                                      |
| 1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret,                   | 1891—C.-N. Gariépy, avec grande distinction.                                     |
| 1885—Angus Chisholm, avec grande distinction.  | 1892—E. Anclair, avec distinction, M. H.-P. MacPherson, avec grande distinction. |
| Pierre Plante, avec distinction.               |  |
| Joseph Laberge, avec distinction.              |  |
| 1886—Joseph-E.-B. LeVasseur, avec distinction. | 1893—J.-B. Paradis, avec grande distinction.                                     |
| 1887—Albert Côté, avec grande distinction.     | J.-A.-H. Blaquière, avec distinction.  |
| Joseph Giguère, avec distinction.              | 1895—J.-E. Grandbois, avec grande distinction.                                   |
| 1889—Donald-James Summers, avec distinction.   | 1896—E.-C.-K. Lafamme, avec grande distinction.                                  |
| Emile Poirier, avec grande distinction.        | 1897—J.-P. Carroll, M. F.-X. Morrison, Q. J. Cahill, Q.                          |
| Omer Cloutier, avec grande distinction.        |  |
| 1890—J.-C. McMillan, avec grande distinction.  |  |

DOCTEURS

1<sup>o</sup> DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| 1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.             | 1892—M. P.-H.-A. Bernier. |
| 1883—M. Ollivier Mathieu, <i>ad eundem</i> . | 1894—M. C. Roy, Q.        |
| 1884—M. Benoit Lorenzelli.                   |                           |

2<sup>o</sup> DOCTEURS ÈS SCIENCES

- |                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| 1857—M. Thomas-Sterry Hunt. | 1894—G.-F. Matthew. |
| 1890—M. L. Provancher.      |                     |

3<sup>o</sup> DOCTEURS ÈS LETTRES

- |  |  |
|--|--|
| 1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Fer-                 | 1883—Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada. |
| 1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.                 | M. l'abbé Louis-Edouard Bois.  |
| 1877—M. Raymond Casgrain.                          | Mgr Cyprien Tanguay.   |
| Mgr Bernard O'Reilly.                              | M. Joseph-Chs Taché.   |
| 1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.                 | 1888—M. Louis Fréchette.   |
| Son Excellence lord Dufferin,                      | M. Narcisse Faucher de Saint-Maurice.                                  |
| gouv. gén. du Canada.                              | M. George Stewart, Jr.   |
| M. l'abbé H.-A. Verreau.                           | M. L.-F. Lemay.  |
| 1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.                     | L'hon. F.-G. Baby.   |
| L'hon. Adolphe-Basile Routhier.                    | M. E. Rameau de St-Père.   |
| M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. gén. de France.    | 1890—M. l'abbé A.-H. Gosselin.   |
| M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.     | M. l'abbé E.-M. Dawson.  |
| M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris. | M. Nap. Legendre.  |
|  | M. S.-E. Dawson.   |

1890—L'hon. F.-G. Marchand,  
M. l'abbé A. Gingras,  
M. P. de Cases,  
M. J. Marmette.

1890—M. A. Dec lles,  
M. A. Poisson.  
1893—M. J.-G. Bourinot,  
M. R.-F. Quigley.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1853—Jean Blanchet.  
Charles Frémont,  
James-Arthur Sewell,  
Jean-Zéphirin Nault,  
Jean-Etienne Landry,  
Alfred Jackson.  
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.  
1859—François-A.-Hubert Larue.  
1865—Napoléon Lavoie,  
Romuald Gariépy,  
Louis-J.-Alfred Simard,  
Alfred Lachaine,  
Laurent Catellier,  
Charles-Antoine Delège,  
Napoléon Dion,  
Charles Verge,  
Olivier-Alphonse Hébert.  
1866—L.-Conrad Gill.  
1867—David-Louis Larose,  
L.-Eugène Rousseau.  
1870—Edmond Héroux,  
Edouard Badaeux,  
Paul-Etienne Grandbois,  
Louis-Joseph-Lactance Archambault,  
Alfred-Miville Dechêne,  
Alfred Beauchemin.  
1871—Ferdinand Doherty,  
Pierre-Achille-Anaclet Collet.  
1872—Malcolm Guay,  
Félix-Emile Dubé,  
Zéphirin Gravel,  
Ernest Delisle.  
1873—Michel Fiset,  
Louis Gauvreau,  
Arthur Vaillé.  
1874—Samuel Pouliot,  
Naïsses-Eutrope Dionne,  
Joseph-Phidime Giguère,  
Josué-Nic Pinault,  
Onésime Mazurette,  
Damase Rossignol.  
1875—Joseph-Philéas Boulet,  
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins,  
Wenceslas Bilodeau,  
J.-E. Turcot,  
T. Lamoureux.  
1876—Joseph-Côme Maranda,  
Jos.-Hu.-Amb. Matte,  
Hugues-Ev. Desrosiers,  
Louis-Frémont Burroughs.

MESSIEURS

1876—J.-Fr.-Régis Latraverse,  
Patrick-G. Jennings,  
Arthur-Laphorn Smith,  
Michel-Delphis B. chu,  
Flavien-Aifred Dion,  
Thomas Laliberté.  
1877—Joseph-Paradis Lavoie,  
L.-N.-Emile Lacoursière,  
J.-E.-Hercule Poisson,  
Antoine-Emmanuel Belleau,  
G. Fréchette.  
1878—Joseph-Charles Taché,  
Hippolyte Sirois,  
Peter Conroy,  
J.-E.-Alphonse Méthot,  
Arthur-Alfred Watters,  
Pierre Beaubien, *ad eundem*.  
Pierre Munro, *ad eundem*.  
Jean-Philippe Rostot, *ad eundem*.  
Eugène-H. Trudel, *ad eundem*.  
J.-Gaspard Bibaud, *ad eundem*.  
Joseph-Emery Coderre, *ad eundem*.  
Thos-E.-D'Odoré d'Orsonnens, *ad eundem*.  
William-H. Hingeton, *ad eundem*.  
Alfred-T. Brosseau, *ad eundem*.  
Emmanuel - P. Lachapelle, *ad eundem*.  
Angus-C. Macdonald, *ad eundem*.  
Arthur G.-A. Ricard, *ad eundem*.  
Adolphe Dagenais, *ad eundem*.  
J.-Alfred Laramée, *ad eundem*.  
George-O. Beaudry, *ad eundem*.  
G.-H. Turcot.  
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eundem*.  
Norbert Fafard, *ad eundem*.  
Elzéar Bertelot, *ad eundem*.  
Séverin Lachapelle, *ad eundem*.  
Salluste Duval, *ad eundem*.  
Azarie Brodeur, *ad eundem*.  
A.-A. Foucher, *ad eundem*.  
L.-S.-A. de la Chevotière.  
1880—Michael Ahern,  
Jos.-Henri-Edmond Veilleux,  
M.-T.-Edouard Belleau,  
Edmond-Victor Prévost,  
Louis-Clovis Mayrand,  
William-Alexandre Verge,  
Jean-Félix Landry.

MESSIEURS

- 1880—Louis-Antoine Généreux.  
Edouard-Odina Cloëtier.  
Flavien Dupont, M.  
Joseph-Ernest Lacaille, M.  
Damas Carrières, M.
- 1881—Philippe Wells.  
Joseph Pelletier.  
Joseph Emi'e Poirier.  
Aimé Trudel.  
Le Guillaume Philéas DeBlais.  
Auguste-Charles Hamel.  
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.  
Joseph-Edmond Lemaitre, M.  
Joseph-Eusèbe Bergeron.
- 1882—Albert-L.-E. Marois.  
Arthur-Etienne Hébert.  
Elzéar Labege.  
Pierre-Paul-Jos Cherrier, M.
- 1883—Edwin Turcot.  
Alfred Pinault.  
Ephrem Lessard.  
Salluste Roy.  
Arthur DeBlois.  
Chs-Henri Simard.  
Théophile Paré.  
Emile Sylvain.  
André-Samuel Brien, M.  
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.  
Frank Devlin, M.  
Fr.-Xav. Gagnier, M.  
Jérôme-David Gauthier, M.  
Jos.-Octave Goyette, M.  
Arthur Joyal, M.  
Joseph Leroux, M.  
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.  
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
- 1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.  
Jacques-Alfred Morin, Q.  
Jos-Arthur Millette, Q.  
Louis-Michel Moreau, Q.  
Louis Elzéar Pelletier, Q.  
Patrick Coote, Q.  
George-Rosaire Matte, Q.  
Joseph-Julien Surprenant, M.  
Joseph-Roy Desjardins, M.  
Hormidas Boucher, M.  
Charles-Narcisse Valin, M.  
Ernest Duval, M.  
Elié Bernard, M.  
Michael-Thomas Brennas, M.
- 1885—Joseph Houle, M.  
Gaston Smith, M.  
Louis Lepage, Q.  
Siméon Grondin, Q.  
Michael-H. Brophy, Q.  
Pierre Monat, Q.  
J.-Hector Palardy, Q.

MESSIEURS

- 1885—Ls-Auguste Gagné, Q.  
1886—Alfred Létourneau, Q.  
Charles Collet, Q.  
Alexandre Boucher, M.  
J.-Napoléon Legault, M.  
A.-Anaclet Bernard, M.  
H.-Ernest Choquette, M.  
J.-Ls.-Napoléon Delorme, M.  
P.-Uldéric Garneau, M.  
Ls-Philippe Normand, M.  
Chs-Gvide Ostigny, M.  
L.-J.-Hercule Roy, M.  
G.-N. Chabot, M.  
David Marsil, M.
- 1887—A.-Geo.-Henri Beique, Q.  
Fra-Jos. Langlais, Q.  
Henri Marchand, Q.  
Jos-Zéph. Triganne, Q.  
Ls-J.-O. Sirois, Q.  
Jean-Bte Richard, M.  
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.  
Arthur DeLisle, M.  
J.-A. Daignault, M.  
Ant.-Alfred Duhamel, M.  
J.-D. Pagé, Q.
- 1888—F.-X. Feuiltaut, Q.  
J.-F.-T Savary, Q.  
Arthur Ricard, M.  
Elphège-A. René de Cotret, M.
- 1889—J.-B.-Emile Ostigny, M.  
Jos.-Ignace Dubreuil de Pontbriand, M.  
J.-S. Desjardins, M.  
George Villeneuve, M.  
Camille Laviolette, M.  
Jos.-Antoine Rodier, M.  
Ls-Philippe Legendre, Q.  
Damas Larue, Q.  
Edmond Savard, Q.  
Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.  
Rosaire Paquin, Q.  
Joseph-Narcisse Létourneau, M.
- 1890—J.-A. Bédard, Q.  
F. Bélanger, M.  
O.-A. Bissonnette, M.  
G.-Alp. Boucher, Q.  
R. Boulet, avec distinction, M.  
P.-A. Brassard, Q.  
J.-A.-O. Brodeur, M.  
J.-E.-P. Chagnon, avec distinction, M.  
T. Cormier, M.  
E.-E. Costelow, Q.  
C.-E. Côté, Q.  
A.-Lemoine de Martigny, avec grande distinction, M.  
J. Dorion, M.  
H. Masson-Duhamel, M.  
H.-O. Fortier, M.



MESSIEURS.

- 1890—E.-Nap. Fugere, M.  
 G.-A. Giroux, Q.  
 J. Guérard, avec grande distinction, Q.  
 G.-N. Lavoie, M.  
 L.-Eug. Lelaidier, Q.  
 L.-E. LeRiche, M.  
 G.-E. Lesage, M.  
 O.-F. Mercier, M.  
 C.-E. Morin, Q.  
 J.-N.-P. Mount, M.  
 A. Noël, Q.  
 C.-H. Plante, Q.  
 H.-H. Préfontaine, M.  
 D.-E. Rainville, Q.  
 Ch.-E. Raseoni, M.  
 E. Savard, Q.  
 E.-T.-A. Simard, avec grande distinction, Q.  
 G.-H.-Labreche Smith, M.  
 John Steele, Q.  
 J.-Eug. St-Hilaire, Q.  
 P. Synott, Q.  
 J.-V. Thuot, M.  
 C. Verge, avec distinction, Q.  
 L.-V. Vézina, avec grande distinction, Q.  
 1891—C.-A. Lesage, avec distinction. (1866).  
 J.-E. Vanasse, M.  
 L.-J.-A. Valois, M.  
 La de Lotbinière Harwood, M.  
 Chs-A. Rochon, M.  
 T. Caron, M.  
 A.-H.-N. Bellemare, M.  
 C. Gariépy, avec distinction, M.  
 J.-T. Dion, M.  
 S. McDuff, M.  
 N.-A. Dussault, M.  
 U.-J. Lalonde, M.  
 Ls-A. Charlebois, avec distinction, M.  
 S. Derome, M.  
 J.-C.-E. Daunais, M.  
 J.-B.-N.-J. Auger, avec distinction, M.  
 A. Catellier, avec distinction, Q.  
 P.-G. Laberge, avec grande distinction, Q.  
 E.-A. Label, Q.  
 J.-B.-R. Dufresne, Q.  
 J.-R. Lacerte, avec grande distinction, Q.  
 T.-P. Roy, Q.  
 G.-J. Roy, Q.  
 L. Côté, Q.  
 A.-E. Aubry, Q.  
 S. Pelletier, Q.  
 G. Cloutier, avec distinction, Q.

MESSIEURS

- 1891—P. Boisseau, Q.  
 G.-E.-R. Fortier, avec distinction, Q.  
 1892—A. Villeneuve, avec grande distinction, Q.  
 A. Lavallée, M.  
 D.-E. Archambault, Q. (1866).  
 J.-D. Lemey, M.  
 S. Déroue, M.  
 A.-H. Bollerose, avec grande distinction, M.  
 W. Morin, avec grande distinction, M.  
 J.-C.-A. Daigle, avec grande distinction, M.  
 J.-P. Gadbois, avec grande distinction, M.  
 R.-C. Laurier, avec grande distinction, M.  
 A. Fontaine, avec grande distinction, M.  
 J.-S.-M.-A. Ethier, avec grande distinction, M.  
 D.-V. Landry, avec grande distinction, M.  
 J.-A. Brien, avec grande distinction, M.  
 C.-O. Leblanc, avec grande distinction, M.  
 R. Beaudry, avec grande distinction, M.  
 F. Lefils, avec grande distinction, M.  
 J. Arrault, avec grande distinction, M.  
 E.-P. Benoit, avec distinction, M.  
 L.-J. Tradeau, avec distinction, M.  
 J.-A.-E. Beaudoin, avec distinction, M.  
 L. Bergevin, avec distinction, M.  
 J.-A. Lupierre, avec distinction, M.  
 A.-J.-H. Levasseur, avec distinction, M.  
 W. Gauthier, avec distinction, M.  
 E. Gervais, avec distinction, M.  
 J.-A. Ranger, avec distinction, M.  
 A. Charbonneau, avec distinction, M.  
 J.-M.-A. Gravel, avec distinction, M.  
 A. Hudon, avec distinction, M.  
 E.-A. Bessette, avec distinction, M.  
 O. Paiement, avec distinction, M.  
 J. Frenette, M.  
 F. Plourde, M.  
 A.-C. Forest, M.

MESSIEURS

- 1892—J.-G.-H. Lapointe, M.  
 C.-E. Lapointe, M.  
 E.-G. Dagenais, M.  
 J.-P.-M. Pichette, M.  
 E.-E. Bourbonnais, M.  
 A. Guertin, M.  
 H. Gaboury, M.  
 D. Ledouceur, M.  
 S. Leboeuf, M.  
 H. Picard, M.  
 J.-C. Prieur, M.  
 F.-X. Plouffe, M.  
 J.-T. Toutant, M.  
 O.-D. Duckett, M.  
 G.-A. Coderre, Q.  
 J.-A. Blouin, Q.  
 S.-J. Girouard, Q.  
 J.-O. Bourget, avec grande distinction, Q.  
 J.-B. Delsisle, Q.  
 C.-N. de Blois, avec distinction, Q.  
 W. Lacroix, Q.  
 E.-G. Martineau, Q.  
 T. Dubord, Q.  
 P.-P. McCormick, avec distinction, Q.  
 C.-E. Boisvert, avec distinction, Q.  
 E.-M.-A. Savard, Q.  
 F.-X.-P. Dolbec, Q.  
 C.-A. Lapierre, Q.  
 E. Paquet, avec grande distinction, Q.  
 J.-E.-L. Miller, Q.  
 A. Réard, Q.  
 G.-G. Turcot, Q.  
 E. Chicoin, avec grande distinction, Q.  
 A. Marcotte, Q.  
 A. Lapointe, Q.  
 J.-U. Coderre, avec grande distinction, Q.  
 B.-E. Lhaye, M.  
 J.-A. Fortin, M.  
 1893—J.-B. Deslauriers, M.  
 J.-C.-H. Lertie, M.  
 P.-A.-C. Champagne, M.  
 C. Cholette, M.  
 J.-O. Johnson, M.  
 L.-P. Décy, M.  
 J.-O. Daoust, M.  
 P.-P. Boulanger, Q.  
 E. Simard, M.  
 A. Gallant, M.  
 E.-G. Asselin, M.  
 H. Beauchemin, avec distinction, M.  
 T. Demers, M.  
 J. St-Onge, M.

MESSIEURS

- 1893—J. Bédard, Q.  
 J. Leclero, Q.  
 H. Milot, avec distinction, M.  
 T. Gervais, M.  
 J. Archambault, avec distinction, M.  
 F.-X. Dorion, avec grande distinction, M.  
 G.-E. Landry, M.  
 R. Giroux, avec distinction, M.  
 P.-H. Lesage, avec distinction, M.  
 A.-E. Vary, avec distinction, M.  
 L.-P.-B. Michaud, M.  
 J.-P. Gagnon, M.  
 C.-G. Rancourt, Q.  
 R. Hébert, M.  
 A. Jobin, avec grande distinction, M.  
 L.-A. Genest, M.  
 G. Boucher, avec distinction, M.  
 A. Boucher, M.  
 F. Choquet, M.  
 A. Laspérance, M.  
 D.-A. Plouffe, M.  
 J.-E.-E. Brindamour, Q.  
 M.-T. Blais, Q.  
 O. Bournival, M.  
 J.-E. Lamoureux, avec grande distinction, M.  
 F. Dussault, avec distinction, M.  
 V. Geoffron, avec distinction, M.  
 J.-E. Mathieu, avec grande distinction, Q.  
 H. Béland, avec distinction, M.  
 P.-A. Larose, avec distinction, M.  
 E. Roy, avec distinction, M.  
 L.-A. Montpetit, avec distinction, M.  
 E. Montpetit, M.  
 L.-J. Lemieux, M.  
 A. Rivierin, avec distinction, M.  
 L.-T.-N. Ouellet, M.  
 I. Féguin, M.  
 X. Beauchamp, M.  
 M.-P. Lambert, M.  
 L. Lupien, avec distinction, M.  
 A. Praise, M.  
 J.-G.-E. M. Dechêne, avec distinction, M.  
 J.-S. Martel, M.  
 J.-C. Bernard, avec distinction, M.  
 J.-O. Pichette, M.  
 A. Duquette, M.  
 J.-U. Bérard, avec distinction, M.  
 J.-G. Leblanc, avec distinction, M.

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1893—A.-E. Gendron, avec grande distinction, M.  
 L.-J. Tétrault, M.  
 R.-T. Beaudoin, M.  
 P. Barrette, avec distinction, M.  
 J. Tremblay, avec distinction, M.  
 J.-A. Savoie, M.  
 H. Roy, M.  
 J.-C. Bernier, M.  
 M.-O. Routier, avec grande distinction, M.  
 L. St-Germain, M.  
 A. Fréchette, avec distinction, Q.  
 A. Garneau, Q.  
 Art. Lefebvre, M.  
 Is. Lavolette, M.
- 1894—G. Bacon, Q.  
 E.-R. Larue, M.  
 M.-H. Couture, M.  
 L.-A. Lacombe, M.  
 J.-E. Gervais, M.  
 L.-Z. Lojole, M.  
 F. Schiller, M.  
 J.-A.-H. Denis, M.  
 J.-E. Couture, M.  
 R.-J.-N. Dazé, M.  
 J.-J. Prume, avec distinction, M.  
 J.-E. Lafontaine, M.  
 L.-H.-G. Boisseau, M.  
 F.-X. Renaud, avec distinction, M.  
 F.-X. L. de Martigny, avec distinction, M.  
 A. Nadeau, avec grande distinction, M.  
 E. Milot, M.  
 J.-T.-A. Gauthier, M.  
 J.-C. Marquis, avec distinction, Q.  
 V.-A. Vézina, avec distinction, Q.  
 P.-T. Tardif, Q.  
 J.-D. Brousseau, Q.  
 Fréd. Boulanger, avec grande distinction, Q.  
 J.-T. Dussault, avec grande distinction, Q.  
 J.-E. Blondin, Q.  
 F.-N. Belleau, M.  
 J.-O. Beauchamp, M.  
 J.-N. Aubin, avec distinction, M.  
 F.-X.-P. Goyette, M.  
 J.-B. Archambault, M.  
 T.-J.-C. Charon, M.  
 J.-W.-Legris Lavergne, M.  
 H. Fréchette, avec grande distinction, M.  
 J.-E. Robillard, M.  
 G.-A.-H. Dufresne, avec grande distinction, M.
- 1894—J.-D. Vézina, avec grande distinction, M.  
 H.-O. Joyal, M.  
 N. Bellemare, M.  
 J. Côté, M.  
 F. de B. Bergeron, M.  
 A. Girard, M.  
 V.-J. Bourdeau, avec distinction, M.  
 H. St-Germain, M.  
 J.-A. Rouleau, M.  
 J.-A. Pineau, M.  
 J. Bachand, M.  
 J.-E. Dubé, avec grande distinction, M.  
 J.-D. Salvail, avec distinction, M.  
 U. Jacques, avec distinction, M.  
 A. Trudeau, avec distinction, M.  
 A. Asselin, M.  
 J.-B.-W. Yvon, M.  
 Z. Malo, M.  
 O.-G. Duhamel, M.  
 H. Valois, M.  
 L.-A. Lessard, avec grande distinction, Q.  
 J.-D. Roberge, avec grande distinction, M.  
 L.-F.-A. Ouellet, M.  
 J.-P. Pinault dit Deschatelets, M.  
 J.-P. Ouinet, M.  
 N. Lambert, avec distinction, M.  
 L.-J.-N. Fiset, avec grande distinction, Q.  
 J.-E. St-Germain, Q.  
 G. Gagnon, Q.
- 1895—J.-A. Lortie, avec grande distinction, M.  
 L. Désilets, M.  
 C.-H. Godin, avec grande distinction, M.  
 J.-A. Lesage, avec grande distinction, M.  
 J.-M.-E. Trudeau, avec distinction, M.  
 E.-F. Fluhmann, M.  
 E.-G. Courteau, M.  
 J.-M.-J.-P. Pelletier, M.  
 G.-L. Marsolais, M.  
 C.-Z.-E. Vézina, Q.  
 O. Mallet, M.  
 O.-J. Chénévert, M.  
 J.-B. Richard, M.  
 J.-F. Létourneau, avec grande distinction, M.  
 H. Ricard, avec distinction, M.  
 J. Labrèhe, M.  
 J.-A. Charette, M.  
 L. Truleau, avec distinction, M.

MESSIEURS

1895—A. Et'enne, M.  
 J.-B.-E. Tessier dit Lavigne, avec distinction, M.  
 Z. Rousseau, Q.  
 D.-S. Bélanger, M.  
 Jos.-H. Richard, avec grande distinction, Q.  
 W.-A. Huguenin, avec grande distinction, M.  
 S.-L. D'Argy, Q.  
 Ern. Brunelle, avec grande distinction, M.—1896  
 J.-G. Dequoy, M.  
 J.-O.-Hect. Fiset, avec distinction, Q.  
 A.-V.-J. Roy, avec distinction, Q.  
 W.-L. Lewis, avec grande distinction, M.  
 C.-C. Tétrault, avec grande distinction, M.  
 Adélar Clark, Q.  
 L.-F.-X.-A. Hurtubise, M.  
 J.-G.-E. Pagé, avec grande distinction, M.  
 A. Constantineau, M.  
 Alp. Mercier, avec grande distinction, M.  
 O. Jacques, avec grande distinction, M.  
 E.-L.-M. Désaulniers, avec grande distinction, M.  
 A.-O. Boulay, avec distinction, M.  
 Ad. Fecteau, avec distinction, M.  
 Alb. Lassalle, avec grande distinction, M.  
 Ern.-G. Cyr, Q.  
 A.-A. de Grandpré, M.  
 E.-B. Desmarteau, avec grande distinction, M.  
 J.-F.-X. Bossé, avec grande distinction, M.  
 Alex. Sarrazin, M.  
 Fred. Pelletier, M.  
 A.-E. Gélinas, M.  
 D.-E. Lecavelier, avec grande distinction, M.  
 J.-E.-A. Viger, M.  
 H.-E. Chaput, M.  
 G.-L. Marsolais, M.  
 J.-R. Charron, M.  
 J. Bergeron, M.  
 J.-F.-B. Miville-Deschênes, avec grande distinction, Q.  
 J.-A. Dufresne, Q.  
 J.-Alp. Lessard, avec distinction, Q.  
 J.-P. Roux, avec grande distinction, M.

MESSIEURS

1895—J.-A. Aubin, avec grande distinction, M.  
 J.-B. Martin, avec distinction, M.  
 A.-T. Magnan, M.  
 J.-E. Lesage, avec distinction, M.  
 J.-B. Lamarche, M.  
 P.-A. Gauvreau, Q.  
 Th. Nesbitt, M.  
 R.-L.-O. Poliquin, avec distinction, M.  
 Eudore Bernier, avec distinction, Q.  
 J.-J. Pinault, avec grande distinction, Q.  
 M.-Alf. Morisset, avec grande distinction, Q.  
 J.-L.-P. Hector Bédard, avec grande distinction, Q.  
 F.-X.-A. Lamothe, Q.  
 J.-F.-Elz. Roy, Q.  
 Ls.-O. Gauthier, Q.  
 J.-Eug. Larouchelle, Q.  
 J.-G.-Urg. Archambault, avec distinction, Q.  
 B. Bonnier, avec grande distinction, M.  
 A. Desgrosseillers, avec grande distinction, M.  
 J.-C.-A. Ricard, avec grande distinction, M.  
 I.-Z. Renaud, avec distinction, M.  
 L.-V. Massé, avec grande distinction, M.  
 C.-D. Longpré M.  
 M. Bélanger, avec distinction, M.  
 D. Bernier, Q.  
 E. Gélinas, avec grande distinction, M.  
 E.-A. Lagacé, avec distinction, M.  
 W.-J.-A. Derome, avec grande distinction, M.  
 J.-A. Chevigny, M.  
 E.-C. Campeau, avec grande distinction, M.  
 Ph. Sirois, Q.  
 J.-A. St-Denis, avec grande distinction, M.  
 J.-Ls Fiset, avec distinction, Q.  
 J.-A.-P Lacroix, M.  
 J.-A. Bélanger, avec distinction, M.  
 L.-P.-A. Rodrigue, M.  
 E.-V. Désy, M.  
 H. Archambault, M.  
 S.-A. Daudelin, avec grande distinction, M.  
 E. St-Jacques, avec grande distinction, M.  
 J.-E. Serres dit St-Jean, M.

MESSIEURS

- 1896—C—Ph. Verdon, avec grande distinction, M.  
 A. L'éuyer, avec distinction, M.  
 A. Ferland, M.  
 L.-W. Beaugard, M.  
 P. Vandandaigue, M.  
 J.-E. D'Amours, avec distinction, M.  
 Jos. Latour, avec grande distinction, M.  
 Elz. Lamothe, M.  
 Ph. Ste-Marie, avec grande distinction, M.  
 I. Charbonneau, M.  
 J.-A. Duhmel (1894), M.  
 E. Pelletier, avec distinction, M.  
 L.-A. Lamarche, M.  
 H. Pelletier, M.  
 N. Massé, avec distinction, M.  
 H. Dubrouil, M.  
 H. Baulne, M.  
 A.-A. Allaire, M.  
 Paul Ostiguy, M.  
 J.-Eug. Prevost, M.  
 J.-A. Cadot, M.  
 Eph. Poutré (1890), M.  
 N.-A. Chaunière dit Sabourin, avec distinction, M.  
 J.-P.-A. Archambault, M.  
 Emile Pelleier, avec distinction, M.  
 Jos. Marion, M.  
 Geo. Bourgeois, avec distinction, M.  
 J.-Alb. Gélinas, M.  
 Paul Denis, M.  
 O. Ledoux, avec grande distinction, M.  
 T. Label (1895), M.  
 G.-E. Beauchamp, M.  
 E. L'abbé de Grand-Champ, M.  
 E. Lelaidier, Q.  
 1897—A. Bouthillier, M.  
 H. Dubrouil, avec distinction, M.  
 E. Martin, M.  
 O. Samson, avec grande distinction, Q.  
 A.-N. Bourdeau, M.  
 H. Lemoine, M.  
 L. Labelle, M.  
 J. Lapierre, avec distinction, M.

MESSIEURS

- A. Brosseau, M.  
 P. Trudel, avec grande distinction, M.  
 J.-P. Pépin, M.  
 J.-A. Sylvestre, M.  
 J.-F. Demers, M.  
 A. Drouin, M.  
 T. Bruneau, avec grande distinction, M.  
 T. Lovett, M.  
 Z.-E. Marchand, M.  
 J.-A. Lorrain, M.  
 E. Proulx dit Clément, M.  
 E.-F. St-Denis, M.  
 H.-A. Quintal, M.  
 A. Cyr, M.  
 E. Delisle, M.  
 A. Marcotte, M.  
 R.-F. Germain, M.  
 L.-P. Cuisiae, M.  
 L.-D. Jacques, M.  
 C.-E. Deguire, M.  
 T.-N. Roy, avec distinction, M.  
 J.-L. Ré-nillard, M.  
 J.-A. Poirier, M.  
 J. Mye, M.  
 J. Monge, avec distinction, M.  
 P.-X. Lavallée, M.  
 Ald. Lesage, M.  
 W. Lamy, M.  
 A. Besner, M.  
 A.-U. Desloges, M.  
 P.-A. Dansereau, M.  
 Z. Thibault, M.  
 S.-D. Bell humeur, M.  
 A. Trudeau, M.  
 A.-A. Fimard, Q.  
 L.-E.-A. Parrot, avec distinction, Q.  
 A. Boisvert, avec grande distinction, Q.  
 J.-O. Caron, avec distinction, Q.  
 J.-E.-A. Pol quin, Q.  
 T.-A. Lemieux, Q.  
 J.-T. Pageau, avec grande distinction, Q.  
 A. Bernier, avec distinction, M.  
 R. Tremblay, M.  
 P.-J. Bédard, M.  
 A.-A. Dufresne, M.

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

DOCTEURS

- MESSIEURS
- 1893—D. Généreux.  
 Z. Dufresne.

- MESSIEURS
- 1892—A. Curz.  
 C. Gouin.

MESSEURS

MESSEURS

- 1832—A. Gaudry.  
 C.-A. Descary.  
 E.-L. Laurier.  
 L.-J. Tassé.  
 T. Laurin.  
 E. Janelle.  
 J. Meldrum.  
 L. Belisle.  
 G. Brault.  
 J. Rabiot de Meslé.  
 Louis-P.-H. Lorrain.  
 1894—Wolfred Nelson.  
 John Duchêne.  
 Marc-Alb. Piché.  
 Angus Caza.

- Ad. Dufresne.  
 Z.-Alf. Janelle.  
 G. Allard.  
 Naz. Lecours.  
 A. Etienne.  
 H. Guy.  
 1895—V.-T. Daubigny.  
 P.-E. Maurice.  
 N.-W. Reid.  
 P. Corbeil.  
 1897—E.-P. Marcil.  
 C.-A. Denis.  
 P.-P. Gation.  
 A. Fortier.  
 A. Duval.

5° DOCTEURS EN DROIT

- 1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.  
 M. Jacques Crénaize.  
 1855—L'hon. William Badgley.  
 L'hon. Jean-Thomas Taschereau.  
 L'hon. Uble-Joseph Tessier.  
 1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eundem*  
 1864—M. George-D. Gibbs.  
 1865—L'hon. René-Edouard Caron.  
 L'hon. John Dewey Day.  
 L'hon. Sir Napoléon Casault.  
 M. Jean L'nglois.  
 1870—M. James-George Colston.  
 1873—L'hon. C.-S.-F. Jangelier.  
 L'hon. Richard Alleya.  
 L'hon. Edmund-James Flynn.  
 M. Côme-Séraphin Chierrier.  
 L'hon. Samuel-S. Monk.  
 L'hon. P.-J.-O. Chauveau.  
 L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.  
 L'hon. Sir Jos.-A. Chapleau.  
 L'hon. Louis-A. Jetté.  
 1879—L'hon. J.-Alphonse Ouimet.  
 Son Excellence lord Dufferin.  
 L'hon. Sir Alexandre Lacoste.  
 1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.  
 L'hon. William-C. Meredith.  
 1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.  
 L'hon. Chs-Chamilly de Lorimier.  
 L'hon. Chs-Louis Champagne.  
 M. Pierre-Engèle Lafontaine.  
 1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.  
 L'hon. Th.-Chase Casgrain.  
 1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.  
 1886—L'hon. Rodrigue Masson.  
 L'hon. Gédéon Ouimet.  
 L'hon. Michel Mathien.  
 L'hon. Horace Archambault.  
 M. Alphonse Pouliot.  
 M. Adalbert Fontaine.  
 M. Le-Philppe Sirois.  
 1887—M. D.-A. O'Sullivan.  
 M. Joseph-Tasch. Frémont.  
 M. Le-Alp.-Jos. Bernier.  
 1888—L'hon. A.-R. Angers.  
 1889—M. L.-Phi lippe Demers.  
 M. Honoré Gervais.  
 M. Eusèbe Beilieu.  
 M. Nazaire Olivier.  
 1890—Son Excellence lord Stanley de Preston.  
 L'hon. J.-G. Bossé.  
 L'hon. C. Pelletier.  
 L'hon. J. Larue.  
 L'hon. E. Cimon.  
 L'hon. C.-J. Gill.  
 L'hon. H. Taschereau.  
 M. E.-J. Hodgson.  
 M. F.-Dabartsch Monk.  
 1891—L'hon. H. Mercier.  
 L'hon. J. Blanchet.  
 M. J.-R. Guigley.  
 1894—L'hon. A. Chauveau.  
 M. C.-E. Dorion.  
 1897—L'hon. juge L. Tullier.  
 Lord J. Russell de Kilowen.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

- 1856—S. Em. Elzéar-Alexandre Tasche.  
 1881—M. Joseph Foultaut, *ad eundem*.  
 1877—Mgr Albert-Audré Blais, *ad eundem*.  
 1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eundem*.

- 1884—M. François Santi.  
 1885—M. Achille Quadrozzi.  
 Mgr Eiphège Gravel.
- 1887—Mgr Félix Cavagnis.  
 1897—M. T. J. Conaty.

7<sup>o</sup> DOCTEURS EN THÉOLOGIE

- 1852—M. Léon Gingras, *ad eundem*.  
 1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eundem*.  
 1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eundem*.  
 M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eundem*.  
 Mgr Ls-Naz. Bégin, *ad eundem*.  
 1871—M. Réni Faure.  
 M. Louis Gauthier.  
 1873—Mgr Joseph-Clovis K.-Lafamme.  
 1877—M. E -Edward Walker.  
 1878—M. Olivier-E. Mathieu.  
 M. Jean Chaisson.  
 M. Joseph - Alexandre Belle, P. S. S.  
 M. Frédérick-Louis Collin, P. S. S.  
 M. Hyacinthe F.-D. Rouxel, P. S. S.  
 M. Joseph - Théophile Parent, P. S. S.  
 M. Jear-Amable Trémolet, P. S. S.  
 M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.  
 M. Isai -Marie-Charles Lecoq, P. S. S.  
 M. Jean-Pierre Schliekling, P. S. S.  
 M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.  
 M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.  
 Son Excellence Mgr G. Conroy.  
 Mgr Michel-Edouard Méthot.  
 M. Pierre Roussel.
- 1854—M. Pierre-Marie Hamon, P. S. S.  
 M. Dominique-Antoine Bartone.  
 M. Quadrozzi.  
 M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.  
 Mgr François Satolli.  
 1855—M. Clément-F. Falin d'Abonville, P. S. S.  
 1886—M. Joseph-E. Laberge.  
 M. Angus-J. Chisholm.  
 M. Pierre Plan e.  
 M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.  
 1887—Mgr J.-M. Emard.  
 M. Jos.-E.-B. Levasseur.  
 1882—M. J.-N. Gignac.  
 M. H.-A. Scott.  
 M. Eugène - Saturnin Danguy, P. S. S.  
 1888—M. Emile-Edouard Girot, P. S. S.  
 1889—M. William Foley.  
 1890—Mgr J.-J. Keane, Recteur de l'Univ. de Washington.  
 Rév. Père C. Augier, O. M. I., Recteur de l'Univ. d'Ottawa.  
 Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost., Vis. Gén. de Québec.  
 M. E. Poirier.  
 M. J.-O. McMillan.  
 1891—M. L.-H.-L. Simard.  
 M. J.-I.-P.-O. Cloutier.  
 1892—M. P. Doyle.  
 1894—J.-M. Quinan, V.-G.  
 P.-C. Lefebvre, C. S. C.  
 P.-J. Girard, C. S. C.  
 L.-E. Nadeau.  
 J.-N. Paradis.  
 J. Morrison.  
 J.-H. Cousineau.  
 J.-C.-W. Deguire.  
 C.-A. Campbell.  
 1896—Jos. Emery Grandbois, Q.  
 L.-Ph. Côté, Q.  
 1897—Son Excellence Mgr R. Merry del Val.  
 T.-P. Carroll.  
 T.-J. Conaty.  
 Eug.-C. Kemner Lafamme.  
 F.-H. Morrison.
- 1879—M. Joseph Quinan.  
 M. W.-C. Becker, M.  
 Mgr Bernard O'Reilly.  
 M. Jules-Marie Delaigne, P. S. S.  
 M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.  
 M. François-Hippolyte Dapret, P. S. S.  
 1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V. G.  
 M. William-Henry Grant.  
 M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.  
 Mgr Paul-Napoléon Bruchési, *ad eundem*.  
 1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eundem*.  
 M. Henri Gouin, *ad eundem*.  
 1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eundem*.  
 M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eundem*.

Cours des Facultés durant l'année 1898-99

---

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

PREMIER TERME

- THÉOL. MORAL. (Jun.)—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—3 h. P. M.  
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THÉOL. MORAL. (Sen.)—*De Confirmatione et Eucharistia.*  
—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.
- THÉOL. DOGM. (Jun.)—*De Divina Religione.*—5 h. P. M.  
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Pœnitentia et Indulgentiis.*—  
10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.
- HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi et Vendredi.
- THÉOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.
- ELOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.
- CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

- THÉOL. MORAL. (Jun.)—*De Virtutibus, de Legibus.*—3 h.  
P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.



THÉOL. MORAL. (Sen.)—*De De Extrema Unctione, Ordine et Matrimonio.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

THÉOL. DOGM. (Jun.)—*De Traditione et Sacra Scriptura.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Extrema Unctione. De Ordine.* 10 $\frac{1}{2}$  h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10 $\frac{1}{2}$  h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.—8 $\frac{1}{2}$  h. A. M. Mercredi et samedi.

HIST. ECCL.—8 $\frac{1}{2}$  h. A. M. Lundi et Vendredi.

THÉOL. PAST.—10 $\frac{1}{2}$  h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.—8 $\frac{1}{2}$  P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—4 $\frac{1}{2}$  h. P. M. Dimanche.

DROIT PAROISSIAL.—8 h. A. M. Mardi et 5 h. P. M. Samedi.

TROISIÈME TERME

THÉOL. MORAL. (Jun.)—*De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THÉOL. MORAL. (Sen.)—*De Matrimonio.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi.

THÉOL. DOGM. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Trino*.—3 h. P. M. tous les jours excepté le jeudi.

THÉOL. DOGM. (Sen.)—*De Matrimonio*.—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

JCS CAN. (Jun.)—*Institutiones*.—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le jeudi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi et Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Lundi et Vendredi.

CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

DR. PAROIS.—8 h. A. M. Mardi et 5 h. P. M. Samedi.

---

## COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT

### PREMIER TERME

M. J. FRÉMONT.—Droit civil—————8 h. A. M.  
M. J.-E. FLYNN.—Droit romain—————9 h. A. M.  
M. L.-P. SIROIS.—Droit administratif———5 h. P. M.

### DEUXIÈME TERME

M. J. FRÉMONT.—Droit civil—————8 h. A. M.  
M. J.-E. FLYNN.—Droit romain—————9 h. A. M.  
M. A. BERNIER.—Droit commercial———9 h. A. M.  
M. A. POULIOT.—Procédure civile———5 h. P. M.

### TROISIÈME TERME

M. J. FRÉMONT.—Droit civil—————8 h. A. M.  
M. J.-E. FLYNN.—Droit romain—————9 h. A. M.  
M. A. BERNIER.—Droit maritime———9 h. A. M.  
M. A.-B. ROUTHIER.—Droit international—Dans le cours du terme.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PREMIER TERME

- M. VALLÉE.—Tocologie.—7.55 h. A. M. tous les jours.
- M. SIMARD (*Sen.*)—Physiologie.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 10 h. A. M. Mardi et Vendredi.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Octobre).
- M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Novembre).
- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Décembre).
- M. BROCHU.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre jusqu'au 15 Novembre).
- M. TURCOT.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (depuis le 16 Novembre et Décembre).
- M. SIMARD, (*Sen.*)—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu).—10 h. A. M. Jeudi.
- M. HAMEL.—Histologie normale.—10 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 2 h. P. M. Mardi et Vendredi, jusqu'au 5 Novembre.
- M. AHERN.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.
- M. CATELLIER.—Pathologie externe.—11 h. A. M. tous les jours, excepté le samedi, à 3 h. P. M.
- M. SIMARD, (*Jun.*)—Anatomie pratique.—1.50 h. P. M. 3.50 h. P. M. tous les jours depuis le 8 Novembre.

- M. CATELLIER.—Pathologie externe.—3 h. P. M. tous les jours.
- M. BROCHU.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. SIMARD, (Sen.)—Otologie et Ophthalmologie.—5 h. P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
- M. TURCOT.—Matière médicale et Pharmacologie.—5 h. A. M. Mardi, Jeudi et Vendredi.
- M. GRONDIN.—Gynécologie.—11 h. A. M. Samedi. Cliniques gynécologiques à l'Hôtel-Dieu, sur avis spécial.
- M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde), sur avis spécial.
- M. ROUSSEAU.—Travaux bactériologiques au Laboratoire, sur avis spécial.
- N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
- Chimie : Voir *Faculté des Arts*.
- Clinique à la morgue, sur avis spécial.

DEUXIÈME TERME

- M. VALLÉE.—Tocologie et maladies mentales.—7.55 h. A. M. tous les jours.
- M. SIMARD, (Sen.)—Physiologie et Pathologie générale.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi ; 10 h. A. M. Mardi et Vendredi.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Janvier).
- M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Février).
- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mars).

- M. BROCHU.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et jusqu'au 14 Février).
- M. TURCOT.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (depuis le 15 Février et Mars).
- M. SIMARD, (*Sen.*)—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire et Hôtel-Dieu).—10 h. A. M. Jeudi.
- M. CATELLIER.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 1er Mars ; à 4 h. P. M. après le 1er Mars.
- M. AHERN.—Anatomie descriptive.—11 h. A. tous les jours.
- M. SIMARD, (*Jun.*)—Anatomie pratique.—de 1.50 h. P. M. à 3.50 h. P. M. tous les jours jusqu'au 1er Mars.
- M. SIMARD, (*Jun.*)—Médecine opératoire pratique et petite chirurgie.—1.50 h. P. M. à 3.50 h. P. M. tous les jours depuis le 1er Mars.
- M. BROCHU.—Pathologie interne et maladies nerveuses.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 février.
- M. GRONDIN.—Gynécologie.—11 h. A. M. Samedi, et cliniques gynécologiques à l'Hôtel-Dieu, sur avis spécial.
- M. FORTIER.—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours, depuis le 16 Février.
- M. MAROIS.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours, depuis le 6 Mars.
- M. TURCOT.—Matière médicale et Thérapeutique générale.—5 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 5 Mars.

M. VALLÉE.—Histoire de la Médecine.—8 h. le Jeudi.  
M. VALLÉE.—Clinique de tocologie (Hospice de la Miséricorde) sur avis spécial.

M. ROUSSEAU.—Travaux bactériologiques au Laboratoire, sur avis spécial.

N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—  
10 h. A. M. Lundi, Mercredi et  
Vendredi.

Chimie : Voir *Faculté des Arts*.

Dispensaire et morgue, comme au 1er terme.

TROISIÈME TERME

M. VALLÉE.—Déontologie médicale.—8 h. A. M. Jeudi.  
M. COOTE.—Rhino-laryngologie.—8 h. A. M. Mercredi et  
Samedi.

M. SIMARD, (*Sen.*)—Pathologie générale.—7.55 h. A. M.  
Mardi et Vendredi, 9 h. A. M.  
Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi.

M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.  
Mardi, Jeudi et Samedi (Avril).

M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.  
Mardi, Jeudi et Samedi (Mai).

M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A.  
M. Mardi, Jeudi et Samedi (Juin).

M. VALLÉE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.  
Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril,  
Mai et Juin).

M. SIMARD, (*Sen.*)—Clinique ophthalmologique et otologique.—10 h. A. M. Jeudi. (Dispensaire et Hôtel-Dieu).

M. HAMEL.—Histologie pathologique et bactériologie.—  
10 h. A. M. tous les jours.

M. FORTIER.—Pédiatrie.—4 h. P. M. Mardi et Vendredi.

M. FORTIER.—Hygiène.—4 h. P. M. tous les jours.

- M. MAROIS.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours.  
M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.  
M. VALLÉE.—Clinique des maladies mentales (Asile de Beauport).—Sur avis spécial.  
M. ROUSSEAU.—Travaux bactériologiques au laboratoire, sur avis spécial.  
N.-B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.  
Dispensaire et morgue, comme au 1er terme.

---

## COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS

### PREMIER TERME

- Chimie inorganique générale, médicale et biologique.*—8 h. A. M. tous les jours.  
*Physique.*—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.  
*Arithmétique et Algèbre.*—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.  
*Philosophie ; Logique.*—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.  
*Théologie naturelle.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.  
*Botanique.*—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 15 octobre.  
*Zoologie.*—8 h. A. M. tous les Jedis.

### DEUXIÈME TERME

- Chimie organique générale, médicale et biologique.*—8 h. A. M. tous les jours.  
*Electricité.*—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 30 Janvier.

*Minéralogie et Géologie.*—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Algèbre et Géométrie.*—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Métaphysique.*—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Philosophie morale.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Zoologie.*—8 h. A. M. tous les Jendis.

TROISIÈME TERME

*Géométrie et Trigonométrie.*—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Astronomie.*—9 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Métaphysique.*—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

*Philosophie morale.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 20 mai.



# L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur, composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de veto sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires ordinaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref, *Jamdudum* du 2 février 1889, publié dans l'Annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui ont été faites à la décision du 1er février 1876, concernant la Succursale de Montréal. Comme les sections de facultés de Montréal ont reçu, en vertu de ce bref, la quasi indépendance pratique, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université à Québec.

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu par la charte, et peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les Cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant les jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très Bien*, *Bien*, *Assez Bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens, qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec (1). Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

---

(1) En vertu d'une loi passée en 1891, les Bacheliers en Sciences, en Lettres et en Arts, n'ont qu'à faire identifier leurs diplômes pour être admis à l'étude du Droit et de la Médecine.

## Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités :

De Divina Religione,  
De Traditione et S. Scriptura,  
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la morale :

De Actibus humanis,  
De Conscientia,  
De Legibus,  
De Peccatis,  
De Virtutibus,  
De Sacramentis in genere,  
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le droit canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié, peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note

*Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié avec grande distinction s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu avec distinction si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas, il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

#### DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières, sont admis au Doctorat; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

## Faculté de Droit

### 1<sup>o</sup> ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.  
Droit civil et Histoire du Droit, 630 leçons.  
Procédure civile, 144 leçons.  
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.  
Droit criminel, 108 leçons.  
Droit administratif, 150 leçons.  
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Les degrés de Licencié et de Bachelier en Droit s'obtiennent, à la fin du Cours de Droit, par les élèves qui ont passé tous les examens de terme, tel qu'exigé par les règlements universitaires, et qui ont de plus subi avec succès les épreuves spéciales suivantes :

1.—Une épreuve écrite de huit heures, pouvant être partagée en deux épreuves de quatre heures, sur toutes les matières de l'enseignement ;

2.—Une épreuve orale d'au moins une heure sur les mêmes matières.

Les candidats qui, dans ces épreuves spéciales, n'ont que les notes *très bien* et *bien*, avec une majorité de *très bien*, sont licenciés *avec grande distinction* ; ceux qui n'ont que les notes *très bien* et *bien*, avec une majorité, ou un nombre égal de *bien*, sont licenciés *avec distinction* ; ceux qui ont quelques *assez bien*, rachetés par un nombre égal de *très bien*, ou un nombre double de *bien*, sont licenciés ; ceux qui ne rentrent pas dans ces trois catégories et qui n'ont pas de notes inférieures à *assez bien*, sont bacheliers.

Les notes *très bien*, *bien* et *assez bien* correspondent respectivement aux *quatre-cinquièmes*, aux *deux-tiers* et à la *moitié* des points affectés à chaque matière, soit pour l'examen écrit, soit pour l'examen oral.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillés, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

## 2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

### MÉDAILLE ABERDEEN

Son Excellence le Gouverneur Général veut bien donner une médaille d'or à être gagnée dans un concours embrassant toutes les matières du droit.

### MÉDAILLES TESSIER

Les héritiers de feu l'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la Médaille d'argent et la médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

### PRIX CHAUVEAU

Deux prix donnés par l'honorable A. Chauveau, professeur de droit criminel, chacune des années où il donnera ce cours.

Premier prix.....	\$20
Deuxième prix.....	15

### CONDITIONS DU CONCOURS

- 1° Le concours se fait sur toute la matière du cours de droit criminel, et contient nécessairement des questions : 1° de droit criminel ; 2° de procédure criminelle.
- 2° Il se fait par écrit et dure quatre heures.
- 3° Peuvent concourir tous les élèves qui ont suivi le cours ; mais un élève ne peut prendre part qu'à un seul de ces concours.
- 4° 50 points sont alloués pour le concours et il faut en conserver au moins les deux tiers pour avoir droit au premier prix et la moitié pour le second.
- 5° Chaque concurrent signe son travail d'un pseudonyme et donne son nom avec le pseudonyme sous enveloppe en même temps que sa composition.
- 6° Les copies sont corrigées par les deux professeurs de droit criminel, ou au moins par celui qui a donné le cours et un autre professeur de droit de l'Université Laval.

### PRIX FRÉMONT

Monsieur J.-T. Frémont, professeur titulaire de Droit civil, a bien voulu donner cette année trois prix en Droit civil, à être gagnés respectivement par les élèves de première, deuxième et troisième année, dans un concours spécial.

## Faculté de Médecine

### 1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

#### *Primaires*

Anatomie descriptive et topographique.  
Anatomie pratique.  
Anatomie microscopique ou Histologie.  
Physiologie.  
Pathologie générale.  
Hygiène.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, le cours de Chimie générale, médicale et biologique.

#### *Finales*

Un cours de Matière médicale, de Thérapeutique générale et de Pharmacie pratique.  
Un cours de Médecine légale.  
Un cours de Toxicologie.  
Un cours de Médecine opératoire théorique.  
Un cours de Médecine opératoire pratique et de petite Chirurgie.  
Un cours de Gynécologie.  
Un cours de Rhinologie et de Laryngologie.  
Un cours de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale.  
Un cours de Pathologie externe.  
Un cours de Pédiatrie.  
Un cours de Maladies nerveuses.  
Un cours de Maladies mentales.  
Un cours de Maladies des yeux et des oreilles.  
Un cours de Bactériologie et d'Histologie Pathologique.  
Un cours d'Histoire de la médecine.  
Un cours de Déontologie médicale.  
Un cours de Clinique externe.  
Un cours de Clinique interne.  
Un cours de Tocologie et de Pathologie de la première enfance.  
Un cours de Clinique des accouchements et obstétricale.  
Un cours de Clinique des Maladies des yeux et des oreilles.  
Un cours de Clinique de Rhinologie et de Laryngologie.  
Un cours de Clinique gynécologique.

Un cours de Clinique des Maladies mentales.

Un cours de Clinique des Maladies nerveuses.

Un cours de Clinique des Maladies des enfants.

Le nombre des leçons est fixé de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Il est généralement plus considérable que celui exigé par la loi de la province de Québec, mais ne doit jamais être inférieur à celui-ci. Dans tous les cas, les nombres fixés par le Conseil sont obligatoires pour les Professeurs comme pour les élèves.

Les Professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement de manière que celui-ci soit complet, sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les élèves de deuxième, troisième et quatrième année suivent au moins une fois en leur entier, chacun des cours publics de la faculté des Arts, qui ont pour objet les sciences physiques. Ceux de première et de seconde année suivent les cours privés de Chimie de cette faculté.

Les musées de la faculté de Médecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire, et les contrôlent autant que possible par leur présence.

#### COURS PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

##### *Clinique*

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donne dans les Hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les Maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

##### DISPENSARE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Les Professeurs de l'Université et autres médecins nommés par



ceux-ci, sont chargés du service médical : des Soeurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé spécialement et exclusivement du traitement de ces maladies. Le Docteur Venner est chargé exclusivement du traitement des maladies dentaires.

*Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire.*

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

*Expertises Médico-Légales.*

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien, Bien, Très bien*, pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des

examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen du Doctorat en Médecine.

Le Doctorat donne Droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; mais le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves du Doctorat, le candidat doit : 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même une note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière dans une épreuve subséquente.

### 3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

#### PRIX MORRIN

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en Médecine de l'Université de chacune des quatre années dont se compose le cours d'études.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite du Doctorat en Médecine : la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4<sup>o</sup> EQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL  
PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS  
DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1<sup>o</sup> L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2<sup>o</sup> Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3<sup>o</sup> Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

Faculté des Arts

1<sup>o</sup> ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'à révocation, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

(1) Voir l'Annuaire spécial de Montréal.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (\*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'École Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes:

- Philosophie, 330 leçons.
- Mathématiques, 260 leçons.
- Physique, 160 leçons.
- Chimie, 120 leçons.
- Botanique, 40 leçons.
- Astronomie, 40 leçons.
- Minéralogie, 20 leçons.
- Géologie, 20 leçons.
- Architecture, 10 leçons.
- Zoologie, 20 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine, les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves), enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2<sup>o</sup> DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul auquel la loi

(\*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

de la Province de Québec accorde un privilège, celui de donner droit d'être admis à l'étude des professions libérales sans autre épreuve.

Il y a trois Baccalauréats dans la facultés des Arts : le Baccalauréat des Arts, le Baccalauréat des Lettres et le Baccalauréat des Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'inscription et au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux sortes d'examens, l'un *Collégial*, l'autre *Universitaire*. Les matières de l'examen *Collégial* sont : pour les Lettres, la géographie, toutes les Histoires, les préceptes de Littérature et de Rhétorique ; pour les Sciences, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Astronomie. Les résultats de cet examen sont envoyés par les Collèges pour être ajoutés à ceux de l'examen *Universitaire*, lequel comprend : pour les lettres, un thème latin, une version latine, une version grecque, une composition, et un thème anglais ou une version anglaise ; pour les Sciences : la Philosophie, les Mathématiques et la Physique.

La durée des examens universitaires forme un total de vingt-neuf heures. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après la correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnent lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne sera pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du cinquième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le huitième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le cinquième ou le huitième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers des Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers des Lettres.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Sciences et de la seconde à celui des Lettres, sont Bacheliers des Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

L'inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le supérieur du collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés, ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les collèges affiliés respectifs, excepté au grand concours décennal, où tous les devoirs universitaires sont corrigés à Québec par des comités composés des professeurs des différents collèges affiliés. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

### 3° FONDATION HOGDSON

Monsieur Hogdson, de l'Île du Prince-Edouard, a bien voulu fonder à l'Université une bourse qui est accordée, sur concours et pour trois ans, à un élève de la province qui désire suivre les cours de l'une des facultés de l'Université.

Cette bourse n'est accordée que de neuf ans en neuf ans.

---

### 4° FONDATION BAILLARGÉ

Le 24 février 1835, M. le Comte L. de G. Baillargé a donné au Séminaire de Québec la somme de \$10,000, pour fonder, à l'Université, une chaire d'éloquence sacrée et profane. Cette chaire porte le nom du généreux donateur.

---

### 5° FONDATION HUNT

Le Dr T.-S. Hunt a légué par testament une certaine somme dont la rente annuelle doit être consacrée à encourager l'étude de la Chimie, à la faculté des Arts.

## 6° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'École Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Écoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'École Polytechnique a été annexée à la Faculté des Arts.

L'École Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, construction des ponts, chaussées, etc.

### PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

#### I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne un minimum de  $16\frac{1}{2}$  sur 20.

#### II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'École, pour payer ses cours.

#### III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'École.

---

(1) M. Peter-S. Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Écoles Catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (1)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres (\$150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

---

(1) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angeles (Californie), le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'étude de M. J.-E.-O. Labadie, notaire, à Montréal.



## Musées de la Faculté des Arts à Québec

### CABINET DE PHYSIQUE

Le cabinet de Physique à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets du Canada. Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Nous citerons, entre autres, une très belle machine électrique de Ramsden ; une machine de Holtz dont les plateaux ont trente-six pouces de diamètre ; l'ensemble des appareils nécessaires à l'électrométrie ; les appareils nécessaires à l'étude de l'optique transcendante ; les appareils de Koenig pour l'analyse des sons voyelles ; les tubes à matière radiante de Crookes destinés à l'étude des rayons X ; de splendides modèles de roues hydrauliques ; une série complète de tous les appareils destinés aux démonstrations mécaniques, etc.

Dans le département de l'électricité, nous devons signaler encore une jolie machine de Wimshurst, et toute une série de machines magnéto et dynamo-électriques, de différents types. Mentionnons, entre autres, une magnéto à courant continu, et une autre à courants alternatifs (type de Méritens) de 2 kilowatts ; une dynamo à armature à tambour ; un modèle d'alternateur à excitation étrangère ; une dynamo triphasée avec son moteur ; un transformateur à courant continu ; une batterie de 10 accumulateurs pour les expériences de cours ; toute une collection de lampes à incandescence comprenant les principaux types, depuis la première de Edison jusqu'aux formes les plus récentes ; un fourneau électrique permettant de répéter les expériences de M. Violle et de M. Moissan sur les réductions métalliques à haute température, tout un système d'installation de bougies Jablockhoff, tel qu'on le pratiquait autrefois dans les rues de Paris et dont on se sert encore dans certains théâtres, enfin de magnifiques échantillons de soudure électrique et différents objets travaillés à la forge électrique.

### MUSÉE DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par Th. Sterry Hunt. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites, mais très complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure.

2  
gig  
Que  
I  
des  
aut  
can  
bre  
Bca  
Sag  
de c  
muf  
d'Or  
L  
M  
répa  
1°  
form  
ture  
2°  
géo  
mien  
Com  
Pon  
Le  
pers  
belle  
par M  
grique  
donn  
Les  
bres p  
tillon  
ralogi  
On  
tant  
Potsd  
dienn  
Ent  
séries  
Hami  
siles d  
été pro  
la facu  
qu'elle  
enviro  
problè  
sont e  
contril  
  
Ce m  
tions n

Nous mentionnerons aussi une charmante collection minéralogique faite par l'abbé Haüy lui-même, pour le Séminaire de Québec.

Les grandes vitrines isolées, au milieu des salles renferment des collections exclusivement canadiennes. Mentionnons, entre autres, une collection générale des espèces minérales et des roches canadiennes, les minerais de cuivre des cantons de l'Est, les marbres de Saint-Joachim, les alluvions et les quartz aurifères de la Beauce, les minerais de fer de Leeds, de Saint-Urbain et du Saguenay, les ardoises de Melbourne, P. Q., une riche collection de chrysotile (asbeste) de Thetford et de Coleraine, brute et manufacturée, enfin une collection très complète des phosphates d'Ottawa et des minéraux qui les accompagnent.

Le musée de Minéralogie renferme plus de 4,000 échantillons.

MUSÉE DE GÉOLOGIE.—Il renferme plus de 2,000 échantillons, répartis comme suit :

1<sup>o</sup> Une belle collection de roches appartenant aux différentes formations et caractérisées par quelques particularités de structure ou de composition.

2<sup>o</sup> Une collection considérable de fossiles de toutes les époques géologiques, et spécialement des formations siluriennes et dévoniennes du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique du Canada, et les échantillons nommés l'ont été par les soins de M. Billings et du Dr Ami.

Le musée renferme encore de nombreux fossiles donnés par des personnes amies de la science. Mentionnons, entre autres, une belle collection de fossiles tertiaires du bassin de Paris, donnée par M. l'abbé Baret, d'Amblainville, membre de la Société Géologique de France, une série de fossiles du groupe de Saint-Jean, donnés par M. Mathews et nommés par lui-même.

Les vitrines de ce musée sont en partie occupées par ces célèbres pistes que l'on trouve sur les grès secondaires. Ces échantillons ont été achetés à Turner's Falls, par le professeur de minéralogie lui-même, et sont par conséquent tout à fait authentiques.

On y trouve aussi une collection de moules en plâtres représentant les curieuses empreintes du *Prototrichites* sur les grès de Potsdam canadiens, donnée par la Commission Géologique canadienne.

Enfin ce musée s'est enrichi dernièrement de deux précieuses séries de fossiles. La première, donnée par M. Chs. C. Grant, de Hamilton, se compose de plus de 400 échantillons nommés de fossiles de la formation Niagara. L'autre, encore plus nombreuse, a été présentée à l'Université par M. le Dr J. M. Ahern, professeur à la faculté de médecine. Elle est remarquable surtout par le fait qu'elle se compose exclusivement des fossiles de Québec et de ses environs. C'est dire que la valeur en est très grande, puisque les problèmes qui ont trait à l'âge géologique du rocher de Québec sont encore discutés dans la science et que ces fossiles peuvent contribuer à les résoudre.

#### MUSÉE BOTANIQUE

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les

échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1<sup>o</sup> Une collection de bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2<sup>o</sup> Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3<sup>o</sup> Plusieurs collections de bois exotiques : entre autres, une collection très remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4<sup>o</sup> Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5<sup>o</sup> Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent 1<sup>o</sup> l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2<sup>o</sup> l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Chs.-S. Geyer, N. Riedl, Leidenberg, M. Vincent, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Rafinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'abbé O. Brunet. Les individus douteux ont été comparés à ceux de l'herbier de Michaux, à Paris, et de Sir W. Hooker, à Kew. D'autres ont été nommés par M. Asa Gray, le Dr Engelman et autres botanistes de renom.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes. Il s'est enrichi dernièrement d'un bon nombre d'échantillons données par M. N. St-Cyr, curateur du musée de l'Instruction Publique, et par M. le Dr Macoun, M. S. R. C., de la Commission Géologique Canadienne. Ces dernières espèces viennent toutes du Nord-Ouest canadien et présentent par conséquent un intérêt tout particulier.

Pour avoir une idée plus complète des richesses de ce musée, il faudrait y ajouter une collection des bois de la Nouvelle-Zélande, une autre des bois de commerce du Nord-Ouest et de la Colombie anglaise, enfin toute une série de types intéressants, destinés à illustrer un grand nombre de cas de développements anormaux de nos tiges ligneuses, de greffes naturelles, de maladies ou de parasitisme végétal.

#### MUSÉE ZOOLOGIQUE

Parmi les plus importants des mammifères canadiens, on remarque l'orignal, le caribou, l'ours, le raton, la loutre, le castor, deux mouffettes d'Amérique, dont l'une à pelage jaunâtre. On y voit aussi bon nombre de mammifères étrangers, parmi lesquels se trouvent plusieurs espèces de singes, un loup des Ardennes, une chauve-souris gigantesque d'Océanie, un Kangaroo, un tatou, un ornithorynque, etc.

Les collections ichthyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque : une énorme scie, un requin à longue queue (thrasher shark), un reguin du maquereau, plusieurs raies de grande dimension, un énorme flétan. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues.

La collection ornithologique comprend à peu près 600 espèces représentées par plus de 1200 individus, venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes. La tribu des échassiers et des oiseaux aquatiques renferme un grand nombre de variétés remarquables par leur stature, leurs proportions et leur rareté. Les espèces de nageurs sont souvent représentées par plusieurs individus d'âges différents, ce qui permet de suivre très facilement les transformations du plumage.

La tribu des oiseaux chanteurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères. Les oiseaux-mouches, les perroquets et autres grimpeurs se font, comme toujours, remarquer par la variété et la richesse de leur plumage. On pourra aussi admirer une belle *lyre* et un magnifique *oiseau du Paradis*.

La collection des rapaces ou oiseaux de proie, tant diurnes que nocturnes, est à peu près complète, quant à nos espèces canadiennes, sans compter plusieurs espèces exotiques très rares.

#### MUSÉE DES INVERTÉBRÉS

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collections distinctes :—

##### COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant au-delà de 14,000 espèces nommées d'insectes provenant de toutes les parties du monde. Elle renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des États-Unis et de l'Europe. Les ordres des coléoptères, des hémiptères et des lépidoptères sont vraiment remarquables par leur nombre.

La collection entomologique, à cause de sa fragilité, est contenue dans des meubles fermés et n'est visible que pour l'étude.— Pour satisfaire la légitime curiosité du public, des types des principaux genres sont exposés dans des vitrines.

On verra avec intérêt une collection complète de l'histoire des principaux *vers à soie*, de l'abeille et de ses ennemis, ainsi que de beaux spécimens de l'architecture des insectes.

##### COLLECTION CONCHYLOGIQUE

Cette collection compte plus de 950 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille

ou la singularité de leurs formes. Tels sont les *Murex*, les *Strombus*, les *Dolium*, les *Cypraea*, les *Cassis*, etc. Nous signalerons une magnifique collection américaine du genre *Unio*, dont l'Université Laval est redevable à l'obligeance de M. Isaac Lea, LL. D., savant conchyliologiste des Etats-Unis.

Les types d'invertébrés de l'Atlantique forment une collection très précieuse. Elle a été donnée à l'Université Laval par la Smithsonian Institution, grâce à l'entremise de la Commission Géologique du Canada.

#### MUSÉE ETHNOLOGIQUE

Ce musée, qui forme maintenant une salle à part, comprend trois divisions principales :

1<sup>o</sup> Le Musée *Indien* ou Musée *Taché*, ainsi nommé par reconnaissance pour feu le Dr Joseph-Charles Taché qui en a donné à lui seul plus de la moitié.

Cette collection consiste principalement en un nombre considérable de crânes indiens Hurons, tous authentiques ayant été recueillis par M. Taché lui-même, dans des tombeaux incontestablement Hurons. Au reste, ces crânes présentent les traits caractéristiques de la race.

Il y a en outre une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirés pour la plupart, des tombeaux Hurons.

Un bon nombre de spécimens sont dus à la générosité de feu Mgr J.-B.-Z. Bolduc et proviennent des Sauvages de la Colombie et de l'Île Vancouver, dont Mgr Bolduc a été un des premiers missionnaires.

2<sup>o</sup> Le Musée *chinoïis et japonais*, bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable. On y trouve des statues, des vases en bronze et en porcelaine, parfaitement authentiques et d'une grande valeur.

Ce Musée est dû à l'initiative de feu M. l'abbé Dallet, du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, et au dévouement de M. l'abbé Favier, Missionnaire apostolique à Pékin, ainsi que de M. l'abbé Martinet, procureur à Shang-Haï des Missions Étrangères de Paris. Ce Musée s'augmente lentement par les dons d'amis de la science.

3<sup>o</sup> Le Musée général contenant des souvenirs historiques non compris dans les deux catégories qui précèdent. M. l'abbé Bégin (maintenant Mgr de Québec) a enrichi cette partie par des achats faits en Égypte, d'où il a remporté, entre autres, deux momies égyptiennes.

Ce triple Musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible de s'accroître à prix d'argent. Il ne peut augmenter qu'avec le temps et par la générosité des amis. On reçoit avec reconnaissance particulièrement tout ce qui rappelle l'industrie et les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

MUSÉE RELIGIEUX

On a commencé, sous ce titre, un Musée spécial, où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions consacrées à la religion.

L'objet principal de ce Musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénéral François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y a déjà réuni de précieux souvenirs de Pie IX, de quelques autres Papes, ainsi que de nos évêques et de quelques anciens prêtres du Séminaire et d'ailleurs.

MUSÉE DE PEINTURE

Les toiles qui composent ce musée viennent en grande partie de la collection de feu l'Honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes Canadiens. Parmi ces tableaux, le plus grand nombre furent envoyés au Canada par l'abbé Desjardins, vicaire général de Paris, qui résida quelques années au Canada durant la révolution française. Il acheta ces tableaux à très bas prix, et, par reconnaissance, les expédia en ce pays.

Plusieurs autres furent achetés pour M. Légaré par M. Reiffenstein, durant un tour d'Europe. Ce voyageur eut la chance de trouver toute une collection de peintures chez une famille noble en embarras financier, et put ainsi s'en procurer un bon nombre pour le compte de son ami du Canada.

On ne sera pas surpris après cela de trouver dans la musée de peinture de l'Université Laval un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Románelli, trois Salvator Rosa, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, un Lebrun, etc.

Outre la galerie de peinture proprement dite, qui renferme 137 tableaux, il y a encore une belle et riche collection dans la Salle des cours littéraire.

Cette dernière contient 47 tableaux de la succession du juge Bacquet, donnés par les Sœurs de la Charité de Québec en reconnaissance de petits services rendus.—On y voit aussi deux tableaux dus au pinceau et à la générosité du doyen des artistes canadiens, M. Antoine Plamondon.

Dans la nouvelle chapelle du Séminaire, construite sur l'emplacement de l'ancienne (où ont péri en 1888, les dix plus belles toiles qu'il y eut peut-être en Amérique), on peut admirer plusieurs beaux tableaux, et surtout, une splendide mosaïque romaine reproduisant la *Mater dolorosa* du Titien. Cette mosaïque vient du Vatican et est un don royal de Sa Sainteté Léon XIII.

Un bon nombre d'illustres compatriotes ont bien voulu contribuer par de généreux dons à enrichir cette galerie de peintures. Nous citerons, parmi ceux qui ne sont plus : Sir Francis Hincks, M. Faribault, le chevalier Falardeau, Mgr D. Racine, les RR. MM. P. Sax, Z. Rousseau, F.-X. Tessier, le chevalier Dr Ol. Robitaille ; et parmi les vivants : Mgr Blais, Mgr Marquis, Mgr Tanguay, les RR. MM. F.-X. Fagny et L. Rousseau.

Enfin, il y a un bon nombre de tableaux remarquables, historiques et autres, distribués dans différentes salles et dans les corridors de l'Université et du Séminaire.

#### MUSÉE NUMISMATIQUE

Le musée contient au delà de 3,000 monnaies et médailles, renfermées dans 24 vitrines.

Dans la 1<sup>ère</sup> vitrine sont les monnaies romaines et autres, de la collection Frémont.

Les médailles des Papes occupent une vitrine spéciale. Un grand nombre d'entre elles, surtout celles de Pie IX, sont très belles.

Dans la collection canadienne se trouvent, les médailles que Louis XIV, Louis XV et George III donnèrent aux chefs indiens du Canada, la médaille de la Confédération, et celle du *Quebec Fishing Club* qui est reconnue comme unique, les monnaies de carte de la fin de la domination française, le *Vexator canadensis*, etc. Une des plus rares de cette collection, *Kebeka liberata*, est un don de M. Jes.-Ch. Taché.

La France est représentée par de nombreux spécimens. On y voit une médaille commémorative de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, qui a été la maison-mère du Séminaire de Québec jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre.

Les amateurs de chinoiserie peuvent y examiner quelques curiosités numismatiques chinoises.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, que l'Université a données à plusieurs reprises comme prix de poésie française, sont dans la collection canadienne, ainsi que les médailles données aux différentes institutions d'éducation par Leurs Excellences Lord Dufferin, et ses successeurs.

#### BIBLIOTHÈQUE

Elle renferme au delà de 120,000 volumes. En voici les principales subdivisions :

1. Histoire du Canada, politique et jurisprudence Canadienne ;
2. Documents sessionnels des différentes Législatures du Dominion ;
3. Education et pédagogie ;
4. Littérature.
5. Histoire de l'Eglise, générale et particulière ;
6. Histoire civile et politique, générale et particulière ;
7. Histoire des différents Etats des deux Amériques, en dehors du Canada ;
8. Philosophie ;
9. Sciences ;

10. Médecine ;
11. Droit ;
12. Théologie et droit canon ;
13. Ecriture sainte, controverse, éloquence sacrée et ascétisme ;
14. Bibliographie ;
15. Revue et journaux ;
16. Archéologie civile et religieuse ;
17. Beaux-Arts ;
18. Agriculture, horticulture, etc ;

La bibliothèque est ouverte aux visiteurs les jours où l'on visite l'Université. Les étudiants y ont accès, pour y étudier, tous les jours, excepté le dimanche, le jeudi et durant les vacances.

On y remarque plusieurs ouvrages précieux. A part la galerie principale, qui comprend les deux derniers étages de l'Université, la bibliothèque embrasse aussi les deux salles voisines, qui servent en même temps de salles de lecture.



## DISCIPLINE

### 1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse los dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent notes des absences, et celles-ci sont enregistrées; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

- 1° L'admonition particulière ;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
- 4° Le renvoi temporaire ;
- 5° Le renvoi illimité ;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

---

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

---

## 2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart-d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

#### REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances depuis plusieurs années, non seulement ne rencontre pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteint plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur, qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprendrait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

#### Déboursés que les élèves ont à faire

*Remarques.*—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

### COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Elèves <i>inscrits</i> .....	\$10 00 par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 5 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> .....	\$12 00 par terme.
Chaque cours isolé.....	\$ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

### COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Elèves <i>inscrits</i> (1).....	\$ 90 00
Elèves <i>non inscrits</i> .....	\$108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves <i>inscrits</i> .....	\$10 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> .....	\$12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, \$5 ou \$6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

### COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'ils se suivent (non compris la dissection) :

Elèves <i>inscrits</i> .....	\$180 00
Elèves <i>non inscrits</i> .....	\$216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, de la manière suivante :

Elèves <i>inscrits</i> (2).....	\$15 00 par terme.
Elèves <i>non inscrits</i> (2).....	\$18 00 par terme.

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou agrégé à l'Université, ou encore dans une Université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, \$1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie et de Bactériologie, et \$5 pour le cours d'Anatomie pratique.

*En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits.....\$5 00 par cours et par terme.  
Elèves non inscrits..... \$6 00 par cours et par terme.

**N. B.**—Ceux qui suivent la dissection paient en outre \$5 00 par terme sans déduction.

---

PRIX DES DIPLOMES

Diplôme de Bachelier DANS TOUTES LES FACULTÉS.....\$ 5.00  
Diplôme de Licencié..... 8.00  
Diplôme de Docteur..... 20.00

Ces honoraires sont strictement payables d'avance.

Si on veut recevoir le diplôme par la malle, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront remplies que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms, d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés correctement.

7

8

**Dons faits à l'Université Laval, Québec, du 1er  
juin 1897 au 1er juin 1898.**

---

- Académie commerciale de Montréal :  
Palmarès, 1896-97.
- Académie de La Rochelle :  
Annales de la Société des Sciences Naturelles, 1897.
- Ahern, Dr M.-J., Prof. à l'Université :  
Une photographie.  
Une Revue médicale.
- Albany Medical College :  
Catalogue, 1896-97.
- Alliance Française, Paris :  
Revue Bleue, 1897-98.
- American Academy of Medicine, Easton, Pa. :  
Bulletin, June 1897 to April 1898.
- American Geographical Society, New-York :  
Bulletin : Vol. 29, Nos. 2, 3, 4 ; Vol. 30, Nos. 1, 2.
- American Museum of Natural History, New-York :  
Annual Report, 1896.  
Bulletin, Vol. 9.
- American Philosophical Society, Philadelphia :  
Proceedings : Dec. 1896 ; Jan., May, Dec. 1897.
- Amherst College :  
Catalogue 1897-98.
- Angot des Rotours, M. le Baron J., Paris :  
Aube de siècle. (Don de l'auteur).
- Appleton & Co., New-York :  
New-York Medical Journal, 1897-98.
- Archevêché de Montréal :  
Circulaires et Mandements de l'année.
- Archevêché de Québec :  
Circulaires et Mandements de l'année.  
81 volumes.  
Un lot de Revues et de brochures.
- Association Pharmaceutique, Montréal :  
Rapport annuel, 1897.
- Announcement, College of Pharmacy, 1897-98.
- Baillargé, Rév. F.-A., curé de Rawdon :  
Le couvent, 1897-98.  
Deuxième année de Géographie (Don de l'auteur).
- Bashforth, Prof. Francis, London :  
Mathematical Treatises of the motion of Projectiles.
- Bégin, Mgr L.-N., Archevêque de Québec :  
Histoire du Collège des Bons Enfants à Roims.  
Goûts : Papa sit Rex Romæ.
- Bassinot : Histoire sacrée Illustrée ; 9 volumes.

- Bernier, Hon. T.-A., sénateur, St-Boniface, Man.  
Discours sur la question scolaire, 5 avril 1897. (Don de l'auteur).
- Blagden, Rev., Tilliman :  
God calls to Christian Unity. (Don de l'auteur).
- Blakie & Son, London :  
English Masques.
- Board of Trade of Chicago :  
40th Annual Report.
- Boivin, Joseph, Ecr., Ass.-Secrét., P. Q. :  
Canada to the Queen.  
Inland route to the Yukon.
- Bon Pasteur de Québec :  
34 volumes.
- Bossé, Hon. Juge J.-G., Québec :  
239 factums de Cour.
- Boulanger, Major T. L., Québec :  
10 cartes du Canal de Panama.
- Bryn Mawr College, Pa :  
Program, 1897.  
Graduate courses, 1897-98.
- Bulletin Publishing Company, New-York :  
The American Medico-Surgical Bulletin, 1897-98.
- Bureau of American Ethnology, Washington, D. C. :  
14th, 15th, 16th annual reports, 1892-95.
- Cambell, Rev. C.-A., F. D. D. D., Halifax :  
The Catacombs of Brome. (Don de l'auteur.)
- Catholic University of America, Washington, D. C.  
Catholic University. Bulletin. 8 Nos.
- Chapelle, Mgr Archevêque de la Nouvelle-Orléans :  
Mandement d'adieu à l'Archidiocèse de Santa-Fé.
- Chassé, Honoré, Ecr. :  
L'Avant-Garde, 1897-98.
- Chicago Academy of Sciences :  
Bulletin, No. II, 1897.
- Clercs de St-Viateur :  
Vie de St-Viateur par Mgr Bourget.
- Collège de l'Assomption :  
Année scolaire, 1896-97 :
- Collège commercial du Sacré-Cœur, Arthabaskaville :  
Palmarès, 1896-97.
- Collège commercial de Saint-Césaire :  
Année scolaire, 1896-97.
- Collège Joliette :  
Année scolaire, 1896-97.
- College of the Holy Cross, Worcester, Mass :  
Catalogue, 1896-97.
- Collège de Lévis :  
Annuaire, 1896-97.
- College of Pharmacy, Charleston, S. C. :  
Announcement, 1897-88.
- College of Physicians and Surgeons of San Francisco :  
Medical Department, second session.

- Collège Ste-Anne, Church Point, N. B. :  
Annuaire, 1896-97.
- Collège de Sainte-Anne de la Pocatière :  
Annuaire, 1896-97.
- Collège de Saint-Boniface, Man :  
Année académique, 1896-97.
- Collège Ste-Croix, Farham, P. Q. :  
Annuaire, 1896-97.
- Collège of St-François-Xavier, New-York :  
Memorial and Retrospect, 1847-97.
- College St-Joseph, N. B. :  
Annuaire, 1896-97.
- Collège St-Laurent :  
Annuaire, 1896-97.  
Bulletin, No. 13.
- Collège de Valleyfield :  
Annuaire, 1896-97.
- Columbia University, in the City of New-York :  
Bulletin, Jan., Déc. 1897, March 1898.  
Catalogue 1897-98.  
Columbia University, 1897.  
President's Report, 1897.
- Columbia University, College of Physicians and Surgeons, New-York :  
Announcement, 1897-98,
- Commission géologique du Canada, Ottawa :  
Contributions from the herbariums, X.  
Palæozoïe fossils, Vol. III, part III.
- Conseil d'Hygiène de la Prov. de Québec, Montréal :  
3e Rapport annuel.  
Catalogue de la Bibliothèque.
- Corporation de Québec :  
Rapport du Trésorier, 1896-97. F. et Angl.
- Coté, Augustin Ecr., Québec :  
Catalogue des impressions de l'Imprimerie Générale, 2de édition.
- Nicolas Le Roy, et ses descendants.  
Correspondance de 50 ans, avec M. l'abbé Bois.  
Un journal hébreux.
- Dalhousie Collège and University, Halifax, N. S.  
Calendar 1897-98.
- Davidson, Piers, M. A.  
Les Médecins et la Loi. (Don de l'auteur.)
- Davis, F.-A., Philadelphia :  
Medical Bulletin, 1897-98.
- Dawson, Dr S. E., L. D., F. R. S. C., Ottawa :  
Canada and Newfoundland.  
The Voyages of the Cabots. (Dons de l'auteur.)
- De la Bruère, Hon. P. B., Sur. de l'Inst.-Publique, P. Q.  
Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique,  
1896-97.
- Delaire, Mr. Alexis, Paris :  
Réforme sociale, etc., 40 volumes.



- Département de l'agriculture, Ottawa :  
Rapport sur les archives Canadiennes, 1896.
- Département des Travaux Publics, Québec :  
Rapport général, 1897.
- Devron, Dr Gustave, Nouvelle Orléans.  
Deux lettres inédites du P. de Beaubois, S. J.  
Publications of the Louisiana Hist. Society. Vol II,  
part. I.  
Mr Aubry, dernier gouverneur français de la Louisiane.  
Un No des Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais.
- Dryden, Hon. John, Min. of Agriculture, Ont., Toronto.  
Report of the Depart. of Agriculture for 1896, Ont.
- Dunn, Right, Rév. A.-M., Lord Bp. of Quebec :  
John Evans : Petit Album de l'Age de Bronze en Grande  
Bretagne.
- Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal :  
Annuaire, 1897-98.
- Ecole Polytechnique de Montréal :  
Programmes des travaux techniques, 1896-97.
- Ecole Vétérinaire de Montréal :  
Annuaire, 1897-98.
- Education Department, Ontario :  
Documentary History of Education in Upper Canada,  
Vol. IV.
- Essex Institute, Salem, Mass.  
Bulletin, Vol. 28, Nos. 1-12 ; Vol. 20, Nos. 1-6 ; Vol 30,  
Nos. 1-8.
- Evanturel, Hon. Alfred, Speaker, Toronto :  
Summary report, geological Survey, 1897.  
Archeological report, Ont., 1897-98.  
Supplementary report of the Min. of Education, Ont.,  
1897.  
6th Report of the Bureau of Mines, 1897.  
Geological and topographical maps.  
Report of Publics Works.  
Report of Public accounts.  
Game and fish.  
Births, mariages and deaths.  
Addres by the Hon. G. W. Ross.  
Subscriptions to Canadian National Fund.  
Record of the Liberal Government.  
Louisbourg in 1745.  
Report on the Hospitals of Ontario.  
Report on question of prices of School books.  
Report on Neglected Children, Ont., 1897.  
Auditor's Report, University of Toronto.  
Report on Finance, University of Toronto, 1897-98.
- Evêché de Chicoutimi :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Nicolet :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Rimouski :  
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché  
Evêché  
Evêché  
Evêché  
Faculte  
Faculte  
Filtreau  
Fraser  
Gagnon  
Gagnon,  
Georgeto  
Gordon,  
Gosselin,  
Gouverne  
S  
Gouverne  
C  
S  
J  
J  
D  
R  
R  
S  
Gouverne  
R  
Gouverne  
G  
S  
Habel, M.  
T  
Haklyt S  
R  
T  
Hamel, C.

- Evêché de St-Hyacinthe :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Sherbrooke :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché des Trois-Rivières :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Valleyfield :  
Mandements et circulaires de l'année.
- Facultés Catholiques de Lille :  
Bulletin, 1897-98.
- Facultés Catholiques de Lyon :  
Bulletin, déc. 1897.
- Filteau, M. J.-O., Québec :  
Almanach du peuple illustré.  
Un lot de brochures.
- Fraser Institute, Montreal :  
Annual Report, 1896-97.
- Gagnon, Hon. C.-A.-E., Shérif de Québec :  
Photographie du Palais de Justice. Funérailles du Card.  
Taschereau.
- Gagnon, Mons. Ernest, Québec :  
Le Palais Législatif de Québec. (Don de l'auteur).
- Georgetown University :  
Calendar, 1896-97.
- Gordon, J. W., Esq., London, England.  
Declaration concerning matter of Bounty by King James  
I, 1610.
- Gosselin, M. l'abbé Aug., L. D., M. S. R. C. :  
Le Dr Jacques Labrie.  
Henri de Bernières.  
Encore le P. de Bonnéchamps. (Dons de l'auteur.)
- Gouvernement de la Colombie Britannique, Victoria.  
Sessional papers, 1897.
- Gouvernement Fédéral, Ottawa :  
Canada Gazette, 1897-98.  
Statuts du Canada, 1896-97.  
Journaux des Communes, 1897.  
Journaux du Sénat, 1897.  
Documents de la Session, Vol. XXX, 1 à 28.  
Recensement du Canada, de 1890. Vol. 4.  
Rapport de l'auditeur Général, 1857. Fr. et Angl.  
Supplement to the Catalogue of the Library, 1898.
- Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, Halifax :  
Reports of the Library Commissioners, 1894-97.
- Gouvernement de Québec :  
Gazette Officielle de Québec, 1897-98.  
Statuts de Québec, 1898, fr. et Angl.
- Habel, M. Jean :  
The North Fork Valley of the Wapta, B. C.
- Hakluyt Society, London, England :  
Richard Hakluyt. His life and work.  
The Hakluyt Society, 1897.
- Hamel, C.-N. Ecr., Québec :

- Rapport de la Société de St-Vincent de Paul, Québec, 1896 :  
Blanc de Saint-Bonnet : la Doulaou.
- Harmel, M. Léon. Val-des-Bois, France :  
La démocratie chrétienne. (Don de l'auteur.)
- Harper, J. M. Esq :  
Then and now. (Don de l'auteur.)
- Harvard University, Cambridge, Mass :  
Catalogue 1897-98.  
Annual Reports, 1896-97.  
20th Report of Justin Winsor, 1897.
- Hauptvogel, M. Fr., Gotha, Allemagne :  
Das grosse Geheïmnis. (Don de l'auteur.)
- Huard, M. l'abbé V.-A., Sup. Sém. de Chicoutimi :  
Labrador et Anticosti. (Don de l'auteur.)
- Hucke, M. Julius, Berlin, Allemagne :  
Die Geld-Verrichtungen. (Don de l'auteur.)
- Hudon, M. Napoléon :  
Souvenir du Jubilé de S. M. la Reine Victoria. (Dessin à la plume). (Don de l'auteur.)
- Imperial Federation (Defence) Committee, London, England :  
The Colonies and the Navy.  
Deputation to Sir J. Gordon Sprigg.  
Imperial Institute, 1897-98.
- Inconnu* :  
Louis Martin : L'Anglais est-il un Juif?
- Institut Catholique de Paris :  
Revue de l'Institut Catholique, 1897-98.
- Janet, M. Charles, Paris. (Par l'entremise de M. Chs Dionne) :  
Sur les rapports de l'Antennophorus Uhlmanni avec le Lasius Mixtas.  
Etudes sur les fourmis, 2 fascicules.  
Etude sur les travaux scientifiques de M. C. Janet.
- John Crerar Library, Chicago :  
First, Second and Third reports, 1895-97.
- Johns Hopkins University, Baltimore :  
Hospital Bulletin, 1897-98.  
25 dissertations et theses.
- Kérallain, M. R. de., Paris :  
Jeunesse de Bongainville. (Don de l'auteur.)
- Kingsford, Dr William, LL. D., F. R. S. C., Ottawa :  
History of Canada, Vol. IX.  
Reply to the Strictures on Vol. VII of the History of Canada. (Dons de l'auteur.)
- Laflamme, Mgr J.-C.-K., du Sém. de Québec :  
Fouard : St-Paul, ses dernières années.  
Gerargia Catholica, 1897.  
Neuvaine à St-Joseph de Cupertino.  
Bulletin de l'Institut Géologique de Mexico. Nos. 7, 8, 9.  
Guide officiel du Klondike, fr. et angl.  
Le Star, 1897-98.  
9 autres volumes—Revue et journaux.

- Lallemand, M. Léon, Paris.  
Quinze années de réforme hospitalière. (Don de l'auteur).
- Langley, Mr. S. P., Washington, D. C. :  
Memoir of George Brown Goode. 1851-96.
- Lawyers Cooperative Publishing Company, Rochester, N. Y. :  
The law book question, by Judge Thompson.
- Leau, M. Léopold, Paris :  
Thèse pour le Doctorat ès Sciences Mathématiques. (Don de l'auteur)  
Sur un problème d'itération. (Don de l'auteur).
- Le Doré, Rév. Père Ange, Sup. des Eudistes, Paris :  
Les Congrégations de France et les lois fiscales. (Don de l'auteur).
- Lemoine, Sir James, Québec :  
Materials for Canadian History. (Don de l'auteur).
- Lesage, M. Paul, Paris :  
19 volumes de littérature, voyages, critique.
- Lespinay, M. Félix :  
4 volumes.
- Library of the Legislative Assembly of British Columbia, Victoria :  
Journals of the Legislative Assembly. 15 vols. to date.  
Sessionals Papers, 12 vols.  
Report of the Minister of Mines, 1897.  
Report of the Department of Agriculture, 1895-96.  
Natural History Society of B. C., Bulletin No. 2.  
Report of the Vancouver Board of Trade, 1896-97.  
British Columbia Mining Record, 2 Nos.  
Report of the B. C. Fruit growers, 1895-97.  
Three publications respecting the Province of B. C.  
Lecture on the Yukon Gold Field.  
Lecture on the Klondike Mining District.
- London University, England :  
London University Guide, 1897-98.
- Mackay, Hon. A. H., Superintendent of Education, Halifax, N.S. :  
Report on Public Schools of Nova Scotia, 1897.
- Maguire, Mr. Wm. J., Québec :  
No. jubilaire imprimé en or du *London Daily Mail*.
- Mallet, M. Edmond, Washington, D. C. :  
Le Sieur de Vincennes.
- Manitoba University, Winnipeg :  
Calendar, 1897.
- Matthew, Dr. G. F., D. S., F. R. S. C. :  
Abraham Gesner.  
Description of an extinct palæozoic insect. (Don de l'auteur.)
- Mathieu, Rev. O.-E., du Sém. de Québec.  
25 volumes.  
Un lot de revues et journaux.
- McGauran, Dr George D., New-York.  
On abuses of Medical Charity.
- McGill University, Montréal :  
Calendar, 1897-98.  
Report of the Governors for 1897.

- Graduates, to April 1897.  
McMaster University, Toronto :  
Calendar 1897-98.  
Meteorological service of Canada, Toronto :  
Report 1890, 1895.  
Monthly Weather Reports, 1897-98.  
Mercantile Library of New-York :  
Annual Report, 1897.  
Michigan State Agricultural College :  
Bulletin, Nos. 141, 144, 149, 150.  
Minister of Education, Ontario :  
Documentary History of Education in Upper Canada.  
Vol 5.  
Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Paris :  
3e tome des Archives du Musée des Monuments Français.  
6e tome des Lettres de Catherine de Médécis.  
137 volumes divers.  
Missouri Medical College, St Louis, Mo :  
Announcement, 1897-98.  
Morin College, Québec :  
Calendar, 1897-98.  
Munn & Co., New-York :  
Scientific American Supplement Reference Catalogue.  
Murray, Mr. W.-T., Toronto :  
Canadian Almanac.  
Nash, M. Francis-Smith :  
Instructions for... Medicals Examination Boards.  
National University, Washington, D. C. :  
Announcement 1897-98, Medical and Dental Departments.  
New-York Public Library.  
Bulletin : Vol. I, Nos. 1-12, Vol. II, Nos. 1-3.  
The Lenox Library Catalogue of the Jesuit Relations.  
Niagara University, Suspension Bridge, N. Y. :  
Annual announcement, 1897-98.  
Ontario Scholl of Practical Science, Toronto :  
Calendar 1898-99.  
Ottawa Field Naturalist Club :  
The Ottawa Naturalist, 1897-98.  
Pâquet, Mr. l'abbé L.-A., du Sém. de Québec :  
Disputations theologicae, Vol. III. (Don de l'auteur.)  
Pâquet, Rév. Mr. Tancrède, du Séminaire de Québec :  
The Catholic Forest, Vol. IV.  
Paradis, Rév. Mr. Edmond, du Sém. de Québec :  
La Presse, 1897-98.  
Parliament Library, Ottawa :  
Vol. 9, Kinsford's History of Canada.  
Patry, Rév. Pierre, (par Rév. Ol. Moisan.) :  
1350 volumes.  
Un lot de revues détachées.  
Petit Séminaire de Montréal :  
Distribution des Prix, 1896-97.  
Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir.  
Annuaire, 1896-97.

- Poulin, Rév. Mr. J.-A., du Sémin. de Québec :  
Œuvres complètes des de Châteaubriand. 19 vols.
- Procure des Missions d'Afrique :  
Les Missions d'Afrique, 1897-98.
- Proulx, Mr. Hector, Québec :  
M. F. Prudent Cazeau.
- Providence Athenæum :  
Annual Report, 1897.
- Queen's College and University, Kingston, Ont. :  
Calendar, 1897-98.  
Examination papers, 1897.
- Rhéaume, Rév. Mr. Anselme, du Sémin. de Québec.  
Collection complète de la Voix du Précieux Sang.
- Rhode Island, Historical Society, Providence, R. I. :  
Publications, New series, Vol. 2, No. 4.
- Rouillard, Eugène, Ecr., N. P., Québec :  
Journal of the general Mining Association—Vol. 1 et 2.  
Laws... of Manitoba.  
Lois... concernant les établissements industriels, fr. et ang.  
Débats des Communes du Canada, 1896-97.  
Forests of Russia.  
Rapport sur l'immigration chinoise.  
18 autres volumes divers.
- Rouleau, Rév. M. T. G., Principal, Ecole Normale Laval :  
Manuel des bienséances. (Don de l'auteur).  
11 autres volumes divers.
- Ronsse, Rév. M. P., du Sémin. de Québec :  
Principes de religion.  
Un volume de planches d'un ancien traité des sciences.
- Roy, M. Joseph, Québec :  
Dumoulin : chansons.  
Plusieurs documents manuscrits.  
Plusieurs brochures.
- Roy, J.-Edmond, Ecr., M. S. R. C., Lévis :  
2 documents manuscrits sur Lahontan.  
L. C. LeRoy de la Potherie. (Don de l'auteur).  
L'ancien Barreau du Canada. (Don de l'auteur).  
Quebec Garrison Club, 1887.  
Union Club, Québec, 1892.  
Rapport sur les affaires de la Corporation de Lévis.
- Roy, M. P.-G., Lévis :  
John Buckworth Parkin, par l'Hon. C. Langelier.
- Royal Academy of Medicine in Ireland, Dublin :  
Transactions, Vol. 15.
- Sadler, Ralph, London, England :  
The book of Ayub (Job). (Don du traducteur).
- St. Francis Xavier College, New-York :  
Jubilee Number of the Xavier.
- St. John's University, Collegeville, Minn. :  
Catalogue, 1897.
- St. Joseph's College, Dubuque, Iowa :  
Catalogue, 1896-97.

- St. Louis Academy of Sciences, St. Louis, Mo. :  
Transactions, Vol. VII, Nos. 4 to 16.
- St. Louis University, St-Louis, Mo. :  
Catalogue, 1896-97.
- St. Mary's Seminary, Baltimore :  
Catalogue, 1896-97.
- St. Viateur's College, Bourbonnais, Kankakee Co., Ills :  
Catalogue, 1896-97.
- Séminaire de Nicolet :  
Année académique, 1896-97.
- Séminaire de Rimouski :  
Annuaire, 1896-97.
- Séminaire de St-Hyacinthe :  
Année scolaire, 1896-97.
- Séminaire de Sherbrooke :  
Annuaire, 1896-97.
- Séminaire des Trois-Rivières :  
Année académique, 1896-97.
- Smithsonian Institution, Washington, D. C. :  
50 years of its History.  
Annual Report, 1895.  
Howe : Bibliography of the Metals of the Platinum group.  
Catalogue of Earthquakes on the Pacific Coast, 1769 to  
1897.
- Société de Géographie de Québec :  
Bulletin, 1893-97.
- Société d'Industrie Laitière, St-Hyacinthe :  
Annuaire, 1898.
- Société Royale du Canada, Ottawa :  
Transactions, 2e série, Vol. II.
- State Geologist, Albany, N.-Y. :  
14th Annual Report, 1894, with Geological Maps.  
James Hall, State Geologist.
- State Historical Society of Wisconsin, Madison, Wis. :  
Story of its growth.  
Proceedings, 45th annual meeting.
- Stewart, Dr George, Quebec ;  
Speech of Hon. Jos. Howe at Detroit.
- Sylvain, M. L.-P., Ottawa :  
19 brochures.
- Tardé, Mr. Henry, Paris :  
Monographie de N. D. de Paris.
- Tessier, Hon. Jules, Québec.  
29 volumes.  
Un lot de brochures canadiennes.  
Nos détachés de Revues.
- Tétu, Mr. Horace, Québec :  
Noces de grâces à l'Hôtel-Dieu de Québec.
- Toronto Public Library :  
Select Catalogue, 1897.  
Report, 1897.
- Trinity College School, Port Hope, Ont :  
Calendar, 1897-98.

- Trinity University, Toronto :  
Abridged Calendar, 1898-99.
- Tsimbouraksky, M. Alexis, Athènes, Grèce :  
Essai d'un plan de Métaphysique. (Don de l'auteur).
- United States Coast and geodetic Survey, Washington, D. C. :  
Report, 1896.  
Bulletin, No 36.
- Università di Torino :  
Annuario, 1897-98.  
Annali della R. Università di Torino, dal 1854 al 1898.
- Université de Coïmbre, Portugal :  
Annuario, 1897-98.
- Université de Fribourg, (en Suisse).  
Autorités, Professeurs et Etudiants, Sémiestre d'Eté, 1897.  
Elenchus Lectionum in fac. Theologica.  
Index Lectionum per menses hiemales, 1897-98.
- Université de Grenoble, France :  
Annales, T. IX, Nos. 2 et 3, T. X, No 1.  
Annales, 1897-98.
- Université catholique do Louvain, Belgique :  
Annuaire, 1898.  
Programme des cours, 1897-98.  
17 thèses, fac. de Théologie.  
8 volumes, travaux divers.
- University Club, New-York :  
Library Bulletin, No 6.
- University of Bishop's Collège, Fac. of Médecine, Montréal :  
Annual announcement, 1897-98.
- University of Buffalo, Medical Department :  
Annual announcement, 1897-98.
- University of California, San Francisco :  
Address of Regent J. B., Reinstein, 1898.
- University of Chicago :  
Programme of the Biological Department, 1097-98.
- University of Manitoba, Winnipeg, Man :  
Calendar, 1897-98.
- University of Michigan, Ann Arbor.  
Calendar, 1896-97.
- University of New-Brunswick, Fredericton :  
Calendar, 1898.
- University of Pennsylvania, Philadelphia :  
Calendar, 1897-98.
- University of the State of New-York, Albany, N.Y.  
Regents Report, 1895, Vol. 1, 2., 1896.  
Examination Department Report, 1896.  
New-York State Library, Annual Report, 1894, 1895,  
1896, 1897.  
State Library Bulletin, Additions, Nos. 3, 4.  
State Library Bulletin, Bibliographies, Nos. 3, 4.  
State Library Bulletin, School, No 2.  
State Library Bulletin. Legislation, No 9.  
Extension Bulletin, Nos. 14-17, 19-23.  
New-York State Museum, Report, 1894, Nol. 1, 2., 1895.



- Bulletin of the N.-Y. State Museum, Vol 4, Nos. 16, 17, 18.  
University of Toronto and University College :  
Calendar, 1897-98.  
Public Depts in Canada.  
Calendar Fac. of Medicine, 1897-93.  
University of Vermont, Burlington :  
Annual announcement, 1898.  
Verge, Dr Charles, Québec :  
Insect Life Comstock.  
Familiar Flowers of field and garden, Mathews.  
Familiar trees and their leaves.  
Verreau, M. l'abbé A.-H., Principal, Ecole Normale Jacques-Cartier :  
Jacques-Cartier : question de lois et de coutumes mari-  
times. (Don de l'auteur).  
Une brochure.  
Victoria University, Toronto :  
Calendar, 1897-98.  
Villeneuve, Dr George, Montréal :  
Application de l'Entomologie à la Médecine Légale.  
Volta Bureau, Washington, D. C. :  
International Reports of Schools for the Deaf.  
Walsh, Mr., Québec :  
Art Journal Illustrated Catalogue.  
Wesleyan theological College, Montreal :  
Calendar, 1898-99.  
Wigand, M. Georz, Leipzig :  
Recherches minéralogiques, Moscou.

**BOTANIQUE**

- Le Métayer de Guichainville, M. le Prof., New-York :  
Cinq échantillons de mousses de Lourdes.  
Rouillard, Eug., Ecr., N. P., Québec :  
Echantillon de pulpe de Chicoutimi.  
Sharples, M. Archie, Québec :  
Loupes de pin (pine tooth — Pine gumboil).  
Chouinard, Achille, M.—Elève du Séminaire :  
Fruits de *Letchy*, Chine.

**MINÉRALOGIE**

- Nelson, Cap. Chs.—de Montréal :  
Galène argentifère de Kootenay.  
Gravier aurifère du Klondyke.  
Blaquière, M., de St-Alexis de Métapédia :  
Quartz aurifère.  
Boesé, M. H., de Québec :  
Graphite, Labrador.  
Quartzite aurifère, de la rivière à la Pluie.  
Calcaire cristallisé du moulin Baude.  
Marne des Isles de la Madeleine.  
Lachance, Jos. et A. Robert, du Séminaire de Québec :

Roche gneissique, vitrifiée superficiellement dans un four à chaux.

Rouillard, Eug., Ecr., N. P. de Québec :

Marbre laurentien, No. 4, de Makinac, Seigneurie de Batiscan,

### MUSÉE DE MÉDECINE

Grondin, M. le Dr S., de l'Université :

Un mannequin, un bassin en bronze (gynécologie)

### MUSÉE RELIGIEUX

Bégin, Mgr L.-N., archevêque de Québec :

La barrette rouge de S. E. le Card, Taschereau (avec ses adieux et sa dernière bénédiction).

### NUMISMATIQUE

Beaudet, Rév. P.-H., de St-Hyacinthe :

Une médaille de bronze de Lacordaire, donnée comme prix à Oullins, France.

Boilard, M. l'abbé A., de Québec :

Deux billets, 1875, fac-simile de la Banque Nationale d'Haïti.

1 médaille de nickel, cinquanteaîrs de New-Bedford, Mass.

Cloutier, M. l'abbé O., du Séminaire de Québec :

1 centin de l'île du Prince Edouard.

Couette, M., de la Banque Nationale, Québec :

1 farthing de George IV, 1829.

1 demi-centin de la Nouvelle-Ecosse.

1 deux centimes de Léopold II, Belgique, 1874.

1 sapèque de Chine.

3 jetons, White Bros & Co., Boston.

4 jetons, Army & Navy.

2 jetons, our Army, dont l'un de 1864.

1 jeton, our Navy.

1 jeton, Union for ever, 1864.

1 jeton, our Liberty, 1864.

1 jeton, J.-B. Schrader, Milwaukee.

1 centavo, Pérou, 1863.

1 jeton, arbre.

1 deux ore d'Oscar II, 1882.

1 centavo du Vénézuéla, 1876.

1 shekel, 1892.

1 pièce gravée et deux autres pièces.

Chapleau, Sir Adolphe, Lieut.-gouv. de la province de Québec :

1 médaille de bronze frappée à son effigie.

Gagnon, Mgr C. O., de Québec :

1 médaille de bronze de l'Apostolat de la prière, trouvée en démolissant un mur en face de l'Archevêché.

- Gignac, M. l'abbé J.**, du Séminaire de Québec :  
1 médaille du jubilé épiscopale de Sa Sainteté Léon XIII.
- Godbout, M. l'abbé O.**, de St-Romuald :  
1 one penny et 1 half penny, pure copper, 1813.  
1 sou de George II, 1753.
- Grenier, M. l'abbé, A.**, curé de Buckland :  
2 pièces d'argent de Turgie.  
1 pièce de nickel de Turquie.
- Institut Canadien de Québec :**  
1 two penny de George III, 1797.  
1 three schillings, Bank token, George III, 1812.  
1 florin, George IV, 1823.  
1 deux sous de Louis XVI, 1792.  
1 one penny, Magdalen Islands, 1815.  
1 Lauzon, bon pour huit sous.  
1 sou for public accomodation.  
1 sou de George III, Hibernia, 1782.  
1 skilling danske, 1771.  
1 sou d'Isabelle II, d'Espagne, 1846.  
1 sou de George II, Hibernia, 1762.  
1 obole de George I, de Grèce, 1869.  
1 bon de Bigot, 20 sous, 1757.
- Jolicœur, M. l'abbé S.**, curé de Ste Catherine :  
1 sou de Christian VII, de Danemark.  
1 penny de George III, 1807.
- Lafontaine, Mgr J.-C. K.**, du Séminaire de Québec :  
1 skilling danske, 1771.  
1 half-penny, Hosterman & Hitter, Halifax, 1815.  
1 sou, bouquet.  
1 penny de George IV.  
1 un treizième de shilling, Jersey, 1861.  
1 40 reis, Pierre I, Brésil.  
1 jeton, Cording's Waterproofs.  
1 deux kreutzers, Autriche, 1875.  
1 deux centimes de Victor Emmanuel, 1861.  
1 un centime de Humbert, 1895.  
1 deux centimes de Léopold I, Belgique.  
1 médaille dorée, cathédrale de Cologne.  
1 médaille de la tour Eiffel.  
1 médaille du Congrès géologique de St-Pétersbourg.  
1 drachme, papier monnaie de Grèce, 1885.  
1 deux drachmes en argent, Grèce.  
2 cinquante centimes en argent, Grèce.  
3 morceaux de cuivre poinçonnés, Indes anglaises.  
1 florin de Victoria I, d'Angleterre, 1873.  
1 vingt centimes, nickel, Italie, 1867.  
2 un centime, Italie, 1882 et 1895.  
1 un centime, Royaume Lombard-Vénitien, 1849.  
1 50 pfennings, argent 1877.  
1 2 piennings, 1875.  
1 un pfenning, 1896.  
1 vingt kreutzers, nickel, Autriche, 1884.  
1 ün kreutzer, Autriche 1885.

Letel

Lorti

Marce

Marce

Moriss

Murpl

Pellet

Roy, M

Un vie

- 1 vingt filler, nickel, Hongrie, 1893.  
1 franc de Louis-Philippe I, 1846.  
1 cinquante centimes de Napoléon III, 1866.  
1 cinquante centimes de la R. F., 1895.  
1 dix centimes de Léopold I, 1862.  
1 dix centimes de Léopold II, 1894.  
1 cinq piastres de Turquie.  
2 une piastre de Turquie.  
1 rouble de Nicolas II, Russie, 1896.  
1 cinquante kopecks, Nicolas II, 1896.  
1 rouble d'Alexandre III, 1893  
1 vingt-cinq kopecks, argent.  
1 quinze kopecks, argent.  
2 cinq kopecks, cuivre.  
4 un kopeck.  
1 franc de 1860.  
1 vingt centimes Suisse, 1885.  
2 dix centimes Suisse, 1883 et 1884.  
1 cinq centimes, nickel, Suisse, 1895.  
2 un centime, Suisse, 1891 et 1895.  
3 cinq centimes, nickel, Etats-Unis.
- Letellier, M. Alph., de Québec :  
1 médaille du Jubilé de la Reine Victoria.  
1 penny anglais, 1896.
- Lortie, M. l'abbé A.-S., du Séminaire de Québec :  
1 one penny token Flint Works, 1813.
- Marcoux, M. l'abbé E., Indian Orchard, Mass. :  
2 billets de \$1,00, Farmers Joint Stock Bank, Toronto, 1849.  
1 billet de \$2,00, Essen County Bank, Keesville, 1849.  
1 médaille, martyr de St-Paul, apôtre.  
1 médaille, Jubilé épiscopal de Léon XIII.  
1 médaille de Ste-Cécile et St-Tarcisius.  
1 deux réaux de Charles III, Espagne, 1777.
- Marcoux, Delle, Indian Orchard, Mass. :  
1 Columbian half dollar, 1893.  
1 fac-simile de la pièce d'or de 10 écus d'Isabelle II, 1868.  
1 cinquante centimes de la R. F.  
1 two annas des Indes Anglaises, 1884.  
1 farthing d'Angleterre, 1865.  
1 liard de France, Louis XIV.
- Morisset, M. l'abbé A., Vicaire à St-Jean-Baptiste, Québec :  
1 florin d'Angleterre, 1883.
- Murphy, M. Patrick, de Québec :  
2 médailles du Jubilé de la Reine Victoria, 1897, dont  
l'une du High School et l'autre des Protestant Schools  
Commissioners.  
1 faux billet de \$10.00 des Etats Confédérés, 1869, Rich-  
mond, Va.
- Pelletier, M. l'abbé F., du Séminaire de Québec :  
1 jeton, monnaie de siège, Paris.
- Roy, M. J.-E., Maire de Lévis :  
1 contrefaçon d'un billet du Dominion de \$1.00.
- Un visiteur, de Montréal :

- Ijéton de P.-O. Tremblay, 1892.  
Wurtele, M. le Capitaine F.-C., de Québec :  
1 médaille du jubilé de la Reine, Protestant Schools Com-  
missioners, Québec.  
Delphy, Mr. A., Riom, France :  
Une collection de timbres-poste.  
Le Métayer de Guichainville, M. le Prof., New York :  
8 médailles anciennes.  
Une pièce de monnaie d'Espagne.  
Une pièce de Chine.  
Une croix de jubilé de 1826.  
3 papiers timbrés espagnols.  
Timbre-poste divers.  
Signoret, Mr. E., Mexico :  
Une collection de timbres-postes du Mexique.

#### ZOOLOGIE

- Gauvreau, M. l'abbé E., curé de Beardsley, Minn. :  
Dent de buffalo, trouvée à Beardsley.  
Institut Canadien de Québec :  
30 oiseaux montés.  
10 bocaux d'invertébrés.  
Gory, M. l'abbé, curé de St-David, Madawaska :  
Un hippocampe.  
Dion, M. l'abbé A., Sém. de Québec :  
Un polyphème.  
Roy, M. l'abbé, du collège de Lévis :  
Plusieurs *Sphaeridium Scaraboides*.  
Letellier, M. Allyre, de Québec :  
Plusieurs insectes.  
Hill, Mr S.-L., Etats-Unis :  
Plusieurs œufs de *Eutania sirtalis* (couleuvre ordinaire).

#### ETHNOLOGIE

- Mgr J.-C. K.-Lafamme, du Sém. de Québec :  
4 paravents chinois, soie brodée à la main.  
Toute une collection de porcelaines chinoises.

#### VARIÉTÉS

- Lemieux, Dr C.-E., prof. à l'Univ. Laval :  
Un sofa en noyer noir, richement sculpté.  
Une ottomane en noyer noir.

Mo  
C  
con  
soi  
neu  
si g  
alla  
nou  
gra  
l'hé  
A  
sec  
Gou  
seu  
pou  
réco  
un g  
affil  
C  
Mon  
oûb  
vers  
exc  
prof  
Le  
gran  
paru  
Son  
de l'  
à soi  
d'un  
des v  
de vo  
qui

# ANNÉE ACADÉMIQUE 1897 - 98

## Séance de clôture à Québec, 20 juin 1898

### Allocution du Recteur

MONSIEUR LE CHANCELIER APOSTOLIQUE,

C'était le 10 septembre, 1862. Les facultés, en grand costume comme ce soir, étaient réunies sur cette même estrade. Comme ce soir, on voyait placé sur une table à part, un grand prix d'honneur, le prix que Son Altesse le Prince de Galles venait de fonder si généreusement à l'Université. Pour la première fois, ce prix allait être donné, et je n'oublierai jamais avec quelle anxiété nous, les pauvres petits nouveaux écoliers d'alors, les cadets de la grande famille du Séminaire, nous attendions la proclamation de l'heureux lauréat.

A un moment donné, tous les graves professeurs se levèrent, le secrétaire proclama un nom, la fanfare attaqua solennellement le *God Save the Queen*, et nous vîmes un jeune séminariste, professeur de cinquième, s'avancer la rougeur de la modestie au front, pour recevoir, avec le diplôme de bachelier ès Arts, cette royale récompense que lui avaient disputée, je dirais avec acharnement, un grand nombre de confrères du Séminaire et des autres collèges affiliés.

Ce jeune bachelier d'il y a trente-six ans, vous le connaissez, Monseigneur. Peut être même Votre Grandeur n'a-t-elle pas oublié les douces et saines émotions de ce premier triomphe universitaire décerné au jeune Louis-Nazaire Bégin. Et ce sera mon excuse pour vous le rappeler ce soir, malgré les changements profonds qui se sont produits de tous côtés depuis cette date.

Les hommes vont vite; et trente-six ans de vie, c'est bien ce *grande mortalis avi spatium* de Tacite. Aussi, que de figures disparues dans les rangs universitaires pendant ce laps de temps. Son Eminence était alors Recteur. Il avait succédé au fondateur de l'Université, décédé quelques mois auparavant. Il est disparu à son tour, dernier représentant de nos origines, dernière figure d'une époque définitivement close. Et parmi les professeurs, bien des vides se sont faits successivement. Si vous regardez autour de vous, Monseigneur, ils vous paraîtront clairsemés les anciens qui applaudirent à vos premiers succès. L'Université, hélas!

n'échappe pas aux vicissitudes humaines, et, si elle a le privilège de demeurer immuable dans le courant rapide du temps qui emporte tout, ceux qui la composent se remplacent bien vite.

Vous-même, Monseigneur, ne croyez-vous pas qu'il serait assez difficile de reconnaître aujourd'hui en votre personne le jeune professeur de cinquième dont je parlais il y a un instant ? Vous avez poursuivi avec éclat une carrière commencée sous d'aussi heureux auspices. Vous ne vous êtes pas arrêté à mi-chemin, et la Providence a protégé et béni jusqu'au bout celui qui, dès ce moment-là, donnait de si riches espérances.

En effet, les succès de Québec ne furent que le prélude des triomphes de Rome, et quand, au retour d'un long séjour en Europe, vous montiez, jeune professeur, dans la chaire de théologie, ce fut avec une avidité insatiable que les grands séminaristes recueillirent vos doctes enseignements. Je le sais, Monseigneur, car ce fut mon heureux privilège de suivre vos premières leçons.

Plus tard, Québec voulut jouir d'un enseignement dont la réputation se répandait de jour en jour. Tout le monde se rappelle qu'à un moment donné, le local destiné à vos conférences publiques se trouva trop étroit, et que l'on dut émigrer dans cette salle même, afin d'accommoder tous ceux qui désiraient vous entendre. Plus tard, vous publiez ces mêmes conférences, et inauguriez ainsi la chaîne des œuvres universitaires qui, grâce au Ciel, n'est pas encore interrompue parmi nous.

Mais dans une maison comme la nôtre, l'enseignement ne couvre pas tout le champ où doit se dépenser notre activité. Le talent de professeur n'existe pas toujours seul. Celui de l'administration peut s'y joindre. Alors il arrive qu'on se voit confié des charges qui demandent des aptitudes spéciales. Si on ne professe plus immédiatement, on surveille et on dirige l'enseignement des autres : on devient directeur ou préfet des études. Cette besogne importante, Votre Grandeur l'a connue. Et ceux qui ont partagé vos labeurs et vos responsabilités savent avec quel zèle et quelle infatigable activité vous vous en êtes toujours acquitté. Être votre assistant, je le sais encore, était à peu près une sinécure. Vous vous réserviez la partie ingrate et difficile. Vous ne songiez qu'à alléger le fardeau de vos collaborateurs.

Un jour arriva où vous fûtes appelé à prendre place sur un théâtre plus en vue. L'autorité supérieure vous mit à la tête de l'enseignement primaire, en vous confiant la formation des instituteurs et des institutrices du pays. Mais ce n'était qu'une brillante étape vers une position encore plus élevée ; vous deviez bientôt devenir chef d'un diocèse, en attendant que toute une province vous fut confiée.

Monseigneur, je me rappelle qu'un jour, en recevant les souhaits de votre clergé à l'occasion de la nouvelle année, vous nous disiez que, durant toute votre vie, vous aviez toujours marché de surprise en surprise, que les événements s'étaient succédés pour vous dans un ordre absolument inattendu et souvent contraire à vos désirs. Permettez-moi de vous dire que vous avez été seul à en être surpris. Tous ceux qui vous connaissaient voyaient venir

ce e  
am  
M  
ces  
nou  
C'es  
ranc  
ardu  
espé  
en s  
liqu  
mie  
dévo

La  
d'idé  
se co  
liqu

Vo  
garan  
Votr  
visite  
et dor  
distri  
été tr

Soy  
honne  
au Sé  
assure  
lorsqu  
nous,  
assuré  
inalté  
bonté

Vous  
Mais, s  
fice et  
Canada  
une bo  
nous dé  
gues et  
toujours

Serait  
Grand  
nous a t  
Nous au  
les cœur  
d'avanc  
laquelle  
bénédict

ce qui est arrivé, et, je puis bien le dire, l'espéraient de toute leur âme.

Me pardonnerez-vous, Monseigneur, de vous rappeler tous ces souvenirs, d'appuyer surtout sur les plus intimes, sur ceux qui nous touchent de plus près, sur votre vie de prêtre du Séminaire ? C'est que nous y trouvons à la fois un encouragement et une espérance. Un encouragement à continuer de grand cœur le travail ardu et difficile où vous nous avez si brillamment devancés. Une espérance en vous voyant aujourd'hui à la tête de l'Université et en saluant dans la personne de notre vénéré Chancelier Apostolique, celui qui fut si longtemps notre confrère, et qui connaît mieux que personne l'étendue de notre bonne volonté et de notre dévouement.

Laissez-nous espérer que cette vie d'autrefois, cette communion d'idées et d'aspirations, cette union intime des esprits et des cœurs se continueront toujours inaltérables, entre le Chancelier Apostolique et le corps Universitaire.

Votre présence au milieu de nous ce soir, nous est une précieuse garantie de l'intérêt que vous continuez à porter à nos travaux. Votre Grandeur n'a pas hésité à interrompre les labeurs de sa visite pastorale, pour venir partager nos joies de la fin de l'année et donner une valeur nouvelle aux diplômes et aux prix qui seront distribués sous vos yeux. Ce témoignage de bienveillance nous a été très sensible.

Soyez assuré, Monseigneur, que, de notre côté, nous tiendrons à l'honneur de rester ce que nous étions lorsque vous viviez notre vie, au Séminaire et à l'Université. J'avais l'honneur de vous en assurer, au lendemain des brillantes fêtes de votre intronisation, lorsque je vous disais que si les hommes se remplacent parmi nous, le zèle et la bonne volonté restent les mêmes. Soyez donc assuré que vous trouverez toujours ici le même respect, le même inaltérable dévouement que vos illustres prédécesseurs ont eu la bonté de reconnaître à plusieurs reprises.

Vous pourrez rencontrer ailleurs plus de science et de lumière. Mais, sans vouloir nous attribuer le monopole de l'esprit de sacrifice et de zèle pour notre œuvre, laquelle est bien un peu celle du Canada catholique, nous croyons pouvoir dire que nous en gardons une bonne part. Nous continuerons donc, veuillez le croire, à nous dépenser sans compter, à supporter sans murmures les fatigues et les ennuis inhérents à notre position, dans l'espoir d'être toujours fidèles à accomplir la volonté de Dieu et la vôtre.

Serait-ce trop vous demander en retour que de solliciter de Votre Grandeur la continuation de la délicate et cordiale protection que nous a toujours si largement accordée votre illustre prédécesseur. Nous aurons alors plus de courage à cultiver les intelligences et les cœurs qui nous auront été confiés, assurés que nous serons d'avance de votre confiance en nous et de votre bénédiction, laquelle sera en même temps pour l'Université, le gage de la bénédiction du Ciel.



MESSIEURS LES PROFESSEURS, MESDAMES, MESSIEURS,

Montaigne a dit quelque part : " Après avoir fait nos études, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais aussi cher, que mon écolier eût passé le temps à jouer à la paume ; au moins le corps en serait plus allègre. Voyez-le revenir de là, après quinze ou seize ans employés, il n'est rien de si malpropre à mettre en besogne ; tout ce que vous y reconnaissez davantage, c'est que son latin et son grec, (lisez : sa médecine et son droit), l'ont rendu plus sot et plus présomptueux qu'il n'était parti de la maison. Il en devait rapporter l'âme pleine, il ne l'en rapporte que bouffie, et l'a seulement enflée, au lieu de la grossir."

Sans doute, il y a lieu de faire ici une large part à l'exagération. Cependant cette boutade du moraliste ne manque pas d'un certain fond de vérité, et je me permets de la livrer à la méditation des élèves qui nous quittent ce soir, pour essayer leurs ailes encore novices et pour se faire une place au soleil. Elle leur sera au moins une leçon de modestie.

Leurs études, dans le sens ordinaire du mot, sont finies, mais la vie commence. Pour plusieurs, c'est un véritable apprentissage à faire, et les surprises ne leur manqueront pas. D'autant que, la concurrence aidant, ils trouveront plus rarement que par le passé une main sûre et désintéressée qui les dirige, une voix fidèle et amie qui les conseille. " On apprend à vivre quand la vie est passée," a dit un penseur, et la mort trop souvent arrive avant qu'on ait appris à mourir.

Il importe donc de diriger sa barque avec une extrême prudence, de ne s'avancer que lentement, et surtout de ne pas perdre de vue les principes de la religion et de l'honneur, ces deux phares qui ne devraient jamais s'éteindre, mais toujours signaler les réels aux voyageurs inexpérimentés.

Mais voilà bien du grand sérieux, du lugubre même, si l'on veut, et je m'en voudrais de continuer sur ce ton aujourd'hui que tous les cœurs sont à la joie. Il semble en effet que, de tous les sièges où sont les étudiants, j'entends s'élever ce cri de haute liesse : C'est demain les vacances ! et je vois que les plus graves sermons courent grand danger de trouver sourde oreille chez les plus jeunes de mes auditeurs. Mieux vaut donc dire, comme tout le monde et répéter avec les enfants, alors même qu'on ne l'est plus : C'est demain les vacances !

Demain donc, c'est la joie, c'est le bonheur. La joie pour les élèves à qui huit longs mois de travaux font désirer à bon droit quelques semaines de repos. Joie pour les élèves, qui vont revoir le bon foyer de la famille et y déposer, aux pieds d'une mère aimée, des palmes chèrement gagnées. C'est encore le bonheur des parents ; car, dans nos excellentes familles canadiennes, tous les biens de l'âme et du cœur sont communs. D'ailleurs, la rude expérience de la vie a bien vite fait voir aux chefs de la maison que le bonheur le plus délicat consiste surtout dans le spectacle de la joie et du succès de ceux qui nous sont chers. Les parents, depuis longtemps désillusionnés des jouissances d'ici-bas, mettent tout leur bonheur à revivre leurs jeunes années avec leurs enfants, en partageant à la fois leurs joies et leurs peines.

Me  
sépar  
jours  
fesse  
danc  
Pou  
par le  
côté e  
où ils  
Provi  
amert  
réelle,  
triomp  
leur en  
réel et  
elle au  
au ciel  
née au  
" A  
françai  
évoque  
l'âme  
peut-ét  
rieuse l  
miers a  
mirages  
réalités  
" Alo  
labeurs  
sécurité  
ments  
éteinte,  
à travers  
dont auc  
accents ;  
" Plus  
venir de  
et génére  
fleurs : i  
la loyant  
nesse pas  
rêts ; les  
d'amitiés  
jeunesse,  
vie : ... Qu  
" Souve  
de notre c  
éclairer, c  
sauront se  
Certes, c  
après elle.

Mais ne l'oublions pas, le mot de vacances est encore un mot de séparation et d'adieu. Séparation de confrères chez qui on a toujours senti un cœur battre à l'unisson du sien ; séparation de professeurs dont la science n'avait d'égale que la grande condescendance et l'inaltérable dévouement.

Pour plusieurs, cette séparation sera peut-être sans retour. Saisis par les hasards de la vie, ils se sentiront emportés, ballotés de côté et d'autre, sans pouvoir remettre le pied dans ces vieux murs où ils auront passé le meilleur de leur existence. Et si un jour la Providence les ramène de notre côté, si, après avoir goûté aux amertumes, aux luttes, aux déchirements, aux petites de la vie réelle, ils reviennent visiter ces salles, témoins de leurs premiers triomphes, laissez-moi croire qu'il y aura plus que la curiosité qui leur en fera ouvrir la porte. Laissez-moi espérer qu'un intérêt réel et même la reconnaissance y auront une petite part. L'âme, elle aussi, n'a-t-elle pas une patrie ? Et, si sa patrie éternelle est au ciel, où sera sa patrie d'ici-bas, si ce n'est aux lieux où elle est née aux sciences chrétiennes et à la vérité ?

“ A toutes les heures de la vie, disait naguères un écrivain français, les souvenirs d'une religieuse éducation sont doux à évoquer pour leur suave fraîcheur et pour ce qu'ils apportent à l'âme de bonnes inspirations, de calme et d'espérance. Mais peut-être est-il une situation morale de l'homme, qu'une mystérieuse harmonie rend plus propice à cette résurrection des premiers amours et des premières félicités de la vie. C'est quand les mirages de la jeunesse se sont évanouis et qu'on entrevoit les réalités de la terre.

“ Alors surtout, au moment d'entrer dans les tristesses et les labeurs de l'âge mûr, l'homme se sent porté par un instinct de sécurité à rattacher son souvenir aux directions et aux enseignements d'autrefois ; il jette en arrière, au delà de sa jeunesse éteinte, un regard vers les jours lumineux de l'enfance : son oreille, à travers les années écoulées, s'incline vers les voix consolatrices, dont aucune voix entendue depuis n'a pu lui faire oublier les accents ; alors surtout, il aime à se souvenir.”

“ Plus que jamais, continue le même auteur, il fait bon se souvenir de ce qu'on a été dans sa jeunesse. La jeunesse est bonne et généreuse ! Dieu veut que la nature au printemps produise des fleurs : il veut que l'homme à vingt ans produise l'enthousiasme, la loyauté, la confiance, la poésie, ces fleurs de la vie. Mais la jeunesse passe : vient l'époque des réalités, de l'ambition, des intérêts ; les illusions s'envolent ; plus de purs enthousiasmes, plus d'amitiés quand même, plus de confiance sublime... O soleil de la jeunesse, où est-tu ? les rayons s'éteignent, l'ombre envahit la vie... Qui fera survivre la jeunesse du cœur à la jeunesse de l'âge ?

“ Souvenons-nous, souvenons-nous : car Dieu a placé aux débuts de notre carrière assez de lumière, de poésie et de vérité, pour éclairer, consoler et conseiller, pendant toute sa durée, ceux qui sauront se souvenir : ”

\*\*\*

Certes, en fait de souvenirs, l'année 1897-98 en laissera plus d'un après elle. En juin 1897, l'Université pleurait la mort de Son

Vice-Chancelier de Montréal. Cette année, notre deuil est encore plus profond, puisque nous venons de voir la tombe se refermer sur Son Eminence le Cardinal Chancelier lui-même, le dernier survivant des fondateurs de l'Université. La disparition du Cardinal a créé un immense vide au milieu de nos facultés. Il les avait vu naître toutes ; il avait assisté plus tard à leur graduel développement, et jamais il n'avait ménagé ses précieux encouragements à leurs travaux, ni son puissant concours dans les moments difficiles. Le premier Cardinal canadien mérite une place à part dans nos souvenirs. Mais nous sentirions encore plus vivement cette perte, si nous n'étions pas assurés d'avance de trouver chez Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque actuel de Québec, notre nouveau Chancelier Apostolique, le même appui et la même sympathie.

D'autre part, Mgr Bruchési a été appelé à recueillir la lourde succession de Monseigneur Fabre, et ce nous a été une joie bien grande de voir le nouveau Vice-Chancelier choisi parmi nos professeurs. Mgr l'Archevêque de Montréal a séjourné trop longtemps à Québec, il a enseigné trop longtemps à notre faculté de Théologie, pour que nous n'ayions pas été à même d'apprécier les belles qualités qui le distinguent. Conférencier de haute marque, professeur brillant, prédicateur très recherché, voilà comme nous l'avons connu alors qu'il était québécois. Aussi nous n'avons pas été surpris quand, au lendemain même de son élection, nous avons vu le pays littéralement rempli de sa réputation, et les plus sympathiques manifestations accueillir partout son passage.

Nous osons espérer que Sa Grandeur voudra bien ne pas oublier ses amis de l'Université. Son cœur est assez grand pour qu'il y ait place pour tous ses confrères d'autrefois, maintenant ses fils soumis et respectueux.

Permettez-moi ici une remarque. Je ne vous apprendrais rien de nouveau si je vous disais que, depuis le commencement de son existence, on a reproché à l'Université bien des méfaits. On a accusé, pour ainsi dire à l'envie, tantôt son enseignement, tantôt quelques-uns de ses professeurs. Tout cela maintenant est bien un peu de l'histoire ancienne. Ces accusations ne trouvent plus guères d'écho qu'auprès des esprits chagrins, qui se sont fait une habitude de toujours chercher à accuser quelqu'un ou quelque chose. Aussi, sans rien répondre directement à ces critiques invétérés, je ferai remarquer que les deux tiers des évêques de notre province sont, soit des gradués de l'Université, soit de ses anciens élèves, soit de ses anciens professeurs. Sans doute, cette statistique n'est pas en elle-même un brevet d'orthodoxie, mais elle est bien de nature à nous faire espérer que nous ne sommes pas encore trop loin du droit chemin.

\* \* \*

Le huit décembre 1897, jour de la fête patronale de l'Université Léon XIII publiait son Encyclique *Affari vos*, adressée "aux archevêques, aux évêques et autres ordinaires de la Confédération canadienne". Le six janvier 1898, un mandement de Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, Administrateur de l'Archidiocèse de

Qu  
On  
de  
no  
de  
res  
dir  
sur  
à y  
d'a  
tifi  
ant  
sur  
l'h  
de l  
Em  
déli  
prit  
avio  
To  
de l'  
pou  
Da  
l'Eg  
" d'i  
vertu  
et la  
Pont  
Cana  
tifiq  
gardi  
sité  
droit  
place  
pas d  
forma  
tuelle  
de no  
tout p  
haute  
recom  
  
Au  
thique  
choisi  
Lieute  
cidence  
dans la  
civiles  
C'est  
A. Jet

Québec, promulgait cette encyclique dans le diocèse de Québec. On se rappelle la fiévreuse anxiété avec laquelle était attendu depuis longtemps cet illustre document romain. On n'a pas oublié non plus la grande détente qui se produisit dans les esprits lors de sa promulgation. Tous les catholiques de ce pays ont reçu avec respect et soumission les graves enseignements et la prudente direction émanés de la plus haute autorité que nous reconnaissons sur la terre. Et certes, l'Université Laval n'a pas été la dernière à y donner sa pleine et entière adhésion. La chose nous était d'autant plus facile que la direction donnée par le document pontifical était absolument d'accord avec la ligne de conduite suivie antérieurement par l'Université. Au fond cela ne nous a guères surpris, car, l'automne dernier, lors d'une audience que j'eus l'honneur de recevoir chez Son Eminence le Cardinal Protecteur de l'Université, à Rome, et au cours de laquelle j'exposai à Son Eminence la ligne de conduite tenue par l'Université, dans cette délicate affaire politico-religieuse qui passionnait alors tant d'esprits, le Cardinal Ledochowski voulut bien me dire que nous avions "parfaitement agi".

Tout de même, je ne puis passer sous silence deux endroits de l'Encyclique *Affari vos*. Ils nous regardent trop directement pour ne pas les signaler d'une manière toute particulière.

Dans le premier, le Saint Père parle du Vénérable fondateur de l'Eglise de Québec, Monseigneur de Laval. Il l'appelle un homme "d'immortelle mémoire, qui put accomplir les œuvres de si haute vertu, et si fécondes pour le pays, appuyé qu'il était sur l'autorité et la faveur des Pontifes romains". Dans le second, le Souverain Pontife, après avoir mentionné avec éloge la fondation, dans le Canada, des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise, ajoute : "En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres, et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur, et prouve suffisamment que le Saint-Siège n'a pas de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus". Cette double mention de notre vénéré Fondateur et de l'Université de Québec nous a été tout particulièrement sensible, et nous ne saurions exprimer trop hautement à Sa Sainteté nos sentiments de respectueuse et filiale reconnaissance.

\*\*\*

Au moment où nous arrivaient de Rome ces paroles de sympathique encouragement, la plus haute autorité civile du Canada choisissait l'un de nos professeurs pour l'appeler au poste de Lieutenant-Gouverneur de notre province. Par une curieuse coïncidence, un professeur de Laval succédait à un professeur de Laval dans la mission de surveiller la direction des affaires politiques et civiles de la province de Québec.

C'est avec un vif plaisir que nous avons vu Son Honneur, M. L.-A. Jetté, ex doyen de la faculté de Droit à Montréal, venir

prendre résidence à Spencer-Wood. Ses hautes qualités le désignaient depuis longtemps pour occuper ce poste, le premier de notre hiérarchie civile. Je n'en veux pour preuve que le concert d'éloges qui a accueilli de toute part cette nomination. Quant à nous, outre l'honneur qui en rejaillit, dans une certaine mesure, sur notre institution, nous sommes certains de toujours trouver chez notre honorable confrère la sympathie et l'encouragement si nécessaires à l'Université.

\*\*

Pendant le cours d'une année académique, il est bien rare que des changements, des modifications ne se produisent pas dans l'organisation des différentes facultés. La faculté de Théologie tout d'abord, a vu s'élargir ses horizons et s'enrichir la liste de ses professeurs. Dans quelques semaines lui arrivera une précieuse recrue. Monsieur l'abbé J. Grandbois, déjà docteur en théologie de notre université, après avoir passé deux ans à Jérusalem, à l'Ecole des hautes études bibliques des PP. Dominicains, nous arrivera au commencement des vacances. L'année prochaine, il sera chargé de l'enseignement spécial de l'Ecriture Sainte. Quand on connaît la somme énorme de travaux et de recherches dont les livres saints sont l'objet depuis quelques années, et chez les catholiques et chez les protestants, on comprend avec quel bonheur l'Université voit venir Monsieur Grandbois. Lui qui a été puiser la science sacrée aux sources les plus autorisées et les plus pures.

\*\*

La faculté de Droit s'est vue, cette année, privée des services de trois de ses professeurs.

L'honorable François Langelier, en montant sur le banc, a dû prendre résidence à Montréal et abandonner son enseignement du Droit Civil. Pour l'Université, M. Langelier était avant tout le type du professeur. Toujours exact, toujours clair et par conséquent toujours intéressant, son départ a été vivement regretté par tous ses élèves.

D'autre part, l'honorable T.-C. Casgrain a pris également le chemin de la métropole commerciale. Parmi les élèves actuels, aucun n'a eu l'avantage de suivre les leçons de M. Casgrain. Mais les anciens n'ont pas oublié sa parole vivante et convaincue, mise au service d'une science légale aussi profonde que solide, et qui en faisait un de nos professeurs les plus écoutés.

Ni M. Langelier, ni M. Casgrain n'ont voulu rompre définitivement les liens qui les attachent à l'Université. La séparation n'est donc probablement que temporaire. Si le séjour dans la grande ville leur fait des rentes, nous sommes convaincus qu'ils viendront en jouir à Québec.

Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant du regretté M. Nazaire Ollivier. La mort, cette impitoyable faucheuse, est venue nous l'enlever soudain, par un de ces coups qui jettent l'épouvante parmi tous ceux qui en sont les témoins. Au moment où tout lui souriait, nous l'avons vu disparaître en un

quar  
aimé  
d'éga  
enme  
raten  
été si  
Pour  
d'app  
Mess  
joins  
sure g  
ont b  
Ench  
Monsi  
qui on  
légal  
semer  
qu'ils  
je suis  
naissa  
  
Dans  
l'instal  
des élè  
des per  
l'Unive  
plus an  
feront c  
piques  
nous on  
Ce la  
le Dr R  
à Paris,  
désigna  
Un au  
d'analyse  
après les  
l'abbé F  
chargé d  
Avec un  
précipit  
ciel qu'i  
mais qu  
science p  
al taché  
d'ou an  
Enfin l  
outillage  
Paris, da  
naire de

quart d'heure, laissant dans la désolation une famille tendrement aimée et une foule d'amis dont le profond dévouement n'avait d'égal que l'inaltérable fidélité. M. Ollivier n'avait pas un seul ennemi parmi tous ses concitoyens; il ne comptait que des admirateurs chez ses élèves. Voilà pourquoi cette mort foudroyante a été si vivement sentie par l'Université.

Pour combler ces vides, l'Université ne pouvait mieux faire que d'appeler dans ses rangs deux de ses jeunes docteurs en Droit, Messieurs E. Belleau et C.-E. Dorion. Leur talent, leur zèle, joints à une science qui a déjà donné ses preuves, nous sont une sûre garantie de succès dans la carrière de l'enseignement où ils ont bien voulu entrer.

Ehore une bonne nouvelle pour les élèves de cette faculté. Monsieur le professeur Frémont, a donné cette année trois prix qui ont été gagnés par les élèves de chacune des années des études légales. Les concours ont eu lieu ces jours derniers. L'empressement que les élèves ont mis à y prendre part est une preuve qu'ils ont hautement apprécié la générosité de leur professeur, et je suis heureux d'y joindre l'expression publique de la vive reconnaissance du Recteur et du Conseil universitaire.

\*\*

Dans la faculté de médecine, je dois signaler en particulier l'installation d'un laboratoire pratique de bactériologie à l'usage des élèves. Les microbes, tout menus qu'ils soient, deviennent des personnages si importants, j'allais dire si encombrants, que l'Université a jugé à propos de mettre les élèves à même de faire plus ample connaissance avec eux. Les travaux que nos étudiants feront dans ce nouveau laboratoire leur montreront ces microscopiques mais innombrables ennemis. A eux de trouver comment nous en débarrasser.

Ce laboratoire est mis sous la direction personnelle de Monsieur le Dr Rousseau. Des études sérieuses faites à l'Institut Pasteur, à Paris, un vif amour du travail et des talents plus qu'ordinaires désignaient d'avance le jeune docteur au choix de l'Université.

Un autre laboratoire de chimie générale, destiné aux travaux d'analyse, sera encore à la disposition des élèves en médecine après les vacances. Il est placé sous la direction de Monsieur l'abbé Fillion, ancien élève de l'Institut Catholique de Paris et chargé depuis deux ans du cours de chimie à la faculté des Arts. Avec un guide aussi expérimenté, les dévôts de la science se précipiteront pour satisfaire leur appétit scientifique. Plaise au ciel qu'ils ne se contentent pas de retrouver ce qui est déjà connu, mais que leurs études agrandissent un jour le domaine de la science par quelque découverte importante.

\*\*

Enfin la faculté des Arts a vu s'augmenter notablement son outillage scientifique, grâce à des achats considérables faits à Paris, dans le cours de l'été dernier. Comme toujours le Séminaire de Québec n'a pas regardé aux dépenses du moment qu'il

s'agissait d'améliorer l'enseignement des sciences. Pour lui l'argent ainsi disparu est comme placé à un haut intérêt, au bénéfice de l'instruction générale de nos concitoyens.

Cette année pour la première fois, le Collège de Valleyfield prend part aux compositions du baccalauréat, ce qui porte au chiffre de dix-huit le nombre des collèges classiques qui reçoivent maintenant leurs diplômes de l'Université. Quelques esprits chagrins disent quelquefois que le Canada est trop gouverné; il ne faudra pas être trop surpris s'ils ajoutent un jour que la province de Québec est trop enseignée, trop instruite. A vrai dire, quand on songe au nombre toujours croissant de jeunes gens que ces dix-huit collèges classiques jettent chaque année dans ce qu'on appelle les carrières libérales, on se demande si cela ne conduira pas en définitive à un déplacement de l'équilibre social. Rassurons-nous toutefois: l'éducation de nos collèges est si bien ce qu'elle doit être que leurs élèves font presque toujours leur marque parmi nos concitoyens. L'instruction en elle-même n'est jamais un mal, pourvu qu'elle soit bien dirigée, et, sur ce point, nous pouvons être tranquilles.

\* \* \*

Le nombre des nos élèves a été cette année notablement plus élevé que d'habitude. Si nous en jugeons par les résultats généraux, la quantité n'a pas nui à la qualité. Espérons que cette progression se continuera l'année prochaine, et que nous augmenterons ainsi indéfiniment et en nombre et en valeur.

Je m'en voudrais de ne pas donner avant de terminer un sympathique souvenir au jeune Albert Dugal que la mort a emporté quelques semaines avant la séance de ce soir. Il allait terminer ses études médicales. Les succès passés lui permettaient d'espérer un bel avenir. Le bon Dieu en a jugé autrement et sa carrière a été brisée au moment même où il allait la commencer. Nous n'avons qu'à accepter en toute soumission ce coup de la Providence, étant bien persuadés que tout tourne à bien pour ceux dont les espérances sont plus hautes que les choses de la terre.

\* \* \*

Voilà le bilan de notre dernière année académique, et, grâce à Dieu, nous pouvons dire que cette année a été très bonne et très encourageante.

Le moment de la séparation est maintenant arrivé. Pour plusieurs, je le disais en commençant, leurs années d'études universitaires ne seront bientôt plus qu'un lointain souvenir. Avant de commencer définitivement la carrière qu'ils se sont choisie dans le monde, qu'ils n'oublient pas que leur instruction est à peine commencée. Sans un travail assidu de chaque jour, même le peu qu'ils ont acquis sera bientôt hors d'état de leur rendre service. Le travail, c'est la grande loi de l'humanité, c'est la grande loi surtout du chrétien. J'ajoute que c'est aussi l'une des plus vives et des plus délicates jouissances des âmes vraiment supérieures.

Je ne saurais mieux terminer qu'en vous citant à ce propos, ces belles paroles d'Ollé-Laprune, ce grand travailleur et ce grand chrétien, que la mort vient d'enlever à la France :

“ Le travail fait peur à bien des gens. C'est un grand mal... Je voudrais qu'un spiritualiste et un croyant tint à honneur d'exceller en toutes les choses dont il traite, que ses recherches dans les questions de fait fussent les plus scrupuleuses et les plus exactes, que ses raisonnements fussent les plus serrés et les plus rigoureux, que ses assertions fussent les plus justes et les plus sages, qu'en tout, il eût le plus d'autorité et de crédit. Certes, nous devons bien à la vérité cette marque de respect de ne la point défendre avec des armes défectueuses et mal trempées. Les solutions nettes, précises, certaines, que nous avons sur les points essentiels, bien loin d'encourager notre paresse, devraient nous mettre au cœur la noble ambition de pénétrer, sans peur comme sans témérité, dans les entrailles de toute question proposée à notre étude et d'examiner à fond toutes les difficultés. Pour cela il faut se donner du mal et prendre de la peine. Assurément, mais là est pour nous le mérite et l'honneur. “ Pour gagner la vie de l'esprit, il faut travailler de l'esprit ”, disait excellemment Mallebranche; ceux qui ne peuvent se résoudre à gagner à la sueur de leur front le pain de l'âme, n'en connaîtront jamais la saveur.”

---

II

*Son Eminence le Cardinal E.-A. Taschereau, Chancelier Apostolique de l'Université.*

Quand un homme célèbre vient à mourir, ses concitoyens font aussitôt l'éloge de ses talents et de ses vertus; ils racontent les belles actions de sa vie; ils demandent qu'on lui élève un monument pour rappeler aux générations futures le souvenir de celui qui a été la gloire de sa patrie et l'honneur de l'humanité.

Au foyer de la famille, les enfants de cet homme illustre ne peuvent s'empêcher de penser à toutes ces qualités qui ont permis à leur père d'écrire une belle page dans l'histoire de la patrie; ils entendent le concert de louanges qui s'élève de toutes parts en l'honneur de celui que la mort vient de leur enlever; ils entrevoient la gloire qui immortalisera à jamais le nom qu'ils sont heureux de porter; ils sont tout remplis du souvenir de leur père; ils ne s'entretiennent que de lui, mais ils parlent moins de ce qu'il a fait pour la patrie que de ce qu'il a fait pour la famille, moins de ce qui l'a rendu un citoyen illustre et méritant que de ce qui l'a rendu un père tendre et affectueux. Et ceux qui écoutent les paroles qui tombent à ce foyer où la mort est venue s'asseoir; ceux qui voient les larmes qui coulent sur ces visages où se peint la tristesse la plus sincère, ne peuvent s'empêcher de dire :

“ Comme cet homme était aimé ! ”



Il y a trois mois, la ville de Québec, ou plutôt le Canada tout entier était plongé dans le deuil par la mort du plus illustre de ses enfants. S. E. le Cardinal Taschereau allait recevoir au ciel la récompense d'une vie donnée tout entière à son Dieu et à sa patrie. Avec lui, disparaissaient une intelligence vive et parfaitement cultivée, un caractère trempé de vaillance et d'énergie, un cœur bien rempli de l'amour de ses frères parce qu'il était tout plein de l'amour de Dieu.

Aussi tous les canadiens ont regretté sincèrement la disparition de celui qui a fait monter la pourpre cardinalice sur le trône archiépiscopal de Québec ; tous ont pleuré la mort de cet homme qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme la personnification du talent éclairé par la foi et perfectionné par le travail ; tous ont donné des preuves non équivoques d'une tristesse qui était dans tous les cœurs comme elle se manifestait sur tous les visages.

Inutile de vous dire que nous, les directeurs et les professeurs du Séminaire et de l'Université Laval, nous avons partagé ce deuil universel.

Nous voyions dans le Cardinal Taschereau non seulement un grand homme digne de l'admiration de ses concitoyens, mais encore et surtout un ami aussi utile que fidèle, un père aussi tendre que dévoué. La mort non seulement déchirait ce voile de l'humilité qui cachait à trop de regards ces vertus dont nous avons été les témoins, mais elle nous faisait apprécier davantage tous ces actes de dévouement dont nous avions bénéficié, toutes ces marques d'attachement données par le bon Cardinal à une maison à la prospérité de laquelle il avait consacré toute l'activité de ses plus généreuses années, et dont il n'avait jamais cessé d'être le plus puissant protecteur.

Les pensées qui ont été dans tous les esprits, les sentiments qui ont fait palpiter tous les cœurs dans le Séminaire et dans l'Université, à la mort du Cardinal Taschereau, on me demande de les exprimer ce soir. Je le sens, je serai bien au-dessous de ce que mérite cette féconde existence et de ce qu'attendent vos cœurs. Vos souvenirs et votre reconnaissance vous aideront à compléter cette esquisse imparfaite d'une vie si pleine de mérites et je serai satisfait si, après m'avoir écouté, vous avez la pensée de dire : " Comme on aimait et comme on avait raison d'aimer l'archevêque de Québec, dans son Séminaire et dans son Université ! "

A seize ans, le jeune Taschereau terminait au Séminaire de Québec un brillant cours d'études classiques. Cinq ans plus tard, il faisait à Dieu le sacrifice de sa vie ; il entendait Dieu lui dire : " *Tu es sacerdos in æternum*, tu es mon prêtre à jamais " ; et lui, dans l'ivresse du bonheur, répondait : " Et vous, Seigneur, vous êtes mon précieux héritage  *etenim hereditas mea præclara est mihi.* " " Il y a bientôt quarante ans, écrivait un jour le cardinal Taschereau, un tout petit écolier de huit ans endossait pour la première fois le *capot*, et se rendait, livres et cahiers sous le bras, au Séminaire de Québec, pour y commencer ses études classiques. Neuf années plus tard, après une année de voyage en Europe, il entrait au grand séminaire, commençait ses études

“ théologiques et, au bout de cinq ans, il montait pour la première fois au saint autel. Voilà toute l'histoire de ma jeunesse.”

Voilà tout ce que l'humilité du Cardinal Taschereau lui avait permis de voir et lui permettait de dire. C'est un squelette qu'il nous présente et il ne montre pas la belle âme qui l'a vivifié. Cette âme, ses contemporains l'ont connue, ils l'ont admirée et ils nous ont dit ses grandes qualités.

Il ne suffisait pas au jeune Taschereau d'avoir un beau nom, et un arbre généalogique fameux. Il ne voulait pas que cet arbre fut un ces arbres d'automne dont parle Saint Jude, *arbores autumnales*, qui sont morts, deux fois morts, et dont les fruits sont des branches sèches, *infructuosae bis mortuae*. Il était jeune, il avait de la lumière dans l'intelligence, de l'énergie dans le vouloir; il avait le temps, la santé, la vie, aussi il travaillait avec ardeur et succès. Il comprenait que celui qui ne fait rien au temps fécond de la jeunesse, ne sait jamais rien, ne peut jamais rien être ni rien faire. Or il voulait faire quelque chose, il voulait être quelqu'un.

Une de ses grandes qualités, au dire de ses contemporains, était son exactitude à l'accomplissement du devoir et cette qualité, il devait la conserver toute sa vie elle devait être pour lui le secret de ses victoires sur lui-même et de son autorité sur les autres. Car celui qui sait toujours faire son devoir, au temps et de la façon que commande la loi, est un homme vraiment fort et vraiment grand. Sa volonté accoutumée aux sacrifices de tous les jours, de tous les instants, assouplie par un exercice continué dans des luttes obscures mais terribles, ne sera pas facilement arrêté par les difficultés de la vie et elle accomplira, avec la simplicité d'une action ordinaire, ce qui fera l'admiration de ceux qui en seront les témoins.

Cette exactitude dans l'accomplissement du devoir supposait chez le jeune Taschereau une grande et solide pitié. Aussi, un de ses anciens condisciples disait : “ Il suffisait de le voir à l'église pour éprouver le désir d'aimer Dieu et de le prier avec ferveur.”

Mais s'il aimait le travail, l'obéissance et la prière, il n'aimait pas moins le jeu.

Il était externe. Ses supérieurs qui avaient pleine confiance en lui, lui donnaient la permission de passer les récréations avec les pensionnaires. Il y venait, non pour philosopher dans un coin de la cour de récréation, sur les lenteurs de la liberté et les injustices du règlement, mais pour prendre part au jeu qui est encore l'exercice le plus naturel, le plus simple comme le plus ancien. Il se donnait tout entier à quelques bonnes parties de ballon, de barres ou de balle, d'où il sortait fatigué mais content. Puis il retournait à la maison paternelle pour se remettre à l'étude et demander à son esprit relai une application nouvelle au devoir et à la leçon.

Toutes les qualités du bon écolier, les condisciples du jeune Taschereau les lui reconnaissaient. Aussi en dépit de son nom et de ses talents était-il estimé, respecté, aimé de tous.

“ J'ai deux défauts que la France républicaine ne peut me pardonner, disait un jour Monsieur Albert de Broglie : je suis duc, à quoi je ne puis rien; je suis académicien, peut-être un peu par ma faute.”

Le jeune Taschereau sut se faire pardonner deux défauts à peu près semblables. Il appartenait à une des plus anciennes et des plus nobles familles du pays ; il était réservé, sans arrogance cependant ni prétention ; il avait une contenance qui imposait le respect et de la distinction dans les manières ; sa tenue, sans être recherché, le faisait cependant facilement distinguer de ses condisciples à une époque où le fils du plus pauvre paysan ne se croyait pas obligé d'être aussi richement vêtu que le fils du plus grand seigneur ; de plus, il était toujours à la tête de ses classes, bien qu'il fut le plus jeune des élèves, et de ses maîtres, qui connaissaient ses grandes qualités, ne pouvaient s'empêcher de l'aimer ! Ajouter à cela l'apparence seule de l'orgueil et le jeune Taschereau eut été détesté. Mais l'humilité la plus parfaite perçait dans toutes les paroles, se manifestait dans tous les actes de l'enfant ; il comprenait évidemment que son beau nom, ses talents et ses autres qualités étaient des avantages reçus de Dieu sans autre mérite que celui du pauvre qui reçoit d'un riche une pièce d'or. Aussi, bien qu'à tous égards il l'emportât sur ses condisciples, il semblait toujours l'ignorer. Et parce qu'on le voyait aimable, on l'aimait de tout cœur.

Au reste, il suffit pour savoir ce qu'a été le Cardinal Taschereau durant sa vie d'écolier, de constater quelles résolutions il était capable de prendre à la fin de ses études classiques. Au fruit, on juge de l'arbre qui l'a porté, à l'effet, on connaît la cause qui l'a produit.

Il était intelligent ; le succès avait toujours couronné son travail et répondu à ses désirs ; ses parents étaient riches et influents. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans le monde qui le berçait de ses plus douces illusions. Il se sentit la force de renoncer à tout ce qui sourit le plus à la nature et d'immoler non seulement les plaisirs de la jeunesse, mais tous les instants de son existence ; il voulut se faire prêtre et si le sacerdoce était pour lui une grande dignité, c'était surtout une immolation complète, si la couronne sacerdotale était une couronne royale, elle était surtout à ses yeux une couronne d'épines.

Passer sa vie à étudier la vérité et à propager son règne dans le monde ; diriger les âmes, les fortifier, les élever, les ramener à leurs devoirs, enfin les sauver ; sentir tous les matins la toute puissance de Dieu tomber entre ses mains débiles et tressaillir à ce contact divin ; se donner tout entier à Dieu qui le premier se donne à sa créature : il y a dans tout cela une grandeur que l'esprit éclairé du jeune Taschereau pouvait comprendre et que son cœur pure était capable de désirer. A ses yeux, porter la soutane et gravir les degrés de l'autel, valait mieux que porter la toge du légiste et monter sur le banc du juge.

Mais dans le sacerdoce, ce n'était pas tant la grandeur qui lui souriait que les sacrifices qu'il exige de ceux qui veulent s'en rendre dignes. Aussi ayant connu à Rome, le célèbre Dom Guéranger, il voulut le suivre jusqu'à la solitude de Solesme. Une vie obscure au fond du cloître n'était pas de nature à effrayer ce jeune homme de dix-sept ans capable déjà des plus beaux actes des vertus chrétiennes. C'est alors qu'il écrivit à sa mère une lettre que je voudrais vous lire en entier. Chaque mot est l'ex-

pression d'un sentiment élevé, chaque phrase dénote une grandeur d'âme étonnante.

" Il faut donc vous le dire, écrit-il; mais c'est en la sainte présence de Dieu que je le déclare! Je crois de mon devoir comme chrétien de me fixer en Europe, en France. Par un concours admirable de circonstances devant lesquelles la raison humaine se confond et demeure impuissante, je suis venu à connaître le supérieur de la communauté des bénédictins de Solesme, près de la ville du Mans, en France. A peine l'eus-je aperçu, que je me sentis entraîné par le désir d'entrer dans son ordre. Bénédictin! me dis-je, voilà quelque chose qui me va. On ne se fait pas bénédictin seulement pour prier, mais pour prier et travailler pour Dieu. Que de services rendus à la religion par cette institution admirable! Et voilà que je fais part de mon désir à ce bon père; il me dit que le bon Dieu ne m'avait pas donné inutilement un tel désir, qu'au reste il fallait implorer ses lumières avec la ferme résolution d'accomplir sa volonté. Il dit plusieurs fois la messe à cette intention; je priaï, je méditai, je consultai, et chaque jour s'ajoutaient de nouvelles raisons pour me parti. Comment ne pas reconnaître en cela l'influence de Celui qui a dit dans les Saintes Ecritures: " Je te donnerai l'intelligence, je t'apprendrai la voie que tu dois suivre et je fixerai mes yeux sur toi."

" Je ne me dissimule pas du tout la grandeur du sacrifice; je ne me fais pas illusion sur l'amertume du calice que je veux boire. Aussi ce n'a pas été sans de rudes combats et de terribles épreuves que je me suis décidé à écrire cette lettre. Il est impossible de rompre tout à coup et sans effort avec un sentiment de notre cœur qui, né avec nous, grandit à mesure que nous grandissons. Aussi combien de fois me suis-je représenté ces lieux si agréables par les souvenirs de bonheur pur qu'ils rappellent! Mais cette vie est si courte, si misérable! Devons regretter de la sacrifier à Celui de qui nous la tenons? . . .

" Jusqu'ici je vous ai parlé le langage d'un chrétien qui connaît son devoir et se sent la grâce de le remplir; je veux vous adresser le langage d'un fils respectueux, reconnaissant et plein d'amour. Vous avez veillé avec tendresse sur mon berceau; vous avez dirigé avec sollicitude mes premiers pas dans les sentiers de la vie, vous vous êtes souvent imposé des privations pour m'obtenir d'être sage et vertueux; vous avez pris soin de me faire éviter les sentiers du vice; prières, peines, sacrifices, exemples, vous avez tout prodigué avec joie pour assurer mon bonheur en ce monde par la vertu et dans l'autre par la récompense. Voulez-vous donc perdre tout le fruit d'une nouvelle offrande qui peut assurer notre bonheur, si elle est faite avec foi et charité? " Dieu soit béni," disait quelqu'un qui nous fut bien cher, et cela au milieu des angoisses de la mort et des douleurs d'une maladie terrible. Voulez-vous donc lui en céder en résignation et ne point consentir à un sacrifice dont la grâce m'a peut être été obtenue en sa faveur?

" Je termine cette lettre, ma chère maman, car je sens qu'elle est une épreuve trop longue pour votre cœur maternel qui désire en voir la fin; et moi-même je n'ai pu l'écrire sans m'inter-

“ rompre bien des fois pour essuyer une larme et demander la grâce d'achever. Oh ! Qu'il est bon le Dieu qui soulage celui qui a recours à Lui ! Invoquez-le souvent pour qu'Il vous soutienne dans cette épreuve et qu'Il me conserve toujours tel que vous me désirez.”

Cette lettre, toute écrite dans ce style, dénote une connaissance de la langue, une élévation de pensées, une délicatesse de sentiments, une trempe de caractère qu'on rencontre rarement chez un jeune homme de dix-sept ans, et elle restera toujours comme une des plus belles pages tombées de la plume si féconde du Cardinal Taschereau.

L'abbé Holmes qui accompagnait le jeune homme, s'opposa heureusement à la réalisation de ce projet et fut l'instrument dont se servit la Divine Providence pour conserver au Canada son futur premier cardinal. “ Vos parents, dit-il au jeune tonsuré, vous ont confié à moi ; mon devoir est de vous ramener à Québec et de vous remettre entre leurs mains. Vous allez me suivre ; vous prierez Dieu de vous éclairer et s'Il le veut, vous reviendrez plus tard embrasser la vie du cloître.”

M. Taschereau revint au Canada et il entra de nouveau au Séminaire d'où il ne devait sortir, trente-quatre ans plus tard, que pour monter sur le trône archiépiscopal de Québec. Il y remplit à peu près toutes les charges importantes de la maison. Il fut successivement professeur de rhétorique, de philosophie, d'astronomie, de théologie morale et dogmatique ; il fut chargé de la préfecture des études, de la direction du petit et du grand séminaire, et, pendant sept ans, il fut supérieur et recteur de l'Université. Toujours il se montra à la hauteur de la position qu'il occupait et digne de la confiance qu'on mettait en lui.

Il faut bien l'admettre, cette vie de séminaire que M. Taschereau voulait mener jusqu'à la mort, n'est pas pour un prêtre la plus agréable, au point de vue humain. Tous les soins de la vigilance, toutes les servitudes d'une vie dans laquelle on n'est jamais à soi, jamais libre, jamais tranquille ; cette immolation perpétuelle de ses goûts, de son tempérament à des riens qui recommencent toujours, à un coup de cloche qui revient obstinément à la même heure ; instruire les enfants, leur enseigner des choses qu'on sait et qu'on répète depuis des années ; redresser, diriger, discipliner des volontés qui penchent plus vers le mal que vers le bien ; travailler à rendre ou à garder purs ces jeunes cœurs qui sont au temps où on reçoit avec plaisir mais où on ne sait pas encore donner ; tout cela constitue une vie de sacrifices et, pour l'embrasser, il faut être décidé à y mourir à petit feu, il faut avoir grandement à cœur le salut des âmes.

M. Taschereau était homme à embrasser avec zèle une telle vie et à rendre grands par l'intention du cœur les petits sacrifices continuels dont elle se compose.

M. Taschereau fut d'abord professeur et il avait incontestablement la première qualité du bon professeur : il aimait le travail.

Le professeur doit bien connaître la matière qu'il enseigne ; il ne peut enseigner ce qu'il ne sait pas ni exposer clairement ce qu'il ne connaît que confusément. Or, M. Taschereau possédait cet amour du travail et cette science nécessaires au bon professeur.

Il  
gré  
il n  
ou  
de  
sec  
U  
sou  
jour  
Caj  
puis  
pur  
per  
On  
de Q  
des p  
facu  
on c  
prê  
gran  
mira  
Il n  
prof  
perm  
diffé  
viven  
Il n  
par u  
son g  
“ faci  
“ scie  
“ astr  
“ droi  
“ calc  
“ pati  
“ préo  
“ com  
Ava  
de M.  
de pr  
jour d  
“ les d  
“ tout  
“ une  
“ arrê  
Au p  
élèves  
Le dire  
M. Tas  
grand  
farouch

—  
\* (Jour

Il était toujours maître de la matière qu'il était chargé d'enseigner ; ses leçons étaient toujours bien préparées et par conséquent il ne s'écartait jamais de son sujet par des digressions oiseuses ou inopportunes ; il insistait sur les points essentiels et il laissait de côté, ou il ne faisait que toucher les points d'une importance secondaire.

Un de ses anciens et de ses plus brillants élèves dit qu'il allait souvent à la chambre de M. Taschereau et qu'il le trouvait toujours plongé dans les commentaires de saint Thomas d'Aquin par Cajetan. Le professeur ne cessait d'étudier l'Ange de l'École ; il puisait à cette source féconde les principes solides, la doctrine pure qu'on s'est toujours plu à reconnaître en lui et qui lui ont permis d'exercer l'influence la plus salutaire.

On comprend avec quel plaisir, lorsqu'il fut devenu archevêque de Québec, il se rendit au désir de S. S. Léon XIII et à la demande des professeurs de l'Université Laval, et donna aux élèves de la faculté de théologie la Somme de saint Thomas comme manuel ; on comprend aussi avec quelles instances il supplia tous ses prêtres de se plonger avec ardeur dans l'étude des ouvrages de ce grand saint qui, au dire d'un illustre pontife, a fait autant de miracles qu'il a écrit d'articles.

Il manquait cependant à M. Taschereau une qualité pour un professeur parfait : il n'avait pas cette facilité de paroles qui permet au professeur de répéter la même pensée, de la revêtir de différentes formes, pour la faire pénétrer plus profondément, plus vivement dans l'esprit des élèves.

Il me fait plaisir de donner ici le portrait de M. Taschereau, fait par un de ses confrères du séminaire qui devait plus tard devenir son grand vicaire : " M. Taschereau, homme d'une très grande facilité de talents, capable d'enseigner toutes les branches de la science, théologie, droit canon, mathématiques, philosophie, astronomie, rhétorique, avec solidité et assez d'éclat ; d'une rare droiture, sans aucune arrière pensée ni d'amour propre, ni de calcul humain ; passant avec une étonnante facilité d'une occupation à une autre et s'y livrant comme si elle était l'unique préoccupation de son esprit ; désigné par la voix publique comme digne de l'épiscopat : voilà notre supérieur".\*

Avant Mgr Legaré, M. L.-J. Casault avait su apprécier les talents de M. Taschereau. Le premier recteur de l'Université, qui suivait de près les élèves et qui s'y connaissait en hommes, parlant un jour de MM. Taschereau et Ambroise Racine, disait : " Ce sont les deux élèves les plus intelligents que j'aie encore vus ; dans tout le cours de leurs études classiques, ils n'ont jamais rencontré une difficulté qui fût de nature à les embarrasser ou à les arrêter."

Au petit séminaire, il se montra homme de caractère ; les élèves sentaient en lui le supérieur, le guide, le maître au besoin. Le directeur doit avoir de l'autorité sur les élèves, et cette autorité, M. Taschereau la possédait. Il n'allait pas la chercher dans les grands gestes impérieux, les éclats de voix, une physionomie farouche, des regards menaçants, des airs d'Hercule armé d'une

\* Journal de Mgr Legaré, 15 Mai 1865.

massue ; il la trouvait dans l'ascendant moral que lui donnaient ses vertus évidentes et son savoir incontestable.

Il voulait absolument l'observation de la règle ; aussi il était considéré parfois comme sévère. Mais il ne faut pas oublier qu'à la sévérité, ou mieux à la fermeté, peut facilement s'allier dans un supérieur, la bonté, voire même la tendresse, et que la parfaite direction d'une maison suppose précisément cette sage alternative de fermeté qui maîtrise les élèves et de bonté qui les dilate.

Il n'est jamais venu à l'idée de personne de nier la fermeté de M. Taschereau ; on a voulu quelquefois douter de sa bonté et de sa tendresse. Cependant, M. Taschereau était vraiment bon. Suivant la profonde définition de l'Ange de l'école, "aimer, c'est vouloir du bien", faire du bien et travailler de toutes ses forces à rendre les autres heureux. Or, c'était là le but évident que poursuivait M. Taschereau. Il y avait dans sa direction la force qui retient les élèves, mais il y avait certainement aussi la douceur qui les gagnait. "*Sit rigor sed non exasperans, sit amor sed non emolliens.*"

Cette affection, la plupart des élèves la sentaient et elle les inclinait à l'obéissance. "M. Taschereau, écrivait un de ses élèves, "était un directeur calme, se possédant toujours, toujours juste et "apparemment froid. Aussi tous le respectaient et personne de "nous n'aurait voulu lui causer la moindre peine."

Pour se convaincre de la bonté qu'avait M. Taschereau pour ses élèves, il suffirait d'ouvrir un journal qu'il rédigea lui-même et qu'il intitula : "Journal, des faits, des usages et coutumes du Séminaire de Québec, commencé le premier janvier 1849." Dans ce journal, qu'il continua jusqu'à son départ du Séminaire et qui est très intéressant, sont souvent mentionnés des actes dont l'inspiration partait du cœur.

Un jour, il a donné à quelques-uns de ses élèves la permission d'aller faire une excursion au château Bigot. Un fort orage a dû les surprendre en route. Aussitôt M. Taschereau s'inquiète ; il a peur que les enfants soient malades et il envoie deux voitures au devant d'eux pour les ramener de suite au Séminaire.

Un autre jour, il est obligé d'aller à un bazar. "J'achète, écrit-il, "une grande quantité de biscuits pour traiter les élèves à la collation et leur faire plaisir."

Un jour de Pâques, Mgr l'archevêque envoie aux élèves chantes deux grands paniers de rafraîchissements. La veille, M. Baillargé, à la demande du directeur, leur avait donné de la *tisane*, et le matin, du vin blanc avec des œufs. M. Taschereau ajoute : "Ces "chers enfants ont bien mérité cela ; car ils s'exercent avec beaucoup de zèle depuis trois semaines."

L'année suivante, c'est Monsieur le curé de Québec qui envoie de grandes galettes et des pommes pour les chantes de l'orgue. "Il n'y manquait que l'humide, dit le journal ; même de la bière "de gingembre eut été bien reçue."

Un jour, il a consenti à accompagner quelques élèves dans une longue course en *raquettes*. Il revient le soir et il écrit dans le journal : "Je suis éreinté ; n'importe, j'ai fait plaisir à ces enfants "et par conséquent j'ai fait du bien."

Un élève un jour se rend coupable d'une faute et le directeur

s'est  
M. T.  
cette  
d'enf  
Rie  
et su  
sacri  
punir  
ne p  
supér  
rieur  
"Son  
rédac  
sont e  
aux é  
l'habi  
St-De  
le trav  
aux e  
On  
ces de  
solemn  
feste l  
le dési  
meille  
d'honn  
"pour  
"genre  
"la c  
"sémi  
En l  
le rapp  
"me r  
"nous  
"d'avo  
"de la  
"la sin  
"forme  
était a  
secréta  
"que la  
"Vous  
La m  
Cardina  
séance  
avaient  
En so  
du grand  
aux sémi  
alors dir  
à venir  
Mgr T  
grandeu

s'est vu obligé de le punir sévèrement. Cette punition a chagriné M. Taschereau qui en parle dans son journal et qui dit souffrir de cette triste nécessité de se montrer quelque fois sévère à l'égard d'enfants qui le plus souvent sont plus légers que méchants.

Rien de plus juste que cette remarque sur la légèreté des enfants et sur la souffrance du supérieur qui s'habitue à tous les autres sacrifices, mais qui ne peut jamais s'habituer à reprendre et à punir. Aussi celui qui n'a jamais eu à commander ne sait pas et ne peut savoir ce qu'il y a de soupirs étouffés dans le cœur du supérieur obligé de donner à l'amour le plus tendre la forme extérieure d'une sévérité qui le plus souvent n'est pas comprise.

Son passage au petit séminaire a été marqué par une nouvelle rédaction du règlement et par la fondation de deux sociétés qui sont encore florissantes. L'une, la Société Laval, devait permettre aux élèves de prendre part à des discussions amicales et d'acquérir l'habitude de bien exprimer leurs pensées. L'autre, l'Académie St-Denys, était destinée à être un excellent moyen de récompenser le travail et le succès. Toutes deux ont parfaitement répondu aux espérances de leur illustre fondateur.

On sait quel intérêt le Cardinal Taschereau a toujours porté à ces deux sociétés. Il ne manquait jamais d'assister aux séances solennelles qu'elles donnaient ; il écoutait avec un plaisir manifeste les rapports lus par les secrétaires. Un jour, il exprimait le désir de faire imprimer quelques-uns de ces rapports avec les meilleures compositions inscrites par les élèves dans les cahiers d'honneur. "Ce serait, disait-il, un beau recueil de devoirs ; il pourrait soutenir la comparaison avec des recueils du même genre qui viennent d'Europe, et il donnerait une haute idée de la culture intellectuelle que reçoivent les enfants dans nos séminaires canadiens."

En 1884, le Cardinal Taschereau était à Rome. Il se fit envoyer le rapport d'une séance solennelle de la Société Laval. "Pour me rendre à votre désir, lui écrivait le secrétaire de la Société, nous vous envoyons le rapport de la séance solennelle qui vient d'avoir lieu. Que ces pages vous rappellent les doux souvenirs de la patrie ; qu'elles vous prouvent la respectueuse gratitude et la sincère affection d'une Société que vous avez fondée et qui forme des vœux pour votre bonheur." S. G. Mgr Bruchési, qui était alors directeur de la Société Laval, ajoutait à la lettre du secrétaire : "Je suis heureux de pouvoir dire à Votre Grandeur que la séance donnée par la Société Laval a été très intéressante. Vous en jugerez par le rapport ci-joint."

La même année, M. le préfet des études, se rendant au désir du Cardinal, lui envoyait à Rome non seulement le rapport d'une séance de l'Académie, mais aussi tous les devoirs que les élèves avaient lus à cette séance publique.

En songeant à vous parler de M. Taschereau comme directeur du grand séminaire, je me suis rappelé trois conférences qu'il fit aux séminaristes dans le cours de l'année 1875. Mgr Légaré était alors directeur et il invitait de temps en temps Mgr l'archevêque à venir faire la conférence spirituelle du dimanche.

Mgr Taschereau, dans sa première conférence, nous parla de la grandeur et de la dignité du prêtre qui doit représenter les



hommes auprès de Dieu et qui par conséquent doit être tout ce que l'humanité a de plus saint et de plus pur.

"*Quique sacerdotes casti dum vita manebat*". C'est le paganisme dit-il, qui exige la sainteté de ses prêtres. Vous ne devez pas oublier la traduction hébraïque : *Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus*. Le bon prêtre est celui qui sait plaire à Dieu en conservant la justice, "et cette justice vous devez la manifester par l'action, le zèle et le dévouement."

Puis, il nous cita et nous développa les textes de l'Écriture Sainte qui parlent de la sainteté nécessaire au prêtre, avec une onction touchante, avec une éloquence qui n'était peut-être pas de nature à bien charmer les oreilles mais qui allait droit au cœur. Il termina en nous disant que nous ne serions jamais à la hauteur de notre mission, si nous ne trouvions pas le courage de dire avec l'apôtre : "Je suis prêt à tout donner, quand j'en aurai plus rien, je donnerai ma vie pour le salut de mes frères. *Impendat et superinpendat ipse pro animabus vestris*."

Après la conférence, un séminariste s'empressait d'en écrire le résumé et ajoutait : "O mon Dieu, donnez-moi la grâce d'être un prêtre comme notre saint archevêque !"

À la deuxième conférence, il nous parla du moyen que nous devons prendre pour devenir de saints prêtres. Nous n'avions qu'à nous mortifier et notre principale, à peu près notre seule mortification, devait consister à suivre la règle. La règle était pour nous une lettre tombée du ciel et, dans cette lettre, Dieu nous indiquait, minute par minute, ce que nous avions à faire. En la suivant cette règle, nous accomplissions toujours la volonté de Dieu et nous pouvions toujours dire : *Quæ placita sunt ei, facio semper*. Puis il ne manqua pas de nous rappeler tous les sacrifices que suppose cette ponctualité persévérante, monotone, accablante, à tous les points d'un règlement nécessaire au bon ordre d'une communauté et à la formation sacerdotale.

Mais pour avoir la force de nous soumettre à cette règle et de faire les sacrifices qu'elle exige, il nous indiqua dans une troisième conférence, la source à laquelle nous devions aller puiser. Nous devions communier avec ferveur afin de vivre de Dieu et de pouvoir travailler plus tard à répandre son règne.

En entendant Mgr Taschereau nous parler avec chaleur de l'Eucharistie, nos cœurs, comme autrefois celui des disciples d'Emmaüs, étaient brûlants dans nos poitrines ; nous pensions au magnifique mandement qu'il avait écrit pour l'institution des quarante-heures ; nous contemplions ce trône de gloire élevé dans le diocèse par ce saint archevêque à Jésus qui n'en descendra plus et qui s'y tiendra toujours les mains remplies de grâces pour les générations agenouillées à ses pieds.

Des hommes de règle et de prières, par conséquent de saints prêtres voilà ce que Mgr Taschereau voulait faire de ses séminaristes ; voilà ce qu'il avait toujours été lui-même au séminaire. Il y avait toujours prêché par l'exemple, ce qui lui avait permis d'exercer autour de lui, comme directeur et comme supérieur, une autorité incontestée et incontestable.

Il y a longtemps qu'on l'a dit et qu'on le sait : le langage des actions est tout autrement fort et persuasifs que celui des paroles,

long  
éta  
acti  
jour  
faiss  
et qu  
Ce  
imp  
voul  
Univ  
vaill  
il éta  
chair  
vait  
nelle  
nous  
qui, à  
pelle  
sion d  
Voi  
présen  
minai  
" Il  
nomb  
et du  
placé  
tous le  
véritab  
qu'une  
gion et  
autres  
dessein  
" He  
tout à  
pères  
m'ont p  
faire.  
ceux q  
conditi  
aboutiss  
j'ai prés  
trop de  
" Les  
autre to  
lement  
que con  
par un  
développ  
joies et  
prières  
vers le tr  
Était-i  
ments pl

*longum iter per præcepta breve et efficax per exempla.* Sa conduite était toujours pour ses inférieurs une instruction continuelle ; ses actions étaient toujours d'accord avec ses leçons ; il faisait toujours ce qu'il conseillait, il évitait toujours ce qu'il blâmait. Il ne faisait jamais penser à ce maître douillet dont parle saint Jérôme et qui, gorgé de nourriture, recommandait le jeûne.

Ce séminaire, il en avait rempli à peu près toutes les charges importantes, il avait trouvé le temps d'en écrire l'histoire, il avait voulu y vivre et y mourir et il dut un jour s'en séparer. Cette Université Laval, il en avait été un des fondateurs, il avait travaillé avec autant d'intelligence que d'ardeur à son organisation, il était allé étudier à Rome pour se rendre digne d'y occuper une chaire de professeur, et un jour il dut la quitter, mais il ne pouvait rompre avec ses attaches saintes, qu'il avait voulues éternelles, sans exprimer ses sentiments, et il parla. Nous pouvons nous fier à cette parole, car elle tombait des lèvres d'un homme qui, à la fin de sa vie, ne craignait pas de dire : " Je ne me rappelle pas avoir jamais prononcé un seul mot qui ne fut l'expression de ce que je croyais être la vérité."

Voici comment Mgr Taschereau répondit à une adresse que lui présentèrent les professeurs et les élèves de l'Université, du Séminaire de Québec et du Collège de Lévis :

" Il m'était toujours si doux et si agréable de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de Québec, de l'Université Laval et du Collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur. Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho et je sentais que, véritablement, nous ne faisons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! Faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout à coup ! Il me faut quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple le peu de bien que j'ai essayé de leur faire. J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception. A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui. . .

" Les devoirs de ma charge me forceront à habiter sous un autre toit ; heureusement il est peu éloigné et je pourrai facilement revoir le Séminaire, moins comme un premier pasteur que comme un enfant toujours attiré vers la maison paternelle par un instinct secret et irrésistible. J'en suivrai toujours les développements avec intérêt et sollicitude ; j'en partagerai les joies et les difficultés et je demanderai d'avoir ma part dans les prières qui s'en élèveront comme un encens d'agréable odeur vers le trône de la miséricorde."

Était-il possible d'exprimer avec plus de délicatesse des sentiments plus exquis ?

Mgr Taschereau se montra cependant encore plus touchant et plus tendre quand, sous le coup de la plus évidente émotion, il parla à ses chers écoliers.

“ J'avais naguère, leur dit-il, un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la prière, murissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédictions.

“ Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : Votre jardin s'est agrandi ; il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province. Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la Divine Providence me jeta jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre qui ombragera toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.. ”

A-t-on lu rien de plus délicieux et Saint François de Sales lui-même, en y mettant tout son cœur et tout son esprit, aurait-il trouvé une comparaison plus juste, des expressions mieux choisies, pour ouvrir son âme et en faire admirer la suave tendresse ?

Tel fut le langage de M. Taschereau à ses collègues et à ses élèves quand la Divine Providence l'appela à continuer cette série d'évêques qui ont rendu le siège archiepiscopal de Québec le premier de l'Amérique du nord par les années, et le premier aussi par la sagesse et la piété de ceux qui l'ont occupé.

Voici maintenant le prêtre qui sait obéir à ses supérieurs et apercevoir Dieu dans les événements de sa propre vie. Au mois d'août de l'année 1870, Mgr Baillargeon se sentant mourir, fit venir à sa chambre le supérieur du Séminaire. “ J'ai lui dit-il, avant de mourir, un dernier service à vous demander et vous allez promettre de me le rendre. ” “ Monseigneur, répondit M. Taschereau, je suis habitué depuis longtemps à regarder la volonté de mes supérieurs, comme l'expression de celle de Dieu “ et je ferai tout ce que vous voudrez. ”

“ Je vous vois, encore une fois, dit Mgr Baillargeon, tel que je vous ai toujours connu. Vous craignez les honneurs mais vous êtes homme à accepter les charges. Sachez que vous serez choisi comme mon successeur. Je vous le promets, je ne cesserai jamais au ciel de vous protéger et de vous aider à porter la lourde responsabilité que vous acceptez en tremblant. ”

Le lendemain, Mgr Baillargeon réunissait dans le grand salon de l'archevêché tous les prêtres du diocèse qui suivaient les exercices de la retraite annuelle. Il leur dit qu'il allait bientôt mourir, qu'il les voyait pour la dernière fois sur la terre, il leur donna des conseils, leur demanda d'être pour son successeur ce qu'ils avaient été pour lui et il ajouta : “ Ce successeur sera beaucoup plus intelligent, plus savant que moi ; il aura des vues plus larges que les

“ miennes, mais, je vous l'assure, son cœur ne pourra jamais être plus large que le mien et il ne pourra jamais vous aimer plus que je vous ai aimés.”

Le soir, Mgr Taschereau écrivait dans son journal : “ Mgr l'Archevêque nous a admirablement parlé pendant vingt minutes ; il a parlé avec clarté, avec une douceur et une éloquence du cœur qui ont grandement ému tous les assistants.”

Le treize février suivant, on lit dans le même journal : “ Vers dix heures et demi du matin, M. Taschereau reçoit de Mgr Bourget une lettre lui annonçant qu'il a été choisi pour succéder à Mgr Baillargeon et que ses bulles lui seront bientôt expédiées. “ La lettre du Secrétaire de la Propagande à Mgr Bourget est du dix-sept janvier.”

La nouvelle se répandit promptement dans le Séminaire, on y donna congé. Les prêtres allèrent de suite présenter leurs hommages au nouvel archevêque qui, les larmes aux yeux, ne put que leur répondre : “ La main de Dieu s'est appesantie sur moi, *manus Domini tetigit me.*” Puis, écrasé sous le poids de la tristesse et de la crainte, il leur répéta cette parole de saint Bernard : “ Mon Dieu, ayez pitié de la fourmie que vous avez attelée à un si grand char.”

## II

Le supérieur du Séminaire était devenu archevêque de Québec. Ses talents, sa science et ses vertus lui assuraient l'admiration, le respect et la vénération de tout son clergé. Mais à ces sentiments, s'en ajoutait un autre : celui de la crainte.

Les prêtres s'étaient accoutumés à voir dans Mgr Baillargeon, surtout les qualités du cœur ; ce saint archevêque se montrait à eux sous les traits de la bonté. Ils voyaient dans Mgr Taschereau, surtout les qualités de l'intelligence et le nouvel archevêque se montrait à eux sous les traits de la fermeté. Oubliant que la plus agréable douceur peut parfaitement s'allier dans un supérieur avec la plus grande fermeté, ils craignait une main de fer.

Il leur fallait en effet compter avec cette main de fer, mais elle devait être gantée de velours. Le velours adoucissait les froissements inévitables de la fermeté, mais la main serait toujours là pour tenir et exercer une vraie autorité. Elle ne permettrait jamais qu'on biaisât avec le devoir et la plus sévère discipline.

De plus, quand Mgr Taschereau monta sur le trône archiepiscopal de Québec, le clergé était loin de se s'entendre sur une foule de questions brûlantes et vivement débattues. De tous côtés, les intentions étaient excellentes, le désir du bien était évident, l'amour du salut des âmes était incontestable, l'attachement à l'Eglise était sincère. On admettait les mêmes principes, on ne s'entendait pas sur leur application ou sur leur interprétation.

Ce sentiment de crainte devait disparaître et faire place à celui de l'affection ; cette désunion devait cesser pour faire briller une entente parfaite non seulement sur le but à atteindre mais aussi sur les moyens à prendre, sur le chemin à suivre pour y arriver plus sûrement. Tous pourraient un jour chanter avec vérité et avec plaisir *ecce quam bonum bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Et pour arriver à ce beau résultat, il suffit au nouvel archevêque de se faire mieux connaître. Il arrivait dans un moment critique, il allait passer par des circonstances difficiles. Les prêtres le virent à l'œuvre ; ils l'approchèrent de plus près ; ils admirèrent sa sagesse et sa prudence : ils furent étonnés de la bonté dont son cœur était rempli ; ils furent édifiés par la sainteté dont son âme était capable.

Sa porte leur était toujours ouverte ; il les voyait avec plaisir, les recevait avec bonté. Il était tout à eux ; car les prêtres n'étaient pas pour lui des employés vis-à-vis d'un chef, mais des enfants en face d'un père.

Avec quelle sûreté de jugement il donnait la solution de leurs difficultés. Ceux qui le consultaient ne pouvaient se lasser d'admirer la promptitude avec laquelle il saisissait le cas proposé, et voyait le principe à appliquer, et leur admiration restait suspendue entre la sagesse du conseil et la sainteté du conseiller.

Depuis de longues années, il avait étudié et enseigné la plupart des sciences. Il était docteur en droit canonique, il possédait à fond la théologie dogmatique, morale et mystique ; la philosophie n'avait pas de secrets pour lui. Il avait donc toutes les connaissances qui son nécessaires à un évêque pour être le guide et le conseiller de ses prêtres.

Il avait même une connaissance parfaite des lois civiles du pays. Un jour, les évêques durent avoir une conférence avec les ministres de la Province de Québec pour s'entendre sur quelques questions qui touchaient aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. La conférence se tint à Montréal parce que Mgr Bourget, étant malade, ne pouvait descendre à Québec. Le premier ministre, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, raconte que ses collègues furent étonnés de l'érudition et des connaissances légales de l'archevêque de Québec. L'honorable Dunkin, qui représentait l'élément protestant dans le cabinet, fut le premier à admirer sa belle intelligence, son ardent amour du vrai et du bien. Puis, après la conférence, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, qui était le confrère de classe de l'archevêque, disait de son ami : " Il juge avec un cœur si pur que la droiture de son âme semble ajouter un sens à celle de son esprit."

" As-tu vu mon serviteur Job, comme il est droit ? " disait un jour Dieu lui-même et l'éloge le plus parfait du saint patriarche était contenu dans ce seul mot.

Cette droiture, qui malheureusement se fait de plus en plus rare et que reconnaissait l'honorable Chauveau à Mgr Taschereau, était en effet sa qualité dominante. Ce que l'archevêque disait, il le pensait. Tous se sont toujours plu à reconnaître en lui la plus agréable franchise, non pas cette franchise absurde qui dit tout ce qu'elle pense, mais cette franchise raisonnable et chrétienne qui ne dit que ce qu'elle pense. Et quand la charité ou la prudence lui faisait un devoir de ne pas répondre à des questions indiscretes, il ne se fatiguait pas à chercher des mots équivoques ou des phrases ambiguës pour voiler sa pensée sans blesser la vérité, il souriait et se taisait complètement. Il fallait trouver un autre sujet de conversation ou s'en aller.

On a parlé souvent de son grand amour du silence. Volontiers

on eut dit de lui ce qu'on disait du Père Lacordaire : " nul n'a poussé plus loin l'audace du silence."

Nous l'avouons, le cardinal Taschereau n'était pas un causeur ; mais nous sommes portés à lui pardonner facilement ce défaut, en songeant à ceux chez qui il faut en supposer l'absence.

Une grande facilité de paroles est une qualité sans doute, mais cette qualité est trop souvent vaincue par une grande épreuve : la difficulté de se taire, et, l'expérience nous le démontre, ceux qui parlent beaucoup sont parfois aussi prompts à faire des discours que lents à faire des œuvres.

Le Cardinal Taschereau avait toujours aimé le travail ; il avait toujours considéré le temps comme un bien précieux dont il devait profiter et qu'il ne pouvait jamais le perdre dans des conversations inutiles. De plus, il savait qu'il était difficile de parler longtemps sans faire brèche à la charité et il aimait mieux se taire. Aussi nous ne pouvions vivre avec lui, sans penser à celui dont parle l'apôtre Saint Jacques et qui doit être considéré comme un homme parfait parce qu'il ne blesse pas la charité en paroles.

Cette crainte de manquer à la charité et ce grand amour du travail, étaient évidemment ce qui avait contribué le plus à lui faire contracter l'habitude du silence. Car la facilité de paroles ne lui manquait pas quand nous voulions mettre la conversation sur certains sujets qu'il pouvait aborder sans craindre de blesser la plus rare des vertus.

Ainsi il parlait toujours avec plaisir du Séminaire. Il nous disait ce qu'on y faisait autrefois, les coutumes qui y étaient suivies, les améliorations qui petit à petit s'y étaient introduites : il nous parlait des anciens prêtres qu'il y avait connus ; il faisait l'éloge de leurs talents et de leurs qualités, il ne mentionnait jamais leurs défauts, et nous revenions de ces conversations avec une foule de renseignements qu'il nous eût été bien difficile de nous procurer autrement.

Il parlait aussi volontiers de Rome. Il aimait la Ville Eternelle qu'il avait souvent visitée et où il avait vécu. Il aimait tout ce qu'elle renferme et il aurait pu dire avec le poète latin :

*" Nil ibi, quod credi posset mortale, videbam."*

Il faisait l'éloge des romains " dont la pose et les gestes, disait-il me rappellent les statues antiques." Il aimait même les mendiants qu'on reproche tant à Rome : " Avec leurs vieux manteaux, écrivait-il, ils me mettent sous les yeux les plis de la toge patrienne."

Une seule chose paraissait lui déplaire à Rome : c'était la lenteur qu'on mettait parfois à résoudre les affaires. Il était partisan de la prudence, mais non de la prudence poussée à ce point de perfection. Cependant il ne parlait jamais de cette lenteur sans ajouter que la sagesse des décisions était bien de nature à faire oublier le retard qu'on avait mis à les rendre.

C'est cet amour du silence qui lui a permis de suffire aux exigences d'une administration aussi compliquée que celle de notre archidiocèse. Le cardinal Taschereau aimait mieux travailler

que commander ; il voulait tout faire par lui-même, et ce qu'il faisait était bien fait.

Il composa un ouvrage important qu'il a intitulé : " Discipline du diocèse de Québec." Dans ce volume si utile au prêtre chargé de la direction d'une paroisse, on trouve un résumé parfait des ordonnances épiscopales et conciliaires, en force dans l'archidiocèse. L'auteur cite aussi les lois générales de l'Eglise, les articles de notre code civil, l'opinion des principaux théologiens qui ont rapport à ces ordonnances.

Tous s'accordent à louer la solidité de pensées, la vigueur de raisonnement, la pureté de style, qui soulignent comme sa signature même chacun de ses nombreux mandements.

Ses lettres inscrites par milliers dans les archives de l'évêché, resteront à jamais comme des modèles de sagesse et de prudence, comme une source féconde où pourront aller puiser ceux qui voudront s'initier à l'art de l'administration.

Les prêtres qui avaient pleine confiance dans son jugement, le consultaient dans leurs difficultés. Tous les jours, les lettres arrivaient en grand nombre à l'adresse de l'archevêque. Chaque lettre avait sa réponse assurée, et, sauf les affaires très importantes, le même jour. Cette réponse, écrite de la main même du cardinal, était brève, claire, et le plus souvent elle renfermait quelques mots paternels qui faisaient oublier une concision qu'on savait nécessaire.

Il voulait connaître parfaitement le diocèse dont il avait la charge. Aussi avec quel plaisir et quel soin il en faisait la visite ! Il savait que l'évêque, comme l'étymologie du mot l'indique, est un inspecteur qui doit voir de ses yeux, enseigner de sa parole et redresser de sa main.

En 1884, il dut passer l'été à Rome. Comme il souffrit de ne pouvoir faire la visite du diocèse ! C'est Mgr Racine qui le remplaça. " Je regarde souvent, écrit-il à Mgr Gagnon, l'itinéraire de la visite que je parcours en esprit, regrettant de ne pouvoir la faire aussi de corps. Ce qui me contrarie et contriste le plus, c'est de ne pouvoir connaître par moi-même le progrès de ces diverses missions naissantes dont il est si intéressant et si encourageant de suivre les accroissements. De plus, cette connaissance personnelle est souvent nécessaire pour résoudre bien des difficultés. Vous avez raison de dire que j'aurais éprouvé un grand bonheur en voyant les progrès de St-Zacharie qui paraît en si bonne voie de prospérité. *Quarante confirmands !* C'est plus qu'il n'y avait d'âmes quand j'y suis allé en octobre 1881."

Et dans ces tournées pastorales, il était tout à ses prêtres ; il leur évitait tout embarras par sa grande simplicité et sa bonhomie. Il se prêtait à tout et un bon curé a exprimé les sentiments de ses confrères à l'égard du Cardinal Taschereau, quand il écrivait : " Mgr l'archevêque est ici. Oh ! comme il est bon ! Il est docile comme un enfant."

Ce qui le rendait si facile et si agréable à recevoir, c'était sa parfaite humilité. " Quand on est haut placé, écrivait saint Bernard au pape Eugène, il est difficile et peu ordinaire d'avoir de " bas sentiments de soi-même ; mais plus le cas est rare, plus il est glorieux."

ne  
qu  
ét  
rev  
s  
sa  
po  
du  
lui  
de  
31  
été  
me  
Q  
trée  
hab  
écol  
timi  
simp  
" de  
" bie  
" cor  
" la  
Le  
les é  
en va  
teurs  
" sain  
" fleu  
" cors  
" Les  
se mo  
d'avo  
Que  
de mo  
ma co  
action  
esprit  
  
(1) Vol  
P.-J.-O.  
ques lig  
de l'Egli  
" Je ve  
et t'ont r  
de cinq  
rouge dor  
bien me  
surtout d  
" La ses  
les grand  
nouveau  
que j'ai c  
  
(2) Ce jo  
teur de l'a

Le bon cardinal Taschereau était certainement haut placé, et il ne paraissait pas le savoir. Il se croyait réellement petit, bien qu'il eût beaucoup de valeur, et c'était la plus belle preuve qu'il était digne et du poste qu'il occupait et de la dignité dont il était revêtu.

Savez-vous comment il rapporte une des plus belles actions de sa vie ? Encore jeune prêtre, il s'était offert à son archevêque pour aller porter les secours de la religion aux émigrés malades du typhus à la quarantaine. On le sait, cet acte de charité faillit lui coûter la vie. Voici tout ce qu'il écrit sur cette partie si belle de sa jeunesse sacerdotale : " Je me suis rendu à la Grosse-Île le 31 mai 1847.—Je suis tombé malade du typhus le 11 juin.—J'ai été transporté à l'Hôpital-Général le 20 du même mois, et j'ai pu me rendre à Ste-Marie le 15 juillet."

Quelque temps après les grandes fêtes cardinalices, se fit la rentrée des classes au petit séminaire. Le Cardinal fut fidèle à son habitude et il se rendit passer la première récréation à la cour des écoliers. Il alla de suite trouver les régents, qui se montrèrent timides, en présence de tant de grandeur unie à une si grande simplicité. Le cardinal s'en aperçut. " Oui, leur dit-il, me voilà devenu un grand personnage, mais je m'en reste pas moins une bien petite créature. O mon Dieu ! Comme on m'en a fait des compliments ! Heureusement, j'en retranche les trois quarts et la moitié de l'autre quart." (1)

Le jour de sa fête, en 1884, il était à Rome. Les professeurs et les élèves du séminaire français où il était descendu étaient tous en vacances. Il ne restait au séminaire que l'économe et les serviteurs. Le cardinal écrit dans son journal : (2) " Aujourd'hui, fête de saint Alexandre, le charbonnier, mon patron, l'autel est orné de fleurs qui ont été vues par moi et par mon servent de messe, corse de nation, portier de son métier et rond comme une boule. Les anges ont seuls fait et entendu les cantiques du jour." Et il se montre fier d'avoir pu dire la messe sans assistants, sans éclat, d'avoir été ignoré le jour de sa fête.

Quelques jours après, dans ce même journal, on lit : " Le clergé de mon diocèse est en pleine retraite. Depuis longtemps, selon ma coutume, je prie Dieu de donner sa bénédiction à cette action si importante, et ces jours-ci je me transporte souvent en esprit dans la chapelle du Séminaire où se font ces exercices. Je

(1) Voici ce qu'écrivait le nouveau cardinal à son ami de cœur, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, à propos de sa promotion à la pourpre romaine. Ces quelques lignes sont bien l'écho fidèle des sentiments intimes du nouveau Prince de l'Eglise :

" Je vois par ta lettre d'hier que les rumeurs courantes t'ont mis en verve et t'ont rajeuni de cinquante ans. Pour moi, c'est plutôt un vieillissement de cinquante ans, car il me semble impossible de me faire à l'idée de porter ce rouge dont on veut m'affubler. Mais enfin, si la Providence le veut, il faut bien me résigner, en comptant sur les bonnes prières de tous mes amis et surtout de ceux qui me connaissent de plus longue date.

" La seule chose qui puisse me consoler est la pensée du triomphe de toutes les grandes causes que j'ai plaidées et replaidées à Rome. Espérons que ce nouveau coup de chapeau va cimenter la paix et affermir à jamais l'édifice que j'ai contribué à édifier."

(2) Ce journal était envoyé chaque semaine à Mgr C.-E. Legaré, administrateur de l'archidiocèse.



demande au Sacré-Cœur de Jésus de répandre ses plus abondantes grâces sur tout le clergé du diocèse, sur tout ce bon peuple dont le salut est confié à ses soins et aux miens. Notre Seigneur, *qui amat animas*, exaucera mes pauvres prières."

Oui, il prie pour son clergé et il l'aime. Souvent cette charité, unie à l'humilité, le poussait à faire des actes qui lui gagnaient l'affection de ses prêtres.

Je m'en souviens, au mois de juillet 1888, mourait à St-Roch une femme qui n'avait d'autre titre de noblesse que sa foi vive, d'autre richesse que sa piété sincère et éclairée. Elle était la mère d'un jeune prêtre du séminaire. Le vieux cardinal arrivait de sa visite pastorale ; il était visiblement fatigué de ses longues courses à travers l'archidiocèse. L'ouvrage s'était nécessairement accumulé durant son absence. Il mit tout de côté, il descendit à St-Roch et assista aux funérailles.

Revenu à sa chambre, il écrivit une lettre au prêtre affligé. Il lui disait toute la part qu'il prenait à son chagrin ; il lui promettait de continuer à prier pour le repos de l'âme de sa mère si bonne et si chrétienne.

Et la prière qui partait d'une si belle âme pour monter au ciel avait de la valeur. Nous qui l'avons accompagné si souvent au saint autel, nous pouvons dire le recueillement extatique qu'il y portait ; nous qui l'approchions si souvent, nous pouvons dire avec quelle perfection il pratiquait toutes les vertus sacerdotales ; nous pouvons assurer que le proverbe latin, *præsentia minuit famam*, ne s'appliquait pas à notre bon cardinal. Sa sainteté, au contraire, comme les vraies belles choses de la terre, imposait encore plus de près que de loin.

Et cette sainteté lui a permis de faire de son clergé "le meilleur clergé du monde", comme il le disait souvent lui-même.

Quelques jours seulement avant de se décharger de l'administration du diocèse, il disait à un de ses prêtres, les larmes aux yeux : " Quel bon clergé j'ai le bonheur d'avoir ! Voilà deux ans que je n'ai pas eu un reproche grave à faire à un seul de mes "prêtres". Et il en avait quatre cents !

A ses noces d'or, dans les réponses aux adresses de félicitations qu'il reçoit, il parle avec émotion "de ce clergé nombreux et fidèle qui l'entoure comme une auréole, qui est l'objet de sa sollicitude et le légitime orgueil de sa vieillesse." Il se félicite de "l'union parfaite qui règne entre les membres de son admirable clergé," et il dit à ses prêtres : " Cette belle démonstration cimentera encore davantage, si possible, les liens de notre vieille amitié."

La réponse qu'il fit à l'adresse présentée par les prêtres de la première retraite est si belle ; elle donne une idée si juste des rapports aimables qui existaient entre le cardinal Taschereau et ses prêtres, que vous me permettez d'en citer une partie.

"Oui, vous êtes bien tous mes enfants. C'est moi qui, après Dieu, vous ai ouvert les portes du sanctuaire, moi qui vous ai donné l'onction sacerdotale, moi qui ai dirigé vos premiers pas dans l'exercice de votre sublime ministère. Eh bien, messieurs, si les enfants sentent aujourd'hui le besoin de dire à leur vieux père qu'ils ont été heureux de vivre sous sa direction pastorale,

le père lui aussi, est vivement pressé de dire qu'il est content de ses enfants. Ensemble, nous avons travaillé avec joie et avec courage ; chacun a fait sa part indiquée par la Divine Providence. Espérons que tous nous avons fait de l'ouvrage durable et que nous en recevrons un jour la récompense.

"Cette récompense m'est déjà donnée sur la terre ; car c'est pour moi un véritable avant-goût du ciel, de savoir que vous êtes de bons prêtres, pleins de foi, de zèle pour le salut des âmes et de soumission à la volonté et même aux désirs de votre archevêque. Et c'est là ce qui ferait ma force et mon espérance, si Dieu me demandait bientôt de lui rendre compte de mon administration épiscopale. Je me présenterais avec confiance, il me semble, au pied de son tribunal ; car je pourrais lui dire : Seigneur, bien grandes sans doute ont été mes fautes et mes négligences dans votre service, mais vous aurez pitié de moi et vous me pardonnerez en considération des œuvres que vous m'avez permis de faire et surtout des ministres fidèles de votre église. Je les ai gardés avec soin et je les confie pleins de force et de santé spirituelle à la garde et à la vigilance de mon digne successeur. *Opus consummavi quod dedisti mihi ut facium. Quos dedisti mihi custodivi.*"

Ce digne successeur avait en effet été choisi. Le cardinal Taschereau, se sentant vieillir, avait vu son église à ses genoux ; elle semblait lui dire comme Bethsabé : " O mon roi, nommez celui qui doit s'asseoir sur votre trône après vous."

Le cardinal tenait à être agréable à son clergé tout en travaillant au bien de l'église. Il demanda aux principaux prêtres de l'archidiocèse de lui désigner celui qu'ils désiraient avoir pour archevêque. Sur ce sujet encore, se manifesta l'union parfaite entre le père et les enfants. Mgr Bégin fut choisi et il dut quitter Chicoutimi pour revenir à Québec.

Le nouvel archevêque voulait se considérer comme un aide pour le vieux cardinal ; mais il dut se résigner à prendre de suite charge de l'archidiocèse. Le cardinal avait pleine confiance dans son digne successeur et il était persuadé que sa carrière épiscopale était finie. Il ordonna de ne jamais lui parler d'une affaire qui concernât l'administration du diocèse. Il fit transporter aux archives les documents qui se trouvaient à sa chambre ; il envoya à la bibliothèque du Séminaire la plupart de ses livres ; il donna les autres, comme souvenir, aux prêtres de sa maison. Il ne garda que son écriture sainte, son bréviaire et son chapelet ; ces trois objets lui suffisaient pour passer avec Dieu les dernières années d'une vie aussi admirable que féconde.

Peu de temps avant de remettre l'administration de l'archidiocèse entre les mains de son illustre successeur, le cardinal Taschereau avait prononcé ces paroles que nous ne pourrions jamais oublier : " Depuis un demi-siècle, j'ai cessé d'être un enfant du petit et du grand Séminaire, mais mon cœur n'a pas cessé d'y être attaché. Les devoirs que j'ai eu à y remplir comme prêtre durant trente années, m'ont toujours rendu heureux par la bonne volonté, le respect et l'obéissance des élèves. Depuis vingt ans,

mes relations sont un peu différentes, mais *pas moins sincères, pas moins importantes, pas moins agréables.*"

L'archevêque n'avait eu que des relations agréables avec les prêtres de son Séminaire, le père était content de ses enfants et il se faisait un devoir de le leur dire. C'était la plus belle récompense accordée à leur dévouement, le meilleur encouragement à poursuivre une vie qui a quelques attraits mais qui exige bien des sacrifices.

Un autre jour, il disait aux écoliers : " Vos maîtres sont *d'autres moi-même* et tout ce que vous leur témoignerez de confiance, d'attachement, d'obéissance et de piété filiale, réjouit mon cœur et fortifie mon espérance "

Obligé de quitter le Séminaire et de se séparer de l'Université Laval, le cardinal Taschereau avait promis de prendre ces deux institutions sous sa puissante protection et il a été fidèle à sa promesse. Que n'a-t-il pas fait pour assurer l'existence et le progrès de l'Université ! Parlois les obstacles étaient difficiles à surmonter, il ne se décourageait pas. Il savait que les tempêtes de la terre comme celles de la mer obéissent à Dieu, et il pria. Il savait que le propre des grandes œuvres est d'avoir des commencements difficiles et il espérait. Il savait que la justice finit toujours par triompher ; il croyait défendre la bonne cause et, le regard tourné vers Rome, il attendait, sûr d'un résultat qu'il ne manqua jamais d'obtenir.

Et dans cette lutte qu'il eut à soutenir, comme aussi dans toutes les autres encore plus vives dont on n'a pas perdu le souvenir, il ne s'occupait jamais de la popularité ou de l'improbation placée entre lui et son but. \* Avec sa conscience pour boussole, il agissait et, comme l'ange du Seigneur, il ne portait aucune attention aux bénédictions ou aux malédictions des hommes. "*Angelus Dei est, nec benedictione nec maledictione movetur.*"

Aussi dans toutes ces luttes il ne cherchait et ne voulait que la gloire de Dieu.

Le 26 juillet 1884, il était à Rome. " C'est aujourd'hui, écrit Mgr Taschereau, la fête de sainte Anne. J'ai fait en esprit un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. Bonne sainte Anne, priez pour que nos affaires se règlent, non suivant mon désir, si ce n'est pas *ad majorem Dei gloriam.*"

Il était grand le respect qu'il portait aux décisions de la cour de Rome, elle était sincère sa soumission aux désirs du Saint Père. Il dit un jour à ses prêtres en retraite quelle avait été sa manière de voir sur toutes les questions si chaudement débattues depuis

\* On trouvera une preuve de la grande prudence du Cardinal et du peu de considération qu'il faisait des jugements du grand public, dans les quelques lignes qui suivent. Il les écrivit le 13 novembre 1885, en réponse à un ami intime, occupant un rang élevé dans la société et jouissant d'une considération générale chez ses concitoyens.

" Ta lettre . . . a été écrite à la hâte et sous l'impression d'un vif sentiment de charité pour le pauvre Riel.

" Je plains son sort autant que personne du monde, mais je ne crois pas devoir ni pouvoir intervenir. Toutes les raisons que j'aurais pu alléguer en sa faveur ont déjà été exposées à satiété, et je ne vois pas ce que mon intervention y ajouterait de force. D'un autre côté, je vois clairement que cette intervention inutile et intempestive me compromettrait."

qu'il était devenu leur archevêque. Il leur donna la substance des documents qu'il avait envoyés à Rome pour exposer et défendre ses opinions et il leur dit : " Jusqu'à présent les questions qui ont été réglées, l'ont été conformément à mes vues. Quant aux autres, j'attends la décision du Saint Siège, et si elle ne m'est pas favorable, je me sens assez fort pour donner à mon clergé l'exemple d'une soumission aussi complète que sincère."

Il n'était pas homme non plus à en vouloir à ses adversaires. Un jour partit pour Rome un mémoire dans lequel se trouvaient les accusations les plus fausses et les plus désagréables contre l'archevêque de Québec. Une copie de ce mémoire tombe entre les mains de Mgr Taschereau qui, après l'avoir lu, décide de ne pas y répondre, et avant de le faire déposer aux archives, écrit ces quelques mots à la première page : "*Dominus dimittat eis sicut et nos dimittimus.* Que le Seigneur leur pardonne comme nous leur pardonnons."

On sait qu'il passait toujours le temps des récréations au Séminaire. Il assistait à toutes les séances dramatiques données par les écoliers ; il était le premier rendu aux séances solennelles de la Société Laval et de l'Académie St-Denys. Tout ce que faisaient les écoliers l'intéressait grandement.

Il assistait avec les élèves à tous les exercices du mois de Marie dans la petite chapelle de la Congrégation. Il était au milieu de ses enfants de prédilection, il priait avec eux et la prière lui paraissait plus facile.

Un soir, à l'ouverture de ce beau mois, un jeune élève avait chanté un beau cantique à la sainte Vierge. Toute la pureté de son jeune cœur semblait vouloir se laisser apercevoir dans la pureté de sa voix. Le prédicateur avait rappelé aux élèves que Marie aime surtout les enfants ; il leur avait dit que jamais plus tard elle leur sourirait plus amicalement, elle leur tendrait ses bras avec autant d'amour, elle les appellerait à elle avec autant d'instances. Le bon Cardinal Taschereau écoutait avec attention et il pleurait en se rappelant sans doute le jour où, en 1833, il avait dans cette même chapelle promis fermement à la sainte Vierge " de ne jamais abandonner son service, de ne jamais rien faire ni dire qui fut contre son honneur."

En sortant de la chapelle, il disait à un prêtre : " Au ciel, goûterons-nous une joie plus douce et pourrons-nous être plus heureux ? " Dieu, qui fait le bonheur des élus dans le ciel, remplissait tellement le cœur de ce saint archevêque de sa présence et de ses grâces, qu'il lui faisait goûter ici-bas les joies du paradis.

Après ses longues et fatigantes tournées pastorales, il allait toujours passer quelque temps à la maison de campagne du séminaire. " Au Petit Cap, disait-il en y arrivant, il n'y a plus d'autre règlement pour moi que les commandements de Dieu et de l'Eglise." Comme il se montrait heureux de vivre avec ces enfants qui trouvaient là l'espace, la salutaire influence du plein air, la liberté des mouvements et des jeux ! Il les accompagnait dans les excursions et jouissait de les voir courant, sautant, criant, sans une ombre au front, sans une inquiétude à l'âme.

Quand l'âge et les infirmités l'empêchèrent de faire de longues courses, il se promenait, loin du bruit et des regards, dans le parc

qui entoure le château. Souvent un petit enfant l'accompagnait et, rendus devant la statue de la Sainte Vierge, tous deux récitèrent une courte prière à Marie. C'était beau de voir ainsi agenouillés aux pieds de la Vierge, le vieillard chancelant sur le bord de la tombe et remerciant sa mère de l'avoir conduit sans trop de secousses jusqu'aux portes du ciel, avec l'enfant, sans passé mais plein d'espoir, demandant à sa mère de guider ses pas dans les sentiers de la vie qui lui sourit parce qu'il ne la connaît pas.

J'ai dépassé de beaucoup les limites du temps qu'on m'avait assigné. J'espère que vous me le pardonnerez. Je le sais, je suis loin d'avoir dit tout ce que vous aviez raison d'attendre et tout ce que j'avais l'espoir de vous donner. Je me sens dans la situation de celui qui n'a que quelques instants à passer dans un magnifique jardin. Il en parcourt les allées principales; il contemple la grande variété des fleurs et il en savoure les parfums; il cueille celles qu'il croit être les plus belles et il en fait un bouquet qu'il apporte comme souvenir d'une visite agréable. Mais ce bouquet fait à la hâte est loin de pouvoir donner une idée parfaite de la beauté et de la richesse du jardin à ceux qui ne l'ont pas visité; il ne donne même pas satisfaction à celui qui l'a fait et qui se rappelle toutes les fleurs qu'il n'a pas touchées.

La vie du Cardinal Taschereau est une vie trop pleine et trop féconde pour que je puisse être satisfait de ce que je viens de vous en dire. Le jardin était trop vaste, les parterres trop riches. Une plume exercée trouvera dans cette vie le sujet d'un livre aussi édifiant qu'intéressant. Ce livre doit se faire, "car, dit Lacordaire, on ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu."

J'espère au moins vous avoir montré que le Séminaire et l'Université avaient raison de pleurer la mort du Cardinal Taschereau. Il a aimé ces deux institutions et il les a aimés jusqu'à la fin.

Quand son intelligence se fut affaiblie et que sa mémoire eut presque complètement disparu, deux choses ont survécu à ces facultés : l'amour de Dieu et l'amour du Séminaire. Il n'a jamais oublié et jamais cessé de prier, et on nous a dit qu'après avoir donné à peu près tout ce qu'il avait, il mettait sur les quelques objets qui lui restaient le monogramme du séminaire. Il oubliait qu'il avait succédé aux Plessis et aux Briand, qu'il les avait égalés, sinon surpassés en sagesse et en piété; il oubliait qu'il avait fait monter les splendeurs du cardinalat sur le trône archiepiscopal de Québec, il oubliait tout cela pour se rappeler qu'un jour, au printemps de sa vie, à la fleur de son âge, il avait fait à Dieu le sacrifice de toute son existence et qu'il lui avait promis de la consacrer dans notre cher séminaire à l'œuvre difficile, sinon ingrate, de l'éducation des enfants.

C'est un vrai bonheur, une bénédiction pour nous, professeurs et directeurs de cette maison, d'avoir toujours été ainsi l'objet de son attention et de penser qu'il nous la continue au ciel. Elle nous impose un devoir sacré à remplir : prendre grand soin de l'héritage qu'il nous a légué et suivre l'exemple fécond de ses vertus.

L'Abbé O.-E. MATHIEU.

III

L'HONORABLE SIR J.-ADOLPHE CHAPLEAU.

Peu de jours avant la fin de l'année académique, nous apprenions la mort de l'honorable Sir J.-A. Chapleau, professeur de Droit international à la faculté de Droit à Montréal et membre du Conseil Universitaire.

Sir Adolphe a été l'un de nos collaborateurs de la première heure à Montréal. Ses nombreuses occupations politiques, plus tard sa nomination de Lieutenant-Gouverneur ne lui ont pas permis de se livrer à l'enseignement et de faire part à ses élèves de la grande étendue de ses connaissances légales. Mais l'Université doit être reconnaissante au regretté défunt d'avoir accordé le prestige de son nom au personnel de nos facultés naissantes à Montréal.

De plus, nous n'avons pas oublié la sympathique assistance que Sir Adolphe nous a constamment accordée dans plus d'une circonstance, et qui a contribué, pour beaucoup, à aplanir les difficultés que nous avions à surmonter.

Si la carrière de notre confrère défunt, comme professeur de l'Université a été très courte et très restreinte, il n'en est pas de même de sa carrière publique. Le rôle qu'il a joué dans le monde politique pendant de nombreuses années lui assure une grande place dans l'histoire de notre pays. Comme tous les hommes influents, il a eu des admirateurs nombreux et passionnés et des adversaires ardents et convaincus. De sorte qu'il a connu, dans une large mesure et le blâme et la louange. Il ne nous appartient pas d'entrer sur ce terrain. A l'histoire est réservé le rôle de dire la vérité et de rétablir les choses dans leur juste proportion.

Mais nous pouvons dire du moins qu'avec Sir Adolphe Chapleau disparaît une des grandes figures de la patrie canadienne, un homme qui a souvent joué un rôle de premier ordre parmi ses concitoyens et dont l'influence, à un moment donné, a été grande dans le Canada, surtout dans notre province.

Quand à l'Université, elle perd en lui non seulement un professeur et un membre de son Conseil, mais encore un bienfaiteur. Car pendant toute la durée de son séjour à Spencer Wood, il n'a cessé de donner des prix à la faculté de Droit et au Petit Séminaire. Aussi est-ce de tout cœur qu'elle s'associe au deuil général et présente à la famille du regretté professeur l'expression de sa plus sincère sympathie.

Nous nous permettons de reproduire ici un article de "la Presse" relatant la mort éminemment chrétienne du grand homme d'état canadien :

" Il nous reste une seule chose à dire, c'est que sa fin prématurée a été, au moins, remplie de consolations.

Par une réconfortante contradiction des choses d'ici-bas, le fier militant qui n'a jamais connu, depuis quarante années, les calmes de la vie, qui s'est vu balloté de commotions en commotions, à qui est échu le triste et glorieux rôle d'ouvrir les forteresses ennemies aux forces armées de son parti, s'est vu subitement et,

presque à son insu, jeté dans la paix du Seigneur. La vraie paix, celle qui console et rafraîchit l'âme; car, s'il a vécu en grand citoyen, il est mort en grand chrétien. Il a su que l'heure était arrivée et son Dieu ne l'a pas surpris endormi... Le Dieu de l'amour et de la charité, qui s'appelle aussi le Dieu des combats, est également le Dieu de la société politique et sociale. A chacun des acteurs de son plan divin, il a mesuré les responsabilités onéreuses, le fardeau du jour et les récupérations finales. Voilà pourquoi l'homme de bonne foi, le lutteur sincère et honnête, à l'instar du pilote, qui, chargé de la vie de ses passagers, n'a pas le temps de songer à lui-même, découvre à la fin du trajet que le port de la Grande Miséricorde existe pour les carrières politiques. M. Chapleau a eu, sur son lit de mort, l'avantage de distinguer clairement les extrêmes et lointaines lueurs de ce dernier sentier qui se jette dans l'éternité et de dire avec une résignation qui restera une belle leçon chrétienne : " Je crois, j'espère et j'aime." Toutes les consolations religieuses, tous les encouragements, toutes les certitudes de la foi et de l'enseignement éclairé lui ont été prodigués. D'ardents ministres de Dieu, de pieux et savants théologiens, des évêques pleins de mansuétude et d'amour, l'ineffable possesseur des clefs célestes, le Pape lui-même ont tour à tour chargé de grâces et de bénédictions, le noble touriste qui avait accepté l'idée du grand voyage avec une ferveur et un propos délibéré qui n'a pas un instant laissé poindre le moindre regret; et quelques moments avant sa mort il répétait encore l'oraison jaculatoire : " Je m'abandonne à Dieu comme un enfant se confie à son père."\*

IV

NAZAIRE OLLIVIER

C'est pour accomplir un devoir que l'amitié réclame, en même temps qu'une tâche imposée par l'Université, que je viens aujourd'hui vous faire l'éloge du regretté Nazaire Ollivier. L'intimité qui m'a fourni l'avantage de le connaître et de l'apprécier justifie le choix de ma personne pour vous communiquer l'expression des regrets que sa mort a causés.

C'est à ses débuts dans la vie que je l'ai connu, dans un temps où l'on peut encore faire des amis, chose difficile plus tard quand les exigences de la famille et des affaires absorbent tous nos soins.

Il a été, comme la plupart de ceux qui parviennent dans ce pays, où la fortune héréditaire est rare, où les grands noms le sont encore plus, il a été le fils de ses œuvres : il est parvenu par son talent et par son travail.

\* Lorsque M. Chapleau est mort, les premières pages de l'Annuaire étaient déjà imprimées. Voilà pourquoi son nom y figure encore parmi nos professeurs.

Né  
sion  
les p  
étap  
1889,  
avoir  
diplô  
le do  
et l'  
néces  
En  
Droit  
le cou  
de son  
ici et  
qualit  
Il n  
qui es  
chaleu  
arides  
pour l  
des co  
Son  
romain  
veaux  
déchiff  
cupe le  
axiom  
quelles  
une ex  
losophi  
Il ne  
lisait a  
naissan  
qu'on a  
riens r  
romain  
institut  
peuples  
Au ba  
compte  
certes, i  
au gré  
tation d  
ses conf  
Il éta  
cause d  
cher les  
comme  
de son é  
cette ho  
accepté

Né à St-Nicolas dans le comté de Lévis, il fit ses études au pensionnat du Petit Séminaire de Québec, et son nom figurait parmi les premiers dans ses classes. Il parcourut facilement toutes les étapes des études classiques et des études professionnelles, et en 1889, trois ans après sa sortie de l'Université, il obtenait, après avoir brillamment soutenu sa thèse sur la "Nullité des Contrats," le diplôme de Docteur en droit. C'était bien jeune, car vous savez que le doctorat en droit s'obtient dans des conditions toutes spéciales, et l'expérience de plusieurs années de pratique est presque nécessaire pour affronter l'épreuve d'une soutenance.

En 1895, il fut nommé professeur agrégé à la Faculté de Droit de cette Université, et pendant deux années, il donna le cours de Droit romain. Il ne m'appartient pas de parler de son enseignement à l'Université : ceux qui l'ont entendu sont ici et leur témoignage est unanime à reconnaître ses grandes qualités pour le professorat.

Il n'en pouvait être autrement, car il avait l'amour de la clarté, qui est la marque d'une grande intelligence, cette vivacité, cette chaleur qui se communique et donne la vie aux choses les plus arides en apparence. Il éprouvait cet intérêt pour les choses et pour les personnes, qui rend la parole sympathique, qui dispose des cœurs et sait captiver l'attention.

Son esprit curieux se plut à parcourir de nouveau le droit romain pour son propre profit, et à le revoir sous les aspects nouveaux que découvre une étude approfondie. Il prit plaisir à déchiffrer ce droit, qui tient dans la science légale la place qu'occupe le latin dans les études classiques, et où l'on trouve ces axiomes de droit, ces vérités fondamentales de la justice, auxquelles les jurisconsultes romains ont donné une forme concise, une expression définitive dans cette langue souple, subtile et philosophique par excellence.

Il ne se contenta pas de l'étude superficielle du droit, mais il lisait aussi l'histoire de Rome et de ses institutions, dont la connaissance est nécessaire à l'intelligence du droit. Et cette histoire qu'on apprend au collège au point de vue de Rollin et des historiens romains, c'est-à-dire au point de vue de la gloire et des vertus romaines, prenait pour lui un regain d'intérêt à la lumière des institutions du droit privé, qui sont le reflet de la vie intime des peuples.

Au barreau, Ollivier eut le courage de braver la fortune et de compter sur ses propres ressources pour fonder sa clientèle. Et certes, il ne fut pas trompé dans son attente ; les clients vinrent au gré de ses désirs. Le succès dans ses causes établit sa réputation dans le public, et sa supériorité fut bientôt reconnue de ses confrères, sanction indispensable de la réputation d'un avocat.

Il était également estimé et redouté dans le barreau : estimé à cause de son honorabilité, et parce que nul ne pouvait lui reprocher les mesquineries et les chicanes de procédure ; redouté comme adversaire, à cause de ses connaissances, de son jugement, de son énergie dans la conduite de ses affaires, et aussi à cause de cette honorabilité même, car on devait craindre qu'une cause acceptée et défendue par lui dût être bonne.



Peut-être les autres professions demandent-elles plus de science, mais la pratique du droit exige une grande sûreté de jugement et une grande connaissance des hommes. L'avocat n'opère jamais seul : ses opinions, ses procédures sont examinées et discutées tous les points faibles sont attaqués, et il lui faut subir la double critique de l'adversaire et du tribunal. Les consultations même sont souvent une lutte contre la volonté du client.

La place qu'Ollivier occupait aux yeux de ses confrères montre à quel degré il possédait ces qualités. Et les rapports multipliés qu'il avait avec eux en sa qualité de secrétaire du barreau contribuèrent à le faire estimer davantage.

C'était un esprit solide et étendu, avide de science et actif dans l'accomplissement de sa tâche journalière, réunion de qualités rares, car on trouve peu d'hommes également propres à l'étude et à l'action.

Il aimait à répéter ce mot, qui est de Veillot, je crois : " Il est un temps pour lire, et un temps où il faut regarder par la fenêtre." Il avait l'art de s'intéresser aux connaissances des autres et d'en tirer profit, de condescendre aux exigences de toutes les situations, de respecter l'avis de tous, qualités qui tiennent à la supériorité de l'intelligence et à la bonté du cœur : à l'intelligence, parce que la juste appréciation de la valeur des opinions individuelles porte à se défier de la sienne propre et à tenir compte de celle des plus humbles ; à la bonté du cœur, parce que l'hommage le plus délicat que l'on puisse faire aux autres, c'est de respecter leur bonne foi.

Autant la force de sa belle intelligence s'imposait dans les discussions qui s'élevaient entre amis, autant le charme de son esprit se révélait dans l'abandon des causeries intimes, où la finesse s'alimente des souvenirs de lecture et remplace la plaisanterie obligée des réunions nombreuses.

Ce langage peut paraître trop élogieux à ceux qui n'ont pas connu Ollivier, — la nature de ce discours pourrait le faire croire, — mais la louange n'est pas exagérée ; j'en appelle à ceux qui l'ont connu ; à ces amis de collège, qui, dispersés à tous les coins du pays, faisaient de sa maison hospitalière leur habituel rendez-vous, à ceux qui l'ont connu plus tard et qui l'ont aidé à parvenir, à ceux qui n'ont fait que le rencontrer un moment, et qui ont gardé la bonne impression de son caractère sympathique, à vous, Messieurs, ses élèves de l'Université, qui n'êtes pas les derniers, j'en suis sûr, à réclamer la large part qu'il vous accordait dans son estime.

Faut-il s'étonner qu'ainsi poussé aux premières places par la bonne volonté de tous, il ait peut-être trop présumé de ses forces physiques et trop entrepris ?

Il lui restait encore une carrière à parcourir, celle de la politique, condition indispensable pour atteindre aux honneurs auxquels son talent lui permettait d'aspirer. Elu membre du Parlement provincial pour le comté de Lévis l'an dernier, il n'eut pas le temps de donner sa mesure en Chambre, où il ne siégea que pendant quelques semaines. On peut cependant présumer que là, comme ailleurs, il n'eut pas tardé à prendre une place éminente.

Me  
légit  
est ce  
et le c  
forces  
désint  
qui p  
dans l  
sur la  
leurs f  
Mais  
est sol  
qu'on  
disait  
Et c'  
de son  
circons  
gaiem  
Ah!  
de nos  
Mais q  
une si  
suet :  
quelqu  
Une t  
travail  
stimula  
ment in  
espéran  
Oui, si  
sens on  
somm  
Mais  
refaire à  
précédé  
l'on son  
qu'une v  
et doit p  
à d'autre  
Vous a  
réponse  
"L'Educ  
de toute l  
l'homme  
la démon  
commenc  
à vivre.  
Ces véri  
a mises e  
persévér  
paroles on  
pratiquée

Messieurs, je n'ai pas la pensée de vouloir décrier les ambitions légitimes de la politique ; au contraire, le rôle de l'homme d'Etat est celui qui demande la plus grande somme de qualités réunies, et le devoir de tout citoyen est de travailler dans la mesure de ses forces au bien de l'Etat. Il n'est donc permis à personne de se désintéresser de la chose publique. Mais il faut déplorer l'attrait qui porte même ceux qui n'ont pas de loisirs à se jeter trop tôt dans les luttes électorales, et il faut regretter que ceux qui sont sur la voie de la célébrité dans leur profession aillent dépenser leurs forces sur trop d'objets à la fois.

Mais comment ne pas subir l'entraînement général, quand on y est sollicité par le succès ? Car Ollivier en était rendu à ce point qu'on ne disait plus de lui : " C'est un homme d'avenir ", on disait : " Il est bien parvenu. "

Et c'est précisément alors qu'il commençait à recueillir le fruit de son travail que la mort est venue, vous savez tous dans quelles circonstances tragiques : quelques heures auparavant il causait gaiement avec ses amis.

Ah ! Messieurs, la vie n'est-elle pas toujours trop courte au gré de nos désirs ? et la mort n'est-elle pas toujours une surprise ? Mais que dire d'une mort si soudaine et dont l'annonce a produit une si pénible impression. N'y a-t-il pas lieu de dire avec Bossuet : " Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup comme si quelque tragique événement avait désolé sa famille ? "

Une telle fin n'est-elle pas de nature à décourager l'effort et le travail ? Sans doute la satisfaction du devoir accompli est le seul stimulant que requiert la vertu ; mais une vie si tôt et si brusquement interrompue est-elle sans fruit durable, malgré toutes les espérances qu'elle faisait concevoir ?

Oui, si l'on considère le peu qu'est l'effort individuel ; et dans ce sens on peut dire, même quand on a bien rempli sa tâche : nous sommes des serviteurs inutiles.

Mais si l'on songe à la solidarité humaine, à la nécessité de refaire à chaque génération le travail accompli par celle qui a précédé pour en communiquer les résultats à celle qui suivra ; si l'on songe à l'ensemble du travail humain, il faut reconnaître qu'une vie bien occupée, si courte qu'elle soit, n'est jamais inutile et doit porter ses fruits, ne serait-ce que parce qu'elle trace la voie à d'autres.

Vous avez entendu Ollivier ici même, il y a trois ans, dans sa réponse au discours d'adieu, faire l'éloge du travail ; il disait : " L'Education n'est pas l'œuvre de la jeunesse, mais c'est l'œuvre de toute la vie. " Ces paroles sont l'aveu de l'impuissance de l'homme à atteindre jamais ici-bas le terme de ses efforts. C'est la démonstration de la théorie chrétienne que la véritable vie ne commence qu'à la mort, puisque toute la vie se passe à apprendre à vivre.

Ces vérités, il les a non seulement reconnues et proclamées, il les a mises en pratique. Sa vie a été un exemple de travail et de persévérance ; un exemple aussi de foi chrétienne. Ses dernières paroles ont été pour demander les secours de la religion qu'il a vait pratiquée depuis son enfance.

Non, Messieurs, sa vie si courte n'a pas été stérile, et l'Université rappellera longtemps encore à ses élèves l'exemple de ses vertus et le souvenir de ses succès.

C.-E. DORION.

V

*Adresse de l'Université à Son Honneur Louis-Amable Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.*

MONSIEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR,

C'est avec un vif plaisir que le Recteur, les Directeurs et Professeurs de l'Université Laval ont appris l'heureux choix de votre personne pour occuper la plus haute position de la hiérarchie civile de notre province. Nous n'avons qu'un regret, c'est que les circonstances ne nous aient pas permis de vous offrir plus tôt nos respectueux hommages et nos sincères félicitations.

Il était tout naturel que les Facultés de Montréal eussent le privilège de vous saluer les premières dans votre nouvelle position. Puis, cédant à un sentiment de gracieuse délicatesse envers votre Collège de l'Assomption, vous avez tenu à accorder à ces vieux murs qui avaient abrité votre enfance et votre jeunesse, votre première visité officielle. Vous y avez été revivre pendant quelques heures, cette bonne vie de communauté d'autrefois, et recevoir les hommages de vos anciens, j'allais ajouter de vos jeunes confrères.

Pour une fois, l'Université Laval a cédé le pas à un de ses collègues affiliés, se réservant pour plus tard le plaisir de vous dire à son tour combien elle était heureuse de voir, pour la seconde fois, prendre dans les rangs de ses professeurs, celui qui est appelé à la haute direction de notre province.

Toutefois comme les ouvriers de la onzième heure, nous osons espérer que nous serons également bienvenus et que nous aurons encore une bonne part de vos bienveillantes sympathies. D'autant que les longues et toujours agréables relations que nous avons eues avec vous, depuis plus de vingt ans, nous ont permis d'apprécier tout particulièrement en votre personne, le jurisconsulte distingué, le professeur hors ligne, le catholique sincère, que l'autorité supérieure vient de choisir pour lui confier le poste le plus élevé que puisse occuper l'un de nos compatriotes.

On a souvent, depuis trente ans, reproché à Québec de jalouser Montréal. On admettra cependant, nous l'espérons, que, pour ce qui nous regarde, c'était une jalousie de bon aloi que celle qui, avec vos distingués collègues de la première heure, et en particulier votre illustre prédécesseur, vous désignait et vous choisissait pour être une des colonnes fondamentales des facultés de Montréal.

Aussi après vingt ans d'un professorat aussi fécond que laborieux, pendant lequel vous vous êtes dépensé sans compter, nous comprenons les regrets exprimés par l'unanimité de vos collègues

et de  
la sép  
arder  
Qu  
que v  
symp  
près c  
No  
tâche  
par le  
au pos  
avez d  
qu'il n  
blème  
travail  
Montr  
Québec  
haut e  
tout n  
vu au-  
prévoi  
d'hui  
stellas.

Auss  
me ser  
profite  
joie qu  
vous so

Vous  
vous ré  
nous on  
de nous  
de prer

Arriv  
tout ce  
l'esprit  
temps  
de ce c  
jour de

En ré  
de trou  
contrain  
les labe  
toutes l  
pays de

Mada  
vous voi  
vous y a  
tout le b  
en savoi  
tion. P  
Nous ne

et de vos nombreux élèves, tant anciens qu'actuels, au moment de la séparation, regrets tempérés cependant par l'espoir d'un retour ardemment désiré.

Quant à nous, la pensée nous vient naturellement aujourd'hui que vous avez été aussi l'un des nôtres, et que vous avez partagé sympathiquement les joies et les peines de l'Université pendant près d'un quart de siècle.

Nous nous rappelons que vous n'avez jamais faibli devant la tâche, jamais cédé devant les difficultés. Sans vous laisser rebuter par les contradictions toujours renaissantes, vous êtes resté fidèle au poste que vous aviez accepté avec tant de dévouement. Vous avez été l'un des plus fermes appuis des facultés de Montréal, et, qu'il nous soit permis de le dire ici, vous avez su résoudre un problème qui, hélas ! a pu paraître quelquefois insoluble à plusieurs : travailler consciencieusement à la prospérité des Facultés de Montréal et rester en même temps fidèle aux vieilles amitiés de Québec. Peut-être avez-vous cru que l'union dans le personnel du haut enseignement, réalisé dans la mesure du possible, était avant tout nécessaire pour en assurer la parfaite efficacité. Vous avez vu au-delà et plus haut que les intérêts du moment. C'était faire prévoir à l'avance l'heureuse devise que vous avez choisie aujourd'hui comme symbole de vos nobles aspirations : *Spes mea ultra stellas*.

Aussi rien que de très naturel si l'Université de Québec, pour me servir d'une expression employée par le Saint-Père lui-même, profite de votre arrivée à Spencer Weod pour vous exprimer la joie qu'elle éprouve de vous voir vous rapprocher d'elle et pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Vous avez bien voulu déjà dans une circonstance solennelle vous réclamer de l'Université et vous en dire tout fier. Ces paroles nous ont été bien sensibles. Nous y avons vu comme l'autorisation de nous croire, dans une certaine mesure, solidaires avec vous et de prendre notre petite part des honneurs qui vous sont décernés.

Arrivant après les autres, nous ne pouvons être que l'écho de tout ce qu'on a déjà dit des éminentes qualités du cœur et de l'esprit qui vous distinguent et qui vous assurent, pendant tout le temps que vous demeurerez dans le vieux Québec, la continuation de ce concert d'éloges qui n'a cessé de se faire entendre depuis le jour de votre nomination.

En retour de la vive et sincère sympathie que vous êtes assuré de trouver toujours chez nous, veuillez ne pas oublier, mais au contraire entourer de votre bienveillance, ceux qui restent dans les labeurs de l'enseignement et qui continuent à travailler de toutes leurs forces à former la jeunesse studieuse et à procurer au pays des citoyens religieux et éclairés.

Madame, veuillez croire que l'Université est très heureuse de vous voir arriver à Québec. Votre réputation de grande vertu vous y a précédée depuis longtemps. Si nous ne connaissons pas tout le bien que votre inépuisable charité a fait à Montréal, nous en savons assez pour vous assurer de notre respectueuse admiration. Puisse le séjour de Québec ne pas vous être trop pénible ! Nous ne pouvons pas espérer vous faire oublier Montréal, où vous

avez laissé sans doute une si large part de vous-même ; mais nous pouvons vous assurer que vous trouverez à Québec un assez vaste champ à l'exercice de votre charité pour adoucir les douleurs de l'éloignement.

VI

*Réponse de Son Honneur*

MONSIEUR LE RECTEUR, MESSIEURS LES DIRECTEURS, MESSIEURS  
LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,

L'accueil que vous me faites en cette circonstance m'est d'autant plus agréable et plus sensible que j'y sens dominer un sentiment tout particulier de bienveillance et d'affection pour le professeur qui, hier encore, occupait une des chaires de votre Faculté de Droit, à Montréal. C'est, en effet, ce titre de professeur qui m'assure ici toutes vos sympathies, puisque, comme vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Recteur, depuis près d'un quart de siècle, j'ai partagé toutes les joies et toutes les peines de votre Université.

C'est en 1878 que l'Université Laval a bien voulu établir une succursale à Montréal et y organiser des Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Elle avait alors connus, non seulement dans le pays, mais dans tout le monde savant, cette grande situation que lui avaient méritée la science et le savoir des hommes distingués qui, depuis seize ans, se dévouaient à son enseignement.

C'était donc une grande faveur que d'être admis à faire partie d'une telle institution, d'être appelé à prendre rang avec tous ces savants qui avaient donné les preuves de leur valeur et de leur mérite. Et si, parmi ceux que vous avez alors choisis pour ces Facultés nouvelles, il s'en trouvait qui avaient déjà leurs états de service et s'étaient distingués dans des carrières diverses, d'autres, comme moi, n'avaient que leur bonne volonté et leur amour du travail pour répondre à la confiance que vous leur témoigniez en les appelant à prendre part à la tâche imposée à tous.

Aussi, comment vous dire, messieurs, combien je vous ai toujours été reconnaissant pour le grand honneur que vous m'avez fait alors, en m'attribuant une des chaires les plus importantes de la Faculté de Droit ?

Grandi dans l'opinion de ses concitoyens et par le prestige dû à la science de ses devanciers et par le suffrage que votre choix donne à son ambition, le nouveau professeur sent vivement, je vous l'assure, la grande responsabilité qui pèse sur lui. Justifier la confiance que vous avez eue en lui, rester digne des modèles qu'il a à suivre et à imiter, lorsque, pour ne parler que du droit et de ceux qui avaient été jusque là dans l'enseignement, ces modèles portent les noms de Morin, Crémazie, Tessier, Aubry,

Casault, Langlois, Langelier, Flynn, Alleyn et tant d'autres, n'est pas une tâche ordinaire. J'ai mis pour ma part, à son accomplissement d'autant plus d'ardeur et de dévouement que je sentais chaque jour combien les études et les recherches qu'elle m'imposait m'étaient en même temps utiles et même nécessaires pour l'accomplissement de mes devoirs judiciaires. Et lorsqu'aujourd'hui, Monsieur le Recteur, votre bienveillance m'assure que mes efforts ont été couronnés de succès et que je me suis convenablement acquitté du devoir que vous m'aviez imposé, je sens que ce suffrage si précieux est ma plus noble récompense.

Vous avez bien voulu dire, Monsieur le Recteur, que j'avais travaillé à la prospérité des Facultés de Montréal, tout en restant fidèle aux vieilles amitiés de Québec. C'est un éloge auquel je suis particulièrement sensible. Il m'avait semblé, en effet, dès les premiers temps, que, puisque vous vouliez bien, au prix de sacrifices et de labeurs nouveaux, nous faire participer, à Montréal, aux avantages de la puissante organisation que vous aviez créée, mettre à notre disposition les trésors de science et d'expérience que vous aviez acquis, donner à notre tentative nouvelle le prestige et l'éclat de votre nom, nous devions vous être à jamais reconnaissants d'un tel bienfait. Ce sentiment, vous le savez, était partagé par tous, et si, dans certaines circonstances, il a pu vous paraître moins vivace, à l'occasion de malentendus regrettables, je puis vous affirmer que ces défaillances n'ont jamais été générales, que bien des cœurs ardents vous ont toujours été également dévoués et qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'affection de tous vous est solidement assurée.

Laissez-moi ajouter, Monsieur le Recteur, que la situation faite à nos Facultés de Montréal par les décrets du Saint-Siège satisfait amplement notre ambition ; tous comprennent aujourd'hui que nous ne pourrions nous réclamer d'une plus noble origine et que l'honneur de ne former avec vous qu'une seule et même Université nous donne une influence et un prestige qu'une union moins intime ne pourrait que diminuer et amoindrir. Nous formons donc les vœux les plus ardents pour la perpétuation de cet état de choses qui, en agrandissant votre sphère d'action, nous donne, à nous, l'avantage d'une participation à un si riche patrimoine de science et de vertu.

Amené aujourd'hui, par les circonstances, à me rapprocher pendant quelques années de ce foyer intellectuel que j'ai appris chaque jour à apprécier davantage, je puis vous assurer, messieurs, que je ne négligerai aucune occasion de profiter de vos travaux et de vos études. Si, en outre de l'avantage que j'en retirerai pour moi-même, je puis ainsi donner une preuve du grand intérêt que je porte aux hautes études et de l'ardent désir que j'ai de voir apprécier comme elle le mérite la science de vos professeurs, il me semble que j'aurai ainsi participé à l'œuvre éminente à laquelle vous vous dévouez tous les jours.

Avant de terminer, permettez-moi, Monsieur le Recteur, de vous remercier de la si gracieuse bienvenue que vous souhaitez à Mme Jetté. Votre désir de lui être agréable vous a fait trouver la note, juste, en l'assurant qu'à Québec, comme à Montréal, on trouve un vaste champ ouvert à l'exercice de la charité. Je suis sûr qu'elle

profitera du renseignement, car, outre la satisfaction de faire le bien, elle aura l'avantage d'y rencontrer plus souvent les femmes pieuses et dévouées qui se consacrent ici en si grand nombre au soulagement des misères qui existent également dans toutes les villes.

VII

*Adresse des élèves du Petit Séminaire à Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, le lendemain de son intronisation.*

A SA GRANDEUR MGR L.-N. BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Monseigneur,

Depuis huit jours, la patrie canadienne est plongée dans le deuil. Elle pleure la mort du plus illustre de ses enfants ; elle entend raconter la vie si pleine et si féconde de ce prince de l'Eglise ; elle écoute les éloges qu'on fait partout de sa science et de sa vertu ; elle voit avec admiration le respect, l'affection, la vénération que ce grand cardinal a fait naître dans le cœur de tous ses concitoyens, et elle laisse couler ses larmes sur la tombe de celui qui a été le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire du Canada.

Ce deuil si général a été le nôtre ; ce chagrin si sincère, nous l'avons éprouvé ; ces sentiments qui ont rempli tous les cœurs, nous les avons ressentis. Nous ne craignons même pas de dire que nulle part ailleurs ce chagrin a été aussi vif, ce deuil a été aussi sombre.

C'est que, à nos yeux, comme aux yeux de tous les canadiens, Son Eminence le Cardinal Taschereau se montre avec tous les talents et toutes les vertus qui font les grands administrateurs.

Nous voyons en lui l'homme exact, dont le seul souvenir exprime l'idée d'harmonie ; l'homme discret qui porte un sceau à ses lèvres et ne laisse jamais échapper une parole inconsidérée ; l'homme laborieux, qui ne se permet jamais de halte dans ses journées où un travail le délasse d'un autre ; l'homme droit, qui dépouille une affaire en y touchant et qui, du premier coup-d'œil, arrive au fond sans heurter aux incidents ; l'homme ferme, qui fait fi de la popularité ou de l'improbation placée entre lui et son but ; l'homme intelligent, qui ne craint pas la lumière d'en-haut et qui permet en lui cette union de la raison et de la foi si nécessaires aux œuvres immortelles ; l'homme vertueux, en qui la sainteté s'est tellement naturalisée que même quand l'intelligence n'agissait plus, la piété agissait encore.

A nos yeux comme aux yeux de tous les canadiens, Son Eminence le Cardinal Taschereau est tout cela ; mais il est plus,

beauc  
avons

C'es  
rables  
Cardin  
partie  
maison  
d'affec  
docilit

quel sa  
avec ta  
avec in  
de l'an  
rosée c  
diction  
pss s'en  
et de la

Il y a  
appare  
maison  
de préd

Dieu  
donner  
en donn

Dire c  
reau, c'es  
l'éloge c  
êtes. C  
vie dans  
modèle,

Un jou  
copat et  
digne de  
noblesse

Nous n  
chevêqu  
encourag

De not  
conseils e  
l'honneur  
que nous  
ajouter be  
nous pard  
des seme  
bonne vol  
conduite,  
mais vous  
partie de v  
qui savez  
aussi et s  
apprendre  
en nous, n

beaucoup plus que cela. Il est un père et les larmes que nous avons versées sur sa tombe sont des larmes d'enfants.

C'est dans ce vieux séminaire, c'est "à l'abri de ces murs vénérables que Mgr de Laval a élevés il y a deux siècles", que le Cardinal Taschereau a passé toute sa vie d'écolier et la plus grande partie de sa vie sacerdotale. Et quand il lui fallut quitter cette maison où il avait trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui lui payaient au centuple, par leur docilité, le bien qu'il leur faisait, il fut désolé, et Dieu seul sait quel sacrifice fut pour lui de quitter ce beau jardin qu'il cultivait avec tant d'amour, dans lequel il aimait à se promener et suivait avec intérêt l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire fait éclore, que le soleil de l'étude avec la douce rosée de la piété mûrit peu à peu et convertit en fruits de bénédiction. Ce petit jardin, il le quitte, mais à la condition de ne pas s'en éloigner et de continuer à jouir du parfum de ses fleurs et de la suavité de ses fruits.

Il y a vingt-sept ans que cette séparation se fit, mais elle fut plus apparente que réelle. Le Séminaire continua toujours à être la maison chérie du Cardinal, les écoliers furent toujours ses enfants de prédilection. Sa mort pouvait-elle ne pas nous attrister ?

Dieu est si bon qu'Il ne laisse jamais couler une larme sans donner une grâce qui console. Il nous a enlevé un père et Il nous en donne un autre.

Dire ce qu'a été et ce qu'a fait Son Eminence le Cardinal Taschereau, c'est raconter votre vie, Monseigneur; parler de ses vertus, faire l'éloge de ses qualités, c'est rappeler le souvenir de ce que vous êtes. Comme lui, vous avez passé la plus grande partie de votre vie dans notre vieux Séminaire. Vous y avez été un écolier modèle, un professeur distingué, un directeur émérite.

Un jour, vos talents et vos vertus vous ont fait appeler à l'épiscopat et aujourd'hui vous prenez la place de celui qui vous a cru digne de lui succéder. La sainteté, comme l'intelligence, est une noblesse qui n'institue que ses pairs comme héritiers.

Nous ne cesserons donc pas d'avoir dans la personne de l'Archevêque de Québec un véritable père qui bénira nos efforts, encouragera nos travaux et applaudira à nos succès.

De notre côté, Monseigneur, nous vous promettons de suivre vos conseils et de mettre à profit vos leçons. Quand vous nous ferez l'honneur d'une visite en classe, vous vous apercevrez facilement que nous avons encore à élargir le cercle de nos connaissances, à ajouter beaucoup de choses au trésor de notre savoir; mais nous nous pardonnerons en songeant que nous ne sommes qu'au temps des semences et en entendant nos professeurs vous dire notre bonne volonté. Quand vous interrogerez nos supérieurs sur notre conduite, vous apprendrez que nous ne sommes pas des anges, mais vous n'en serez pas surpris, vous qui avez passé la grande partie de votre vie à étudier et à cultiver l'âme des enfants, vous qui savez si bien que si la jeunesse est l'âge des espérances, c'est aussi et surtout l'âge de l'inexpérience et de la légèreté; vous apprendrez que si tous les défauts du jeune âge n'ont pas disparu en nous, nous savons reconnaître le dévouement dont nous sommes



l'objet et que l'autorité de nos supérieurs éveille en nous le respect et l'amour.

On nous répète souvent, Monseigneur ce que l'Écriture Sainte dit au jeune homme : qu'il récoltera ce qu'il aura semé et qu'alors même qu'il aura vieilli, il ne s'écartera pas de la voie suivie par lui aux jours actifs et féconds de son adolescence. Nous n'oublierons pas ces vérités ; nous allons nous mettre avec plus d'ardeur que jamais à la culture de notre esprit et de notre cœur.

C'est là, Monseigneur, le souvenir que nous vous offrons de votre première messe comme archevêque de Québec et comme gage de notre filiale reconnaissance. Nous allons tous travailler à devenir de bons élèves afin d'être plus tard de saints prêtres et de fervents chrétiens. Notre devise sera celle de ces jeunes soldats la plus pure gloire des derniers âges d'Israël : " Et si omnes Antiocho obediunt, ego et fratres mei obediemus legi patrum nostrorum. Quand bien même tous sacrifieraient à l'erreur, mes frères et moi, nous obéirons en tout à la religion de nos pères."

Vous bénirez, Monseigneur, ces sentiments afin qu'ils portent des fruits : dès lors, rien n'empêchera que nous soyions votre joie pendant nos années de Séminaire et plus tard, nous voulons du moins l'espérer, votre consolation.

# GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1897-98.

## DOCTEURS EN THÉOLOGIE

M. l'abbé H.-A. Constantineau.  
" R.-J. Cahill.

## DOCTEURS EN MÉDECINE

MM. J.-M.-A. Rousseau, *summa cum laude*, Q.  
J. Gauvreau, Q.  
T. Dubord, *cum laude*, Q.  
J.-A. Lussier, Q.  
J.-Z. Beaumier, Q.  
J.-A.-N. Chabot, *cum laude*, Q.  
W. Bégin, *cum laude*, Q.  
J.-R. Chrétien, *cum laude*, Q.  
J.-A. Dion, *cum laude*, Q.  
M.-J.-E. Fisot, Q.  
J.-L. Leclère, Q.  
J.-C. Gélinas, *summa cum laude*, Q.  
T.-D. Boulanger, *cum laude*, Q.  
H.-A. Hamel, Q.  
H.-A. Larue, Q.  
J.-B.-A. Roy, *cum laude*, Q.  
J.-A. Taschereau, *cum laude*, Q.  
D. Warren, *cum laude*, Q.  
O. Tourigny, *summa cum laude*, M.  
H. Lafleur, *summa cum laude*, M.  
J.-A.-C. Ethier, *cum laude*, M.  
F.-H. Pelletier, *cum laude*, M.  
J.-A. Groulx, *cum laude*, M.  
O.-H. Létourneau, M.  
F.-X. Massicotto, M.  
L.-N. Albert, M.  
J.-B.-A. Quintal, M.  
B. Bordeleau, M.  
J.-R. Picard, M.  
F.-X. Duplessis, M.  
P. Danscreau, M.  
C.-B. Rouleau, M.  
J.-M. Aumont, M.  
J.-A. Fournier, M.  
R.-A. Girardin, M.  
J.-L.-H. Pagé, M.  
J.-D. Dupuis, M.  
N. Boucher, M.  
J. Salomon, M.  
M. Chagnon, M.  
L. Doray, M.

- MM. A. Descoteaux, *cum laude*, M.  
J.-A.-D. Beaudry, *summa cum laude*, M.  
A. Lasende, M.  
E.-E. Lauzon, M.  
J.-E. Cartier, M.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

- MM. A. Huot, *summa cum laude*, Q.  
F. Blanchet, *summa cum laude*, Q.

LICENCIÉS EN DROIT

- MM. J.-E. Perrault, *summa cum laude*, Q.  
J.-E. Roy, Q.  
A.-J. Ohaveau, Q.  
E. Gagnon, *summa cum laude*, Q.  
J.-R. Lagneux, Q.  
E. Gadoury, Q.  
F.-G. Fortier, *summa cum laude*, Q.  
J.-A. Pouliot, Q.  
L. Paradis, Q.

INGÉNIEUR CIVIL

- M. J.-A. Lamoureux, *avec distinction*.

BACHELIER EN DROIT CANONIQUE

- M. l'abbé R.-J. Cahill, Q.

BACHELIERS EN DROIT.

- MM. E. Lapointe, Q.  
A. Grandbois, Q.  
G. Desjardins, Q.  
J.-E.-A. Roy, Q.  
F. Coulombe, Q.  
P.-J.-Y. Trépanier, M.  
A. Lemieux, M.  
A. Godbout, M.  
E. Brassard, M.  
J.-A. Brodeur, M.  
G. Poliquin, M.  
P.-A. Fortin, M.  
J.-S. Archambault, M.  
V. Léonard, M.

BACHELIERS EN MÉDECINE

- MM. P.-H. Houle, Q.  
J.-B. Marcotte, Q.  
J.-F.-C. Gosselin, Q.  
J.-M.-E. Bolduc, Q.  
A.-G. Pelletier, Q.

MM. F.-E. Gilbert, Q.  
C.-E. Dionne, Q.  
L.-G. Pinault, Q.  
R. Lérue, Q.  
A. Blais, Q.  
D.-V. Desrosiers, Q.  
P. Chauveau, Q.  
A.-G. De Varennos, Q.  
B.-D. Verret, Q.  
L. Bernard, Q.  
J.-E. Verret, Q.  
J. Michaud, Q.  
J.-M. Samson, Q.  
N. Boucher, M.  
L.-D. Girouard, M.

BACHELIERS EN SCIENCES APPLIQUÉES

MM. J.-O.-E. Marceau.  
M.-A.-A. Royer.  
J.-H.-A. Amos.  
J.-P.-H. Héroux.  
P.-H.-A. Faribault.  
J.-G. Garneau.  
O. Sénécal.  
G.-R. Labrèche.  
F.-C. Laberge.  
J.-A. Marion.  
J.-E. Vanier.  
E.-R. Faribault.

BACHELIERS ÈS ARTS

MM. A. Déziel, Jés.  
J. Archambault, Jés.  
W. Butler, Jés.  
U. Lacasse, Jés.  
G. Molléur, Jés.  
A. Surveyer, Jés.  
A. Beauséjour, Ass.  
A. Gélinas, Nic.  
H. Girard, Nic.  
P. Gagnon, Rim.  
J.-B.-D. Pothier-Paquin, T.-R.  
J.-G.-M.-P.-A. Dufourd, Chic.  
H.-A.-B. Ste-Marie, Mon.  
T.-H.-T. Kane, Univ.  
J.-J. Lavoie, Ste-A.  
A. Archambault, M.  
A. Cinq-Mars, M.  
J.-F. St-Cyr, M.  
J.-A. Ready, St-D.  
S.-R. Burke, St-D.  
J.-S. Gallant, St-D.  
J.-W.-A. Potvin, Ste-A.  
L.-R. Beaudry.  
F. Tremblay, Chic.  
A. Lefebvre, M.  
J.-A. Alarie, 1887, L.

MM. L.-J.-B. Boulanger, Q.  
J. Lachance, Q.  
J.-B. Pelletier, Q.  
J.-O.-A. Dion, Q.  
J.-A. Robert, Q.  
E. Labrecque, Q.  
J.-A. Paquet, Q.  
J. Simard, Q.  
C.-E.-R. Garneau, Q.  
A. Tessier, Q.  
A. Gibault, M.  
F. Barrière, B.  
R. St-Julien, B.  
H. Ethier, B.  
L.-J.-A. Déry, T.-R.  
S. Grenier, Nic.  
L. Laurier, Ass.  
L. Faribault, Ass.  
R. Lemire, Ass.  
E. Verdon, St-L.  
J.-B. Bourgeois, T.-R.  
W. Derome, Jol.  
C. Peltier, Jol.  
T.-E. Lefebvre, St.-H.  
P.-O. Grégoire, Jol.  
H.-W. Sullivan, St-D.

BACHELIERS ÈS LETTRES

MM. W. Pilon, Jés.  
E. Depocas, Jés.  
L. Legault, B.  
J.-A. Paquin, T.-R.  
J.-A.-M. Laplante, Nic.  
J.-A. Tranchemontagne.  
A.-Z. Morin.  
J. Garon, R.  
W. Ste Marie, Ste-T.  
A. Ste-Marie, Ste-T.  
P. Laplante.  
J.-H. Rainville.  
A. Guertin, St-L.  
J.-D.-A. Leclerc, Chic.  
O. Mayrand, M.  
A. Trépanier, M.  
L.-P. Gravel, T.-R.  
F.-P. Langlois, Q.  
J. Ahern, Q.  
J. Talbot, Q.  
F.-X. Verreault, Q.  
J.-O. Gneest, Q.  
L.-A. Talbot, Q.  
J.-P. Bergeron, Q.  
J.-B. Dionne, Q.  
G.-L. Dionne, Q.  
L. Verner, M.  
E. Gagnon, M.  
O. Cartier, St-H.  
B. Maurault, Nic.  
G. Marcotte, Nic.

MM. C. Charland, Nic.  
D. Houde, Chic.  
S. Giroux, Nic.  
H. Duchaine, Nic.  
Z. Poirier, Nic.  
Z. Normandin, M.  
E. Libersant, St-L.  
H. Lafamme, N.  
E. Ladouceur, Jol.  
L. Landreville, Jol.  
E. Bellerose, Jol.  
R.-B. Ducharme, Jol.  
A. Valiquette, Ste-T.  
A.-S. Deguire, Mont.

BACHELIERS ÈS SCIENCES

MM. Z. Gendron, Ass.  
Z. Marsolais, Ass.  
C. Beaudin, Jés.  
H. Aubry, Jés.  
A. Déry, Jés.  
H. Marin, Jés.  
G. Magnan, Jés.  
L. Auger, Jés.  
W. Hall, Jés.  
E. Léveillé, Jés.  
Sainte-Foye Belleau, Jés.  
A.-O. Vachon, Q.  
J.-A. Bélanger, Ste-A.  
J.-G. Dugas, Ass.  
L. Deschênes, Rim.  
J.-A. Sirois, L.  
J. Vilandré.  
J.-M.-A. Valois, Ste-A.  
T. Poitras, L.  
J. Ayotte, Ass.  
R. Larrivée, St-L.  
E. Beaudet, L.  
W.-Z. Peatman, St-H.  
J. Pagé, Ste-T.  
J. Roy, St-H.  
J.-E. A. Collette, St-H.  
A. Rocheleau, Nic.  
A. Bérard, Ass.  
A. Turcotte, Ass.  
F.-M.-E. Guay, Q.  
L. Dubois, Ste-T.

## PRIX ET MÉDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1897-98

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

#### *Lieux théologiques*

Prix—M. E. Cloutier.

#### *Droit canon*

Prix—MM. W. Lebon et A. Gélinas, *ex æquo*.

#### *Histoire ecclésiastique*

Prix—M. T. Gelley.

#### *Écriture sainte*

Prix—MM. E. Whelan et Jos. Gosselin, *ex æquo*.

#### *Théologie morale (1ère année)*

Prix—M. E. Cloutier.

#### *Théologie morale (cours supérieur)*

Prix—MM. A. Gagnon et E. Whelan, *ex æquo*.

#### *Théologie dogmatique*

Prix—M. C. Tessier.

#### *Théologie dogmatique (in re sacramentali)*

Prix—MM. E. Whelan et F. Blanchet, *ex æquo*.

#### *Droit paroissial*

Prix—M. A. Gélinas.

Prix extraordinaires donnés par un illustre bienfaiteur.

#### *Dogme et morale*

Prix—M. A. Gagnon.

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLE ABERDEEN

Médaille d'or pour la meilleure composition écrite de Licence : M. Emile Gagnon.

MÉDAILLES TESSIER

Médailles fondées par les héritiers de l'honorable Juge Tessier, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'études.

Médaille d'argent : M. J.-E. Perrault.  
Médaille de bronze : M. E. Gagnon.

PRIX CHAUVEAU

Concours de la Licence, en Droit criminel.

1er prix : MM. A. Cannon et C. Chauveau, *ex æquo*.  
2ème prix : M. E. Gagnon.

PRIX FRÉMONT

Concours spécial sur le Droit civil.

1ère année : M. G. Perrault.  
2ème année : M. C. Chauveau.  
3ème année : M. E. Gagnon.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

2ème année.—1er prix : M. A. Pelletier.  
2e " : MM. J.-M. Samson et E. Dionne, *ex æquo*.

3ème année.—1er prix : M. H. Toussignant.  
2e " : M. J.-B. Marcotte.

4ème année.—1er prix : M. J.-C. Gélinas.  
2e " : M. A. Dion.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX ABERDEEN

Médaille d'argent donnée à la meilleure composition en philosophie dans un concours spécial.

Prix : M. G. Bélanger.



PRIX DU BACCALAURÉAT

Prix donnés aux deux premiers bacheliers, en physique et en rhétorique.

1er prix : M. B. Pefletier.  
2e " : M. G. Bétanger.

PRIX DE MATHÉMATIQUES

Prix accordé à la meilleure composition faite dans un concours spécial, par les élèves de première année de philosophie.

Prix : M. L. Guimond.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Les compositions tirées au sort sont prises seulement dans les matières universitaires. Toutes ces compositions sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés ou nommés par le Recteur.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales, soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

RHÉTORIQUE

Messieurs

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Q.  
1874—Joseph Lemaitre, N.  
1875—Alphonse Lemieux, Q.

1876—Achille Routhier, Q.  
1877—Gilbert Mirville, S.-A.  
1878—Gladieuse Brousseau, Q.

187  
186  
185  
184  
183  
182  
181  
180  
179  
178  
177  
176  
175  
174  
173  
172  
171  
170  
169  
168  
167  
166  
165  
164  
163  
162  
161  
160  
159  
158  
157  
156  
155  
154  
153  
152  
151  
150  
149  
148  
147  
146  
145  
144  
143  
142  
141  
140  
139  
138  
137  
136  
135  
134  
133  
132  
131  
130  
129  
128  
127  
126  
125  
124  
123  
122  
121  
120  
119  
118  
117  
116  
115  
114  
113  
112  
111  
110  
109  
108  
107  
106  
105  
104  
103  
102  
101  
100  
99  
98  
97  
96  
95  
94  
93  
92  
91  
90  
89  
88  
87  
86  
85  
84  
83  
82  
81  
80  
79  
78  
77  
76  
75  
74  
73  
72  
71  
70  
69  
68  
67  
66  
65  
64  
63  
62  
61  
60  
59  
58  
57  
56  
55  
54  
53  
52  
51  
50  
49  
48  
47  
46  
45  
44  
43  
42  
41  
40  
39  
38  
37  
36  
35  
34  
33  
32  
31  
30  
29  
28  
27  
26  
25  
24  
23  
22  
21  
20  
19  
18  
17  
16  
15  
14  
13  
12  
11  
10  
9  
8  
7  
6  
5  
4  
3  
2  
1

MESSIEURS

- 1879—Alphonse Bernier, L.
- 1880—L.-M. Gérin, N.
- 1881—William—J. Kelly, S.-L.
- 1882—Louis Fortier, Q.
- 1883—Thomas Lefebvre, Q.
- 1884—Napoléon Laflamme, Q.
- 1885—Adalbert Guillot, Q.
- 1886—Pierre Bouffard, Q.
- 1887—Elias Roy, L.
- 1888—Aurèle Nadeau, L.

MESSIEURS

- 1889—Albert Dorais, Nic.
- 1890—D. Lalanne, Mont.
- 1891—Louis Boyer, Mont.
- 1892—Ernest Nadeau, L.
- 1893—E. Lapointe, Rim.
- 1894—A. Cannon, Q.
- 1895—J.-A. Léveillé, L.
- 1896—A. Tremblay, C.
- 1897—A. Leclerc, L.
- 1898—J. Côté, Nic.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

- 1875—Le-Félix Pinault, R.
- 1876—Félix Landry, Q.
- 1877—Henri Gouin, Q.
- 1878—Alphonse Corriveau, N.
- 1879—Philippe Bérubé, R.
- 1880—Edouard Baril, N.
- 1881—Ovide Côté, R.
- 1882—Théodule Blais, Q.
- 1883—Clovis Arsenaull, Q.
- 1884—Ernest Dévoy, N.
- 1885—Eugène Géliinas, N.
- 1886—Joseph Guérard, Q.

MESSIEURS

- 1887—John McGrath, Univ.
- 1888—Pierre Bouffard, Q.
- 1889—Elias Roy, L.
- 1890—Hermann Pelletier, S.-A.
- 1891—Oscar Dorais, Nic.
- 1892—Emile Langlais, S.-A.
- 1893—J. Pageau, S.-A.
- 1894—F. Coulombe, Q.
- 1895—R. Guimont, Q.
- 1896—E. Bélanger, Ste-A.
- 1897—A. Léveillé, L.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. \* Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE

MESSIEURS

- J. Bernier, Q.
- J. Sirois, Q.
- A. Doucet, Q.
- \* C. Beaulieu, Q.
- \* H. Yelle, B.
- \* A. Alarie, T.-R.
- V. Côté, R.
- L. Pinault, As.
- A. de Belleval, As.
- A. Jetté, As.
- \* A. Billette, V.
- \* O. Hébert, V.
- \* A. Giroux, M.
- \* R. Bourbeau, M.
- \* M. Paiement, M.
- R. Langlais, Ste-A.
- \* J. Dionne, Ste-A.
- \* L. Codebecq, St-L.

MESSIEURS

- \* J.-H. Marcoux, Jol.
- G. Courchesne, Nic.
- J. Côté, Nic.
- J. Walsh, Nic.
- J. O'Connell, Nic.
- \* F. Robins, Nic.
- \* A. Brulé, Nic.
- E. Paradis, L.
- G. Matte, L.
- E. Nadeau, L.
- A. Laflamme, L.
- A. Chamberland, Ste-T.
- J. Verschelden, Ste-T.
- \* Z. Filion, Ste-T.
- L. Desjardins, Ste-T.
- \* E. Piessis-Belair, Ste-T.
- L. Cousineau, Ste-T.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

- F. Barrière, B.
- \* R. St-Julien, B.
- \* H. Ethier, B.
- \* A. Beauséjour, As.
- \* D. Charron, As.
- \* A. Bérard, As.
- J. Sheehy, Chic.
- \* J.-B. Lalime, St-H.
- \* A. Boivin, St-H.
- \* E. Baillargeon, Ste-A.

MESSIEURS

- J. Langlais, Ste-A.
- \* H. Fillion, Ste-A.
- \* J.-B. Levesque, Ste-A.
- \* L. Forget, M.
- A. Dorval, St-L.
- E. Verdon, St-L.
- W. Derome, Jol.
- \* C. Pelletier, Jol.
- \* R. Lavallée, Jol.
- \* J. Dumont, L.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES  
DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS  
LA FACULTÉ DES ARTS EN JUIN, 1898.

PREMIER EXAMEN

*Composition.*—On sait les ravages qu'exerçait la traite de l'eau-de-vie. "Les hommes religieux condamnaient la vente des boissons alcooliques aux sauvages, parce qu'ils avaient l'expérience que ceux-ci ne pouvaient user de ces boissons sans se porter à tous les excès. Elle était, à leurs yeux, une violation de la loi évangélique et même de la loi naturelle. Les politiques, au contraire, tâchaient de la justifier sous le prétexte de nécessité ou d'utilité. Suivant eux, l'intérêt du commerce, le progrès et l'avenir de la colonie, le besoin d'allécher les sauvages, de s'en faire des amis, d'attirer le plus de pelleteries possible au Canada, exigeaient que l'on n'exclût pas le commerce de l'eau-de-vie avec les Indiens, et que l'échange de l'alcool pour les peaux de castor fut permis comme celui de n'importe quel autre article de commerce. Ils pensaient qu'on pouvait tolérer la traite sans graves inconvénients." (L'abbé A. GOSSELIN.)

Mgr de Laval s'embarqua pour la France le 12 août 1662. Il plaida sa cause devant le roi avec tant de zèle apostolique qu'il finit par être écouté.

Faire son discours.

Jol.

*Version latine.*—*Quid valeant in dicendo oculi.*—Magnum quidem in dicendo vultus momentum; sed in ipso vultu plurimum valent oculi. Nam per eos maxime animus emanat, ut citra motum quoque et hilaritate entescant, et tristitia quoddam nubilum

ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit, quæ aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu quidem intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt : quæ ut actus poposcerit, fingentur. Rigidi vero et extenti, aut languidi et torpentes, aut stupentes aut natantes, aut poscentes aliquid, pollicentesve, nonnunquam esse debebunt. Nam opertos compressosve in dicendo quis nisi plane rudis et stultus habeat ? Et ad hæc omnia exprimenda, in palpebris etiam et in genis quoddam est deserviens his ministerium. Multum et superciliis agitur. Nam et oculos formant aliquatenus et fronti imperant : his contrahitur, attollitur, demittitur.

STE-TH.

QUINTILIEN.

---

*Thème latin.*—Il ne faut parler que pour intruire; il ne faut louer un héros que pour apprendre ses vertus au peuple, que pour l'exciter à les imiter, que pour montrer que la vertu et la gloire sont inséparables : ainsi, il faut retrancher d'un panégyrique toutes les louanges vagues, excessives, flatteuses; il n'y faut laisser aucune de ces pensées stériles qui ne concluent rien pour l'instruction de l'auditeur ; il faut que tout tende à lui faire aimer la vertu. Au contraire, la plupart des panégyristes semblent ne louer les vertus que pour louer les hommes qui les ont pratiquées, et dont ils ont entrepris l'éloge. Faut-il louer un homme, ils élèvent les vertus qu'ils a pratiquées au-dessus de toutes les autres. Mais chaque chose a son tour : dans une autre occasion, ils déprimeront les vertus qu'ils ont élevées, en faveur de quelque autre sujet qu'ils voudront flatter. C'est par ce principe que je blâmerai Pline. S'il avait loué Trajan pour former d'autres héros semblables à celui-là, ce serait une vue digne d'un orateur. Trajan, tout grand qu'il est, ne devrait pas être la fin de son discours ; Trajan ne devrait être qu'un exemple proposé aux hommes pour les inviter à être vertueux. Quand un panégyriste n'a que cette vue basse de louer un seul homme, ce n'est plus que la flatterie qui parle à la vanité.

RIM.

FÉNELON.

---

*Thème anglais.*—*De l'importance de la vérité.*—Socrate disait que la vertu et la vérité était la même chose. Il eût parlé plus juste s'il eût dit que la vertu est une suite de la vérité; celle-ci en nous découvrant nos rapports, ou les liens qui nous unissent avec les êtres de notre espèce, et le but que nous nous proposons à chaque instant, nous fait connaître la nécessité de nous conduire de la manière la plus propre à mériter l'affection, l'estime et les secours des êtres dont nous avons un besoin continu, et de nous abstenir également de ce qui pourrait leur déplaire ou les tourner contre nous-mêmes.

Nous voyons donc que dès le premier pas, la vérité nous montre combien la vertu est nécessaire à un être rempli de besoins, vivant en société, pour se mettre à portée de les satisfaire avec facilité.

STE-A.

DUMARSAIS.

*Version anglaise.—The Jesuits.*—The world never saw such an order as the Jesuits, never dreamed of such a mission as theirs, until it sprang into sudden existence from the divine genius of Ignatius Loyola, at the very moment when Christendom most needed such a powerful auxiliary. When the revolutionary doctrines of the Reformation were sweeping like a torrent over many of the countries of Europe, and men were asking themselves in fear and terror when and where the devastating flood would be arrested in its course, the Almighty, ever watching over the interest of the Church, suddenly raised up a mighty dyke in presence of the great waters, an all at once, they rolled back to their centre in the far north, and the fairest climes of old Europe were saved from their ravages.

ST-H.

MRS SADLIER.

*Version grecque*

Καλῶς μοι δοκεῖ ὁ Λυκοῦργος νομοθετῆσαι καὶ ἡ μέ-  
 χρι γῆρας ἀσχοῖτ' ἂν ἀρετῇ. Ἐπὶ γὰρ τῷ τέρματι τοῦ βίου  
 τὴν κρίσιν τῆς γεροντίας προσθεῖς ἐποίησε μηδὲ ἐν τῷ γῆρα  
 ἀμελεῖσθαι τὴν καλοκαγαθίαν. Ἀξιάγαστον δ' αὐτοῦ καὶ τὸ  
 ἐπικουρῆσαι τῷ τῶν ἀγαθῶν γῆρα· θεῖς γὰρ τοὺς γέροντας  
 κυρίου τοῦ περὶ τῆς ψυχῆς ἀγῶνος, διέπραξεν ἐντιμότε-  
 ρον εἶναι τὸ γῆρας τῆς τῶν ἀκμαζόντων ῥώμης. Εἰκότως  
 δέ ται καὶ σπουδάζεται οὗτος ὁ ἀγὼν μάλιστα τῶν ἀνθρώ-  
 πων. Καλοὶ μὲν γὰρ οἱ γυμνικοὶ· ἀλλ' οὗτοι μὲν σωμα-  
 των εἰσίν, ὁ δὲ περὶ τῆς γεροντίας ἀγὼν ψυχῶν ἀγαθῶν  
 κρίσιν παρέχει. Ὅσω οὖν κρείττων ψυχὴ σώματος, τοσού-  
 τω καὶ οἱ ἀγῶνες οἱ τῶν ψυχῶν, ἢ οἱ τῶν σωμάτων ἀξιο-  
 σπουδαστότεροι. Τόδε γε μὴν τοῦ Λυκούργου πῶς οὐ με-  
 γάλως ἄξιον ἀγαθῆναι; ὅς ἐπειδὴ κατέμαθεν ὅτι ὅπου οἱ  
 βουλόμενοι ἐπιμελεῖσθαι, τῆς ἀρετῆς οὐχ ἰκανοὶ εἰσιν τὰς  
 πατρίδας αὔξειν, ἐκεῖνος ἐν τῇ Σπάρτῃ ἠνάγκασε δημοσίᾳ  
 πάντα πάσας ἀσχεῖν τὴν ἀρετάς.

SECOND EXAMEN

*Philosophie.—Logica et moralis.*—Ia SERIES QUÆSTIONUM :  
Definitiones.—Exempla, si possibilia.

1. Judicium (cum expositione definitionis).—Judicium *a posteriori*,—*a priori*,—mediatum,—immediatum.

2. Evidentia—Evidentia mediata,—immediata,—objectiva,—subjectiva.

3. Jus,—objective consideratum,—subjective consideratum.—Jus naturale,—positivum.—Jus *ad rem*.—Jus *in re*.—Collisio jurium.

IIa SERIES QUÆSTIONUM : Demonstrantur theses ; si de aliquo systemate sermo sit, exponatur systema antequam illius veritas vel falsitas probetur.

4. Evidentia est criterium supremum veritatis.

5. Creaturæ irrationales non possunt esse subjecta jurium.

6. Status civilis nullum jus habet imponendi suos magistros, suasque scholas patribus-familias quoad filiorum educationem tum intellectualem tum moralem.

Nic.

*Philosophie.—Metaphysica.*—IIa SERIES QUÆSTIONUM : Definitiones.—Exempla, si possibilia.

1. Distinctio realis,—rationis—Miraculum.—Hypnotismus.

2. Transformismus.—Libertas coactionis.—Voluntas antecedens,—consequens.

IIa SERIES QUÆSTIONEM : Demonstrantur theses ; si de aliquo systemate sermo sit, exponatur systema antequam illius veritas vel falsitas probetur.

3. In rebus creatis existentia realiter distinguitur ab earum essentia.

4. Media ad distinguendum miraculum a facto naturali.

5. Anima humana est substantia simplex.

6. Demonstraretur metaphysice et physice existentia Dei.

Jol.

*Mathématiques.* 1.—La différence entre l'escompte en dedans et l'escompte en dehors de la même somme, à un même taux, pour un an, est de \$2. L'escompte en dehors égale 1/20 de la somme à escompter. Quelle est la somme à escompter, et quel est le taux de l'escompte ?

2. Pierre dit à Jean : " J'ai  $1\frac{1}{3}$  fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez ; quand vous aurez l'âge que j'ai, ajoutez 12 à deux fois mon âge, et, de la somme obtenue, soustrayez trois

} 5%  
} 80

fois le vôtre, le reste sera "0." Quels sont leurs âges ? *20 et 16 ans*

3. Si on laisse tomber une spère de cuivre de 25 centimètres de diamètre dans un réservoir cylindrique de 50 centimètres de diamètre, de combien s'élèvera l'eau dans ce réservoir ?

4. La ligne qui suit le penchant d'une montagne fait un angle de  $60^{\circ} 25'$ , avec une ligne horizontale dirigée de terre vers le centre de la montagne; mais à 500 pieds plus loin, l'angle formé par l'horizontale et la ligne dirigée au sommet de la montagne n'est plus que de  $40^{\circ} 35'$ . Quelle est la hauteur de la montagne ?

5. Une somme de 60,000 francs a été placée à intérêts composés pendant un certain temps. Si elle était restée pendant un an de moins, le capital définitif eût été inférieur de 3996 fr. 12; si, au contraire, elle était restée placée un an de plus, le capital définitif eût été supérieur de 4156 fr. 02. On demande quelle était le taux de l'intérêt et la durée du placement.

6. Trois points non en ligne droite déterminent une circonférence (*dém.*)

MONN.

*Physique.*—Determination du centre de gravité du triangle et du tétraèdre (*dém.*)

2. Le travail moteur est toujours plus grand que le travail résistant.

3. Machine d'Atwood.

4. Manomètre à air libre; manomètre à air comprimé; manomètre métallique et sans mercure.

5. Double réfraction.

6. Définir les principales unités électro-magnétiques pratiques, savoir: volt, ampère, ohm, coulomb, farad et watt.

ST-L.

MATIÈRES DU CONCOURS POUR LE PRIX DU PRINCE DE GALLES EN 1898.

LETTRES.

*Composition.*—Le 17 juin 1659, Monseigneur de Laval, Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, débarquait à Québec. Toute la population alla à sa rencontre. On supposera que le gouverneur d'Argenson, en sa qualité de chef des autorités civiles, lui souhaite la bienvenue, en lui disant la joie de toute la population et ses espérances pour l'avenir.

pin  
per  
nis  
uti  
mo  
Sid  
non  
et f  
enir  
han  
tant  
salt  
disp  
sem  
cerit  
expc  
est i  
sed t  
stult

*Phi*  
proxim  
proxim  
tionen  
2. D  
necess  
que ha  
3. E  
intellig  
quum  
4. E  
cogniti  
5. Po  
6. Qu  
theolog  
(c) leg  
dentian

*Mathé*  
fait son  
\$450,000  
2. Si à

*Version latine.—De l'improvisation.*—Sicut in cogitatione precipimus, ita facilitatem extemporalem a parvis initiis paulatim perducimus ad summam; quæ neque perfici, neque contineri, nisi usu potest. Cæterum pervenire eo debet, ut cogitatio non utique melior sit ea, sed tutior; quum hanc felicitatem non pro modo multi sint consecuti, sed etiam carmine, ut Antipater Sidonius et Licinius Archias: credendum enim Ciceroni est; non quia nostris quoque temporibus non et fecerint quidam hoc, et faciant; quod tamen non ipsum tam probabile puto (neque enim habet aut usum res, aut necessitatem), quam exhortandis in hanc spem, qui foro præparantur, utile exemplum. Neque vero tantam esse unquam fiduciam facilitatis velim, ut non breve saltem tempus, quod nusquam fere deerit, ad ea, quæ dicturi simus, discipienda sumamus; quod quidem in iudiciis ac foro datur semper; neque enim quisquam est, qui causam, quam non didicerit, agat. Declamatores quosdam perversa ducit ambitio, ut exposita controversia protinus dicere velint; quin etiam, quod est in primis frivolum ac scenicum, verbum petant, quo incipiant: sed tamen contumeliosos in se ridet invicem eloquentia; et qui stultis videri eruditi volunt, stulti eruditus iudicantur.

QUINTILIEN.

SCIENCES

*Philosophie.*—1. Ex definitionibus differentie specificæ, generis, proximi et speciei, demonstretur definitionem constantem genere proximo et ultima differentia, esse veram et propriam definitionem.

2. Data illa propositione: "Si datur ens contingens, datur necessarium"; conficiatur syllogismus et explicentur regulæ quæ hanc syllogismorum speciem respiciunt.

3. Ex definitione principii analytici et ex habitudine ejus ad intelligentiam, explicite demonstretur principium causalitatis, quum sit analyticum, esse certissimum et evidentissimum.

4. Exponatur et refutetur sententia nominalium circa nostras cognitiones essentialium.

5. Populus nequit esse auctoritatis civilis subjectum.

6. Quenam est differentia inter: (a) theologiam naturalem et theologiam scholasticam; (b) non voluntarium et involuntarium; (c) legem naturalem et legem æternam; (d) legem et providentiam?

*Mathématiques.*—1. Un commis a pour salaire 2% des profits que fait son patron. Quel sera ce salaire, si la vente totale a été de \$450,000, et si les profits ont été de 16%?

2. Si à un capital on ajoute ses intérêts simples pour 18½ mois,



on trouve un nombre qui est à ce capital comme 674 est à 625. A quel taux est-il placé ?

3. Simplifier :

$$\frac{\frac{y}{x} - \frac{y}{y^2 + z}}{1 - \frac{1}{xz} + \frac{1}{yz + z^2}} \times \left\{ 1 + \frac{y^2 + z^2 - x^2}{2yz} \right\}$$

4. Résoudre le système d'équations :

$$\begin{aligned} 2x^2 - 2xy + 3y^2 &= 18; \\ 3x^2 - 2y^2 &= 19. \end{aligned}$$

5. Un train de chemin de fer arrivera à destination 40 minutes plus tôt ou 1 heure plus tard, suivant qu'on augmentera ou diminuera sa vitesse de cinq milles par heure. Trouver la vitesse du train et la distance parcourue.

6. Trouver les trois côtés d'un triangle rectangle connaissant l'excès 10 de l'hypoténuse sur la différence des deux autres côtés, et la hauteur 6 qui tombe sur l'hypoténuse.

7. Tout tétraèdre est le tiers d'un prisme triangulaire de même base et de même hauteur (*dém.*).

8. Les côtés AB et AC d'un triangle ABC valent respectivement 53 mètres et 67 mètres, et l'angle A vaut  $72^\circ 35' 45''$  ; quelle est la surface du cercle inscrit dans ce triangle ?

## FACULTÉ DE DROIT

PRIX CHAUVÉAU

*Droit criminel.*—1. Définition de l'obtention sous de faux textes. Eléments essentiels. Différences entre cette offense et celles : (a) d'extorsion, (b) de vol par conversion frauduleuse à son usage, (6 points).

2. Définition du libelle diffamatoire. Circonstances qui peuvent justifier ou excuser la publication d'écrits diffamatoires, (6 points).

3. Définition de l'offense de conspiration. Principaux principes qui concernent cette offense. Sur quels points diffèrent-ils des principes généraux du droit criminel ? (6 points).

*Procédure.*—4. Différentes procédures qui composent l'enquête préliminaire depuis l'arrestation jusqu'à la décision du magistrat (inclusivement) sur cette enquête, (6 points).

5. Quels sont les plaidoyers spéciaux en matière criminelle ?

Quelles défenses est-il permis de prouver sur plaidoyer général de "non culpabilité" ? (6 points).

6. Distinctions et différences entre les procès expéditifs, les procès sommaires et les convictions sommaires, (6 points).

*Preuve.*—7. Quels sont les changements faits par la loi sur la preuve (56 Vict., ch. 31, 1893), quant à la compétence et aux privilèges des témoins ? (5 points).

8. Dans quels cas est-il permis de faire la preuve du contenu d'un écrit sans le produire ? (5 points).

N.B.—1. Pour le concours, les élèves doivent répondre à toutes les questions.

2. Pour les étudiants en droit, l'examen écrit pour la licence consiste seulement dans les réponses aux questions : 1, 3, 5, 7.

3. Pour les étudiants en loi (notariat), l'examen écrit pour la licence consiste seulement dans les réponses aux questions : 1, 2, 3.

### PRIX FRÉMONT EN DROIT CIVIL

#### PREMIÈRE PARTIE

Sert pour les deux Concours

1. Réparations d'entretien et grosses réparations en matière d'usufruit. Caractères de ces réparations, exemples et explications. Qui est obligé de les exécuter ? Par qui peuvent-elles être exigées et quand ?

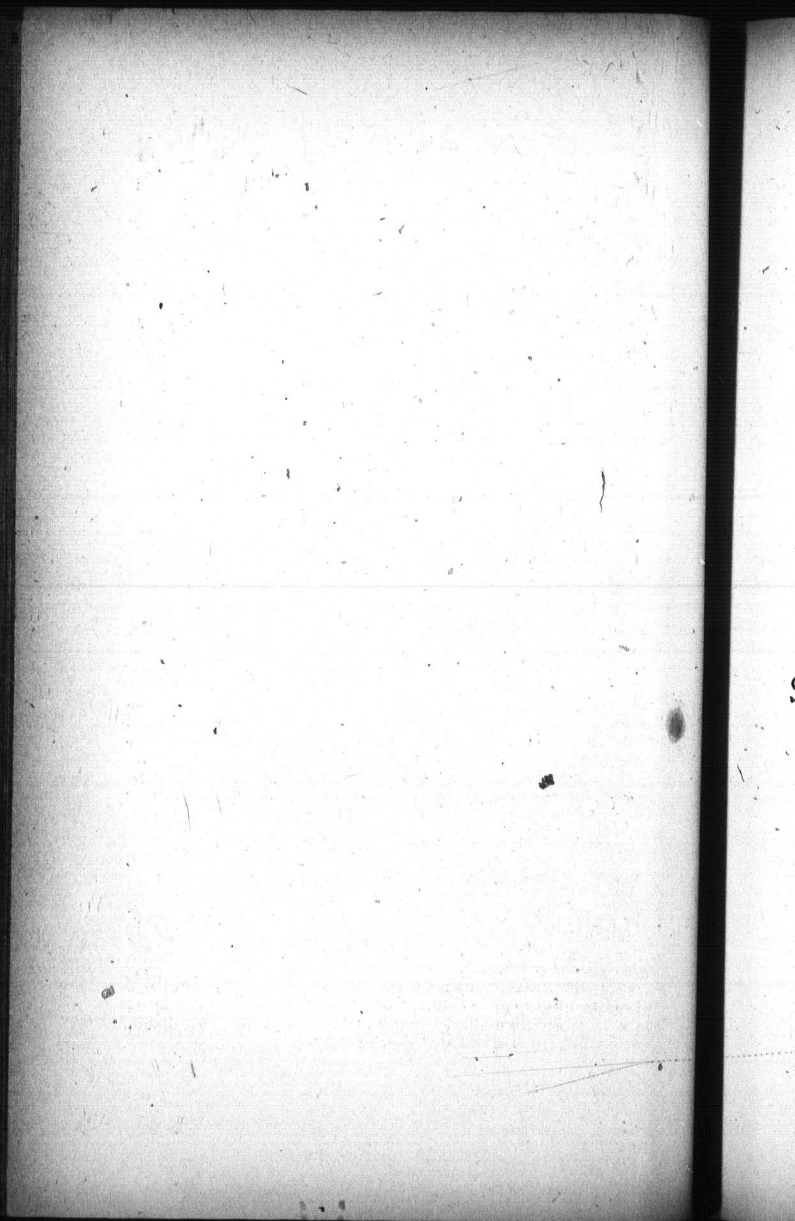
2. Indiquez brièvement les ordres de succession avec leurs sous-ordres, mentionnant simplement ceux qui sont appelés à recueillir dans chacun d'eux.

#### SECONDE PARTIE

Ne s'applique pas aux élèves de 1re et de 2e année

3. Douaire, diverses espèces. Le douaire coutumier, en quoi consiste-t-il ? quand a-t-il lieu et sur quels biens ? Formalités pour sa conservation pendant le mariage. Quand la femme peut-elle y renoncer et comment ?

4. Quels intérêts, outre le principal, sont conservés par l'enregistrement d'un titre ? Peut-on obtenir hypothèque pour le surplus sans le consentement du débiteur ? A quel rang, en suivant quelles formalités et donnez une formule ?



OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1897-98

S

ANNÉE 1897-98

# SÉMINAIRE DE QUÉBEC

## Supérieur

Mgr J.-C. K.-LAFLAMME

## Directeurs

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

M. PIERRE ROUSSEL.

Mgr BENJ. PAQUET.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur.*

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

M. EDMOND PARADIS.

M. ARTHUR MARCHAND.

## Agrégés

M. ANSELME RHÉAUME.

M. LOUIS ADOLPHE PAQUET.

M. ERNEST NADEAU.

M. TANCRÈDE J. PAQUET.

## Prêtres auxiliaires

M. ALBERT DION.

M. JOSEPH GIGNAC.

M. ROBERT LAQUEUX.

M. AMÉDÉE GOSSELIN.

M. FRANÇOIS PELLETIER.  
M. OMER CLOUTIER.  
M. HENRI SIMARD.  
M. PIERRE HÉBERT.  
M. NAPOLEÓN GARIÉPY.  
M. ALFRED LORTIE.  
M. PHILÉAS FILLION.  
M. OMER PLANTE.  
M. ALFRED PARÉ.  
M. CAMILLE ROY.  
M. P.-CHRYSOLOGUE DESROCHERS.  
M. ALEXANDRE LEPAGE.  
M. JOSEPH POULIN.  
M. NAPOLEÓN POULIOT.  
M. EMILIEN PICHETTE.  
M. JOSEPH DONALDSON.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(Décédés avant juin 1898)

Mgr DE LAVAL.  
Mgr DE SAINT-VALIER.  
Mgr BRIAND.  
RÉV. M. LOUIS SOUMANDE, *Chanoine, N.-D. de Québec.*  
SON ALTESSE LE DUC LOUIS D'ORLÉANS.  
RÉV. M. J.-B. GATIEN, *Curé de Lotbinière.*  
RÉV. M. LOUIS SARAULT, *Curé de St-Charles, Belle-chasse.*  
RÉV. M. JOHN HOLMES, *Prêtre du Séminaire de Québec.*  
DAME MARIE-LOUISE DUBOIS, *VEUVE JOS. DEBLOIS, Château-Richer.*

- RÉV. M. NOEL-LAURENT AMYOT, *Curé de St-Cyprien.*
- RÉV. M. JOSEPH ASSELIN, *Curé de l'Ange-Gardien.*
- DAME MARG. POULIOT, *VEUVE HENRI SALGÉ, Québec.*
- DAME IGNACE BRETON, *St-Michel, Bellechasse.*
- RÉV. M. JOSEPH COUTURE, *Curé de St-Isidore.*
- RÉV. M. MARC CHAUVIN, V. G., *Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*
- RÉV. M. NARC.-CHS FORTIER, *Curé de St-Michel, Bellechasse.*
- RÉV. M. LOUIS GINGRAS, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
- RÉV. M. F.-X. LEDUC, *Curé de l'Ange-Gardien.*
- RÉV. M. G. PLANTE, *Prêtre.*
- M. N. FARIBAUT.
- RÉV. M. EUGÈNE MÉTHOT, *Prêtre.*
- RÉV. M. MICHEL FORGUES, *Curé de St-Laurent, I.-O.*
- RÉV. M. CHARLES BEAUMONT, *Curé de St-Joachim.*
- RÉV. M. JOSEPH LAGUEUX, *Curé de St-Jean Port-Joli.*
- RÉV. M. PIERRE-LÉON LAHAYE, *Curé de St-Jean Deschaillons.*
- RÉV. M. OCTAVE LÉPINE, *ancien curé.*
- RÉV. M. PIERRE SAX, *Curé de St-Romuald.*
- DLE MATHILDE GOSSELIN, *Institutrice, St Charles, Bellechasse.*
- DLE M. MODESTE SIROIS, *St-André de Kamouraska.*
- RÉV. M. PIERRE LAGACÉ, *Principal, Ecole Normale Laval.*
- RÉV. M. PIERRE PATRY, *Curé de St-Pascal de Kamouraska.*
- RÉV. M. JOHN O'GRADY, *Prêtre.*
- RÉV. M. J.-N. GRENIER, *Curé de St-Henri.*
- LE COLONEL LOUIS FOURNIER, *Montmagny.*
- MADAME COLONEL JACQUES VOYER.



- J.-B. POULIOT, ECR., N. P., *Fraserville.*  
RÉV. M. F.-X. TESSIER, *Curé de St-François, Beauce.*  
RÉV. M. LOUIS BEAUDET, *Prêtre du Séminaire de Québec.*  
RÉV. M. HONORÉ DESRUISSEAU, *Curé de St-Bernard.*  
M. THOMAS-STERRY HUNT, *ancien professeur à l'Université Laval.*  
Mgr M.-E. MÉTHOT, *Prêtre du Séminaire de Québec.*  
Dame MARIE ANASTASIE DE VILLERS, *VEUVE FRs SOULARD, Lotbinière.*  
M. JEAN MONTIGNY, *ancien serviteur du Séminaire.*  
Dame CLÉLIE BOUDREAU, *VEUVE E.-ELEUSIPPE MÉTHOT, Lotbinière.*  
RÉV. M. LS-ANTOINE PROULX, *ancien curé de St-Vallier.*  
SON EXCELLENCE LOUIS DE GONZAGUE BAILLARGÉ, *comte romain, Québec.*  
RÉV. AUGUSTIN BEAUDRY, *ancien curé de Charlesbourg.*  
MGR CHS-EDOUARD POIRÉ, *ancien curé de Sainte-Anne de Lapocatière.*  
M. ANTOINE ROUSSEL, *ancien pilote, St-Jean, I. O.*  
M. J.-B. PARENT, *ancien cordonnier, Beauport.*  
SON ÉMINENCE LE CARDINAL E.-A. TASCHEREAU, *Archevêque de Québec.*

# GRAND SÉMINAIRE

(1897-98)

---

## Directeur

M. L.-ERNEST NADEAU.

---

## Assistants-Directeurs

M. L.-A PAQUET.

M. J. GIGNAC.

---

## Professeurs

Mgr T.-E. HAMEL.

M. A. RHÉAUME.

M. L.-ERN. NADEAU.

M. L.-ADOLPHE PAQUET.

M. J. GIGNAC.

M. ROBERT LAGUEUX.

M. OMER CLOUTIER.

M. NAP. GARIÉPY.

## Etudiants en Théologie

MM. \* Adams, P.-F., *Gaspé.*

Aubert, A., *Québec.*

Auger, C., *Ste-Emmélie.*

Blanchet, F., *Ste-Anne Lapocatière.*

Brunet, E., *Québec.*

---

\* Ordonné prêtre durant l'année.

- Bureau, J., *St-Raymond*.  
\* Cahill, R., *Waltham, V.*  
Cayouette, F., *Ste-Claire*.  
Caron, I., *Cap St-Ignace*.  
Caron, N., *Ste-Louise*.  
Castonguay, E., *Ste-Louise*.  
Cloutier, E., *St-Tite, Champlain*.  
Conway, W., *St-Basile de Madawaska*.  
Cormier, H., *Memramcook*.  
Côté, F.-X., *Ste-Claire*.  
\* Coyne, H., *Sterling, Mass.*  
Denoncourt, E., *Trois-Rivières*.  
Dupont, A., *St-Roch des Aulnets*.  
Filteau, A., *Ste-Emmélie*.  
\* Freeman, R., *Holyoke, Mass.*  
Gagnon, A., *Rivière-Ouelle*.  
\* Gagnon, E., *Cacouna*.  
\* Galerneau, I., *Charlesbourg*.  
\* Garneau, A., *St-Roch de Québec*.  
Gélinas, A., *Louiseville*.  
Gelley, T., *Lévis*.  
Gillen, R., *Nouvelle-Orléans*.  
\* Giroux, E., *Beaufort*.  
Gosselin, J., *St-Victor de Tring*.  
Gosselin, O., *St-Ferdinand*.  
Guimont, O., *Cap St-Ignace*.  
Guimont, R., *Montréal*.  
Huot, A., *Québec*.  
Labrecque, J., *Québec*.  
Lafrance, N., *St-Raymond*.  
Lalonde, W.-N., *Fulton, N. Y.*  
Lambert, Z., *St-Ferdinand*.  
Lamontagne, F., *St-Nérée*.

---

\* Ordonné prêtre durant l'année.

- Lamontagne, R., *Lévis*.  
Lapointe, A., *Québec*.  
Larue, L., *Québec*.  
Lavoie, E., *St-Philippe de Néri*.  
Lebon, W., *Ste-Marie, Beauce*.  
Lemay, L., *Ste-Croix*.  
Lessard, A., *St-Bernard*.  
Lessard, E., *Ste-Ursule*.  
Martin, E., *St-Basile de Madawaska*.  
Martin, P.-E., *St-Denis*.  
Maurais, E., *Ste-Anne Lapocatière*.  
\* McDermott, L.-E., *Montréal*.  
Mercier, E., *Cacouna*.  
\* Montreuil, E., *Québec*.  
Murphy, M., *St-Jean, N.-B.*  
Noël, L., *Pointe-aux-Pères*.  
O'Malley, E., *Clinton, Mass.*  
\* Paradis, J., *Ste Famille, I. O.*  
Pelletier, G., *Ste-Anne Lapocatière*.  
Pelletier, J., *St-Laurent, I. O.*  
\* Perron, U., *St-Gilbert*.  
Plamondon, C., *St-Raymond*.  
Poirier, A., *Shédiac, N. B.*  
Provencher A., *St-Calixte*.  
Rochette, C., *Pointe-aux-Trembles*.  
Roy, A., *Berthier*.  
Roy, J., *St-Cajetan d'Armagh*.  
Roy, S., *St-Ephiphane*.  
Roy, W., *St-George de Beauce*.  
Schweigmann, J.-C., *Hopsten, Westphalie*.  
\* Servais, A., *Québec*.  
Simard, A., *Petite Rivière St-François*.  
Tessier, C., *St-Médard de Warwick*.

---

\* Ordonné prêtre durant l'année.

Vallée, T., *St-Bernard*.  
Vézina, A., *Fall-River, E. U.*  
\* Voyer, E., *Québec*.  
Whelan, S., *Sussex, T. N.*

---

\* Ordonné prêtre pendant l'année.

La

A  
pour  
désir  
glorie  
versit  
Théol  
l'ense

Cor  
sophic  
été rés  
Grand  
exame  
suivre  
déjà s  
quelqu  
Si cet  
santes,

De p  
chevêq  
diocèse  
premièr  
mais il  
Grand  
pour cel

Ces c  
mènes,

1° Po

I  
I  
D

## La somme Théologique de S. Thomas

Avec l'agrément de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cette enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par M<sup>r</sup> l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement où à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répéteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1<sup>o</sup> Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,

De Traditione et S. Scriptura,

De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,  
De Conscientia,  
De Legibus,  
De Peccatis,  
De Virtutibus,  
De Sacramentis in genere,  
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

—  
PRIX EN THEOLOGIE

Voir précédemment la liste des prix accordés dans la faculté de Théologie.

---

1°  
élèves  
avoir  
2°  
pensio

Ces  
L'ense  
3°  
médec  
couch  
lit, le  
4°  
ordina  
5°  
livres,

## Conditions du Grand Séminaire

---

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs évêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de \$120.00 par année, payables comme suit :

- \$40.00 en entrant ;
- \$40.00 le 10 décembre ;
- \$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage.—  
L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre \$1.00 pour le médecin (remèdes non compris) et \$10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

5° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

---



## Directions spéciales

POUR CEUX QUI DÉSIRENT ENTRER DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE  
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (\*)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'Evêque.  
Ils doivent en même temps présenter les documents  
suivants :

- 1° Un certificat de baptême et de confirmation ;
- 2° Un certificat de bonne vie ;
- 3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;
- 4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'Evêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ; promesse cependant qui ne les obligera pas si, avant ou après leur prêtrise, ils entrent et font profession dans un ordre religieux ;
- 5° Un certificat de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;
- 6° Un certificat du Conseil du Collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux.

N. B.—Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter certificat d'*Inscription*.

(\*) Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec,

M. OIVI  
PH  
Mgr J.-C.  
Na  
M. HENT  
M. PHIL  
M. C-ED  
M. CAMI  
M. FRAN  
M. ALBE  
M. PIERI  
M. JOSEF  
M. ADOL  
M. ALFR  
M. ALEX  
M. J. PAI  
M. NAPO  
M. JOS. L  
M. A. AU

# PETIT SÉMINAIRE

(1897-98)

—  
**Directeur**

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

**Préfet des Etudes**

M. AMÉDÉE GOSSELIN.

—  
**Professeurs**

- M. OIVIER-E. MATHIEU et ALFRED LORTIE, de  
*Philosophie.*  
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, d'*Electricité et d'Histoire*  
*Naturelle.*  
M. HENRI SIMARD, de *Physique et d'Astronomie.*  
M. PHILÉAS FILLION, de *Chimie.*  
M. C.-EDMOND PARADIS, de *Mathématiques.*  
M. CAMILLE ROY, de *Rhétorique.*  
M. FRANÇOIS PELLETIER, de *Seconde.*  
M. ALBERT DION, de *Troisième.*  
M. PIERRE HÉBERT, de *Quatrième.*  
M. JOSEPH-N. POULIN, de *Prosodie.*  
M. ADOLPHE GARNEAU, de *Cinquième.*  
M. ALFRED PARÉ, de *Méthode.*  
M. ALEXANDRE LEPAGE, de *Sixième.*  
M. J. PARADIS, des *Éléments.*  
M. NAPOLÉON POULIOT, de *Septième.*  
M. JOS. LABRECQUE, de *Grammaire.*  
M. A. AUBERT, de *Huitième.*

**Histoire**

M. A. GOSSELIN.  
M. O. PLANTE.  
M. P. FILLION.  
M. E. PICHETTE.

**Anglais**

M. N. GARIÉPY.  
M. J. DONALDSON.  
M. O. GOSSELIN.  
M. A. VÉZINA.  
M. W. CONWAY.

**Arithmétique**

M. A. MARCHAND.  
M. J. DONALDSON.  
M. F. LAMONTAGNE.

**Tenue des livres et Arithmétique**

M. J. DONALDSON.

**Instruction religieuse**

M. Ls-A. PAQUET, *Philosophie senior*. La foi et la raison.  
M. A. LORTIE, *Philosophie junior*. L'Eglise et la société.  
M. O. CLOUTIER, *Rhétorique*. La vraie religion.  
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME, *Seconde*. Controverse : Les sacrements en particulier.  
M. J. GIGNAC, *Troisième*. Controverse : Vertus, péché, grâce, prière, liturgie.  
M. H. SIMARD, *Quatrième*. Controverse : les Commandements.  
M. N. GARIÉPY, *Prosodie*. Controverse : les Commandements.  
M. O. PLANTE, *Cinquième*. Controverse : le Symbole.

- M. P. FILLION, *Méthode*. Controverse : le Symbole.  
M. P. HÉBERT, *Sixième*. Catéchisme raisonné ; 2 partie :  
les Sacrements.  
M. A. LEPAGE, *Éléments*. Catéchisme raisonné ; 2e  
partie : les Sacrements.  
M. J. DONALDSON, *Grammaire*. Catéchisme raisonné ;  
le Symbole.  
M. A. PARÉ, *Septième*. Catéchisme raisonné : le Symbole.  
M. C. DESROCHERS, *Huitième*. Petit Catéchisme.

**Elocution**

M. A. RIVARD.

**Musique instrumentale**

- M. JOSEPH VÉZINA.  
M. G. GAGNON.  
M. J.-A. GILBERT.

**Musique vocale**

- M. ED. PARADIS.  
Mgr J.-C. K.-LAFLAMME.

**Maîtres de Salles**

- M. CHRYSOLOGUE DESROCHERS.  
M. E. PICHETTE.  
M. I. GALERNEAU.  
M. E. VOYER.  
M. R. GUIMONT.  
M. J. ROY.  
M. A. LAPOINTE.  
M. I. CARON.

**Infirmierie**

M. E. MONTREUIL.

**Médecin**

M. EDWIN TURCOT.

# Elèves du Petit Séminaire de Québec

(1897-98)

## CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Ahern, Joseph, *Québec, E.*  
Bergeron, Philémon, *St Antoine de Tilly, P.*  
Boulangier, Lauréat, *Québec, E.*  
Chouinard, Achille, *Québec, E.*  
Dion, Aurélien, *Beauport, E.*  
Dionne, Jean-Bte, *Québec, E.*  
Dionne, George, *Matane, P.*  
Garneau, Robert, *St-Ferdinand d'Halifax, P.*  
Genest, Oscar, *Warwick, P.*  
Guillot, Joseph, *Québec, E.*  
Laberge, Wilfrid, *St-Edouard, P.*  
Labrègue, Ernest, *Québec, E.*  
Lachance, Joseph, *Ste-Anne de Beaupré, E.*  
Langevin, Alzérias, *Beauport, E.*  
Langlois, Phydime, *Thetford Mines, P.*  
Langlois, Placide, *Beauport, D. P.*  
Laroche, Léon, *Québec, E.*  
Michaud, Joseph-E., *N.-D. du Portage, P.*  
Pâquet, Albert, *St-Nicolas, P.*  
Pelletier, Bruno, *St-Laurent, I. O., P.*  
Ranger, Emile, *Montréal, P.*  
Rémillard, Jules, *Québec, E.*  
Robert, Arthur, *Beauport, P.*  
Savard, Louis, *Québec, E.*  
Simard, Joseph, *Québec, E.*  
Talbot, Joachim, *Hull, P.*  
Talbot, Louis, *Québec, E.*  
Tessier, Auguste, *Rimouski, P.*  
Verreault, F.-X., *Château-Richer, P.*

## CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Bélangier, George, *Ste-Germaine, P.*  
Bélangier, Oscar-B., *St-Roch de Québec, P.*  
Bigué, George, *Ste-Anne de la Pêrade, P.*  
Bouthillier, Guay, *Château-Richer, E.*  
Chouinard, Jules, *Québec, E.*  
Descarreux, Edouard, *St-Basile, P.*  
Desrivières, Engène, *Québec, E.*  
Drouin, John-A., *St-Johnsbury, E.-U., P.*  
Ducharme, Lauréat, *Québec, E.*  
Gagnon, Arthur, *Québec, E.*  
Gosselin, Henri, *Bellows Falls, E.-U., P.*  
Guimond, Louis, *Beauharnois, P.*  
Lambert, Téléspore, *St-Apollinaire, E.*  
Laroche, Ovide, *St-Bernard, P.*

Lave  
Lesp  
Mart  
Merc  
Merc  
Mich  
Panet  
Parac  
Pouli  
Roger  
Stein  
Turco  
Verm

Beaul  
Bélan  
Bergen  
Bernie  
Bigué,  
Cannon  
Cantin  
Chouin  
Coulom  
Delage  
Delagr  
Demers  
Desroc  
Doucet  
Desjard  
Fleury,  
Gingran  
Girard,  
Godbou  
Guérard  
Guérard  
Hamel,  
Houde,  
Jincher  
Joncas,  
Lachan  
Lafлам  
Lambert  
Lambert  
Martine  
Morris  
Norman  
Pelletier  
Poulin,  
Robitail  
Roy, Ror  
Sauvages

- Laverdière, Philippe, *Château-Richer*, P.  
Lespinay, Félix, *Québec*, P.  
Martel, Joseph-A., *St-Ambroise de Lorette*, P.  
Mercier, Ernest, *Québec*, E.  
Mercier, Joseph, *Berthier*, (en bas), P.  
Michaud, Aurélius, *Québec*, E.  
Panet, Raymond, *St-Raymond*, P.  
Paradis, G.-Eugène, *Québec*, E.  
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.  
Rogers, John, *Milford Mass.*, E.-U. P.  
Stein, Adolphe, *Québec*, E.  
Turcot, Charles-Ed., *Québec*, E.  
Vermette, O.-Elie, *St-Romuald*, P.

RHÉTORIQUE

- Beaulieu, Charles, *St-Gervais*, P.  
Bélangier, Jules, *Québec*, P.  
Bergeron, Arthur, *Québec*, E.  
Bernier, Joseph, *St-Charles*, P.  
Bigué, Philippe, *Ste-Anne de la Pérade*, P.  
Cannor, Walter, *Québec*, E.  
Cantin, Philéas, *Québec*, E.  
Chouinard, René, *Québec*, E.  
Coulombe, Alfred, *New-Bedford, Mass.*, P.  
Delage, Charles, *St-Basile*, P.  
Delagrave, Charles, *Québec*, E.  
Demers, Roméo, *N.-D. de Lévis*, E.  
Desrochers, Joseph, *St-François, Beauce*, P.  
Doucet, Alphonse, *Riv. du Loup*, P.  
Desjardins, Omer, *Québec*, E.  
Fleury, Joseph, *Maskinongé*, P.  
Gingras, Joseph, *Québec*, E.  
Girard, Louis, *St-Anselme*, P.  
Godbout, Albert, *Québec*, P.  
Guérard, F.-X., *St-Laurent I. O.*, P.  
Guérard, Gaudiose, *St-Laurent I. O.*, P.  
Hamel, Edouard, *Ste Jeanne de Neuville*, P.  
Houde, Louis, *St-Jean Deschailions*, P.  
Jinchereau, Albert, *Québec*, E.  
Joncas, Adolphe, *Québec*, E.  
Lachance, Stanislas, *Québec*, E.  
Lafamme, Nérée, *St-Gervais*, P.  
Lambert, Aurèle, *Ottawa*, P.  
Marceau, Joseph, *Ste-Hénédine*, P.  
Martineau, Arthur, *St-François de Montmagny*, P.  
Morrisot, Victor, *Québec*, P.  
Normandeau, Emile, *St-Jean Deschailions*, P.  
Pelletier, Raymond, *St-Raymond*, P.  
Poulin, Edmond, *St-Ferréol*, P.  
Robitaille, Ernest, *St-Romuald*, P.  
Roy, Romuald, *St-Raphaël*, P.  
Sauvageau, Gédéon, *St-Casimir*, P.

Simard, Joseph, *St-Charles de Limoilou*, E.  
Sirois, Joseph, *Québec*, P.  
Soulard, Edmond, *St-Ubald*, P.  
Thériault, Joseph, *Edmunston, N. B.*, P.  
Trudel, Adalbert, *Québec*, E.  
Verrct, Charles, *Québec*, E.

SECONDE

Bergeron, Siméon, *St-Ferdinand*, P.  
Carrier, Alfred, *St-Maxime de Scott*, P.  
Cayer, François-Xavier, *St-Nicolas*, P.  
Delâge, Albert, *Charlesbourg*, P.  
Demers, Louis-Joseph, *Québec*, D. P.  
Du Tremblay, George, *Québec*, E.  
Fillion, Joseph, *St-Laurent, I. O.*, P.  
Grégoire, George, *Compton*, P.  
Hébert, Joseph, *Montmagny*, P.  
Laberge, Jules, *Beauport*, P.  
Labrègue, Adolphe, *Québec*, E.  
Larue, Jules, *Québec*, E.  
Lavergne, Valmore, *Montmagny*, P.  
Leclerc, Gédéon, *Québec*, E.  
Martel, Ulric, *St-Romuald*, P.  
Morency, Elzéar, *St-Famille, I. O.*, P.  
Paré, Edmond, *St-Gervais*, P.  
Patry, Jules, *St-Sauveur*, E.  
Perreault, Antonio, *Malbaie*, E.  
Picard, Pierre, *St-Gabriel*, E.  
Rousseau, Louis, *St-Michel*, P.  
Tardivel, Paul, *Québec*, E.  
Tremblay, Alphonse, *Shawenegan*, P.  
Vaillancourt, Joseph, *St-Anselme*, P.  
Vallée, Arthur, *Québec*, P.  
Vallière, Alfred, *Woonsoket, E-U.*, E.

TROISIÈME

Angers, Philippe, *St-François*, P.  
Arcand, Odilon, *Grondines*, P.  
Audet, George, *St-Jean Deschailons*, P.  
Beaudry, Jules, *Québec*, E.  
Bigué, André, *St-Anne de la Pêrade*, P.  
Bouillé, Lauréat, *Deschambault*, P.  
Catellier, Paul, *Québec*, P.  
Chalifour, Pierre, *St-Casimir*, P.  
Delisle, Oscar, *Québec*, E.  
Derome, Lucien, *Québec*, P.  
Déry, Eugène, *Québec*, E.  
Déry, Joseph, *Charlesbourg*, P.  
Dorion, Charles, *Québec*, D. P.

Drou  
Drou  
Duss  
Feen  
Gabo  
Gagn  
Garn  
Gautl  
Gingr  
Girou  
Gosse  
Guill  
Jacqu  
Lacass  
Lacro  
Laper  
Laroch  
Laver  
Lecter  
Merci  
Micho  
Nadea  
Ollivie  
Pâquet  
Picard  
Richar  
Ruel, N  
Ruel, I  
Sabour  
Simard  
Saint-A  
Thibau  
Turgeon  
Vallée,

Amyot,  
Angers,  
Bertran  
Bolduc,  
Bossé, H  
Charlebo  
Charron,  
Dagneau  
\*Dancau  
Delâge, C  
Dufault,  
Ferland,  
Fournier

\* Décédé

- Drouin, Adolphe, *Ottawa*, P.  
Drouin, Anatole, *Ottawa*, P.  
Dussault, J.-Bte, *Québec*, E.  
Feeney, Thomas, *Cap-Rouge*, P.  
Gaboury, Alfred, *Cap-Rouge*, P.  
Gagnon, Cyrille, *Québec*, E.  
Garneau, Chs-Henri, *Québec*, E.  
Gauthier, Léon, *Québec*, E.  
Gingras, Henri, *Québec*, P.  
Giroux, Auguste, *Beauport*, P.  
Gosselin, Arthur, *Bellows Falls*, V., E.-U., P.  
Guillot, Emile, *Beauport*, P.  
Jacques, Cyrius, *Québec*, E.  
Lacasse, Amédée, *Lévis*, P.  
Lacroix, Aimé, *St-Léon de Standon*, E.  
Laperrière, Joseph, *St-Augustin*, E.  
Laroche, Wilfrid, *St-Antoine*, P.  
Lavergne, Renaud, *Arthabaska*, E.  
Leclerc, Odilon, *Ange-Gardien*, P.  
Mercier, Arthur, *Québec*, E.  
Michon, Alexandre, *Montmagny*, P.  
Nadeau, Léonce, *Québec*, E.  
Ollivier, Joseph, *St-Agapit*, P.  
Pâquet, Achille, *St-Nicolas*, P.  
Picard, Albert, *St-Ambroise*, P.  
Richard, Arthur, *Lotbinière*, P.  
Ruel, Napoléon, *St-Charles*, P.  
Ruel, Polidore, *St-Charles*, E.  
Sabourin, Xiste, *St-Isidore de Prescott*, E.  
Simard, Arthur, *Québec*, P.  
Saint-Amant, Herman, *St-Alban*, P.  
Thibault, Joseph, *Montmagny*, P.  
Turgeon, Alfred, *Québec*, P.  
Vallée, Pamphile, *Roberval*, P.

QUATRIÈME

- Amyot, Willie, *Québec*, P.  
Angers, J.-B., *St-Anne de la Pérade*, P.  
Bertrand, Arthur, *Québec*, E.  
Bolduc, Louis, *Québec*, E.  
Bossé, Henri, *Québec*, D. P.  
Charlebois, Alphonse, *Québec*, D. P.  
Charron, Arthur, *Québec*, E.  
Dagneau, George, *Québec*, E.  
\*Dancausse, Joseph, *St-Marcel*, P.  
Delâge, Chs-Aug., *Québec*, E.  
Dufault, Albini, *Fall River*, E.-U., P.  
Ferland, Wilfrid, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.  
Fournier, Gustave, *St-Romuald*, P.

\* Décédé le 2 Nov. 1897.



Fréchette, Cyrille, *St-Nicolas*, P.  
Frémont, Charles, *Québec*, D. P.  
Gagnon, Horace, *Québec*, P.  
Girouard, Arthur, *Arthabaska*, P.  
Gravel, Joseph, *St-Romuald*, P.  
Hamel, Edouard, *Québec*, P.  
Hamel, Philippe, *Québec*, P.  
Hanrahan, Patrick, *Québec*, E.  
Labranche, Edouard, *Portneuf*, P.  
Lachance, Joseph, *Fall River*, E.-U., P.  
Lafrance, Léonard, *Québec*, P.  
Lacoursière, Alexandre, *St-Samuel, Beauce*, P.  
Lambert, J.-B., *St-Romuald*, P.  
Langevin, Joseph, *Beauport*, E.  
Langlois, Luc, *St-Cyrille*, P.  
Letarte, Thomas, *Québec*, E.  
Livernois, Paul, *Québec*, P.  
McLeod, Henri, *Fall River*, E.-U., P.  
Miller, Eugène, *Québec*, E.  
Pâquet, Théodore, *Québec*, E.  
Pelletier, Alphonse, *St-Laurent, I. O.*, E.  
Prévost, Alfred, *Fall River*, E.-U., P.  
Tessier, Emile, *Rimouski*, P.  
Turcotte, Adjutor, *Québec*, E.  
Verge, Edmond, *Québec*, D. P.  
Villeneuve, Sévère, *Charlesbourg*, P.

CLASSE DE PROSODIE

Baillargé, Wilson, *Québec*, E.  
Belzil, Thuribe, *Québec*, E.  
Bergeron, Emile, *Québec*, D. P.  
Bernier, Jean-Baptiste, *L'Islet*, P.  
Bérubé, Alfred, *Fall River E.-U.*, P.  
Brousseau, Joseph, *Québec*, E.  
Cloutier, Philémon, *Saints-Anges*, P.  
Côté, George, *St-Gervais*, P.  
Déchène, Aimé-Miville, *St-Roch des Aulnaies*, P.  
Dessaint, Raoul, *Québec*, P.  
Drolet, Gaudiose, *Québec*, E.  
Gagnon, Théodore, *Québec*, E.  
Gauthier, Célien, *Deschambault*, P.  
Gauvin, Joseph, *Ancienne-Lorette*, P.  
Grenier, Joseph, *Québec*, E.  
Hamel, Ludovic, *Sainte-Croix*, P.  
Hébert, Albert, *Montmagny*, P.  
Houde, Joseph, *Sainte-Croix*, P.  
Lacasse, Joseph, *Lévis*, P.  
Laperrière, Paul, *Québec*, E.  
Lebœuf, Auguste, *St-Jean Deschaillons*, P.  
Leclerc, Arthur, *Charlesbourg*, P.

Leclerc  
Lema  
Lortie  
Marte  
Math  
Labbe  
Micha  
Morea  
Ouvra  
Poulin  
Racet  
Rasco  
Roy, L  
Torme  
Verme  
Verret  
Vézina  
Voyor  
  
Allaire  
Belleau  
Bernar  
Biron, I  
Bourget  
Catellie  
Cloutier  
Dansere  
Drolet,  
Galerne  
Garneau  
Giroux,  
Gobeil,  
Guimon  
Guimont  
Jobin, E  
Julien, G  
Langued  
Lortie, L  
Moraud.  
Parent, F  
Plamond  
Poisson,  
Pouliot, Y  
Proulx, J  
Richard,  
Robitaille  
Rouillard  
Santerre,  
Simard, A  
Simard, E  
Simard, F  
Verge, W

Leclerc, Joseph, *L'Ange Gardien*, E.  
Lemay, Arthur, *Thetford Mines*, P.  
Lortie, Adélar, *Beauport*, P.  
Martel, Jean-Baptiste, *St-Ambroise*, P.  
Mathieu, Joseph, *Québec*, E.  
Labbé, Joseph, *St-Romuald*, E.  
Michaud, Emilius, *Québec*, E.  
Moreau, Joseph, *St-Bernard*, P.  
Ouvrard, George, *Québec*, E.  
Poulin, William, *St-Iban*, P.  
Racette, Henri, *St-Augustin*, P.  
Rasco, Henri, *Whitinsville, Mass, E.-U.*, P.  
Roy, Léopold, *St-Michel, Bellechasse*, P.  
Tarmel, Adélar, *Saints-Ange*, P.  
Vermette, Wilfrid, *St-Romuald*, P.  
Verret, Elzéar, *St-Ambroise*, P.  
Vézina, Raoul, *Québec*, E.  
Voyer, Odilon, *Québec*, E.

CINQUIÈME

Allaire, Joseph, *Québec*, D. P.  
Belleau, Joseph, *Québec*, P.  
Bernard, Léon, *Québec*, E.  
Biron, Edouard, *Montréal*, P.  
Bourget, Clermont, *Québec*, E.  
Catellier, Ludger, *Québec*, P.  
Cloutier, Zéphirin, *Charlesbourg*, E.  
Dansereau Fernand, *Montréal*, P.  
Drolet, Arthur, *St-Charles, Bellechasse*, P.  
Galerneau, Alphonse, *Montmorency*, P.  
Garneau, Alfred, *Québec*, E.  
Giroux, Jean-Baptiste, *Québec*, E.  
Gobeil, Jules, *Ottawa*, P.  
Guimont, Alfred, *Somerset*, P.  
Guimont, Michel, *Somerset*, P.  
Jobin, Emile, *Québec*, E.  
Julien, Gédéon, *St-Augustin*, E.  
Languedoc, Donald, *Québec*, E.  
Lortie, Lorenzo, *Beauport*, E.  
Moraud, Edouard, *Lotbinière*, P.  
Parent, Emile, *Québec*, P.  
Plamondon, René, *Québec*, E.  
Poisson, Jules, *Arthabaskaville*, P.  
Pouliot, Valère, *St-Laurent, I. O.*, P.  
Proulx, Joseph, *Québec*, E.  
Richard, Alcide, *Lotbinière*, P.  
Robitaille, Théophile, *Ancienne Lorette*, E.  
Rouillard, Eugène, *Québec*, E.  
Santerre, Eustache, *Ste-Cécile, Bic*, E.  
Simard, Alphonse, *St-François*, P.  
Simard, Eugène, *Québec*, E.  
Simard, François, *Limoilou*, E.  
Verge, Willie, *Québec*, P.

MÉTHODE

Bergeron, Emile, *Québec*, D. P.  
Bilodeau, Emmanuel, *Québec*, P.  
Bonillé, Herménégilde, *Deschambault*, P.  
Breton, Joseph, *St-Michel*, E.  
Chartier, Arsène, *Fall-River, E.-U.*, P.  
Côté, Raoul, *Cap St-Ignace*, P.  
Côté, Octave, *Québec*, E.  
Darveau, Victor, *Québec*, E.  
Daignault, Omer, *St-Charles, Bellechasse*, P.  
De la Chevrotière, Robert, *Lotbinière*, P.  
De la Chevrotière, Edouard, *Lotbinière*, P.  
Delisle, Léon, *St-Laurent, I. O.*, E.  
Dessaint, Henri, *Québec*, E.  
Doucet, André, *Ile d'Anticosti*, P.  
Dugal, Joseph, *Québec*, E.  
Dumont, Alcide, *Lewiston, E.-U.*, P.  
Dussault, Etienne, *Lévis*, P.  
Gagnon, Léon, *St-Romuald*, P.  
Galerieau, Joseph, *Québec*, D. P.  
Hardy, Joseph, *Grondines*, P.  
Hnot, Laval, *Québec*, E.  
Labrègue, Henri, *Québec*, E.  
Lauzé, Lauréat, *Lotbinière*, P.  
Lavergne, Réal, *Montmagny*, P.  
Leclerc, Cléophas, *Québec*, P.  
Marcoux, Célestin, *Beauport*, P.  
Montreuil, Yves, *Québec*, P.  
Myrand, Lauréat, *St-Foye*, P.  
Pâquet, Joseph, *Deschambault*, P.  
Roy, Philippe, *Québec*, E.  
Servais, Edmond, *Québec*, E.  
Trudel, Adjutor, *Québec*, E.  
Vaillancourt, Frs-Xavier, *Saints-Ange*, P.

SIXIÈME

Ecausoleil, Raymond, *Montréal*, P.  
Brousseau, Jules, *Québec*, E.  
Couture, Dupuis, *Québec*, E.  
Déry, George, *Québec*, E.  
Dorion, Ethelbert, *Charlesbourg*, D. P.  
Drolet, Lauréat, *Québec*, E.  
Drouin, Paul, *Québec*, E.  
Dugal, Paul, *Québec*, E.  
Dussault, Eugène, *Québec*, E.  
Ellison, William, *Lowell, Mass., E.-U.*, P.  
Falardeau, Antonio, *Québec*, D.-P.  
Fillion, Egide, *Québec*, P.  
Flynn, Edmond, *Québec*, D.-P.

Frém  
Gingr  
Gosse  
Jonca  
Labere  
Labrè  
Lajcu  
Laroc  
Larue  
Lecler  
Lefeb  
McKa  
Malou  
Maroi  
Morau  
March  
O'Mea  
Parent  
Planter  
Poulin  
Sirois,  
Trépan  
Turcot  
Voisara  
Vallera

Aubé, A  
Audet,  
Bédard,  
Bilodea  
Blais, L  
Boisson  
Boivin,  
Bouchar  
Bouche  
Chabot,  
Charest,  
Cloutier  
DesRivi  
Drouin,  
Dubé, W  
Dubord,  
Fortin, A  
Gravel, J  
Gravel, J  
Hamel, L  
Kelso, L  
Laliberté  
Langelier

Frémont, Jules, *Québec*, D.-P.  
Gingras, Ernest, *Québec*, E.  
Gosselin, Albert, *St-Charles*, P.  
Joncas, Paul, *Québec*, E.  
Laberge, Edgar, *Québec*, P.  
Labrègue, Charles, *Québec*, E.  
Lajcunesse, Odilon, *Québec*, P.  
Larochelle, Emile, *Québec*, E.  
Larue, Louis, *Québec*, P.  
Leclerc, Aurèle, *St-Louis, Lotbinière*, P.  
Lefebvre, Ernest, *Québec*, E.  
McKay, Joseph, *Québec*, E.  
Malouin, Paul, *Québec*, D.-P.  
Marois, Zéphir, *Québec*, E.  
Moraud, Lucien, *Lotbinière*, P.  
Marchand, Emile, *Victoriaville*, P.  
O'Meara, Mark, *Québec*, P.  
Parent, Olivier, *Beduport*, P.  
Plante, Alexandre, *Québec*, E.  
Poulin, Joseph, *St-Joachim*, E.  
Sirois, Hippolyte, *St-André, Kamouraska*, E.  
Trépanier, Louis, *Louiseville*, P.  
Turcotte, Philéas, *Québec*, E.  
Voisard, Raoul, *St-Alban*, P.  
Vallerand, Jules, *Québec*, E.

ELÉMENTS

Aubé, Adélar, *St-Charles*, P.  
Audet, Gustave, *St-Jean Deschailions*, P.  
Bédard, Avila, *Québec*, E.  
Bilodeau, Emile, *St-Charles*, P.  
Blais, Louis-Philippe, *Berthier (en bas)*, E.  
Boissonnault, Emile, *Beauport*, E.  
Boivin, Emile, *Québec*, E.  
Bouchard, Wilfrid, *Québec*, E.  
Boucher, Xavier, *New-Bedford, Mass.*, P.  
Chabot, Léonidas, *St-Laurent, I. O.*, P.  
Charest, Arthur-D., *Québec*, E.  
Cloutier, Alphonse, *Québec*, E.  
DesRivières, Henri, *Québec*, E.  
Drouin, Charles, *Québec*, E.  
Dubé, Wilfrid, *Notre-Dame de la Garde*, E.  
Dubord, Albert, *Québec*, P.  
Fortin, Auguste, *Québec*, E.  
Gravel, Arthur, *Québec*, E.  
Gravel, Joseph, *Tadoussac*, E.  
Hamel, Albert, *Ancienne-Lorette*, P.  
Kelso, Is-Richard, *St-Jean Deschailions*, E.  
Laliberté, Louis, *Notre-Dame de la Garde*, P.  
Langelier, Joseph, *Lewiston, E.-U.*, P.

Langlois, Léonidas, *Québec, E.*  
Laroche, Albert, *St-Ferdinand d'Halifax, P.*  
Laroche, Raoul, *St-Arsène, E.*  
Leblanc, Jos.-Aimé, *St-Thomas, P.*  
Lecterc, Joseph, *Québec, E.*  
Marcoux, Adolphe, *Beauport, P.*  
Marquis, Edouard, *St-Gervais, P.*  
Martel, Chs-Eusèbe, *Québec, E.*  
Métivier, Alcide, *Thetford-Mines, P.*  
Petitclerc, Joseph, *St-Augustin, E.*  
Picard, Edgar, *Québec, E.*  
Robitaille, Jules, *Québec, D. P.*  
Renaud, Misaël, *Charlesbourg, E.*  
Talbot, Horace, *Fall River, Mass., P.*  
Tourangeau, Joseph, *Québec, E.*  
Tousignant, Henri, *Québec, E.*  
Turcot, Joseph, *Québec, D. P.*  
Turcotte, Henri, *Québec, E.*  
Vachon, Philippe, *St-Romuald, P.*

SEPTIÈME

Bazin, Chs-Ed., *Québec, E.*  
Bazin, Gustave, *Québec, E.*  
Bélanger, Jules, *Québec, D. P.*  
Bélanger, Joseph, *Québec, E.*  
Bernier, Hector, *Québec, E.*  
Brochu, Charles, *Québec, E.*  
Caouette, Joseph, *Québec, P.*  
Charest, Arthur, *Québec, E.*  
Chaperon, George, *St-George, Beauce, E.*  
Côté, Ernest, *Québec, E.*  
Dansereau, Lucien, *Montréal, P.*  
Falardeau, Antoine, *Québec, E.*  
Garneau, Edouard, *Québec, D. P.*  
Garneau, Gustave, *Québec, E.*  
Gauvreau, Ernest, *Québec, E.*  
Giroux, Jules, *Québec, E.*  
Hamel, Maurice, *Québec, E.*  
Lacasse, Aurèle, *Edmondston, N. B., P.*  
Laganière, Origène, *Grondines, P.*  
Languedoc, Bernard, *Québec, E.*  
Legendre, Olivier, *Québec, E.*  
Lemieux, Edgar, *Québec, D. P.*  
L'Espérance, Charles, *Ste-Anne des Monts, P.*  
Malouin, Jacques, *Québec, D. P.*  
Marquis, George, *Québec, E.*  
Montreuil, Alfred, *Québec, E.*  
Morency, Maximin, *St-Tite des Caps, P.*  
Morin, Hector, *Worcester, Mass., E.-U., P.*  
Nolet, Ludger, *Beauport, P.*  
Paradis, Rudolphe, *Québec, E.*

Poul  
Poul  
Poul  
Robi  
Robi  
Roul  
Roy,  
Serva  
Tasch  
Tessi  
Tétre  
Turco  
Vach

Aude  
Belle  
Blanc  
Boisv  
Boldu  
Bourr  
Bussiè  
Burrot  
Canno  
Courc  
Dauph  
Dessa  
DeVill  
Dion,  
Dugal,  
Gagno  
Garnea  
Gauvre  
Godbou  
Gravel  
Hamel  
Jolicou  
LaBadi  
Laveau  
Lachan  
Lefebvr  
Lemieu  
Lortie,  
Lortie,  
Marcou  
Nadeau  
Pâquet,  
Pouliot,  
Simard,  
Tanguay  
Terreau

Pouliot, Alphonse, *St-Laurent, I. O.*, P.  
Pouliot, Arthur, *Québec*, E.  
Pouliot, Ls-Alph., *Québec*, E.  
Robitaille, Emile, *Québec*, P.  
Robitaille, Ludger, *Québec*, D. P.  
Rouleau, Jos.-Damase, *Hedleyville*, P.  
Roy, Henri, *Hedleyville*, D. P.  
Servais, Edgar, *Québec*, E.  
Taschereau, Gabriel, *Québec*, P.  
Tessier, Joachim, *Québec*, D. P.  
Tétreau, Raymond, *New-York*, P.  
Turcot, René, *Québec*, E.  
Vachon, Alexandre, *St-Raymond*, P.

GRAMMAIRE

Audet, Amédée, *St-Charles, Bellechasse*, P.  
Belleau, Paul, *Québec*, E.  
Blanchet, Joseph, *Québec*, E.  
Boisvert, Séverin, *Ste-Croix, Lotb.*, P.  
Bolduc, George, *Ste-Anne de Beaupré*, P.  
Bourré, Oscar, *Québec*, E.  
Bussière, Emile, *Québec*, E.  
Burroughs, McGill, *Québec*, D. P.  
Cannon, Lionel, *Québec*, E.  
Courchesne, Hermann, *Québec*, E.  
Dauphin, Montcalm, *Québec*, E.  
Dessaint, Eugène, *Québec*, E.  
DeVillers, Camille, *Lotbinière*, P.  
Dion, Gaspard, *Québec*, E.  
Dugal, Louis, *Québec*, E.  
Gagnon, Joseph, *Québec*, E.  
Garneau, Rodolphe, *Ste-Croix, Lotb.*, P.  
Gauvreau, Léo, *Québec*, E.  
Godbout, Omer, *Québec*, E.  
Gravel, Oscar, *St-Romuald*, P.  
Hamel, Adolphe, *Québec*, P.  
Jolicœur, Albert, *Québec*, E.  
LaBadie, Cyrille, *Québec*, E.  
Laveau, Ludger, *Québec*, E.  
Lachance, Joseph-Alphonse, *Ste-Anne de Beaupré*, E.  
Lefebvre, Frs-X., *L'Ange-Gardien*, P.  
Lemieux, Victor, *Québec*, P.  
Lortie, Arthur, *Canardière*, E.  
Lortie, Ludger, *Limoilon*, E.  
Marcoux, Alphonse, *Québec*, P.  
Nadeau, Herménégilde, *St-Charles, Bellechasse*, P.  
Pâquet, Charles, *Charlesbourg*, P.  
Pouliot, Louis, *Québec*, E.  
Simard, Charles, *Québec*, E.  
Tanguay, Emile, *Québec*, E.  
Terreau, Charles, *Québec*, E.

Trudelle, Robert, *Charlesbourg*, P.  
Vallée, Jules, *Québec*, E.  
Vézina, Jules, *Québec*, E.

HUITIÈME

Allard, Ernest, *Québec*, D. P.  
Amyot, Adjutor, *Québec*, E.  
Amyot, Horatio, *Québec*, E.  
Baillargeon, Charles, *Ste-Pétronille*, I. O., E.  
Bégin, Elphège, E.  
Bernier, Emile, *Edmondston*, P.  
Bertrand, Lucide, *Québec*, E.  
Bourbonnais, Isaac, *Saginaw*, Mich., E.-U., P.  
Budds, Adélard, *Québec*, D. P.  
Bussière, Napoléon, *Québec*, E.  
Byrne, Joseph, *Charlesbourg*, E.  
Campeau, Charles, *Québec*, D. P.  
Cannon, Lucien, *Québec*, E.  
Chouinard, Gustave, *Québec*, E.  
Côté, Elzéar, *Québec*, E.  
Dansereau, Edmond, *Montréal*, P.  
Dion, Alfred, *Québec*, E.  
Dionne, Elias, *Québec*, E.  
Dionne, Gustave, *Québec*, E.  
Donovan, Patrick, *Alberta*, P.  
Dubé, Arthur, *Québec*, E.  
Duchaine, Albert, *Québec*, P.  
Dugal, Arthur, *Québec*, E.  
Dumas, Onésime, *St-Isidore*, P.  
Edge, Gustave, *Québec*, E.  
Falardeau, Silvère, *Québec*, E.  
Fiset, Adalbert, *Québec*, E.  
Flynn, Francis, *Québec*, D. P.  
Fortier, Edgar, *Québec*, P.  
Fréchette, Hector, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.  
Gosselin, Jean-Baptiste, *Québec*, E.  
Guay, Camille, *Québec*, D. P.  
Jolicœur, Evariste, *Québec*, E.  
Labrèque, Aristide, *Québec*, E.  
Lachance, Jules, *Québec*, E.  
Lagacé, George, *Québec*, E.  
Langlois, Lionel, *Québec*, E.  
Langlois, Raoul, *Québec*, E.  
Lemieux, Adolphe, *Québec*, E.  
Lortie, Jules, *Québec*, E.  
Lynch, Armand, *Québec*, E.  
Meunier, Hildevert, *Québec*, E.  
Noël, Pierre, *Québec*, E.  
Pageau, Joseph, *Québec*, E.  
Perrault, Arthur, *Québec*, E.  
Prévost, Louis, *Fall-River*, P.

Robit  
Sams  
Savar  
Stant  
Tétre  
Tour  
Tousi  
Turco  
Vallé  
Venn  
Watte

Robitaille, Emile, *Québec*, E.  
Samson, Joseph, *Bienville, Lévis*, P.  
Savard, George, *Québec*, E.  
Stanton, Frankie, *Sillery*, D. P.  
Tétreau, Maurice, *Laconia, N. H., E.-U.*, P.  
Tourigny, Lucien, *Arthabaska*, P.  
Tousignant, Philippe, *Québec*, E.  
Turcot, Albert, *Québec*, E.  
Vallée, Joseph, *Québec*, E.  
Venner, Walter, *Québec*, P.  
Watters, Roméo, *Québec*, E.



I

*Phil*  
3e do,  
2e do,  
*Inst*  
Pâque  
2e do,  
thur E  
*Phy*  
3e do,  
Simar  
*Chim*  
Albert  
tier ;  
*Hist*  
nest ;  
Bruno  
*Astr*  
3e do,  
Simar

*Phil*  
1er acc  
3e do,  
*Instr*  
DesRi  
Bélang  
*Math*  
Guimo  
ger ; 3

*Exce*  
3e do,  
Louis C  
Walter  
Stanisl

9

## Distribution solennelle des Prix

AU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC, LE 21 JUIN 1899

### PHILOSOPHIE SENIOR

*Philosophie.*—1er prix, Bruno Pelletier; 2e do, Oscar Genest; 3e do, Arthur Robert. 1er accessit, François-Xavier Verreault; 2e do, Aurélien Dion; 3e do, Robert Garneau.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Ernest Labrègue; 2e do, Albert Pâquet; 3e do, Philémon Bergeron. 1er accessit, Bruno Pelletier; 2e do, Auguste Tessier et Lauréat Boulanger *ex æquo*; 3e do, Arthur Robert.

*Physique.*—1er prix, Oscar Genest; 2e do, Bruno Pelletier; 3e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Arthur Robert; 2e do, Joseph Simard; 3e do, Albert Pâquet.

*Chimie.*—1er prix, Oscar Genest; 2e do, Ernest Labrègue; 3e do, Albert Pâquet. 1er accessit, Arthur Robert; 2e do, Bruno Pelletier; 3e do, Aurélien Dion.

*Histoire naturelle.*—1er prix, Albert Pâquet; 2e do, Oscar Genest; 3e do, Joseph Simard. 1er accessit, Joseph Lachance; 2e do, Bruno Pelletier; 3e do, Aurélien Dion.

*Astronomie.*—1er prix, Joseph Lachance; 2e do, Aurélien Dion; 3e do, Bruno Pelletier. 1er accessit, Arthur Robert; 2e do, Joseph Simard; 3e do, Louis Savard.

### PHILOSOPHIE JUNIOR

*Philosophie.*—1er prix, Ernest Mercier; 2e do, George Bélanger. 1er accessit, Philippe Laverdière; 2e do, Eugène DesRivières; 3e do, Joseph Mercier.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Ernest Mercier; 2e do, Eugène DesRivières et Philippe Laverdière *ex æquo*. 1er accessit, George Bélanger; 2e do, Oscar Bélanger; 3e do, Joseph Mercier.

*Mathématiques.*—1er prix, Eugène DesRivières; 2e do, Louis Guimond. 1er accessit, Ovide Laroche; 2e do, George Bélanger; 3e do, Ernest Mercier.

### RHÉTORIQUE

*Excellence.*—1er prix, Joseph Sirois; 2e do, Joseph Bernier, 3e do, Joseph Fleury. 1er accessit, Gédéon Sauvageau; 2e do, Louis Girard; 3e do, Charles Beaulieu. Mentions honorables: Walter Cannon, Charles Verret, Edouard Hamel, Alphonse Doucet, Stanislas Lachance, Romuald Roy, Charles Delagrave, Néréus

Lafamme, Alfred Coulombe, Louis Houde, Emile Normandeau, Joseph Gingras, Victor Morisset, Joseph Desrochers, Joseph Marcéau, Arthur Bergeron, Edmond Soulard, Charles Delâge, Arthur Martineau.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Gédéon Sauvageau, 3e do, Joseph Fleury et Edmond Poulin *ex æquo*. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do, Edouard Hamel ; 3e do, Louis Houde.

*Discours français et latins.*—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Fleury ; 3e do, Joseph Sirois. 1er accessit, Nérée Lafamme ; 2e do, Stanislas Lachance ; 3e do, Romuald Roy.

*Version latine.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Joseph Fleury ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Romuald Roy ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Charles Verret.

*Thème latin.*—1er prix, Joseph Bernier ; 2e do, Joseph Sirois ; 3e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Alphonse Doucet ; 2e do, Joseph Fleury ; 3e do, Charles Beaulieu.

*Vers latins.*—1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Joseph Fleury ; 3e do, Charles Delagrave. 1er accessit, Joseph Bernier ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Joseph Sirois.

*Version grecque.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Joseph Bernier ; 3e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Walter Cannon ; 2e do, Charles Beaulieu ; 3e do, Alphonse Doucet.

*Thème grec.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Charles Verret ; 3e do, Joseph Bernier. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Louis Girard ; 3e do, Walter Cannon.

*Histoire contemporaine.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Louis Girard ; 3e do, Joseph Fleury. 1er accessit, Romuald Roy ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Louis Houde.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Edmond Poulin ; 2e do, Louis Girard ; 3e do, Joseph Sirois. 1er accessit, Romuald Roy ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Victor Morisset.

*Histoire des États-Unis.*—1er prix, Joseph Sirois ; 2e do, Joseph Fleury ; 3e do, Walter Cannon. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Victor Morisset.

*Exercices anglais.*—1er prix, Aurèle Lambert ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Joseph Sirois. 1er accessit, Charles Verret ; 2e do, Joseph Thériault ; 3e do, Joseph Fleury.

## SECONDE

*Excellence.*—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Joseph Fillion. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Alfred Carrier. Mentions honorables : Jules Laberge, Ulric Martel, Elzéar Morency, George Grégoire, Valmore Lavergne, Arthur Vallée, Pierre Picard, Adolphe Labrègue.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert. 1er accessit, George Grégoire ; 2e do, Ulric Martel.

*Narration française.*—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Joseph Fillion. 1er accessit, George Grégoire ; 2e do, Arthur Vallée.

*Version latine.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Alfred Carrier.

Thèr  
1er acc  
Vers  
Fillion  
Thèr  
accessi  
Vers  
1er acc  
Histo  
berge.  
Algè  
accessi  
Exer  
1er acc  
Récit  
Carrier

Excel  
3e do,  
Thibau  
tions h  
Alfred  
Lucien  
Pierre  
Instr  
Thibau  
do, Re  
Lacasse  
Narro  
Gabour  
2e do,  
Déry.

Versi  
gnon ;  
Odilon  
Thèm  
3e do, J  
Gosselin  
Versi  
Thibaul  
2e do, A  
Déry.

Thèm  
3e do, J  
Pâquet  
Vers l  
3e do,  
Joseph  
Histo  
Gabour

*Thème latin.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Joseph Hébert. 1er accessit, Jules Laberge ; 2e do, Jules Larue.

*Version grecque.*—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Joseph Fillion. 1er accessit, Jules Laberge ; 2e do, Jules Larue.

*Thème grec.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Jules Larue. 1er accessit, Joseph Hébert ; 2e do, Jules Laberge.

*Vers latins.*—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Jules Laberge. 1er accessit, Ulric Martel ; 2e do, Jules Larue.

*Histoire moderne.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Jules Laberge. 1er accessit, Jules Larue ; 2e do, Ulric Martel.

*Algèbre.*—1er prix, Joseph Hébert ; 2e do, Alfred Carrier. 1er accessit, Siméon Bergeron ; 2e do, Elzéar Morency.

*Exercices anglais.*—1er prix, Arthur Vallée ; 2e do, Jules Larue. 1er accessit, George DuTremblay ; 2e do, Joseph Hébert.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Joseph Fillion ; 2e do, Alfred Carrier. 1er accessit, Joseph Hébert ; 2e do, Jules Larue.

### TROISIÈME

*Excellence.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Cyrille Gagnon ; 3e do, Arthur Gosselin. 1er accessit, Joseph Déry ; 2e do, Joseph Thibault ; 3e do, Adolphe Drouin ; 4e do, Odilon Arcand. Mentions honorables : Odilon Leclerc, Paul Catellier, Jos. Ollivier, Alfred Gaboury, Amédée Lacasse, Auguste Giroux, Achille Pâquet, Lucien Derome, Pamphile Vallée, Napoléon Ruel, Léon Gauthier, Pierre Chalifour.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Joseph Thibault ; 3e do, Joseph Déry. 1er accessit, Cyrille Gagnon ; 2e do, Renaud Lavergne ; 3e do, Alfred Gaboury ; 4e do, Amédée Lacasse.

*Narration française.*—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Anatole Drouin. 1er accessit, Cyrille Gagnon ; 2e do, Paul Catellier ; 3e do, Renaud Lavergne ; 4e do, Joseph Déry.

*Version latine.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Cyrille Gagnon ; 3e do, Arthur Gosselin. 1er accessit, Joseph Déry ; 2e do, Odilon Leclerc ; 3e do, Jules Beaudry ; 4e do, Joseph Thibault.

*Thème latin.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Cyrille Gagnon ; 3e do, Joseph Déry. 1er accessit, Odilon Arcand ; 2e do, Arthur Gosselin ; 3e do, Lucien Derome ; 4e do, Odilon Leclerc.

*Version grecque.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Joseph Thibault ; 3e do, Cyrille Gagnon. 1er accessit, Adolphe Drouin ; 2e do, Amédée Lacasse ; 3e do, Arthur Gosselin ; 4e do, Joseph Déry.

*Thème grec.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Cyrille Gagnon ; 3e do, Joseph Déry. 1er accessit, Arthur Gosselin ; 2e do, Achille Pâquet ; 3e do, Odilon Arcand ; 4e do, Joseph Thibault.

*Vers latins.*—1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Anatole Drouin ; 3e do, Cyrille Gagnon. 1er accessit, Adolphe Drouin ; 2e do, Joseph Déry ; 3e do, Achille Pâquet ; 4e do, Joseph Thibault.

*Histoire au moyen-âge.*—1er prix, Anatole Drouin ; 2e do, Alfred Gaboury ; 3e do, Joseph Thibault. 1er accessit, Léon Gauthier ;

2e do, Renaud Lavergne; 3e do, Cyrille Gagnon; 4e do, Joseph Déry.

*Arithmétique.*—1er prix, Cyrille Gagnon; 2e do, Odilon Leclerc; 3e do, Joseph Déry. 1er accessit, Anatole Drouin; 2e do, Adolphe Drouin; 3e do, Arthur Gosselin; 4e do, Joseph Thibault.

*Exercices anglais.*—1er prix, Arthur Gosselin; 2e do, Paul Catellier; 3e do, Albert Picard. 1er accessit, Aimé Lacroix; 2e do, Cyrille Gagnon; 3e do, Joseph Déry; 4e do, Anatole Drouin.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Joseph Déry; 2e do, Anatole Drouin; 3e do, Joseph Thibault. 1er accessit, Cyrille Gagnon; 2e do, Arthur Gosselin; 3e do, Aimé Lacroix; 4e do, Paul Catellier.

#### QUATRIÈME

*Excellence.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Sévère Villeneuve; 3e do, Alfred Prévost. 1er accessit, Horace Gagnon; 2e do, Wilfrid Ferland; 3e do, Joseph Lachance. Mentions honorables: Eugène Miller, Charles Frémont, Arthur Girouard, James Hanrahan, Léonard Lafrance, Cyrille Fréchette, Charles-Auguste Delage, Louis Bolduc, Albini Dufault, Jean-Baptiste Lambert, Emile Tessier, Henri McLeod, Jean-Baptiste Angers, Henri Bossé, Philippe Hamel.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Albini Dufault; 3e do, Alfred Prévost. 1er accessit, Sévère Villeneuve; 2e do, Eugène Miller; 3e do, Horace Gagnon.

*Version latine.*—1er prix, Horace Gagnon; 2e do, Alfred Prévost; 3e do, Joseph Gravel. 1er accessit, Charles Frémont; 2e do, Sévère Villeneuve; 3e do, Jean-Baptiste Angers.

*Thème latin.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Horace Gagnon; 3e do, Sévère Villeneuve. 1er accessit, Alfred Prévost; 2e do, Charles Frémont; 3e do, James Hanrahan.

*Langue grecque.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Sévère Villeneuve; 3e do, Joseph Lachance. 1er accessit, Wilfrid Ferland; 2e do, Arthur Girouard; 3e do, Horace Gagnon.

*Vers latins.*—1er prix, Wilfrid Ferland; 2e do, Alfred Prévost; 3e do, Sévère Villeneuve. 1er accessit, Horace Gagnon; 2e do, Eugène Miller; 3e do, Henri McLeod.

*Mémoire.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Sévère Villeneuve; 3e do, Arthur Girouard. 1er accessit, James Hanrahan; 2e do, Joseph Lachance; 3e do, Wilfrid Ferland.

*Histoire romaine.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Alfred Prévost; 3e do, Sévère Villeneuve. 1er accessit, Cyrille Fréchette; 2e do, Wilfrid Ferland; 3e do, Arthur Girouard.

*Géographie.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Sévère Villeneuve; 3e do, Wilfrid Ferland. 1er accessit, Joseph Lachance; 2e do, Alfred Prévost, 3e do, Alphonse Pelletier.

*Exercices anglais.*—1er prix, Joseph Lachance; 2e do, Charles Frémont; 3e do, James Hanrahan. 1er accessit, Alfred Prévost; 2e do, Joseph Gravel; 3e do, Horace Gagnon.

*Récitation anglaise.*—1er prix, James Hanrahan; 2e do, Joseph

Gravel  
Joseph  
Arith  
rahan;  
2e do,

Excel  
Joseph  
Vermet  
Cloutie  
Michau  
Paul L  
Mathieu  
Lemay,

Instru

Vermet

2e do, G

Versio

3e do, W

Grenier

Thème

3e do, G

Vermet

Langue

3e do, J

Bérubé;

Vers l

3e do, A

Henri R

Mémoi

Joseph M

Hébert;

Histoir

Moreau;

2e do, A

Géogra

3e do, A

Arthur L

Exercic

3e do, L

mon Clou

Récitati

3e do, Jos

frid Vern

Arithm

3e do, L

lémon Clo

Excelle

3e do, Th

Gravel ; 3e do, Alfred Prévost. 1er accessit, Henri Bossé ; 2e do, Joseph Lachance ; 3e do, Albini Dufault.

*Arithmétique.*—1er prix, Alfred Prévost ; 2e do, James Hanrahan ; 3e do, Sévère Villeneuve. 1er accessit, Henri McLeod ; 2e do, Horace Gagnon ; 3e do, Wilfrid Ferland.

### PROSODIE

*Excellence.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Albert Hébert ; 3e do, Joseph Moreau. 1er accessit, Joseph Grenier ; 2e do, Wilfrid Vermette ; 3e do, George Côté. Mentions honorables : Philémon Cloutier, Alfred Bérubé, Henri Rasco, Célien Gauthier, Emilius Michaud, Jean-Baptiste Bernier, Arthur Leclerc, Aimé Déchène, Paul Laperrière, Joseph Leclerc, Auguste Lebœuf, Joseph Mathieu, Joseph Gauvin, William Poulin, Joseph Lacasse, Arthur Lemay, Odilon Voyer.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Wilfrid Vermette ; 3e do, Albert Hébert. 1er accessit, Joseph Moreau ; 2e do, George Côté ; 3e do, Joseph Grenier.

*Version latine.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Albert Hébert ; 3e do, Wilfrid Vermette. 1er accessit, George Côté ; 2e do, Joseph Grenier ; 3e do, Joseph Moreau.

*Thème latin.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Albert Hébert ; 3e do, George Côté. 1er accessit, Joseph Moreau ; 2e do, Wilfrid Vermette ; 3e do, Philémon Cloutier.

*Langue grecque.*—1er prix, Joseph Moreau ; 2e do, Léopold Roy ; 3e do, Joseph Grenier. 1er accessit, Albert Hébert ; 2e do, Alfred Bérubé ; 3e do, Célien Gauthier.

*Vers latins.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Joseph Moreau ; 3e do, Albert Hébert. 1er accessit, Philémon Cloutier ; 2e do, Henri Rasco ; 3e do, Joseph Leclerc.

*Mémoire.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Joseph Grenier ; 3e do, Joseph Moreau. 1er accessit, Wilfrid Vermette ; 2e do, Albert Hébert ; 3e do, Henri Rasco.

*Histoire romaine.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Joseph Moreau ; 3e do, Joseph Grenier. 1er accessit, Wilfrid Vermette ; 2e do, Aimé Déchène ; 3e do, Albert Hébert.

*Géographie.*—1er prix, Léopold Roy ; 2e do, Joseph Moreau ; 3e do, Aimé Déchène. 1er accessit, Wilfrid Vermette ; 2e do, Arthur Leclerc ; 3e do, George Côté.

*Exercices anglais.*—1er prix, Henri Rasco ; 2e do, Alfred Bérubé ; 3e do, Léopold Roy. 1er accessit, Albert Hébert ; 2e do, Philémon Cloutier ; 3e do, Arthur Lemay.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Henri Rasco ; 2e do, Léopold Roy ; 3e do, Joseph Moreau. 1er accessit, Alfred Bérubé ; 2e do, Wilfrid Vermette ; 3e do, Albert Hébert.

*Arithmétique.*—1er prix, Albert Hébert ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Léopold Roy. 1er accessit, Emilius Michaud ; 2e do, Philémon Cloutier ; 3e do, Célien Gauthier.

### CINQUIÈME

*Excellence.*—1er prix, Edouard Biron ; 2e do, Eustache Santerre ; 3e do, Théophile Robitaille. 1er accessit, Donald Languedoc ;

2e do, Jules Poisson, 3e do, Edouard Moreau. Mentions honorables : Gédéon Julien, Michel Guimont, Léon Bernard, Alphonse Garneau, Alcide Richard, Joseph Proulx, Emile Jobin, Eugène Simard, Clermont Bourget, Alphonse Simard, Alfred Garneau, Alfred Guimont, Eugène Rouillard, Fernand Danereau, François Simard, Valère Pouliot, Arthur Drolet, René Plamondon, Zéphirin Cloutier, Jean-Baptiste Giroux, Ludger Catellier, Joseph Allaire.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Eustache Santerre; 2e do, Théophile Robitaille; 3e do, Alfred Garneau. 1er accessit, Gédéon Julien; 2e do, Léon Bernard; 3e do, Eugène Simard.

*Version latine.*—1er prix, Edouard Biron; 2e do, Jules Poisson; 3e do, Donald Languedoc. 1er accessit, Eustache Santerre; 2e do, Edouard Moraud; 3e do, Théophile Robitaille.

*Thème latin.*—1er prix, Edouard Biron; 2e do, Jules Poisson; 3e do, Eustache Santerre. 1er accessit, Théophile Robitaille; 2e do, Edouard Moraud; 3e do, Donald Languedoc.

*Exercices français.*—1er prix, Edouard Moraud; 2e do, Edouard Biron; 3e do, Donald Languedoc. 1er accessit, Jules Poisson; 2e do, Théophile Robitaille; 3e do, Eustache Santerre.

*Histoire de la Grèce.*—1er prix, Alfred Garneau; 2e do, Eustache Santerre; 3e do, Théophile Robitaille. 1er accessit, Jules Poisson; 2e do, Edouard Biron; 3e do, Emile Jobin.

*Géographie.*—1er prix, Eustache Santerre; 2e do, Alfred Garneau; 3e do, Michel Guimont. 1er accessit, Edouard Biron; 2e do, Jules Poisson; 3e do, Emile Parent.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Eustache Santerre; 2e do, Alfred Garneau, 3e do, Gédéon Julien. 1er accessit, Théophile Robitaille; 2e do, Edouard Moraud; 3e do, Eugène Simard.

*Mémoire.*—1er prix, Eustache Santerre; 2e do, Jules Poisson; 3e do, Edouard Biron. 1er accessit, Théophile Robitaille; 2e do, Donald Languedoc; 3e do, Gédéon Julien.

*Exercices anglais.*—1er prix, Donald Languedoc; 2e do, Edouard Biron; 3e do, Edouard Moraud. 1er accessit, Théophile Robitaille; 2e do, Michel Guimont; 3e do, Jules Poisson.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Edouard Biron; 2e do, Donald Languedoc; 3e do, Edouard Moraud. 1er accessit, Ludger Catellier; 2e do, Eustache Santerre; 3e do, Michel Guimont.

*Arithmétique.*—1er prix, Théophile Robitaille; 2e do, Léon Bernard; 3e do, Alphonse Simard. 1er accessit, Eustache Santerre; 2e do, Joseph Proulx; 3e do, Donald Languedoc.

*Tenue des livres.*—1er prix, Léon Bernard; 2e do, Edouard Biron; 3e do, Donald Languedoc. 1er accessit, Gédéon Julien; 2e do, Joseph Proulx; 3e do, Théophile Robitaille.

## MÉTHODE

*Excellence.*—1er prix, Léon Délisle; 2e do, Alcide Dumont; 3e do, Lauréat Lauzé. 1er accessit, Cléophas Leclerc; 2e do, André Doucet; 3e do, Arsène Chartier. Mentions honorables : Etienne Dussault, Réal Lavergne, Emmanuel Bilodeau, Omer Daignault, Henri Labrecque, Joseph Hardy, Joseph Pâquet, Herménégilde Bouillé, Emile Bergeron, Célestin Marcoux, Victor

Darve  
 Rober  
 Servai  
*Instr*  
 Douce  
 Arsène  
*Vers*  
 deau;  
 2e do,  
*Thém*  
 3e do,  
 André  
*Exerc*  
 Bilode  
 2e do, I  
*Histo*  
 Chartie  
 2e do, A  
*Géogr*  
 3e do,  
 Joseph  
*Histo*  
 Lauzé;  
 2e do, A  
*Mémo*  
 Alcide  
 Lavergn  
*Exerci*  
 Dumont  
 2e do, Ra  
*Récitat*  
 Delisle;  
 2e do, R  
*Arithm*  
 3e do, La  
 Edouard  
*Tenue*  
 3e do, La  
 phas Lecl  
  
*Excellen*  
 3e do, Au  
 léas Turc  
 Hippolyt  
 Dupuis C  
 sault, Emi  
 Paul Malc  
 Egide Fil  
 Edmond F

Darveau, Raoul Côté, Edouard de la Chevrotière, Yves Montreuil, Robert de la Chevrotière, Joseph Galerneau, Philippe Roy, Edmond Sersais.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Cléophas Leclerc ; 2e do, André Doucet ; 3e do, Lauréat Lauzé. 1er accessit, Léon Delisle ; 2e do, Arsène Chartier ; 3e do, Alcide Dumont.

*Version latine.*—1er prix, Léon Delisle ; 2e do, Emmanuel Bilodeau ; 3e do, Etienne Dussault. 1er accessit, Arsène Chartier ; 2e do, Alcide Dumont ; 3e do, Lauréat Lauzé.

*Thème latin.*—1er prix, Léon Delisle ; 2e do, Alcide Dumont ; 3e do, Lauréat Lauzé. 1er accessit, Emmanuel Bilodeau ; 2e do, André Doucet ; 3e do, Réal Lavergne.

*Exercices français.*—1er prix, Léon Delisle ; 2e do, Emmanuel Bilodeau ; 3e do, Etienne Dussault. 1er accessit, Cléophas Leclerc ; 2e do, Réal Lavergne ; 3e do, Lauréat Lauzé.

*Histoire de la Grèce.*—1er prix, André Doucet ; 2e do, Arsène Chartier ; 3e do, Cléophas Leclerc. 1er accessit, Lauréat Lauzé ; 2e do, Alcide Dumont ; 3e do, Omer Daignault.

*Géographie.*—1er prix, André Doucet ; 2e do, Cléophas Leclerc ; 3e do, Arsène Chartier. 1er accessit, Alcide Dumont ; 2e do, Joseph Pâquet ; 3e do, Lauréat Lauzé.

*Histoire du Canada.*—1er prix, Omer Daignault ; 2e do, Lauréat Lauzé ; 3e do, André Doucet. 1er accessit, Cléophas Leclerc ; 2e do, Alcide Dumont ; 3e do, Léon Delisle.

*Mémoire.*—1er prix, André Doucet ; 2e do, Léon Delisle ; 3e do, Alcide Dumont. 1er accessit, Cléophas Leclerc ; 2e do, Réal Lavergne ; 3e do, Henri Labrègue.

*Exercices anglais.*—1er prix, Arsène Chartier ; 2e do, Alcide Dumont ; 3e do, Léon Delisle. 1er accessit, Herménégilde Bouillé ; 2e do, Raoul Vézina ; 3e do, Emmanuel Bilodeau.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Alcide Dumont ; 2e do, Léon Delisle ; 3e do, Henri Labrègue. 1er accessit, Arsène Chartier ; 2e do, Réal Lavergne ; 3e do, Emmanuel Bilodeau.

*Arithmétique.*—1er prix, Léon Delisle ; 2e do, Omer Daignault ; 3e do, Lauréat Lauzé. 1er accessit, Etienne Dussault ; 2e do, Edouard de la Chevrotière ; 3e do, Arsène Chartier.

*Tenue des livres.*—1er prix, André Doucet ; 2e do, Léon Delisle ; 3e do, Lauréat Lauzé. 1er accessit, Arsène Chartier ; 2e do, Cléophas Leclerc ; 3e do, Alcide Dumont.

## SIXIÈME

*Excellence.*—1er prix, Jules Vallerand ; 2e do, Emile Marchand ; 3e do, Aurèle Leclerc. 1er accessit, Edgar Laberge ; 2e do, Philéas Turcotte ; 3e do, Charles Labrègue. Mentions honorables : Hippolyte Sirois, Raoul Voisard, Lucien Moraud, Jules Frémont, Dupuis Couture, Louis Trépanier, Olivier Parent, Eugène Dussault, Emile Larochelle, Paul Joncas, George Déry, Zéphir Marois, Paul Malouin, Ernest Gingras, William Ellison, Jules Brousseau, Egide Fillion, Raymond Beausoleil, Paul Drouin, Lauréal Drolet, Edmond Flynn, Ethelbert Dorion, Joseph Poulin.



*Instruction religieuse.*—1er prix, Jules Vallerand ; 2e do, Aurèle Leclerc ; 3e do, Emile Marchand. 1er accessit, Charles Labrègue ; 2e do, Raoul Voisard ; 3e do, Hippolyte Sirois.

*Éléments latins.*—1er prix, Edgar Laberge ; 2e do, Aurèle Leclerc ; 3e do, Jules Vallerand. 1er accessit, Emile Marchand ; 2e do, Philéas Turcotte ; 3e do, Hippolyte Sirois.

*Version latine.*—1er prix, Philéas Turcotte ; 2e do, Emile Marchand ; 3e do, Dupuis Couture. 1er accessit, Lucien Moraud ; 2e do, Hippolyte Sirois ; 3e do, Charles Labrègue.

*Thème latin.*—1er prix, Edgar Laberge ; 2e do, Jules Vallerand ; 3e do, Emile Marchand. 1er accessit, Philéas Turcotte ; 2e do, Aurèle Leclerc ; 3e do, Dupuis Couture.

*Exercices français.*—1er prix, Charles Labrègue ; 2e do, Aurèle Leclerc ; 3e do, Jules Vallerand. 1er accessit, Emile Marchand ; 2e do, Eugène Dussault ; 3e do, Lucien Moraud.

*Arithmétique.*—1er prix, Jules Vallerand ; 2e do, Emile Marchand ; 3e do, Olivier Parent. 1er accessit, Louis Trépanier ; 2e do, Aurèle Leclerc ; 3e do, Jules Broussau.

*Histoire ancienne.*—1er prix, Emile Marchand ; 2e do, Charles Labrègue ; 3e do, Jules Vallerand. 1er accessit, Aurèle Leclerc ; 2e do, Raoul Voisard ; 3e do, George Déry.

*Géographie.*—1er prix, Jules Vallerand ; 2e do, Edgar Laberge ; 3e do, Emile Marchand. 1er accessit, Raoul Voisard ; 2e do, Philéas Turcotte ; 3e do, Aurèle Leclerc.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Aurèle Leclerc ; 2e do, Jules Vallerand ; 3e do, Emile Marchand. 1er accessit, Louis Trépanier ; 2e do, Philéas Turcotte ; 3e do, Marc O'Meara.

*Exercices anglais.*—1er prix, Philéas Turcotte ; 2e do, Marc O'Meara ; 3e do, Jules Frémont. 1er accessit, Aurèle Leclerc ; 2e do, William Ellison ; 3e do, Eugène Dussault.

*Mémoire.*—1er prix, Jules Vallerand ; 2e do, Edgar Laberge ; 3e do, Aurèle Leclerc. 1er accessit, Emile Marchand ; 2e do, Charles Labrègue ; 3e do, Hippolyte Sirois.

## ÉLÉMENTS

*Excellence.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Philippe Vachon. 1er accessit, Henri Tousignant ; 2e do, Joseph Petitclerc ; 3e do, Adélard Aubé. Mentions honorables : Albert Larochelle, Henri DesRivières, Xavier Boucher, Wilfrid Bouchard, Léonidas Chabot, Arthur Charest, Edgar Picard, Adolphe Marcoux, Léonidas Langlois, Alcide Métivier, Gustave Audet, Joseph-Aimé Leblanc, Albert Hamel, Joseph Turcot, Auguste Fortin, Misaël Renaud, Arthur Gravel, Chs-Eusèbe Martel, Emile Bilodeau, Louis Laliberté, Raoul Larochelle, Wilfrid Dubé, Jules Robitaille, Horace Talbot, Albert Dubord, Joseph Gravel.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Avila Bédard et Henri Tousignant *ex æquo* ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Adélard Aubé. 1er accessit, Wilfrid Bouchard ; 2e do, Albert Larochelle ; 3e do, Gustave Audet.

*Éléments latins.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Xavier Boucher ; 3e do, Philippe Vachon. 1er accessit, Joseph Turcot ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Léonidas Langlois.

*Versif*  
Blais ;  
2e do, A  
*Thèm*  
Blais ;  
2e do, A  
*Exerc*  
clerc ; 3  
Chs-Eus  
*Arith*  
3e do, A  
Marquis  
*Histo*  
gnant ; 3  
Blais ; 2  
*Géogra*  
Blais ; 3  
2e do, A  
*Récitat*  
chon ; 3e  
2e do, He  
*Exercic*  
gnant ; 3  
2e do, All  
*Mémoir*  
3e do, Jos  
Philippe

*Excellen*  
liot ; 3e do  
Joseph Ro  
Charles Br  
Gustave B  
tave Garne  
Joseph BÉL  
*Instructi*  
dolphe Par  
2e do, Josep  
*Exercices*  
Côté ; 3e d  
2e do, Jacqu  
*Mémoire.*  
2e do, Alex  
Maximin M  
*Histoire*  
leau ; 3e do  
2e do, Gusta  
*Géograph*  
3e do, Char  
Henri Roy ;

*Version latine.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Joseph Petitclerc. 1er accessit, Philippe Vachon ; 2e do, Adélard Aubé ; 3e do, Léonidas Chabot.

*Thème latin.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Lotis-Philippe Blais ; 3e do, Philippe Vachon. 1er accessit, Henri Tousignant ; 2e do, Arthur Charest ; 3e do, Léonidas Chabot.

*Exercices français.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Joseph Petitclerc ; 3e do, Auguste Fortin. 1er accessit, Gustave Audet ; 2e do, Chs-Eus. Martel ; 3e do, Louis-Philippe Blais.

*Arithmétique.*—1er prix, Adélard Aubé ; 2e do, Joseph Petitclerc ; 3e do, Avila Bédard. 1er accessit, Arthur Gravel ; 2e do, Edouard Marquis ; 3e do, Léonidas Langlois.

*Histoire ancienne.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Henri Tousignant ; 3e do, Henri DesRivières. 1er accessit, Louis-Philippe Blais ; 2e do, Adélard Aubé ; 3e do, Albert Larochelle.

*Géographie.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Henri Tousignant. 1er accessit, Xavier Boucher ; 2e do, Alcide Métivier ; 3e do, Auguste Fortin.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Philippe Vachon ; 3e do, Xavier Boucher. 1er accessit, Louis-Philippe Blais ; 2e do, Henri Tousignant ; 3e do, Albert Larochelle.

*Exercices anglais.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Henri Tousignant ; 3e do, Henri DesRivières. 1er accessit, Xavier Boucher ; 2e do, Albert Larochelle ; 3e do, Wilfrid Dubé.

*Mémoire.*—1er prix, Avila Bédard ; 2e do, Louis-Philippe Blais ; 3e do, Joseph Petitclerc. 1er accessit, Henri Tousignant ; 2e do, Philippe Vachon ; 3e do, Albert Larochelle.

## SEPTIÈME

*Excellence.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Alphonse Pouliot ; 3e do, Charles L'Espérance. 1er accessit, Ernest Côté ; 2e do, Joseph Rouleau ; 3e do, Alexandre Vachon. Mentions honorables : Charles Brochu, Alfred Montreuil, Hector Morin, Jacques Malouin, Gustave Bazin, Aurèle Lacasse, René Turcot, Edgar Servais, Gustave Garneau, Maximin Morency, Arthur Pouliot, Hector Bernier, Joseph Bélanger, Ludger Robitaille.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Maximin Morency ; 2e do, Rudolphe Paradis ; 3e do, Ernest Côté. 1er accessit, Alfred Montreuil ; 2e do, Joseph Rouleau ; 3e do, Emile Robitaille.

*Exercices français.*—1er prix, Alphonse Pouliot ; 2e do, Ernest Côté ; 3e do, Charles L'Espérance. 1er accessit, Joseph Rouleau ; 2e do, Jacques Malouin ; 3e do, Maximin Morency.

*Mémoire.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Alphonse Pouliot ; 2e do, Alexandre Vachon. 1er accessit, Alfred Montreuil ; 2e do, Maximin Morency ; 3e do, Gustave Garneau.

*Histoire Sainte.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Jos. Rouleau ; 3e do, Alexandre Vachon. 1er accessit, Alfred Montreuil ; 2e do, Gustave Garneau ; 3e do, Charles L'Espérance.

*Géographie.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Ludger Nolet ; 3e do, Charles L'Espérance. 1er accessit, Ernest Côté ; 2e do, Henri Roy ; 3e do, Edouard Garneau.

*Arithmétique.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Edouard Garneau ; 3e do, Alexandre Vachon. 1er accessit, Emile Robitaille ; 2e do, Joseph Bélanger ; 3e do, Edgar Servais.

*Exercices anglais.*—1er prix, Alexandre Vachon ; 2e do, Edouard Garneau ; 3e do, Charles L'Espérance. 1er accessit, Aurèle Lacasse ; 2e do, Bernard Languedoc ; 3e do, Hector Morin.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Rudolphe Paradis ; 2e do, Alexandre Vachon ; 3e do, Edouard Garneau. 1er accessit, Charles Brochu ; 2e do, Hector Morin ; 3e do, Aurèle Lacasse.

### GRAMMAIRE

*Excellence.*—1er prix, Cyrille Labadie ; 2e do, Emile Bussières ; 4e do, Charles Terreau. 1er accessit, Lionel Cannon ; 2e do, Amédée Audet ; 3e do, Robert Trudelle. Mentions honorables : George Bolduc, Montcalm Dauphin, Victor Lemieux, Charles Paquet ; Jules Vézina, Paul Belleau, Herménégilde Nadeau, Léo Gauvreau, Albert Jolicœur, Louis Pouliot, Oscar Gravel, McGill Burroughs, Jules Vallée, Joseph Gagnon, Ludger Laveau.

*Instruction religieuse.*—1er prix, Robert Trudelle ; 2e do, Herménégilde Nadeau et Charles Paquet *ex-aequo* ; 3e do, Amédée Audet. 1er accessit, François-Xavier Lefebvre ; 2e do, Montcalm Dauphin ; 3e do, Alphonse Lachance.

*Exercices français.*—1er prix, Cyrille Labadie ; 2e do, George Bolduc ; 3e do, Emile Bussières. 1er accessit, Victor Lemieux ; 2e do, Charles Terreau ; 3e do, Amédée Audet.

*Mémoire.*—1er prix, Charles Terreau ; 2e do, George Bolduc ; 3e do, Amédée Audet. 1er accessit, Herménégilde Nadeau ; 2e do, Charles Paquet ; 3e do, Montcalm Dauphin.

*Histoire-Sainte.*—1er prix, George Bolduc ; 2e do, Charles Terreau ; 3e do, Jules Vézina. 1er accessit, Robert Trudelle, 2e do, Charles Paquet ; 3e do, Albert Jolicœur.

*Géographie.*—1er prix, George Bolduc ; 2e do, Montcalm Dauphin ; 3e do, Sévérin Boisvert. 1er accessit, Lionel Cannon ; 2e do, Robert Trudelle ; 3e do, Jules Vézina.

*Arithmétique.*—1er prix, Charles Paquet ; 2e do, Herménégilde Nadeau ; 3e do, Cyrille Labadie. 1er accessit, Amédée Audet ; 2e do, Oscar Gravel ; 3e do, Albert Jolicœur.

*Exercices anglais.*—1er prix, Emile Bussières ; 2e do, McGill Burroughs ; 2e do, Montcalm Dauphin. 1er accessit, Leo Gauvreau ; Paul Belleau ; 3e do, Cyrille Labadie.

*Récitation anglaise.*—1er prix, Emile Bussières ; 2e do, Montcalm Dauphin ; 3e do, Jules Vézina. 1er accessit, Cyrille Labadie ; 2e do, Amédée Audet ; 3e do, Charles Terreau.

### HUITIÈME

*Langue française.*—1er prix, Aristide Labrèque ; 2e do, Gustave Chouinard ; 3e do, Patrick Donovan. 1er accessit, Adélard Budds ; 2e do, Maurice Tétreau ; 3e do, Isaac Bourbonnais ; 4e do, Jules Lortie.

In-  
tide  
Canno  
3e do  
Més  
3e do  
Isaac  
Ari  
Bussi  
bonna  
Georg  
Lau  
Tétrea  
2e do  
Joseph

Pian  
accessi  
Violo  
Sténo  
Giroux

*Instruction religieuse.*—1er prix, Onésime Dumas; 2e do, Aristide Labrèque et Adolphe Lemieux *ex aequo*; 3e do, Lucien Cannon. 1er accessit, Philippe Tousignant; 2e do, Jules Lachance; 3e do, Maurice Tétreau; 4e do, Francis Flynn.

*Mémoire.*—1er prix, Lucien Cannon; 2e do, Gustave Chouinard; 3e do, Adolphe Lemieux. 1er accessit, Aristide Labrèque; 2e do, Isaac Bourbonnais; 3e do, Louis Prévost; 4e do, Patrick Donovan.

*Arithmétique.*—1er prix, Patrick Donovan; 2e do, Napoléon Bussières; 3e do, Maurice Tétreau. 1er accessit, Isaac Bourbonnais; 2e do, Lucien Cannon; 3e do, Joseph Byrne; 4e do, George Lagacé.

*Langue anglaise.*—1er prix, Patrick Donovan; 2e do, Maurice Tétreau; 3e do, Lucien Cannon. 1er accessit, Aristide Labrèque; 2e do, Gustave Chouinard; 3e do, Isaac Bourbonnais; 4e do, Joseph Byrne.

---

### MUSIQUE INSTRUMENTALE

*Piano.*—1er prix, Joseph Gravel; 2e do, Alphonse Dorcet. 1er accessit, Patrick Donovan; 2e do, Emile Bilodeau.

*Violon.*—1er prix, Henri Gosselin; 2e do, Arthur Gosselin.

*Sténographie.*—1er prix, Joseph Lachance; 2e do, Auguste Giroux; 3e do, Albert Picard.

## Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

*Année scolaire 1897-98*

### I

Prix extraordinaires de Philosophie accordé par Son Excellence  
Lord Aberbeen, Gouverneur-Général du Canada.

M. George Bélanger.

### II

Prix extraordinaires accordés aux premiers bacheliers.

En Physique : M. B. Pelletier.  
En Rhétorique : M. J. Bernier.

### III

Prix extraordinaire de mathématiques donné par un bienfaiteur  
anonyme.

M. Louis Guimond.

### IV

#### HISTOIRE DES ETATS-UNIS

M. J. Sirois.

#### HISTOIRE DU CANADA

En Cinquième, M. E. Santerre.  
En Méthode, M. O. Daignault.

#### ÉLÉMENTS GRECS

En Quatrième, M. J. Gravel.  
En Prosodie, M. J. Moreau.

#### ÉLÉMENTS LATINS

En Sixième, M. E. Laberge.  
En Éléments, M. A. Bédard.

Pr  
P. A.  
de p

Pr  
deur  
chacu  
la fin

V

Prix extraordinaire de langue grecque, donné par Mgr O'Reilly P. A., à l'élève de Rhétorique qui a conservé le plus grand nombre de points en grec depuis la Quatrième.

M. G. Sauvageau.

VI

Prix extraordinaires, dits du Baccalauréat, donnés par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, pour l'élève de chacune des classes, dont l'examen écrit a été le plus brillant, à la fin de l'année.

- En Seconde.*—M. Joseph Hébert.
- En Troisième.*—M. Anatole Drouin.
- En Quatrième.*—M. Joseph Gravel.
- En Prosodie.*—M. Albert Hébert.
- En Cinquième.*—M. Edouard Biron.
- En Méthode.*—M. Léon Delisle.
- En Sixième.*—M. Aurèle Leclerc.
- En Eléments.*—M. Avila Bédard.
- En Septième.*—M. Alexandre Vachon.
- En Grammaire.*—M. George Bolduc.
- En Huitième.*—M. Lucien Cannon.

# Programme des Etudes

du Petit Séminaire de Québec

## ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Chaque classe a une instruction spéciale d'une heure par semaine sur le catéchisme. Les classes de Philosophie Junior, de Septième et de Huitième y consacrent deux heures par semaine. Le cours se divise comme suit : en Huitième, petit catéchisme ; en Septième et Sixième, catéchisme raisonné ; depuis la Cinquième jusqu'à la Philosophie Junior inclusivement, catéchisme de Poey, comprenant le Symbole, les Commandements, la Liturgie, la Grâce, les Sacraments, la Vraie Religion, la question sociale et autres questions actuelles ; en Philosophie Senior, l'accord de la Foi et de la Raison par l'abbé L.-A. Paquet.

### HUITIÈME

Grammaire française de Larive et Fleury (1ère année), avec exercices correspondants. Dictée française.—Analyse grammaticale.—Histoire sainte.—Arithmétique, les quatre premières règles.—Leçons de calligraphie.—Cours de lecture à haute voix, méthode Lagacé.

En anglais, vocabulaire et traduction, méthode d'Ollendorf.—Grammaire de Gosselin.—Lecture à haute voix.—First reader.

### SEPTIÈME

Grammaire française de Larive et Fleury (2ème année), avec exercices correspondants.—Une dictée française, tous les jours.—Analyse grammaticale.—Analyse logique, éléments.—Histoire sainte.—Notions élémentaires de géographie.—Fables de Fénelon.—Cours de lecture à haute voix.—Leçons de calligraphie.—Arithmétique, les quatre premières règles, problèmes raisonnés.

En anglais, vocabulaire et traduction, méthode d'Ollendorf.—Cours de lecture, First reader, deuxième partie.—Grammaire de Gosselin. Morceaux choisis appris par cœur.

### SIXIÈME

Grammaire française de Larive et Fleury (2ème année), revue et terminée avec exercices correspondants.—Dictée française.—Analyse logique, de Guérard.—Histoire ancienne.—Géographie d'Amérique.—Arithmétique, les fractions ordinaires et décimales.—Calligraphie.—Lecture à haute voix.

En l  
et vers  
et pren  
En a  
cours d

Gram  
Dictée  
toire du  
de Tenu  
—Lectu  
En la  
—Versi  
—Tradu  
En an  
—Cours  
tique ou

Histoi  
Notion d  
métrique  
En lat  
thèmes a  
Traductio  
—Récitat  
En gre  
responda  
graduées  
Enseign  
Troisième  
Cours de l  
choisis.—

Littérat  
compositi  
Age.—His  
—Arithmé  
En latin  
Récitation  
et de Cicér  
En grec,  
duction de

Littératu  
description

En latin, la petite grammaire de Edon, en entier, avec thèmes et versions de l'exercice correspondant.—Traduction de l'Épître et première partie du De Viris.

En anglais, vocabulaire, thèmes et versions, morceaux choisis, cours de lecture.

### CINQUIÈME

Grammaire française de Larive et Fleury (3ème année).—Dictée française.—Analyse logique.—Histoire de la Grèce.—Histoire du Canada de Gauthier.—Géographie de l'Europe.—Principes de Tenue des livres.—Arithmétique, réductions, règles composées.—Lecture à haute voix.

En latin, grammaire complète de Edon, avec thèmes appropriés.—Versions tirées du *Selectæ profanis*.—Versions et thèmes oraux.—Traduction de Phèdre, Cornelius Nepos, César, Virgile.

En anglais, vocabulaire, morceaux choisis, thèmes et versions.—Cours de lecture.—Une heure d'anglais et une heure d'arithmétique ou de tenue des livres, tous les jours.

### QUATRIÈME

Histoire romaine.—Géographie d'Asie, d'Afrique et d'Océanie.—Notion de Mythologie.—Cours de lecture.—Arithmétique, système métrique.—Fables de Lafontaine.

En latin, la grammaire de Edon revue en entier.—Cours de thèmes appropriés.—Cours de versions sur feuillets détachés.—Traduction de César et de Virgile.—Prosodie latine.—Vers latins.—Récitation de Virgile et de morceaux latins choisis.

En grec, éléments de la grammaire Ragon avec exercices correspondants.—Vocabulaire grec.—Thèmes appropriés.—Versions graduées sur feuillets détachés.—Traduction des Fables d'Esopé.

Enseignement de l'anglais dans les classes de Quatrième, de Troisième, de Seconde et de Rhétorique.—Grammaire Lennie.—Cours de lecture et traduction.—Versions et thèmes.—Morceaux choisis.—Compositions anglaises.

### TROISIÈME

Littérature, style et composition de Lefranc.—Exercices de compositions, descriptions, narrations, lettres.—Histoire du Moyen-Âge.—Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine.—Arithmétique, règles de Trois et d'intérêt, etc.

En latin, cours de thèmes de Troisième.—Versions graduées.—Récitation latine.—Vers latins.—Traduction de Virgile, Salluste et de Cicéron.

En grec, toute la grammaire Ragon.—Thèmes et versions.—Traduction de Lucien, Xénophon, Pères grecs.

### SECONDE

Littérature, Poétique de Lefranc.—Exercices de compositions, descriptions et narrations.—Histoire de la littérature française



depuis la formation de la langue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.—Travaux littéraires, appréciations, aperçus généraux, etc.—Etude raisonnée d'un auteur français : art poétique de Boileau, tragédies de Corneille ou de Racine, etc.—Histoire moderne.—Histoire universelle revue en entier.—Exercices de déclamation.—*Athalie* et Art poétique de Boileau appris par cœur.—Arithmétique et première partie de l'Algèbre.

En latin, cours de thèmes de Seconde.—Versions graduées.—Récitation latine.—Vers latins.—Auteurs à traduire : Virgile, Cicéron, Horace, etc.

En grec, grammaire de Ragon.—Thèmes et versions.—Auteurs à traduire : Homère, Plutarque, Sophocle, Pères grecs.

Zoologie : un cours par semaine jusqu'à Pâques.

### RHÉTORIQUE

Littérature, préceptes de rhétorique de Lefranc.—Exercices de compositions, discours, amplifications proprement dites.—Etude raisonnée d'un auteur français, oraisons funèbres de Bossuet.—Histoire de l'éloquence grecque, latine, française et anglaise.—Exercices de déclamation.—Cours d'Histoire contemporaine, d'Histoire du Canada et d'Histoire des Etats-Unis.—Algèbre.

En latin, cours de thèmes et de versions de Rhétorique.—Compositions latines.—Vers latins.—Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live.

*Nota.*—Les ouvrages de Cicéron que l'on traduit ordinairement dans les classes d'humanité et de Rhétorique sont les suivants : Dialogues sur l'amitié, sur la vieillesse, des devoirs, pour Archias, pour Ligarius, pour Muréna, pour Milon, pour Marcellus, les Catilinaires, l'Orateur, de l'Orateur.

En grec, thèmes et versions.—Auteurs à traduire : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

### PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle et morale, Zigliara. (Le cours se donne en latin). Dissertations philosophiques et exercices d'argumentation.

Arithmétique, Algèbre, Géométrie et Trigonométrie.—Botanique.

### PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie intellectuelle et morale.—Dissertations philosophiques.—Physique.—Géologie et Minéralogie.—Chimie.—Astronomie.

### DESSIN ET MUSIQUE

L'enseignement du dessin et de la musique instrumentale est facultatif. Les élèves doivent s'adresser à M. le Directeur pour les leçons de musique, et à M. le Préfet des études pour celles de dessin. Le cours de dessin se donne d'après la méthode de M. C. Lefebvre, professeur à l'Ecole Normale. Tous les élèves reçoivent deux leçons de musique vocale par semaine.

I. I  
pour l

Ces s

N.-B.  
ceux qu  
après q  
absence  
2. Tot  
consiste  
ceinture  
que les  
qui n'on  
capots a  
de ne pa  
une répa  
couleur  
blanche.  
cour, on  
quette es  
dessus d  
choix des  
3. Les  
sionnaire  
peignes, c  
chouc, ur  
serviettes  
désert, et

## Conditions du Petit Séminaire

### PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de..	\$100.00
Le loyer du lit garni, et d'un chiffonnier avec bassin et miroir.....	10.00
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	\$111.00

Ces \$111.00 doivent être payées d'avance, comme suit :

\$37.60	le jour de l'entrée des élèves ;
38.70	le 10 décembre ;
36.70	le 20 mars.

\$111.00

*N.B.*—On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on tolère un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à désert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. du soir. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15. A. M., ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant \$0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de salle.

### ÉTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer \$18.00 par année, comme suit :

\$6.00, la veille de l'ouverture des classes ;  
\$6.00, le 10 décembre ;  
\$6.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la

Sixième  
eux, de  
de drag  
et une  
portant  
une fau  
5. Le  
interdi  
leur m  
famille  
d'eux.  
ronds à  
6. Ils  
lecture,  
club qu  
sion exp  
7. Les  
des lego  
à ce qu  
de la t  
à l'étud  
que pou  
de l'apr  
du matin  
élèves d  
qu'une h  
11} heur  
8. Ils o  
7} heures  
Ils son  
les diman  
bénédicti  
de venir  
leur retou  
parents o  
leur abse  
9. Les c  
ches et le  
vépres cha  
vent se c  
Séminaire  
et de Hui  
mois.  
10. Il ès  
de leur do  
11. Les  
jours les li  
trouvent.  
12. Une  
et les fami  
moyen pu  
iréprocha

Sixième sont *strictement tenus*, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11½ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe.

Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe, ou au catéchisme, ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et les fêtes dans leurs églises respectives et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire. Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est *strictement* défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

*N. B.* On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

---

### DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie et partent à six heures du soir. Ils prennent le dîner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi-pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

Calend  
Cardin  
Person  
Person  
Elèves  
Grands  
Collège  
Collège  
Gradués  
B  
In  
D  
M  
D  
Cours de  
Fa  
Fa  
Fa  
Fa  
L'Univer  
Orgat  
Fa  
Fa  
Fa  
Fac

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Calendrier .....	5
Cardinal Protecteur et Conseil supérieur.....	11
Personnel de l'Université.....	13
Personnel des Facultés.....	15
Faculté de Théologie .....	15
Faculté de Droit.....	18
Faculté de Médecine .....	23
Faculté des Arts.....	28
Elèves de Québec.....	34
Faculté de Théologie .....	34
Faculté de Droit .....	35
Faculté de Médecine.....	36
Faculté des Arts.....	38
Grands Séminaires affiliés.....	39
Collèges affiliés .....	40
Collèges agrégés.....	41
Gradués de l'Université jusqu'en juillet 1897.....	42
Bacheliers .....	42
Ingénieurs civils.....	64
Département vétérinaire.....	65
Maîtres ou Licenciés.....	66
Docteurs .....	71
Cours des Facultés durant l'année 1898-99.....	81
Faculté de Théologie .....	81
Faculté de Droit.....	83
Faculté de Médecine.....	84
Faculté des Arts .....	88
L'Université Laval.....	90
Organisation de l'enseignement .....	91
Faculté de Théologie.....	92
Faculté de Droit.....	94
Enseignement.....	94
Prix dans la Faculté de Droit.....	95
Faculté de Médecine.....	96
Enseignement.....	96
Degrés.....	98
Prix.....	99
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chi- rurgiens de Londres.....	100
Ecole vétérinaire française de Montréal.....	100
Faculté des Arts.....	100
Enseignement .....	100
Degrés.....	101
Fondations.....	103

	PAGE
Ecole Polytechnique de Montréal.....	104
Musées à Québec.....	106
Discipline.....	114
Conduite à l'Université.....	115
Déboursés que les élèves ont à faire.....	116
Prix des diplômes.....	118
Dons faits à l'Université, à Québec, de juin 1897 à juin 1898....	119
Année académique.....	135
Séance de clôture.....	135
Allocation du Recteur.....	135
Son Eminence le Cardinal E.-A. Taschereau.....	145
L'honorable Sir J.-A. Chapleau.....	167
Nazaire Ollivier.....	168
Adresse de l'Université à Son Honneur L.-A. Jetté, Lieutenant-Gouverneur de Québec.....	172
Réponse de Son Honneur.....	174
Adresse des élèves du Petit Séminaire à Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin.....	176
Gradués de l'Université, 1897-98.....	179
Prix et médailles, 1897-98.....	184
Prix du Prince de Galles.....	186
Epreuves des examens universitaires du Baccalauréat.....	188
Concours du prix du Prince de Galles.....	192
Concours du prix Chauveau.....	194
Concours du prix Frémont.....	195

Séminaire de Québec, personnel 1897-98.....	III
Bienfaiteurs du Séminaire.....	IV
Grand Séminaire.....	VII
Elèves du Grand Séminaire.....	VII
Conditions du Grand Séminaire.....	XIII
Direction spéciale pour ceux qui désirent entrer dans l'état ecclésiastique.....	XIV
Petit Séminaire.....	XV
Liste des élèves, 1897-98.....	XVIII
Distribution des prix, 21 juin 1898.....	XXXI
Prix extraordinaires.....	XLII
Cours d'études.....	XLIV
Conditions du Petit Séminaire.....	XLVII
Pensionnaires.....	XLVII
Externes.....	XLVIII
Demi-pensionnaires.....	L

